

ASSOCIATION VERS LA VIE
POUR L'ÉDUCATION DES JEUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





Sommaire

Le mot du président	4
Le regard de la directrice générale	6
Le regard du directeur général adjoint	8
Les chantiers associatifs	11
Activité globale	13
Activité des établissements	15
Paris	16
· Kairos	18
· SESSAD	24
· SAEMO 75	33
Yvelines	40
· ITEP / SESSAD Le Logis	42
· Foyer Educatif L'Oustal / SAU78	54
· CHRST Stuart Mill	64
Essonne	72
· SAU Espace Adolescents 91	74
· Foyer Educatif La Passerelle	78
· Foyer Educatif Le Vieux Logis	86
Hauts de Seine	92
· AEMO La Marelle	94
· AEMO Les Amandiers	98
· PAD Les Amandiers	102
· Maisons d'Accompagnement Parents Enfants (MAPE)	109
· SAU 92	117
Seine Saint Denis	134
· Le Prélude	136
· Rencontre 93	146
· SIOAE 93	150
Synthèse financière et sociale	165
Rapport synthétique de gestion	166
Bilan social 2023	169





Le mot du président

Le 1er janvier 2023, Nathalie Bouillet prenait ses fonctions, succédant à Laurent Dupond. Quelques 18 mois plus tard, je lui dis ma reconnaissance pour la façon dont elle assume cette difficile fonction de directrice générale au service des travailleurs sociaux qui concrétisent sur le terrain la mission de notre association.

Le 6 octobre 2023, une réunion rassemblait administrateurs et directeurs pour réfléchir sur ce que pourrait être le thème de notre XXVIIème séminaire, qui aura lieu, comme le précédent, à La Pommeraie, près d'Angers, les 9, 10 et 11 octobre 2024. La première formulation « Acteurs éducatifs, enfants, et familles : quelles relations » a évolué en « Tous acteurs : professionnels, enfants, familles : quels réalités, liens, et perspectives » avant que le comité de pilotage chargé de l'organisation ne propose au conseil d'administration la formule « Professionnels et familles, tous impliqués » qui a été retenue. Il me semble utile de mentionner que si permettre une relation positive entre l'enfant et sa famille fait prioritairement partie de notre mission, il ne s'agit pas d'une dogmatique : l'attention aux circonstances particulières et la recherche de l'intérêt à long terme de l'enfant qui nous est confié doivent toujours nous guider.

Le 13 octobre 2023, la convention qui organise notre alliance avec l'association Jean COTXET atteignait le terme de deux ans défini lors de sa signature. Nous avons renouvelé cette alliance par une nouvelle convention, signée le 13 mars 2024, qui reprend l'essentiel de la première et la développe sur certains points, notamment en ce qui concerne les ressources humaines. La collaboration que nous avons mise en place est à mes yeux exemplaire, ce

qui veut aussi dire que chaque fois que nous pouvons progresser en termes d'action inter-associative, y compris avec d'autres institutions, nous devons en saisir l'occasion. J'insiste encore une fois sur le fait que c'est sur le terrain, au niveau du travail social au bénéfice des personnes en difficulté, que cette collaboration inter-associative trouve la plénitude de son sens.

La problématique de l'attractivité de nos métiers et de notre secteur a été le souci majeur de 2023 et reste celui de 2024. Nous savons tous que les métiers du travail social nécessitent une implication personnelle toute particulière. Mais ils sont d'abord une activité professionnelle qui mérite une reconnaissance en termes de statut et en termes de rémunération, et le constat que nous devons faire est que cette reconnaissance ne se manifeste pas. Continuons à agir, de notre place et avec nos moyens, pour qu'elle advienne. C'est ce que nous faisons notamment en soutenant les actions conduites par l'URIOPSS Ile-de-France et l'Union Nationale.

Je vais laisser Nathalie remercier, comme ils le méritent, les organisateurs de cette journée d'Assemblée Générale pour leur formidable travail, mais je tiens à dire mes remerciements aux trois dames de Stuart Mill pour leur témoignage, et à Rayane pour ses interprétations : ils nous rappellent que la mission de l'AVVEJ trouve d'abord sa réalité sur le terrain, et que c'est cette réalité de terrain qui irrigue toute la structure associative. Voilà une occasion de plus de souligner que l'AVVEJ, c'est l'Association VERS LA VIE pour l'Éducation des Jeunes, et que c'est quand nous réussissons à accomplir cette ouverture VERS LA VIE des personnes que nous accueillons que notre projet associatif se concrétise.

**Étienne Hollier-Larousse
président de l'AVVEJ**

Le regard de la directrice générale

Sans surprise, l'année 2023 a connu son lot de difficultés sensiblement similaires à celles connues depuis quelques années maintenant : recrutements de plus en plus difficiles, turn-over dans les équipes, conséquences puissamment ressenties du côté des professionnels qui restent présents et qui s'inquiètent de voir leurs collègues partir pour d'autres univers, en imaginant que l'herbe est plus verte ailleurs, plus grasse, sûrement.

Que dire des conséquences ressenties par celles et ceux que nous accompagnons ? qui ne peuvent plus investir une relation éducative sans prendre le risque de se sentir de nouveau « abandonné » ou « délaissé » par celui ou celle qui s'est engagé auprès d'eux... ou qui ne s'est engagé qu'à durée déterminée ou le temps d'une mission en intérim. Il y a quelques années, nous n'aurions pas accepté ce type d'intervention auprès des enfants et des adolescents que nous accueillons dans nos structures, craignant trop de faire revivre à ces derniers des liens d'attachement déjà gravement troublés par leur histoire de vie affective chaotique. Aujourd'hui, nous l'acceptons car, sauf à subir la fermeture de nos établissements par manque de personnel, ce que nous nous refusons à faire, précisément pour ne pas « lâcher » nos jeunes et nos familles, ne vaut-il pas mieux être peu accompagnés... que pas du tout ? au passage et néanmoins, j'en profite pour remercier les professionnels qui viennent en renfort dans nos institutions... ils sont indispensables aujourd'hui et nul ne pourrait leur faire le reproche du contexte qui favorise un système que nous savons défaillant pour nos enfants et leur famille.

Si le préambule de mon propos est malaisant et paraît un tant soit peu sombre, j'en suis d'avance

désolée, mais je ne souhaite pas masquer l'inquiétude que nombre d'entre nous avons concernant l'avenir de nos institutions et la manière dont les enfants seront pris en charge demain.

Toutefois, nous ne pouvons nous en tenir à ce constat et devons profiter de ce moment de crise pour continuer à interroger les modèles de prise en charge actuels, au regard des moyens humains déployés dans nos établissements.

C'est ce à quoi s'attachent les équipes et ceux qui les encadrent. Ici, le déficit de familles d'accueil pour accueillir des enfants et des adolescents nous oblige à créer de nouveau des accueils collectifs. Là, le constat partagé par différents services de milieu ouvert dits « classiques » qui peinent à attirer des professionnels indique la nécessité d'aller vers des interventions renforcées, auprès des enfants et des familles. Ces modes d'intervention n'en sont pas moins difficiles et exigeants mais ils ont le mérite de créer des alternatives éducatives plus souples entre le « tout familial » et le « tout placement ».

Il restera pourtant des enfants qui auront besoin d'être confiés à des tiers extérieurs à leur famille pour les protéger d'un environnement et de liens trop invalidants pour eux, quoiqu'en disent les bien-pensants des « liens familiaux à tout prix » d'aujourd'hui. Les chercheurs de « compétences parentales » oublient qu'être parent, ce n'est pas un métier, ni le fruit d'une formation à valider à coups de tampons administratifs, du moins pas encore ! c'est avant tout une réactivation des relations que nous avons connues en tant qu'enfant. Quand ces relations ont été abimées et qu'elles ne sont pas parvenues à trouver réparation, elles peuvent entamer gravement les liens de parentalité, de conjugalité, tous les liens affectifs, en réalité. Ce sont ces sujets qui sont à l'œuvre dans tous les établissements qui accueillent des enfants,

des adolescents, des familles. A l'heure où une commission d'enquête parlementaire est en cours pour évaluer les manquements des politiques de protection de l'enfance, le comité de vigilance des enfants placés attire notre attention sur l'importance d'appréhender nos activités comme des missions de « suppléance parentale ». Notre relation aux parents des enfants que nous accueillons évolue dans notre secteur, nous cherchons, nous essayons de nous ajuster pour les aider à mieux appréhender les besoins de leur enfant.

Mais, de façon réaliste, cela ne pourra pas se faire sans des moyens financiers supplémentaires pour valoriser et reconnaître à juste titre tous ceux qui contribuent à faire vivre ces activités dans nos institutions. Le séminaire de l'AVVEJ qui aura lieu en octobre 2024 annonce la couleur : « Professionnels et familles, tous impliqués », rappelant que l'éducation et le devenir d'un enfant sont l'affaire de tous. Je nous trouve bien engagés dans cette voie... il nous faut poursuivre !

Cette année 2023 aura vu plusieurs changements de direction d'établissements qui ont généré quelques soubresauts à certains endroits mais surtout des remaniements liés au fait même de réinterroger les fonctionnements et les organisations de chaque institution pour en comprendre la dynamique. C'est toujours l'occasion de repérer de façon partagée, souhaitons-le, les ressources et les difficultés afin de trouver de nouvelles adaptations inhérentes à la matière vivante et en constante évolution de nos activités.

Recruter de nouveaux directeurs aujourd'hui au sein de notre secteur n'est pas une mince affaire. Il leur faut avoir des talents de funambules, tant ils ont à préserver des équilibres quasi impossibles à tenir. Il leur faut recruter des professionnels, au mieux diplômés, et leur donner envie de rester alors même que les équipes, très éprouvées par le turnover et les postes vacants, disent leur insatisfaction légitime à travailler dans ces conditions. Ils doivent maintenir des taux d'activité raisonnables, alors que le manque de professionnels augmente toujours plus les risques de déficits... et le départ de nos professionnels. Il leur faut piloter auprès des équipes une démarche dite « Qualité » quand les professionnels, y compris eux-mêmes viennent à douter de la qualité du travail réalisé... j'évoque ici la question des directeurs, mais je n'oublie pas



combien les chefs de service et les directeurs adjoints participent activement à soutenir ce travail ardu. Tous les professionnels en réalité, lorsqu'ils font le choix d'être présents et de garder confiance dans le sens de nos missions, sont bel et bien impliqués dans cette incroyable vitalité institutionnelle et osons l'affirmer, associative.

Il me suffit de lire l'ensemble des rapports d'activité qui en témoignent et qui tentent de rendre visible ce dynamisme toujours à l'œuvre. Je constate la même vivacité à relancer des projets, des activités, des séjours, parfois même inter-établissements, ici un atelier jardinage, là de la cuisine du monde pour faire découvrir les saveurs et la « madeleine » de son pays ou celle de sa famille d'origine, une marche dans les Cévennes pour tenter de se rencontrer, soi, l'autre, un match de foot pour vibrer collectivement aux hurlements des buts manqués ou marqués...

Voilà ce que l'on découvre dans les rapports d'activité, ceux-là même qui disent nos difficultés de recrutement, nos risques d'épuisement des forces présentes, nos déficits d'activité ou nos inquiétudes quant à notre secteur. Merci à toutes et à tous pour cette détermination à animer de la vie dans un contexte particulièrement difficile. Nous le faisons pour ceux que nous accueillons, nous continuons d'avoir foi en nos capacités d'animer un collectif pour ceux que nous accompagnons, au nom d'une toujours et noble cause, celle de la protection des enfants et de l'aide que nous devons apporter à leurs parents.

Nathalie Bouillet
directrice générale

Le regard du directeur général adjoint

Le contexte de 2023

Cette année 2023 a été marquée par une actualité et un contexte sectoriel très dense. 2023 s'inscrit dans la continuité des enjeux politiques, financiers, avec un accent mis sur le devenir même de la protection de l'enfance.

La COVID et la médiatisation d'un secteur ont été un accélérateur d'un mouvement et d'interrogations déjà présents concernant la reconnaissance et l'attractivité pour nos métiers. A juste titre, les réseaux auxquels l'AVVEJ adhère ont largement pesé afin de rappeler que l'engagement des professionnels ne suffit pas face à l'inflation et à la question de l'attraction de jeunes professionnels.



La médiatisation a également rappelé le manque de moyens, malgré l'engagement de certains départements. L'évolution d'un public dont l'accompagnement implique la mise en place de soins psychiques met à mal les institutions et rappelle la fonction de filet de sécurité social de la protection de l'enfance. A défaut, pour accompagner au mieux ces publics, les professionnels composent avec les partenaires de la santé psychique et psychiatrique qui sont aussi mis à mal.

Les ambitions politiques concernant l'amélioration de l'accompagnement, traduites dans les textes législatifs qui se succèdent, génèrent des attentes fortes et des avancées essentielles. Nous rejoignons et souscrivons pleinement à cette volonté d'améliorer les accompagnements et le soutien des droits des personnes. Néanmoins, l'écart se creuse entre les ambitions et les moyens et renforcent le sentiment d'une injonction paradoxale avec le risque de renforcer le différentiel entre attendus, moyens et réalité. Il est essentiel de conjuguer moyens et ambitions afin de préserver le secteur d'un risque de déclassement et de déqualification.

A l'AVVEJ...

Pour l'AVVEJ, l'année 2023 est aussi émaillée par des changements concernant les postes de directions. L'AVVEJ a connu une forme de stabilité et n'a pas été habituée, ces dernières années, au renouvellement aussi important de ces postes. Cette tendance se confirme avec, depuis quelques années, l'arrivée de professionnels extérieurs à l'Association dans ces postes. Tous ces changements ne sont pas anodins dans un contexte de turbulences politiques et économiques.

A cet égard, nous avons pu constater que la vitalité associative s'est matérialisée par la capacité

à garantir une continuité afin de préserver la qualité de son activité. S'il faut tout un village pour éduquer un enfant, il faut l'énergie de l'ensemble des professionnels et bénévoles d'une institution pour que celle-ci assure ses missions.

Nous pouvons constater que l'AVVEJ a pu compter sur les nombreuses ressources ou plutôt richesses humaines à tous les niveaux pour maintenir la qualité des accompagnements, des exigences comptables, administratives, techniques dans une période de grands changements.

En effet, au cours de l'année 2023, les bouleversements et changements ont été importants à la fois sur le plan du cadre sectoriel, du contexte économique, évoqués par Nathalie Bouillet et au niveau interne de l'Association.

Un renouvellement des équipes

Sur ce dernier point, il me paraît important de noter que l'année 2023 a été marquée par le renouvellement de la directrice générale et de 7 directions d'établissements.

L'arrivée de nouveaux directeurs n'est pas courante à l'AVVEJ et il est important de souligner que ces changements ont pu se réaliser grâce à la capacité de tous à maintenir un socle de références et à accepter les changements impulsés par les nouvelles directions. Cet échange, ce mouvement, vient dynamiser l'Association en s'appuyant sur un solide savoir-faire interne et un regard nouveau.

Ce mouvement nous rappelle que les institutions sont des structures vivantes dont la stabilité est en perpétuelle équilibre. Chacun contribue à construire les conditions de cet équilibre, à tous les niveaux.

Plusieurs établissements sont passés par des phases de turbulences cette année 2023. L'énergie du dialogue et de l'intelligence collective aura permis de traverser des périodes difficiles.

Le turn-over marqué dans certaines institutions ajoute à une forme d'instabilité même si globalement, les équipes tiennent bon grâce aux engagements de chacun et l'envie de tous. Cette situation préoccupante est partagée à large échelle, au niveau de tout un secteur, avec en toile de fond l'inquiétude de l'avenir et de nombreuses

interrogations sur l'issue à terme. Comment nous faire entendre et faire entendre raison sur l'état d'un secteur qui nécessite une véritable reconnaissance ?

L'AVVEJ a fait le choix de s'engager dans les fédérations et lieux qui interpellent sur le sujet.

Par ailleurs, l'Association a poursuivi ses travaux et ses projets afin de préparer l'avenir en agissant sur les leviers à sa portée.

Les projets

Le maintien de la qualité des actions entreprises auprès des personnes accompagnées constitue la raison d'être du fonctionnement associatif. Dans ce contexte d'accompagnement au changement et de transformation des repères, l'AVVEJ a poursuivi les projets et chantiers engagés qui concernent indirectement l'action éducative. Ces projets contribuent à la préparation et l'accompagnement des changements qui s'imposent à nous et à ceux dont nous pensons qu'ils seront profitables à l'évolution institutionnelle. Citons les domaines de la transition numérique, de la qualité et du soutien des projets immobiliers.

Ainsi, Les projets dans le domaine du numérique ont pour ambition d'améliorer les outils qui permettent la gestion comptable et des ressources humaines avec la perspective d'un changement de logiciel dans ces domaines. La poursuite de la sécurisation et de l'amélioration des outils constitue également un sujet majeur du pilotage des projets dans ce domaine.

La commission Système d'Information contribue à l'émergence de projets et à la recherche d'évolution sur ces sujets avec la participation de différents professionnels de terrain et administrateurs.

L'évaluation et la qualité

Les modalités d'évaluations des établissements, qui s'inscrivent initialement dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002, ont été modifiées par la Haute Autorité de Santé. L'introduction d'un référentiel pour mener à bien l'évaluation et le processus de certification des organismes évaluateurs indiquent un rapprochement notable avec les logiques et le langage du secteur sanitaire.

Ces évolutions ne sont pas anodines et l'Association demeure attachée à construire du sens à ces démarches d'évaluation qui se rapprochent de processus de contrôle.

A ce titre, il est fondamental de mettre en avant les singularités et les déconnexions patentées avec certains aspects du référentiel. Cela dit, il est essentiel de s'engager dans cette démarche afin de faire valoir le sérieux et la qualité de l'action des établissements.

La préparation aux évaluations est essentielle car elle conditionne le renouvellement des autorisations des établissements et permet de résister aux raccourcis et simplifications alors que l'action éducative est éminemment complexe.

Cette année 2023 a permis d'élaborer le calendrier évaluatif, de poursuivre la préparation des évaluations avec la commission évaluation et qualité ainsi que de rédiger le cahier des charges afin de choisir l'organisme évaluateur qui sera retenu pour une campagne évaluative débutant en 2024.

L'immobilier

L'activité immobilière exprime la densité des projets et la volonté d'améliorer les conditions et le cadre de vie des personnes accompagnées. Ils sont aussi, pour certains, le corollaire des changements et des transformations de certaines activités. Les établissements sont confrontés à la nécessité de retrouver des équilibres financiers et de faire évoluer les modalités d'accueil face à l'évolution des besoins des publics.

Vous trouverez dans ce rapport d'activité, une photographie d'une année qui donne une idée de l'ampleur des engagements, des réalisations, des changements dans la continuité et de l'énergie des professionnels.

Je vous invite à consulter les rapports d'activité de chaque établissement qui donne la parole des professionnels de terrain, évoquant les actions réalisées.

Matthieu Crépon
directeur général adjoint



Les chantiers associatifs

Les chantiers RH

L'AVVEJ a la volonté de donner la parole aux salariés

Faire de vous les acteurs des conditions de travail et du dialogue social.

Cette volonté se traduit par la reconduite des Conseils Sociaux Economiques (Ex : DP et CE) au sein des établissements de l'association pour 4 ans (2024 à 2027).

L'association n'a pas fait le choix d'organiser le dialogue social avec un seul CSE Central ou des représentants de proximité qui ont un domaine d'intervention plus restreint que les élus du CSE.

L'association a choisi de favoriser un dialogue social à 2 niveaux :

- Au niveau des établissements avec les CSE
- Au niveau de l'association avec un CSE Central et une CSSCT Centrale

67 représentants du personnels, 40 titulaires et 27 suppléants ont été élus. Merci pour cet engagement pour représenter les salariés.

Il faut s'en saisir pour maintenir le dialogue.

L'ensemble des élus aura une formation de 5 jours, les directeurs d'établissement auront également une formation de 2 jours.

Cette organisation permet aux directeurs, directrice générale, directeur général adjoint et un représentant du conseil d'administration, Gérald COVAS, d'être à l'écoute de la vie des établissements/institutions.

En 2023, les délégués syndicaux ont signé un accord relatif au droit d'expression des salariés.

Le CSE Central a également ses quatre commissions qui se réuniront au moins une fois par an :

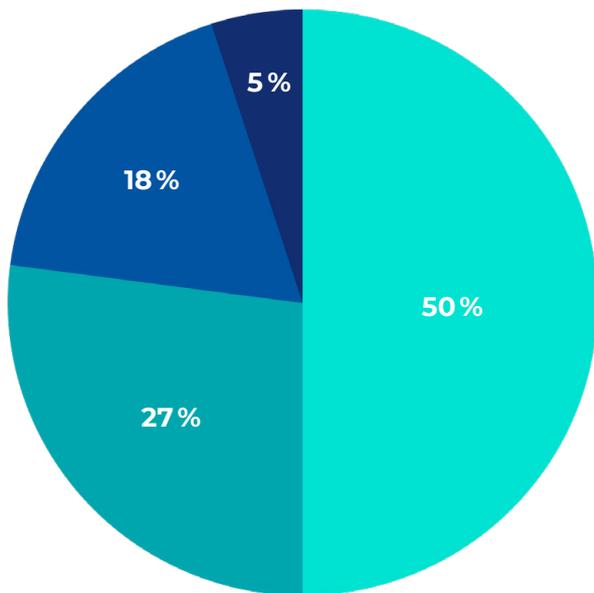
- La CSSCT Centrale travaille déjà sur la Qualité de Vie au Travail et une meilleure reconnaissance des salariés en situation de handicap
- La commission formation
- La commission logement (un webinaire à destination de tous les salariés intéressés a été organisé le 11 juin 2024 afin de présenter tous les dispositifs d'aides)
- La commission égalité professionnelle se réunira afin de contrôler le respect des indicateurs choisis dans notre accord égalité hommes-femmes

Natacha Stagge
responsable des ressources humaines



Activité globale

2802 personnes accueillies à l'AVVEJ en 2023



- Intervention sur et avec le milieu de vie
- Accueil en hébergement des enfants en danger
- Prévention, accueil et soins dans le cadre de la petite enfance
- Accueil des femmes victimes de violences

1397 accompagnements en milieu ouvert

- 943 en AEMO
- 43 en Atelier scolaire/Accueil de jour
- 30 en Club Parents
- 272 MJIE
- 49 en ADOPHE
- 60 en AEMO intensive

146 suivis et accueils pour les femmes victimes de violences et l'insertion des adultes

- 146 au SAUVI et appartements relais

767 enfants et adolescents en danger accueillis en hébergement

- 259 en MECS
- 483 en SAU
- 25 à La Metis

492 familles, enfants, adolescents accueillis et accompagnés en prévention, soins dès la petite enfance

- 193 aux MAPE
- 154 au Prélude
- 33 à l'ITEP
- 81 en SESSAD
- 31 à l'Espace petite enfance

Activité des établissements



Activité par département · **Paris**

Les chiffres clefs

2023	2022
<p>49 personnes accueillies 40,8 % de filles et 59,2 % de garçons</p>	<p>50 personnes accueillies 34 % de filles et 66 % de garçons</p>
<p>99,79 % d'activité 81 demandes d'admission 10 sorties vers un projet 29 jeunes accueillis depuis un an ou plus</p>	<p>100,51 % d'activité 74 demandes d'admission 18 sorties vers un projet 32 jeunes accueillis depuis un an ou plus</p>
<p>87,76 % ont déjà bénéficié d'une mesure sociale ou éducative 18,37 % sont déscolarisés à leur arrivée ou sans emploi 6,12 % a un rapport difficile à l'école</p>	<p>84 % ont déjà bénéficié d'une mesure sociale ou éducative 22 % sont déscolarisés à leur arrivée ou sans emploi 0% a un rapport difficile à l'école</p>
<p>30,61 % de jeunes présentent des troubles psychiques 16,33 % des jeunes présentent des conduites à risque 16,33 % de jeunes ont des carences médicales à l'arrivée</p>	<p>32 % de jeunes présentent des troubles psychiques 20 % des jeunes présentent des conduites à risque 12 % de jeunes ont des carences médicales à l'arrivée</p>
<p>Au total, 17 sorties dont 10 avec « projet » : 5 FJT et 5 structures éducatives. Les 7 sorties restantes sont des retours en familles (5) et des ruptures de placement.</p>	<p>Au total, 19 sorties dont 18 avec « projet » : 12 FJT, 1 logement indépendant, 4 structures éducatives et 1 hôtel. La sortie restante : en famille.</p>

KAIROS

Synthèse

Le taux d'activité du service s'établit à 99,79% sur l'année 2023, en légère baisse par rapport à l'année 2022. Cette légère baisse d'activité peut s'expliquer par la perte de l'appartement adossé à l'unité de vie de Montreuil, et le temps de sa recherche. Une fois l'appartement trouvé, des jeunes ont pu l'intégrer en fonction de leur autonomie et de la cohérence du parcours. La configuration de l'UV2 en ce qu'elle permet d'intégrer la dimension « parcours » du jeune accueilli, au plus près de ses besoins, présente un réel intérêt raison pour laquelle le choix a été fait de maintenir le dispositif en l'état malgré la durée de recherche de cet appartement.

49 jeunes ont été accueillis au cours de l'année 2023. On constate une légère augmentation du pourcentage de filles accueillies, qui s'établit à 40,8 % contre 34% en 2022. Cependant, la prévalence du pourcentage des garçons accueillis, déjà constatée en 2022, est constante.

Concernant le profil des jeunes accueillis à Kairos, on peut constater l'augmentation des jeunes ayant déjà bénéficié d'une mesure éducative en amont de leur accueil sur la structure (87,76 % contre 84% en 2022). Cette augmentation peut être corrélée avec la diminution du nombre de jeunes considérés en décrochage scolaire (18,37 % contre 20% en 2022), qui peut s'expliquer par la mise en place d'un travail éducatif en amont de l'accueil, centré sur la nécessité d'un accès à l'éducation.

Une constante demeure chez les adolescents accueillis, concernant l'accès aux soins et les troubles

psychiques, avec ou sans conduites à risques. 30,61 % de jeunes accueillis en 2023 des troubles psychiques et 16,33 % des conduites à risques. Les situations de carences médicales à l'arrivée sont en augmentation (16,33 % de jeunes).

Ces éléments essentiels sont à prendre en compte dans l'accompagnement et nécessitent du temps afin d'être palliés de manière adaptée. L'appui des psychologues permet un accès aux soins psychiques en interne, et une orientation adaptée en externe quand cela est nécessaire et possible. Un regard différent et complémentaire est porté par ces professionnels qui éclairent l'accompagnement et les objectifs d'une manière différente.

Les réunions de services et temps de travail constituent des lieux d'échanges essentiels afin de réfléchir à l'accompagnement de chaque jeune, de moduler les actions proposées et les objectifs fixés.

Regard(s) sur l'activité réalisée

Au cours de l'année 2023, le travail autour de la scolarisation / rescolarisation des jeunes accueillis a été poursuivi.

En effet, la formation des jeunes, qu'elle soit en cursus initial ou professionnel, demeure une des priorités des équipes dans l'accompagnement éducatif. Plus de 18% des jeunes accueillis en 2023 étaient en situation de décrochage scolaire pour divers motifs. A l'issue de l'année, sur les 49 jeunes accueillis, seuls 2 sont sans solution de scolarité au 31/12/2023.

Un travail partenarial avec les CIO et organismes de formation a donc été mis en œuvre afin de permettre



à chaque jeune de trouver une orientation adaptée à ses souhaits mais également à ses possibilités. La vision de cohérence de parcours et de pouvoir d'agir des jeunes a été mise en application dans ce cadre.

24 jeunes ont pu bénéficier d'une scolarisation en lycées professionnels et 10 en CFA. Plus de la moitié des jeunes accueillis en 2023 ont donc suivi un cursus professionnalisant. Cela peut être corrélé avec la part importante des mineurs non accompagnés accueillis à Kairos, mais également avec l'antériorité de déscolarisation des jeunes, qui souhaitent s'orienter vers des parcours qualifiants plus rapidement.

En parallèle de ce travail autour du projet professionnel des jeunes, recouvrant une grande part de lien avec la scolarisation, des associations extérieures ont pu être sollicitées pour l'accompagnement.

En effet, Parrains par Mille mais également Chapitre 2 (ex Capitales et Tirelires d'Avenir) sont venus sur les Unités de vie et également sur le service du KAP afin de présenter leurs actions aux jeunes, tant dans le volet parrainage que mentorat. Plusieurs jeunes des unités de vie ou des appartements ont ainsi pu se rendre à la journée des métiers organisées par Capitales.

Ce levier pour les jeunes est assez important, tant il diversifie l'accompagnement, les interlocuteurs, leur permet de s'ouvrir sur l'extérieur et d'avoir accès à d'autres possibles afin de préparer leur autonomie. Nous insistons ici sur une autonomie de vie globale, impliquant d'avoir des ressources personnelles mais aussi extérieures. Le lien avec ces associations permet également de soutenir les jeunes dans l'acquisition de compétences sociales et professionnelles.

Les personnes accueillies et l'accompagnement

Notre accompagnement se réalise en s'appuyant sur l'objectif commun et partagé de l'intérêt de l'adolescent. Un référent est nommé pour chaque jeune accueilli, une stratégie éducative est élaborée en équipe et se met en place rapidement, dans le cadre du projet individuel, afin de prendre en compte ses besoins, en lien avec ses parents et sa famille élargie, le cas échéant.

Concernant l'activité en 2023, et plus particulièrement le service des appartements partagés, nous avons constaté des différences de public, mais également de durée de prise en charge, qui pourraient être corrélées.

En effet, le public MNA constitue 60% des entrées sur KAP au cours de l'année 2023, pour un total de 13 mineurs non accompagnés pour 15 places sur ce service, au 31/12/2023.

L'âge de l'entrée dans le dispositif se situe entre 16 et 17 ans, alors même que sur les unités de vie le public est plus jeune. Cela peut s'expliquer par l'âge d'arrivée sur le territoire des jeunes MNA, et le parcours en amont de leur prise en charge. L'accueil en structure est donc effectué à un âge plus avancé pour ce public.

De même, la durée de prise en charge moyenne s'établit à 26 mois sur KAP, quand elle est autour de 11 mois sur les unités de vie. Le public MNA nécessite un accompagnement particulier, du fait du parcours du jeune en amont de sa prise en charge, mais également en raison du caractère d'extranéité.

Les jeunes ont été peu, voire pas, scolarisés dans leurs pays d'origine et ne sont pas nécessairement francophones. L'apprentissage de la langue, préalable essentiel à leur insertion prend donc du temps, tout comme la recherche d'une orientation.

De même, les besoins de ces jeunes sont différents et leur parcours une fois en France peut s'avérer complexe, afin de travailler leur insertion.

Enfin, l'âge à la sortie du service est également plus élevé sur KAP, avec des jeunes majeurs qui demeurent pris en charge afin de finaliser leur accompagnement. Sept jeunes sur l'année 2023 ont quitté le service à 18 et 19 ans. Les mineurs non accompagnés arrivant plus âgés sur le territoire, mais également avec un parcours différent, nécessitent un accompagnement plus long afin d'assurer leur insertion socio professionnelle. Le passage en préfecture, en vue de l'obtention de papiers d'identité leur permettant de séjourner sur le territoire peut s'avérer long et parfois complexe. Les critères d'obtention des titres de séjour sont stricts et leur non-respect entraîne des conséquences qui peuvent être très préjudiciables pour les jeunes.

L'ensemble de ces éléments relatifs aux publics accueillis peut donc expliquer les différences notables constatées entre les unités de vie et le KAP.

Ces éléments peuvent donc être corrélés avec le public présent. Cela modifie le type d'accompagnement lié à l'âge des jeunes mais aussi aux problématiques spécifiques des MNA (scolarisation, régularisation, ...) dans un temps très court.

Focus sur les projets réalisés

Séjour inter UV, été 2023

A l'été 2023, du 24 au 30 juillet, un séjour à Boulogne-sur-Mer a été organisé pour les jeunes des unités de vie.

Ce projet consiste à regrouper les jeunes présents au sein des unités de vie de KAIROS lors d'un séjour, afin de permettre une rupture avec la vie parisienne et de découvrir le littoral français.

Les objectifs sont de favoriser cette bonne dynamique qui traverse et s'installe entre nos

adolescents accueillis sur les différents services depuis le début d'année 2023.

Profiter de cette empreinte pour travailler avec eux la question du savoir vivre ensemble, du partage et de la vie collective.

Ces temps ont permis de créer un quotidien de groupe, de consolider les liens entre les jeunes et de connaître les différents membres de l'équipe éducative.

Dans la continuité de ces objectifs, il paraissait primordial que les jeunes puissent bénéficier de vacances pour se détendre, s'amuser et s'épanouir.

En ce sens, différentes activités leur ont été proposées tout au long du séjour à travers le thème de la mer. Vingt et une personnes, jeunes et éducateurs ont pu participer à ce séjour et profiter des activités proposées.

Des activités tant ludiques qu'à portée éducative leur ont été proposées, comme notamment la visite de Nausicaa, aquarium situé à Boulogne-sur-Mer.

Les jeunes ont pu profiter de temps collectifs pour se rencontrer, créer du lien et apprendre à vivre ensemble.

La tablée des chefs, 2023 - 2024

Une convention partenariale a été signée pour l'année 2023 - 2024, avec l'association Cuisine et partage, en vue de la mise en place de l'activité La Tablée des Chefs.

La Tablée des Chefs propose un programme d'ateliers culinaires destinés aux jeunes. Animés par un chef, ces ateliers enseignent aux jeunes les principes d'une alimentation saine et équilibrée, les techniques de base de cuisine et les règles d'hygiène et de sécurité et initient à la lutte contre le gaspillage alimentaire et la « malbouffe », l'objectif étant d'éduquer les générations futures en développant leur autonomie alimentaire, participant au travail autour de l'autonomie des jeunes, élément essentiel de leur parcours.

Ce partenariat a pour objectif l'autonomie alimentaire des jeunes à travers des ateliers culinaires visant à leur faire découvrir les bases d'une alimentation saine et variée, des techniques

de base, les règles d'hygiène et de sécurité mais aussi de développer la confiance en soi. La mise en action lors de ces ateliers permet aux jeunes d'identifier leurs capacités, de partager un moment simple et de plaisir, ainsi que de créer du lien tout en apprenant les bases d'une alimentation équilibrée.

Les ateliers se déroulent au sein des unités de vie, de manière alternante et pour un total de 4 à 8 sessions de 3h au cours de l'année.

Ces ateliers permettent aux jeunes y participant d'apprendre des techniques culinaires, d'avoir des recettes simples pour une alimentation saine et équilibrée. Ils constituent également un élément de partage, tant au cours de l'atelier qu'à la suite lors du repas partagé entre tous.

L'alimentation est un sujet récurrent mis en avant par les jeunes pour lesquels l'équilibre alimentaire n'est pas nécessairement connu, ni même la nécessité de porter une attention particulière à son alimentation.

En complément de l'accompagnement éducatif réalisé, cet atelier permet de mettre en action les mots et intervention autour de l'alimentation et de partager un moment convivial entre tous.



La dynamique RH

Au cours de l'année 2023, plusieurs modifications organisationnelles ont eu lieu, touchant Kairos et une partie de son organisation.

La dynamique RH est donc différente si l'on se place en début d'année 2023, ou en fin d'année.

Des mouvements de salariés, dont la directrice, ont eu lieu au cours du premier semestre, une réflexion a donc été engagée au niveau institutionnel concernant le recrutement et l'organisation interne.

Après ces départs, notamment au poste de direction, il a été acté une modification dans l'organisation interne, avec le recrutement d'un seul directeur, pour Kairos mais également le service d'AEMO parisien de l'AVVEJ.

En complément de cette nouvelle organisation, un poste de directeur adjoint, pour Kairos et le service d'AEMO, a également été créé. Les recrutements ont débuté fin 2023, pour une arrivée prévue début d'année 2024. Cela induit donc de nouvelles perspectives institutionnelles mais également de travail, avec une redéfinition interne.

La perspective de la préparation à l'évaluation externe, qui se tiendra avant la fin de l'année 2024, sera également une occasion d'apprendre à travailler ensemble, et de restructurer les pratiques, avec toujours au centre, les jeunes et l'amélioration continue de l'accompagnement proposé.

Enjeux et perspectives pour le service

Au regard de la modification interne de l'organisation des services, mais également de changements externes tels qu'apportés par de récentes lois en protection de l'enfance, plusieurs enjeux s'ouvrent pour l'année 2024.

En tout premier lieu, il s'agit de pérenniser le fonctionnement des services dans un contexte de réorganisation institutionnelle (changement de direction). Pour cela, des échéances importantes

vont nous permettre de formaliser des pratiques déjà en place et d'en développer d'autres. En effet, le premier semestre sera dédié à la rédaction du projet d'établissement puis à partir de septembre se déroulera l'évaluation de la MECS conformément au nouveau calendrier des évaluations en ESSMS (prévue par l'article L312- 8 du CASF) qui nous a été communiqué par la Direction des Solidarités. Ces travaux seront l'occasion de renforcer le travail en transversalité déjà amorcé en 2023.

Les jeunes seront associés à ces démarches à travers des groupes de travail, la mise en place du CVS mais aussi de commission de fonctionnement (alimentation, loisirs...).

D'un point de vue organisationnel, il s'agira aussi d'envisager des évolutions en termes de capacité d'accueil mais aussi d'installation des locaux administratifs pour sortir des locaux de la rue Varlin (situation provisoire qui s'est installée depuis 10 ans maintenant).

Blaise Andres-Garay
directeur

Soraya Guedjali
directrice adjointe

Témoignages sur l'activité

Retour d'expérience : La distance entre le bureau du psychologue et le lieu de vie des adolescents

Le fait que le bureau du psychologue ne soit pas sur le lieu même de l'accueil des jeunes a des implications particulières sur le travail du psychologue. En effet, cette distance implique un travail de coordination important avec les éducateurs. Ceux-ci doivent bien entendu comprendre l'intérêt et le sens du travail thérapeutique et doivent ainsi se positionner en soutien de cette démarche. Cette compréhension et ce soutien sont essentiels car ils doivent faire face aux manifestations récurrentes de désengagement chez les adolescents, manifestations d'autant plus importantes que cette distance avec le lieu de vie l'est.



La mise en place du transfert, qui favorise une meilleure adhésion des adolescents à leur suivi, prend du temps et nécessite une certaine répétition des rencontres. Afin de le soutenir, au moins trois rendez-vous sont proposés à l'admission des jeunes, ce qui permet également aux éducateurs de s'appuyer sur le discours institutionnel pour mobiliser certains d'entre eux. De l'offre de parole initialement proposée doit pouvoir émerger une demande singulière.

Ensuite, cette distance symbolise le bureau du psychologue comme étant un tiers lieu, qui ne se situe ni « dans », ni aux abords du lieu de vie et donc s'en distingue pleinement. Cela facilite d'une certaine manière la distinction entre l'équipe éducative, la vie quotidienne et le soin. Cette distance peut aussi prémunir du sentiment que la parole déposée par les jeunes pourrait se répandre sur d'autres espaces. Cela demande également au psychologue d'être vigilant à bien préserver l'espace confidentiel du bureau de la proximité des chefs de service et de dissocier au maximum les temps de rendez-vous.

De plus, cette distance qui est initialement physique va également permettre une distance psychique du lieu de vie ou bien souvent la problématique des jeunes se déploie avec son lot de tensions inéluctables. Le bureau du psychologue devient un endroit plus neutre, et un « en dehors » qui peut faciliter le travail psychothérapeutique bien que nous sachions tous que ce lieu fait partie de l'institution.

Diane Ledain
Jonathan Legrier
psychologues

Les chiffres clefs

Notre capacité d'accueil est de 52 garçons et filles âgés de 6 à 20 ans.

Activité du SESSAD par acte et par nature :

Nature des actes	2022	2023
Entretiens avec les familles	230 (orthophonie) + 547 (autre)	70 (orthophonie) + 149 (autre)
Séances éducatives dont VAD synthèses extérieures	2715	3047
Séances thérapeutiques :	2737	2623
En groupe thérapeutiques	492	870
Entretiens avec les familles	122	119
Séances pédagogiques	348	55
Total	6577	6371

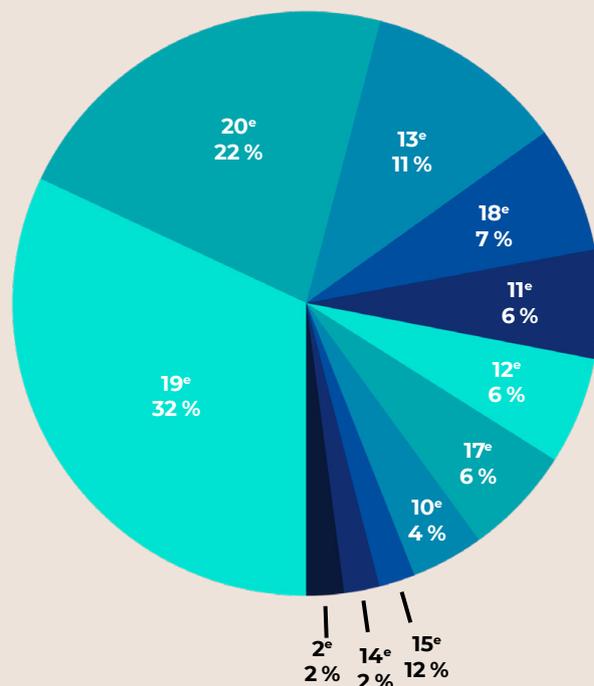
Nous constatons que 55% des jeunes au SESSAD ont entre 13 et 15 ans.

• Répartition par tranche d'âge sur 53 jeunes:

- 6 à 9 ans : 2 %
- 10 à 12 ans : 11 %
- 13 à 15 ans : 55 %
- 16 à 18 ans : 24 %
- 19 à 21 ans : 8 %

Répartition géographique des jeunes suivis par le SESSAD résidant à Paris en 2023

Tous les jeunes accueillis au SESSAD sont domiciliés à Paris. Nous couvrons la totalité de Paris avec un pourcentage assez important pour l'est parisien, le 19ème arrondissement comprend 32 %, pour le 20ème 22% et le 13ème 11%, le reste est réparti sur les autres arrondissements.



SESSAD

Les faits marquants

L'année 2023 a été marquée par le renforcement de l'interdisciplinarité de la prise en charge au SESSAD, atout majeur pour les jeunes et pour les professionnels. La synergie entre professionnels (éducateurs, psychologues et psychomotriciens) s'est améliorée. Cela donne un lieu riche humainement avec un cadre structurant pour les patients, une souplesse à l'intérieur de ce cadre permet de poser les jalons de la prise en charge et de la clinique à plusieurs...

Le temps d'élaboration est nécessaire à la prise en charge institutionnelle de jeunes dont les soins nécessitent une réelle coordination interne d'équipe, un effort permanent de liaison, de coordination et de communication, étant donné la complexité de certaines situations sur le plan psychopathologique et social. Une organisation institutionnelle et un travail minutieux avec les partenaires nous permettent d'être cohérents et de pouvoir soutenir au mieux les jeunes dans leurs parcours de soin. Nous avons soutenu une dynamique de travail d'équipe qui est propice à l'accueil des jeunes.

Dans une perspective de dynamique positive et de partage, la qualité de vie au travail prise en compte dans l'organisation du SESSAD, nous avons mis en place des formations collectives. Nous avons notamment invité Michel Defrance pour un témoignage sur son expérience et un partage avec l'équipe sur les fondamentaux de l'identité d'un éducateur. L'analyse des pratiques mensuelle ainsi que les points cliniques journaliers ont permis la circulation de la parole et les partages de pratiques.

Des sorties culturelles ont été organisées pour permettre à l'équipe de se ressourcer et d'échanger autour d'un film, d'une exposition, d'une séance collective de Shiatsu et d'une sortie restaurant programmé avec le CSE, moment de convivialité en dehors de l'institution.

Regard(s) sur l'activité réalisée

L'activité 2023 a été réalisée à 97% malgré les absences de l'enseignante et d'une éducatrice (qui n'a pas pu être remplacée pendant 4 mois) ainsi que la baisse d'actes concernant l'orthophonie. Cependant, nous ne comptabilisons pas les actes indirects réalisés (suite de soin, rencontre avec des jeunes qui ont quitté le SESSAD et qui ont besoin d'un soutien ponctuel).

L'équipe du SESSAD a mis en avant trois axes de travail répondant aux missions de ce service. La structure est située dans un quartier agréable du 10ème arrondissement, à proximité de plusieurs lignes de transport. De ce fait, l'environnement est propice à l'accueil et au travail d'autonomie dans le transport avec les jeunes.

Le travail en psychothérapie institutionnelle repose sur la coordination des différents corps de métier, qui agissent à plusieurs niveaux tout en portant les objectifs communs du suivi de chaque jeune.

Comme dit un proverbe africain : « *Il faut tout un village pour éduquer un enfant* », autrement dit le village inclusif est d'abord une société qui n'exclut personne.

L'année 2023 a été marquée par des projets visant à :

- Favoriser la socialisation par la culture, les « regards croisés » et l'ouverture vers l'extérieur en tissant un lien partenarial avec des associations impliquées dans une démarche citoyenne inclusive :
- Travail avec l'association l'AIRES À MOTS : un jeune du SESSAD est parti en séjour à l'île de Batz pour effectuer un stage de peinture et d'écriture en plein air.
- Un atelier groupal avec l'association CORPS EN ACTION se déroule sur deux ans, en 2023 et 2024 : c'est un projet ambitieux, qui se réalise hors les murs et invite à explorer avec d'autres jeunes l'univers de la danse, du sport, des percussions corporelles et bien plus encore !
- Découverte de la culture (HIP HOP), visite de musées, ateliers histoires et cultures du monde.
- Séjour Thérapeutique en Vendée, encadré par l'équipe psycho-éducative : ce séjour a permis de découvrir et de visiter un zoo ainsi que le Puy du Fou. Ce qui a émergé du groupe : le partage et la construction d'un récit à plusieurs, les questions de la différence, de l'attachement, de la séparation, du handicap, la place de l'animal, le regard des autres.
- Décliner la question de la transition écologique au SESSAD : échanges, discussions et travail avec les jeunes autour de ce sujet pour donner une place primordiale au respect de l'environnement et à la préservation de la nature, au recyclage et à l'utilisation de matériaux de récupération



Les personnes accueillies et l'accompagnement

Les personnes accueillies sont des jeunes dotés d'une intelligence normale, scolarisés dans le milieu ordinaire, ayant une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Ville de Paris (MDPH).

Le Sessad de l'AVVEJ accueille 52 jeunes à partir de 6 ans:

- 11 % sont en élémentaire dont 33 % en Ulis (soit 2 jeunes)
- 42% sont au collège dont 41 % en Ulis et 32 % en SEGPA
- 45% sont au lycée dont 92 % dans la voie professionnelle
- 2 % en déscolarisation (soit 1 jeune)
- Présentant des TCC « Trouble de la Conduite et de Comportement ». De ce fait l'accompagnement est organisé et individualisé en fonction de chaque jeune
- En 2023, nous avons reçu 67 jeunes dont 14 sont sortis du SESSAD

Les interventions du SESSAD auprès des jeunes consistent en trois séances individuelles éducatives-pédagogiques et psychologiques. Elles sont menées en fonction des besoins et de l'indication thérapeutique.

L'équipe du SESSAD est soucieuse de l'accompagnement discuté et travaillé en réunion d'équipe en prenant en compte la disciplinarité, l'individualité du jeune et sa problématique. C'est une démarche clinique sur mesure et au cas par cas. Être ensemble est un sujet de travail régulier, surtout sur les périodes de vacances. Nous abordons le conflit, le partage et la relation aux autres, à travers des jeux de société. Chaque jeune bénéficie d'une prise en charge adaptée à ses besoins, les objectifs sont différents et les modalités sont diverses. Le temps d'élaboration est nécessaire à la prise en charge institutionnelle des jeunes accueillis, dont les soins nécessitent une réelle coordination interne d'équipe et un effort permanent de liaison, de coordination et de communication.

Le travail avec les parents a été poursuivi par la programmation de moments privilégiés avec les parents seuls, remplaçant le CVS, dans un souci de permettre aux familles de suivre le parcours du jeune et l'évolution de sa prise en charge, et de partager leurs questionnements avec l'équipe. Ces temps ont été offerts aux parents dans un cadre accueillant et adapté. Ils ont permis de rompre leur isolement en échangeant entre eux grâce à une médiation proposée par l'équipe sur des thèmes choisis ou sur les questionnements du moment. Nous avons rythmé les rencontres collectives sur trois séances espacées en lien avec les vacances scolaires.

Une attention particulière a continué d'être portée par l'assistante sociale dès le premier coup de téléphone (écoute attentive et bienveillante en vue de l'admission).

La mise en place régulière d'ateliers parents-enfants festifs (percussions et danse, ...) permet un temps partagé détendu et soutenu par l'équipe permettant d'échapper aux difficultés du quotidien.

La dynamique RH

Mouvement des personnels

Nous avons continué le travail auprès des jeunes et des familles malgré la pénurie et la complexité d'embauche. Le poste dédié à l'Unité d'Enseignement (UE) intégré au SESSAD n'est pas pourvu faute de candidat à l'Éducation Nationale depuis septembre 2023).

L'alternance

L'apprenti éducateur a terminé sa formation au mois de juillet 2023, dans la continuité de notre engagement dans la formation des jeunes éducateurs spécialisés. Nous avons accueilli une nouvelle étudiante en alternance depuis le mois de novembre et cela pour ses trois ans de formation d'éducatrice spécialisée.

Les stagiaires

Nous avons accueilli 11 stagiaires répartis sur l'année 2023, dont 2 stagiaires éducateurs et 8 en psychologie (5 en master 2, 2 en master 1 et 2 en licence).

Les stagiaires (éducateur spécialisé, et psychologue) ont participé aux réunions institutionnelles et à toutes les formations proposées à l'équipe, ainsi qu'au bon déroulement des prises en charges individuelles et collectives (Atelier contes, Atelier psychodrame, jeux de sociétés...).

La formation

En externe :

- Trois personnes ont participé à des séminaires neuro-psychanalytiques
- Deux salariés ont participé aux journées de l'AIRe qui ont lieu tous les ans
- Une salariée a effectué une formation administrative
- Une salariée a terminé sa certification à l'approche sensori-motrice et au bilan sensori-moteur

Conclusion

En conclusion, nous nous sommes attachés à développer, dans nos réalisations de l'année 2023, les axes de travail élaborés dans le projet de service, toujours dans un souci de créativité et d'amélioration continue de la qualité au bénéfice des personnes accompagnées.

Le prendre-soin est une boussole éthique et un modèle institutionnel pour nous. La clinique au cas par cas et l'attention à l'autre en tant qu'être singulier font partie de nos principes de prise en charge.

Nous avons aussi continué la réflexion au sein du dispositif DITEP. C'est un temps de réflexion avec l'ensemble des partenaires qui nous permet d'améliorer nos perspectives internes afin de répondre avec cohérence à l'évolution de la demande dans le cadre du schéma départemental de la protection de l'enfance. Le SESSAD a pu ainsi offrir à chaque patient une prise en charge globale en favorisant une bonne dynamique citoyenne et inclusive.

Issam Sahili
directrice

Témoignages sur l'activité

Témoignage d'une éducatrice avant son départ à la retraite

« Il faut tout vérifier, tout relire comme si l'on ne savait rien, la connaissance qu'on a n'est jamais assez profonde. »

- Marguerite Yourcenar

Au SESSAD, accueillir, accompagner, être passeur dans l'institution, dans quel cadre, quels concepts et dans quelles conditions ?

Être passeur, c'est accepter d'être soi-même traversé. Pour moi et pour ce faire, créer les conditions au même titre que l'accueil des enfants et adolescents, c'est à dire laisser la place à la rencontre, à l'expérience humaine. Être présent et vivre un moment de partage et de développement dans l'histoire de chacun, avec le silence, le tumulte, les chocs et l'entrechoc des émotions, la parole, le mouvement des corps, le regard et la créativité individuelle.

Être dans un cadre précis, le "bur'atelier", et hors cadre. Effectuer un mouvement perpétuel dans un temps donné. Cette mise en scène nous permet une sécurité psychique et un espace de liberté où la transgression est possible.

« Être au plus proche, ce n'est pas toucher : la plus grande proximité est d'assumer le lointain de l'autre. »

- Jean Oury

Les conditions demandent de l'adaptation, un cadre tenu grâce à l'équilibre de l'organisation de l'espace, à une présence stable des stagiaires et des professionnels. Le binôme stagiaire - professionnel permet la co-construction d'un travail thérapeutique et éducatif où chacun amène sa couleur à la manière d'un peintre. Les couleurs font ainsi écho en nous et mobilisent quelque chose chez l'autre, ce qui nous permet de travailler en commun les problématiques des enfants et adolescents dans un cadre qui leur a été proposé et qu'ils façonnent avec nous.

« Je est un autre. »

- Arthur Rimbaud

Cette expérience professionnel-stagiaire mobilise quelque chose chez l'un et l'autre, ce qui permet de mettre au travail les problématiques respectives

des enfants et adolescents dans un cadre qui leur a été proposé et que nous construisons ensemble. Comme la toile du peintre ou le patchwork des couturières, s'élabore une sorte de tricot, de tissage collectif, de grand puzzle où enfants, adolescents, professionnels et stagiaires peuvent tous s'identifier et grandir ensemble.

« À mesure que R. mûrit, s'affirme et approche de sa vie d'adulte, de mon côté je m'approche de ma vie professionnelle, de l'obtention du titre de psychologue et des responsabilités qui en découlent. Les difficultés de R. et mon travail avec elle font écho à ma propre problématique : sortir de mon rôle d'étudiante et de stagiaire pour devenir psychologue. »

- S.M. stagiaire

La transmission est une adresse à l'autre, elle signifie un passage de relais entre le professionnel et la stagiaire, Il s'agit de partager ses outils, ses connaissances, ses expériences, sa culture et son vécu dans un lieu commun qui est le lieu de soin. L'important dans ces temps forts c'est bien un aller et retour, où nos paroles et nos expériences communes deviennent alors matière à créer comme une toile de peintre, où le point de vue peut changer et évoluer. Cela permet de nouvelles perspectives pour les adolescents et les enfants accueillis.

« Viens vers le monde avec créativité, crée le monde, ce n'est que ce que tu crées qui a un sens pour toi. »

- Donald Winnicott

Annick Doherty
éducatrice à médiation artistique

Groupe escalade

« Prenons de la hauteur. » Tel était le mot d'ordre consacré à l'organisation de la sortie escalade qui a eu lieu pendant les vacances scolaires d'octobre 2023. Aux beaux jours, ce sont les accros-branches qui sont privilégiés, particulièrement appréciés de certains jeunes accueillis au SESSAD. Cette fois-ci, pour nous permettre de nous élever au sec et au chaud, c'est une salle d'escalade proposant une salle de blocs, des voies d'assurage et un espace avec assurage par enrrouleur automatique qui a été retenue. Deux groupes de jeunes ont été constitués sur la base du volontariat pour participer

à l'activité. Une journée ainsi bien remplie avec un groupe de quatre jeunes le matin et un groupe de six jeunes, l'après-midi. Chacun encadré par une psychomotricienne (présente sur les deux séances), un(e) psychologue et un(e) éducateur(rice).

Si l'escalade en salle est aujourd'hui un sport qui a le vent en poupe, cela n'en reste pas moins une discipline qui demande de la rigueur, un respect strict de normes de sécurité et une certaine connaissance du vocabulaire et du matériel utilisés. Pour beaucoup des participants à notre groupe, ce fut leur première expérience en salle.

Chaque séance a débuté par un échauffement global pour réveiller les corps et les préparer aux ascensions. Les règles de sécurité et de savoir-vivre dans les différents espaces ont été présentées à l'arrivée afin de garantir aux autres usagers comme aux jeunes un temps de pratique serein.

Les deux groupes ont pu s'exercer dans la salle d'escalade avec enrouleur automatique. Accroché par un baudrier et un mousqueton à une sangle, le grimpeur évolue sur le mur, assuré par un boîtier d'enroulage automatique, qui freine sa chute, si besoin, ou sa redescente une fois le sommet atteint. Les murs mesuraient ici environ 10 mètres, la sensation de vertige fut ainsi plus présente chez certains. En grim pant côte à côte avec les jeunes, nous avons pu les encourager à se dépasser et à atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés : monter quelques mètres de plus à chaque essai, réussir à se lâcher dans le vide en faisant confiance à l'enrouleur, arriver jusqu'au sommet d'une voie ou tout simplement accepter de monter sur le mur et de ne plus toucher le sol quelques instants. L'escalade permet ainsi à chacun d'avoir en tête de viser quelque chose d'atteignable pour lui, qui lui permettra de renforcer sa confiance en lui et en ses capacités.

Au niveau psychomoteur, l'escalade est une excellente médiation que cela soit pour renforcer la construction du schéma corporel (dont la conscience du corps en mouvement et de la position des membres dans l'espace), les habiletés sociales (encourager l'autre, respecter l'espace de chacun, demander de l'aide, respecter les normes de sécurité...), la régulation tonique, l'estime de soi, la structuration de l'espace, et bien évidemment la motricité globale et fine avec une multitude de voies, de prises et de techniques différentes.





Les deux groupes ont été suivis d'un temps de reprise pour discuter ensemble des ressentis de chacun et de leur souhait de réitérer l'expérience ou non.

Au vu des retours positifs des vacances d'octobre, début décembre une seconde journée escalade a été organisée au même endroit, permettant à de nouveaux jeunes d'expérimenter la discipline et à d'autres connaisseurs de revenir.

**C. Mougey
psychomotricienne D. E.**

Atelier Photo

L'idée de l'atelier photo avec appareil photographique argentique a commencé en octobre 2023. Initié par l'éducateur et la psychologue du SESSAD, les jeunes ont vite adhéré à travers la constitution d'un groupe. Cet atelier a un objectif thérapeutique. Des effets comme l'augmentation de la capacité réflexive et l'élaboration des phantasmes en utilisant la photographie comme un objet médiateur (Roussillon, 2012).

Sur le plan éducatif, il s'agit d'initier les jeunes à la photographie. Leur apprendre à mieux connaître et utiliser cet art qui leur semble être parfois banal. Durant nos sorties (généralement dans le dixième arrondissement), ils ont suscité un intérêt à prendre des photos, à faire du photocollage, visiter des galeries et des expositions de photos.

Ce qui nous a motivé à la création de cet atelier.

Un de nos concepts moteurs lors de ce projet était de travailler sur les notions du temps, du choix ainsi que celle de la frustration. La notion de l'attente (liée au temps) nous est très importante vu la rapidité dans laquelle nous vivons et la réalité dans laquelle nous nous rencontrons durant cette période historique. Or, nous devons attendre pour voir le résultat de nos photos une fois la pellicule finie (fait qui peut prendre quelques sorties) et les photos développées. Bien choisir ce qu'on veut prendre en photo tout en apercevant après que le résultat ne sera pas où on l'avait imaginé a été également un axe de travail.

Parfois, les ateliers se font à l'intérieur et à l'extérieur du SESSAD avec des appareils photos argentiques, en couleur ou en noir et blanc. Etonnement, le « noir et blanc » est le plus préféré par les jeunes.

La première étape avec le groupe de jeunes fut consacrée à la présentation du projet. A la suite de cette rencontre, les jeunes font leur choix sur plusieurs thématiques, notamment le transport, la liberté et places. Le fil conducteur au long de ce travail est la photographie dans ses multiples modalités, notamment :

- des rencontres pour apprendre sur la photographie et discuter de la place qu'elle occupe dans l'histoire (notamment, dans notre histoire), dans notre quotidien et dans notre relation à nous-même ainsi qu'aux autres

• d'autres rencontres sont dédiées à la pratique de la photographie : des sorties dans le 10ème arrondissement de Paris (quartier du SESSAD) ainsi qu'à d'autres endroits à Paris choisis par les jeunes mêmes

Les sorties effectuées :

1. La gare de l'Est
2. Le Canal Saint Martin
3. Montmartre
4. Exposition Corps à Corps, au Centre Pompidou
5. La terrasse de la Galerie Lafayette
6. Exposition Noir et Blanc, Bibliothèque François Mitterrand
7. Exposition Street Art

Les jeunes sont très enthousiastes à l'idée de pouvoir aller « plus loin », se déplacer en train et traverser des kilomètres. Aller à l'étranger pour eux est symbolique, il semble être synonyme d'aller plus loin. Pour cette raison, nous travaillons sur un déplacement pour la Belgique si le projet se réalise. Nous estimons que « la traversée des frontières », nom donné à ce projet ne sera pas uniquement symbolique.

Les sorties et les rencontres au SESSAD sont intercalées de manière que les discussions et les sorties puissent être intégrées et assimilées psychiquement et qu'elles fassent du sens au groupe. Pour cela, le groupe est toujours disponible pour les réflexions et ouvert à des suggestions et éventuellement à des petits changements. Il y a également des moments pour analyser les photos prises une fois qu'elles sont développées. Dans ces moments, nous travaillons la reconnaissance des photos, la projection et la frustration. Une fois les photos développées, nous allons travailler l'idée d'inter-intentionnalité de Roussillon (1991). A ce moment, chaque jeune choisit une photo puis suggère ou devine l'auteur de la photo prise. Ensuite, il explique les raisons ou la raison de son choix porté sur son pair comme étant l'auteur. L'idée d'inter-intentionnalité consiste à examiner la manière dont nous nous montrons aux autres et également celle dont les autres nous regardent. Nous croyons que cette thématique pour les adolescents est très importante car dans cette phase de la vie, l'identification est un axe primordial. Du

coup, nous travaillerons la projection de celui qui a choisi la photo et suggéré l'auteur et, en même temps, comment l'auteur a reçu cette parole.

La possibilité de bricoler, de modifier les photos déjà développées et imprimées sur papier est aussi mise en place. Dans ce contexte, nous faisons des interventions utilisant le processus de photocolage et l'utilisation du stylo Posca, sur la photo par exemple.

Un vernissage organisé par le SESSAD sera l'occasion de présenter à toute l'institution et à d'autres jeunes du SESSAD et à des éventuels invités, nos photographies, notre travail et notre groupe.

Nous enregistrons très peu d'absences. Nous partons du présupposé que tous les groupes thérapeutiques sont organiques, plastiques. Autrement dit, un groupe n'est jamais figé. Pour cette raison, une souplesse est demandée. A la fin de chaque atelier, un débat ou une discussion est engagé régulièrement pour des éventuelles adaptations nécessaires.

Ce medium (qui est la photographie) est utilisé pour travailler les sujets qui traversent la vie de jeunes et des sujets choisis ou ramenés par eux-mêmes. Des rencontres organisées étaient consacrées également à la création d'une carte mentale en groupe sur des thèmes chers pour eux. Des cartes mentales sur la liberté et sur l'amour étaient coconstruites. Les jeunes ont choisi de prendre leurs photos sur la liberté à la Galerie Lafayette décorée pour Noël. De même, au Point Neuf, une séance fut consacrée à l'amour et leurs représentations sur ce thème.

Somme toute, les expositions de photos sont un outil permettant de travailler la projection, l'identification ou simplement l'inspiration. Les jeunes ont visité l'exposition Corps à Corps au Centre Pompidou, l'exposition Noir et Blanc au sein de la Bibliothèque François Mitterrand et l'exposition Street Art au Centre Pompidou.

Fernanda Velloso
psychologue

Ismail Chahine
éducateur spécialisé

Témoignage d'une stagiaire ES

L'accompagnement quotidien des jeunes place l'éducateur dans un rôle majeur pour son suivi. Il réalise des ateliers spécialisés et individualisés dans le but de répondre au mieux aux besoins et spécificités de chacun, que ce soit à l'école, au domicile ou dans les nombreux environnements qu'il fréquente. A l'aide de l'équipe pluridisciplinaire, l'éducateur cible les problématiques d'un jeune et adapte son accompagnement dans la mise en œuvre de projets éducatifs et thérapeutiques en fonction de ses besoins spécifiques.

J'ai aussi compris l'importance des écrits professionnels : ils retransmettent un événement, une situation afin d'établir un véritable suivi du jeune tout au long de sa prise en charge. Des évaluations régulières de ses progrès sont donc primordiales. Elles permettent aussi aux professionnels de s'adapter et d'ajuster leurs méthodes, tout en ayant conscience de l'évolution de chacun. Les écrits sont d'une grande importance, notamment pour le travail en réseau : l'éducateur est souvent amené à travailler avec d'autres structures ou partenaires médico-sociaux, ou avec l'Éducation Nationale par exemple. Transmettre son suivi par écrit permet une prise en charge complète et mieux adaptée.

En résumé, le rôle de l'éducateur au sein d'un SESSAD est d'accompagner, aider et comprendre les enfants et jeunes en situation de handicap dans leur processus d'émancipation et d'intégration dans la société. Son rôle est d'être à l'écoute, bienveillant et compréhensif vis à vis des besoins et problématiques de chacun.

« L'objectif d'un éducateur n'est pas de faire taire le symptôme, fut-il dérangeant, mais de l'entendre, pour accompagner le sujet dans sa prise en compte, dans la découverte de ce qui, en lui, cherche à se dire. »

- Joseph Rouzel

« Le travail d'éducateur spécialisé », 2014

J. Vinciguerra



Les chiffres clefs

- 253 mineurs suivis par le service en 2023
 - 46 % de filles et 54% de garçons (52 % de filles et 48 % de garçons en 2022)
- 100,32 % de taux d'activité en 2023
- 32% des mesures concernant 2 enfants, 30 % 2 enfants et 22 % 3 enfants ; 17 % des mesures concernant des fratries de 4 enfants ou plus
 - 42% des enfants suivis sont âgés de 10 à 15 ans
 - Baisse importante des AEMO pour les enfants de 0 à 6 ans, qui représentent 8 % des mesures ;
 - Légère augmentation des jeunes de 16 à 18 ans (21 %)
 - On note une légère augmentation de l'âge des jeunes suivis, sur l'année 2023
- Travail avec l'ensemble des secteurs parisiens du TPE mais plus particulièrement avec les cabinets A (18,63 %), C (14,83 %) et D (13,69 %)
- La durée moyenne des prises en charge s'établit entre 2 et 3 ans
- Au 31/12/2023, sur les 170 mesures en cours, 32 % sont suivis par un binôme de travailleurs sociaux et 31 % sont suivies par un binôme travailleur social / psychologue ou pédopsychiatre
- 93 sorties du service en 2023 contre 83 entrées
- 87 mesures ont été renouvelées sur l'année

SAEMO 75

Synthèse

Au cours de l'année 2023, 253 enfants et jeunes ont été suivis par le service.

Le taux d'activité pour l'année 2023 est de 100,32%, dès lors, le service a réalisé l'activité sur l'année 2023. Ce taux d'activité est en augmentation par rapport à l'année 2022 (96,67%). La reprise totale des activités, la fin des restrictions liées à la pandémie ainsi que le recrutement de plusieurs professionnels au cours de l'année peuvent expliquer cette augmentation de taux d'activité pour l'année.

Le pourcentage de filles concernées par une AEMO s'est inversé par rapport à celui des garçons en comparaison à l'année 2022. La prévalence du nombre de garçons suivis est une constante qui s'est inversée en 2020 et en 2022, mais qui revient à ce qui est connu depuis plusieurs années.

On observe par ailleurs une légère augmentation de l'âge des jeunes suivis qui sont majoritairement âgés de 10 à 15 ans, contre 6 à 12 ans pour l'année précédente. Cela peut être corrélé à la durée des mesures, durée moyenne de 2 ans et 3 mois, ce qui permet de suivre les jeunes qui avancent dans l'âge.

Les autres tranches d'âge restent globalement stables avec une légère augmentation des jeunes de 16 à 18 ans (21%), augmentation déjà constatée pour l'année 2022.

Par ailleurs, nous avons pu constater la baisse importante du nombre de mesures pour les enfants de moins de 6 ans, baisse qui pourrait s'expliquer par la création de places d'AEMO renforcée petite enfance cette année. Pour autant,

l'accompagnement des tout-petits, avec la présence d'une éducatrice de jeunes enfants dans le service, demeure un enjeu important, comme cela peut être soulevé depuis plusieurs années via les analyses des 1000 premiers jours.

Les faits marquants

L'année a été marquée par des mouvements de personnels importants pour le service avec des départs, des moments de transition et des arrivées.

En effet, en début d'année, la directrice de service est partie après avoir dirigé le service pendant près de 6 années ; s'en est suivie une période de transition de 6 mois avec une directrice de l'association puis l'arrivée d'un nouveau directeur en octobre.

Dans le même temps, la cheffe de service en poste depuis quelques années a été en arrêt maladie puis est sortie des effectifs. Madame S-D. qui avait assuré son remplacement pendant cet arrêt a pu être titularisée au 1er octobre. Cette période de départ et d'intérim n'a pas été sans impact sur le service et une nouvelle dynamique a pu se créer pour repartir sur de nouvelles bases en fin d'année sans faire table rase du passé.

Cette fin d'année a également été marquée par le départ en retraite d'une figure emblématique du service et de l'association, Madame L-P, assistante de service sociale au sein du service depuis 40 ans. Quarante années d'engagement auprès des enfants, des familles et des salariés.

En ce qui concerne l'activité du service, l'année a confirmé le retour à une certaine « normalité » en ce qui concerne les modalités de travail après plusieurs années d'adaptation à la crise sanitaire. On peut noter une reprise d'activités collectives extérieures, en particulier la mise en place d'un séjour père/enfant.

Au regard des constations effectuées concernant l'âge des jeunes suivis, en légère augmentation, mais aussi de difficultés sociétales et d'accompagnement de ce public adolescent, une formation collective a été organisée au cours de l'année 2023.

Ladite formation intitulée « Conduites prostitutionnelles chez les adolescents : les stratégies de l'accompagnement psycho éducatif » a été dispensée au sein de notre service, à destination de tous les professionnels éducatifs du SAEMO, y compris des psychologues.

Le sujet de la prostitution des mineurs est toujours un sujet complexe, tant il est à la croisée du psychologique, du physique et de l'éducatif, et nécessite des approches et un réseau constitué.

La création de liens, entre les professionnels et les partenaires, permise grâce à ce temps de formation permet d'avoir une autre vision de l'accompagnement, de le penser dans sa globalité mais également de faire appel à des ressources externes en cas de difficultés ou de nécessité d'éclairage. Ces temps sont primordiaux tant pour garantir la formation des professionnels que l'adéquation de l'accompagnement aux besoins de jeunes et des familles, afin, in fine, d'assurer la qualité du suivi.

Regard(s) sur l'activité réalisée

La proportion la plus importante des jeunes suivis est âgée de 10 à 15 ans (42%). Nous pouvons donc noter une légère augmentation de l'âge des jeunes suivis par le service, ce qui implique d'avoir la capacité de moduler notre accompagnement en fonction des problématiques spécifiques de l'adolescence et la pré adolescence.

Pour ce faire, la prise en charge pluri-professionnelle est mise en place de façon régulière dans le suivi des situations. Cette vision permet d'ajuster l'accompagnement, mais également de croiser les regards et observations sur une situation familiale complexe.

S'agissant de la prise en charge psychologue/travailleur social, articulée autour d'un binôme, elle s'exerce pour 31% des enfants suivis au 31/12/2023, ce qui nous est possible compte tenu de la dotation de notre service concernant le personnel psychologique et de la présence d'un médecin-psychiatre à temps partiel. 32% des situations sont suivies par un



binôme de travailleurs sociaux au 31/12/2023. Cette constante dans la mise en place de binômes démontre que la demande d'une intervention psychologique dans les mesures suivies est très sollicitée, tout comme la nécessité d'un double regard et de doubles observations sur les situations, du fait notamment de situations familiales souvent très dégradées avec des problématiques familiales imbriquées et complexes. Les situations suivies par les psychologues ou le médecin-psychiatre font l'objet d'écrits professionnels adressés au Magistrat, à partir du moment où ils ont pu rencontrer la famille. De même, l'amorce d'une rencontre avec les professionnels du soin au sein du service, permet une orientation de la famille vers du suivi pérenne à l'extérieur lorsque cela est nécessaire. La communication avec les professionnels du soin est dès lors facilitée et permet une meilleure prise en charge globale des mineurs.

Ce travail en binôme nécessite une articulation permanente entre les différentes fonctions et interventions auprès des familles. La réunion pluridisciplinaire est le principal lieu d'échanges afin de fixer les objectifs à travailler avec l'enfant et sa famille dans le cadre de la mesure éducative. D'autres espaces et temps de travail permettent également de réfléchir et d'échanger, afin de réajuster sa pratique, comme les formations avec un ethno psychologue.

Les personnes accueillies et l'accompagnement

Bien que l'on note une augmentation de l'âge des jeunes suivis sur l'année 2023, les petits et tout-petits demeurent une préoccupation importante, tant la période des 1000 premiers jours peut être qualifiée de période « où tout commence ». Cet accompagnement revêt des particularités et nécessite des adaptations précises et des objectifs différents.

Janus Korczak (pédagogue) parle « de nous élever jusqu'à la hauteur de leurs sentiments ».

Une spécificité du travail éducatif auprès des petits enfants se situe dans le respect de leur temporalité, d'où un travail d'accompagnement plus long. De façon générale, la petite enfance recouvre la période allant de 0 à 6 ans, la période des 0-3 ans pouvant être considérée comme la toute petite enfance. Les interventions doivent être régulières, à hauteur d'une fois toutes les trois semaines.

Nous pouvons distinguer deux périodes : 0-3 ans (avant le langage verbal). Le langage verbal n'étant pas suffisamment développé, il est nécessaire d'observer et d'évaluer le langage du corps, dans un lieu connu de l'enfant où il peut avoir des repères.



Les visites à domicile deviennent alors un moyen d'accompagnement privilégié, sur des temps spécifiques de la journée. La satisfaction des besoins primaires doit être vérifiée, ce qui amène le service éducatif à effectuer des visites à domicile régulières. Se rendre dans le milieu naturel de la famille permet une observation fine sur des temps de soins.

Promouvoir la mise en place d'un environnement favorable au développement de l'enfant et du renforcement des compétences parentales peut se mettre en place dans ces temps au foyer familial. L'intervention se veut respectueuse du rythme et de la culture familiale tout en assurant la sécurité affective, psychique et physique de l'enfant.

Une guidance parentale dans les gestes de nursing s'effectue en coopération étroite avec les parents et/ou le réseau familial. Le portage, l'accordage et le lien d'attachement sont observés à travers les interactions du parent et de son enfant.

Après les temps d'observations au domicile, ce qui permet également de respecter la temporalité du petit enfant, des rencontres s'effectuent au service dans des espaces aménagés suivant son âge et ses compétences propres. Des rencontres individuelles avec l'enfant sont peu fréquentes au vu des difficultés de séparation du petit avec son parent.

La période 3 à 6 ans

La fréquence de nos interventions est à hauteur d'une fois par mois. Les visites à domicile sont moins fréquentes. Les acquisitions fondamentales sont en place. L'enfant se rend à l'école et se socialise davantage à l'extérieur.

Les rencontres au service s'élargissent sur des temps d'activités collectives avec d'autres enfants. Les entretiens parents/enfant se déroulent davantage au service ou dans des lieux extérieurs. Le langage permet d'échanger verbalement en groupe, en individuel ou bien en famille. Des supports de jeux permettent des échanges autour de sujets plus précis.

Les besoins de socialisation et de réalisation de soi doivent être satisfaits, de là notre travail éducatif s'oriente vers un soutien à une parentalité qui permet à l'enfant de s'ouvrir vers les autres et le monde extérieur.

Laurence Hilby
éducatrice de jeunes enfants

Focus sur les projets réalisés

Séjour père / enfant en Picardie – mai 2023

Au printemps 2023, un séjour pères / enfants a été organisé et mutualisé avec un autre service de l'AVVEJ, Les Amandiers, situé dans les Hauts de Seine. La perspective d'un séjour pères/enfants s'inscrit dans les missions d'accompagnement auprès des familles. Bien souvent nous apportons un étayage à une parentalité qui peine à exister, qui est carencée ou inexistante.

La relation parents/enfants est l'un des aspects des plus importants tant il détermine : le développement, la construction, la dynamique vers l'avenir... Le dialogue, les actes, l'accompagnement parental sont des facteurs nécessaires à la bonne évolution (développement psychoaffectif et physique) des enfants, du jeune en devenir.

Proposer à des pères et leurs enfants d'être acteurs de changements (réajustement) dans un quotidien parfois « pesant », c'est dans cette idée que le séjour trouve son essence.

Ledit séjour a été préparé en associant les pères participants et leurs enfants, afin que du sens soit mis dans ce projet et que les familles se sentent actrices de ce séjour.

La dynamique de groupe favorise : le partage/ les échanges, la compréhension, la rupture avec l'isolement et la réflexion concernant le rôle et la fonction paternelle.

A travers cette expérience d'un séjour collectif et sa dynamique de groupe, il s'agit de créer, voir tisser du lien, favoriser le « vivre ensemble », créer du souvenir, « faire avec » les personnes accompagnées dans le cadre de la mesure d'Assistance Educative.

Certains enfants ont « rencontré » leur père, d'autres le « découvrent autrement ». Au travers des activités proposées, des temps collectifs instaurés et pensés ensemble, des liens de proximité créés par le quotidien ainsi que de la préservation de l'intimité de chacun, ce séjour a permis de restaurer du lien, de créer de l'échange, de partager des moments de plaisir, en dehors du quotidien. C'est aussi la rencontre de parents/pères avec des professionnels (et vice et versa) dans un autre environnement et celle du groupe d'enfants.

Le bilan très positif de ce séjour, tant pour les parents, les enfants que les professionnels, permet de différencier l'accompagnement mis en place et de repenser le lien avec les familles.

L'écologie Participative

Dans la prolongation du séminaire 2022 de l'association, « L'action éducative aujourd'hui face aux défis du monde qui vient », le SAEMO75 s'est saisi des problématiques liées au climat pour organiser une action collective.

Le mercredi 15 novembre 2023, une professionnelle du Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement est intervenue sur le service d'AEMO afin d'animer conjointement avec deux éducatrices une après-midi autour d'un jeu de société participatif élaboré conjointement avec le CNRS.

Climatictac est un jeu de plateau inspiré par l'accord de Paris qui permet de travailler la coopération et qui a été ici utilisé comme outil de médiation familiale. En effet, les joueurs devant se concerter pour optimiser leurs actions et leur chance de gagner la partie, l'atelier a permis aux parents et enfants présents d'échanger ensemble de manière ludique et apaisée, mais également de se soutenir les uns les autres.

Mariem Sdiri Didier
chef de service

Les activités collectives

Si l'intérêt de toutes ces sorties et activités réside principalement sur la recherche de plaisir partagé et la création de nouveau lien avec les jeunes que nous accompagnons, elles nous permettent également de nous rencontrer entre collègues des services de l'AVVEJ, de tisser des liens afin de participer à la création de nouveaux projets de sorties permettant une ouverture sur l'extérieur en faveur des jeunes que nous accompagnons.

Au cours de l'année 2023, plusieurs sorties collectives ont été organisées, par et pour le service d'AEMO, mais également mutualisées avec d'autres services, notamment Kairos.

Ces temps à l'extérieur et en collectif permettent de tisser d'autres liens avec les jeunes accompagnés mais également d'observer un collectif et les liens avec leurs pairs.

Voici quelques exemples de ces temps partagés en collectif.

- Nous avons organisé une sortie dans un Espace Game situé dans le 3ème arrondissement de Paris. Pour cette sortie, nous avons choisi de composer une équipe d'adolescents afin de pouvoir participer au jeu d'énigme dont le thème était : « Le crime de l'Orient Express ».

Les jeunes, au départ timides, se sont rapidement montrés curieux et participatifs.

Bien que les énigmes ne soient pas évidentes à trouver et/ou à comprendre, ils ont réussi à faire équipe et à s'accorder afin que chacun puisse prendre sa place et investir le jeu. L'un des jeunes, étant le plus à l'aise dans le relationnel, a fédéré le groupe et a permis, grâce à son humour, de rendre l'activité plus fluide.

Il est à noter qu'ils ne se connaissaient pas et n'avaient jamais participé à une sortie organisée par le service.

- Nous avons organisé une sortie au Bowling ; cette activité, très appréciée des enfants, a permis de passer un agréable moment mais également d'observer la dynamique du groupe.

Pour exemple, une jeune fille qui manque de confiance en elle et qui n'avait jamais pratiqué le bowling auparavant, a pu se sentir à l'aise grâce au groupe présent. Les enfants du groupe lui ont permis, de par leurs encouragements et leur soutien, de vaincre ses craintes liées à son manque d'assurance et à prendre plaisir à jouer tout en faisant fi du regard des autres. Le groupe a été porteur de bienveillance à son égard et vis-à-vis de chacun, incluant les éducatrices.

Outre le versant sympathique de cette activité, il nous a été possible d'assister à un vrai élan de solidarité, chacun apportant son aide à l'autre.

- Enfin, la visite des coulisses du Stade de France a pu être organisée en fin d'année 2023, avec des jeunes suivis par l'AEMO mais également un jeune accueilli à Kairos.

Pour cette visite groupée, un guide nous a fait découvrir le stade mythique où se déroulent les plus grands matchs de la coupe du monde, les vestiaires des joueurs, le PC sécurité, ainsi que la loge présidentielle.

Les jeunes se sont montrés intéressés bien que décontenancés par le fait que des personnes étrangères au groupe participent avec nous à la visite.

Eva Osma
éducatrice spécialisée

La dynamique RH

Au cours de l'année 2023, plusieurs modifications organisationnelles ont eu lieu, touchant le SAEMO 75 et une partie de son organisation.

La dynamique RH est donc différente si l'on se place en début d'année 2023, ou en fin d'année.

Des mouvements de salariés, dont le départ de la directrice, ont eu lieu au cours du premier semestre, une réflexion a donc été engagée au niveau institutionnel concernant le recrutement et l'organisation interne.

A la suite de ces départs, notamment au poste de direction, il a été acté une modification dans l'organisation interne, avec le recrutement d'un seul directeur, pour le SAEMO 75, mais également pour la MECS Kairos. Une réorganisation interne a dès lors été opérée.

En complément de cette nouvelle organisation, un poste de directeur adjoint, concernant les deux services également, a été créé. Les recrutements ont débuté fin 2023, pour une arrivée prévue début d'année 2024. Cela induit donc de nouvelles perspectives institutionnelles mais également de travail, avec une redéfinition interne.

Enjeux et perspectives pour le service

Au regard de la modification interne de l'organisation des services, mais également de changements externes tels qu'apportés par de récentes lois en protection de l'enfance, plusieurs enjeux s'ouvrent pour l'année 2024.

Après une année de « transition » avec des mouvements importants de salariés, il s'agit pour 2024 de reconstruire une organisation de travail stable et sécurisée. La finalisation du projet d'établissement, travail qui a été interrompu pendant cette année de transition devrait permettre de préciser les processus internes mais aussi de réaffirmer une identité interne de service, et d'appartenance institutionnelle prenant en compte l'histoire mais aussi les évolutions au sein du service et des situations rencontrées.

En lien avec cette question d'une évolution des problématiques et d'une complexification des situations des familles, plusieurs axes de travail sont déjà à l'œuvre ou à amorcer. La poursuite du développement des actions collectives doit permettre d'apporter un autre regard sur les situations et des observations pluriprofessionnelles. La participation à des colloques ou des conférences et de manière générale une ouverture sur les pratiques de partenaires afin de trouver un plus large panel de réponses aux situations, va se poursuivre. Tout comme la mise en place de la formation collective.

Sur le plan organisationnel, la configuration des locaux ne favorise pas toujours la dynamique institutionnelle requise. Une solution avec Kairos est en cours d'étude et pourrait se conclure au cours de l'année 2024. Cet élément permettrait d'avoir un espace de travail et / ou d'activités plus important pour le service et donc de projeter autrement un travail collaboratif.

Blaise Andres-Garay
directeur

Soraya Guedjali
directrice adjointe





Activité par département • **Yvelines**

Les chiffres clefs

- Nouveaux arrivants en 2023 :
 - 8 jeunes à l'ITEP et 6 jeunes au SESSAD
- Accueil au Logis en 2023 :
 - 33 jeunes à l'ITEP et 29 jeunes au SESSAD
 - Total (ITEP + SESSAD) : 62 jeunes
- 1,6% de filles et 98,4% de garçons
- 4,4% des jeunes ont bénéficié d'une mesure sociale ou éducative : depuis leur entrée à l'ITEP Le Logis, fin de mesure sociale ou éducative pour 3,2 % des jeunes
- 0% des jeunes à l'ITEP sont déscolarisés à leur arrivée ou sans emploi / 0% au SESSAD
- 100% de jeunes ayant un rapport difficile à l'école
- Scolarité :
 - Enfants scolarisés uniquement ITEP : 16
 - ITEP + scolarité extérieure (CFA) : 12
 - ITEP + inclusion scolaire : 3 %
 - Enfants non scolarisés : 1 %
- 100,89 % d'activité ITEP et 90,65 % SESSAD
 - 71 rdv ou demandes d'admission (22 ITEP et 7 SESSAD)
 - La durée moyenne d'accompagnement des jeunes accueillis est d'environ 4 ans
- Evolution du taux d'activité en 2023
 - Global : 100,89 %, +0,89 %
 - Semi-internat : 98,69 %, -1,31 %
 - Internat : 101,62 %, +1,62 %

ITEP / SESSAD LE LOGIS

Les faits marquants

Tenir, tenir et tenir encore... ce n'est que le début, d'accord, d'accord... Voici le principal fait marquant de cette année 2023 qui ressemble en cela tristement aux années précédentes.

Nous aurions souhaité, a minima, et à défaut de reconnaissance, un peu de considération. A la place, nous avons droit, au mieux, à de l'indifférence. Nous sommes devenus aussi invisibles que les publics que nous accompagnons et accueillons. Pire, nous sommes également devenus muets face à un législateur rendu sourd.

Comment alors espérer fédérer de jeunes professionnels alors que trois étudiants sur cinq iront jusqu'au diplôme et après trois ans, un seul sera encore en activité ? Métier mal payé, mal considérés et les conditions de travail tellement dégradées que les jeunes professionnels s'enfuient car conscients de continuer et de participer à aggraver la situation des personnes accueillies.

Au Logis, grâce à l'AVVEJ et à la confiance de l'ARS, nous continuons malgré tout de tenir le Cap. Les professionnels restent engagés, chaque jour, débordant d'inventivité et de courage.

Cette année encore, 100% de réussite aux examens pour les jeunes que nous accompagnons, également pour les professionnels engagés sur des VAE, formation de maîtresses de maison et surveillants de nuit ou sur le DU théorie de l'attachement.

En septembre, nous avons pu débiter les travaux de réhabilitation de l'école.



Regard(s) sur l'activité réalisée

L'exercice 2023 est excédentaire pour l'ITEP et le SESSAD.

L'ITEP présente un résultat administratif positif qui s'élève à 296 299,30 euros. L'activité a été réalisée à 100,89%, soit un excédent de 65 journées.

Le SESSAD présente un résultat administratif positif qui s'élève à 145 342,52 euros. L'activité a été réalisée à 90,65%, soit un déficit de 330 actes.

Les personnes accueillies et l'accompagnement

A noté que l'échec annoncé de l'intégration scolaire à tout prix, conjugué à la non possible réponse de la pédopsychiatrie (faute de moyens financiers et humains), ont pour conséquence de voir arriver des demandes d'admissions d'enfants aux troubles de plus en plus complexes pour lesquels nous ne sommes pas habilités.

En effet, la déficience intellectuelle, la délinquance et la psychiatrie sont des contres indications à intégrer un ITEP réservé aux troubles de la conduite et du comportement. L'arrivée de ce « nouveau » public vient s'ajouter à nos difficultés puisque les équipes

sont confrontées à des enfants pour lesquels ils ne sont pas formés. Comment alors parler de bientraitance et de bienveillance ?

Malgré cela, 100% des jeunes accueillis ont eu leurs diplômes, et c'est bien le travail sans relâche des équipes éducatives, pédagogiques et thérapeutiques combinées à qui l'on doit ce formidable constat.

Depuis plusieurs années, nous nous formons à « la théorie de l'attachement » qui vient éclairer et appuyer notre pratique. Cette théorie, en plus d'une efficacité sur le lien d'attachement et l'indispensable alliance thérapeutique avec les enfants et leur famille, vient parler à chacun d'entre nous. Au Logis, nous avons la certitude que l'épanouissement personnel au travers de la connaissance de soi est l'une des réponses à l'attractivité de notre secteur dans ce monde aux repères de plus en plus absents.

Focus sur les projets réalisés

En plus de l'ensemble des activités à visées soignantes éducatives, pédagogiques et thérapeutiques (escalade, rugby, séjour en Angleterre, cross...), il est à noter cette année une organisation autour de la parentalité.

En effet, suite aux différentes formations sur la « théorie de l'attachement », nous sommes aujourd'hui outillés pour mener des actions et des ateliers autour de la notion de « parentalité » sous

l'impulsion de deux chefs de services et avec le concours et la participation de toutes et tous.

En plus de la spécificité de notre processus d'admission, ces rencontres et ces ateliers (parents/enfants, fratries, parents/professionnels...) sont les garants de l'alliance thérapeutique indispensable pour être un lieu de sécurité psychique pour toutes et tous.

La dynamique RH

Quel que soit la définition du mot « dynamique », on retrouve les notions de mouvement, d'une expansion, d'un devenir...d'un avenir ! Ce mot dynamique associé aux « ressources humaines » semble bien mal à propos.

Définition de « Dynamique » :

Adjectif

1. Physique : Relatif aux forces, à la notion de force (s'oppose à statique).
2. Didactique : Qui considère les choses dans leur mouvement, leur devenir. Une morale dynamique.

Nom féminin

La dynamique :

- 1-Partie de la mécanique qui étudie le mouvement dans ses rapports avec les forces qui le produisent.
- 2-Ensemble de forces orientées vers un développement, une expansion. Créer une dynamique.

Ce mot dynamique associé aux « ressources humaines » semble bien mal à propos.

Le secteur ne fait plus « recette », les organismes de formation ne font plus le plein et nos offres d'emploi restent très longtemps sans réponses. Alors, nous embauchons des personnels non-qualifiés en quête de donner du sens à leur vie en faisant un « métier du soin », dans le meilleur des cas une vocation naît sur un terreau favorable, là où seuls la bonne conscience et les bons sentiments ne suffisent pas. Sinon, les

personnes recrutées démissionnent en découvrant l'ampleur de la tâche et l'investissement psychique personnel indispensable, ou bien encore, nous autres dirigeants avons la lourde tâche de procéder à des licenciements devant des fautes commises par des ignorants. Plusieurs conséquences en résultent :

- Les enfants revivent à chaque fois l'abandon et renforcent leur sentiment de mauvais objet (c'est ma faute s'il est parti, ou pire, s'il part c'est bien que je ne suis pas digne d'intérêts).
- Nous venons renforcer un malaise social et personnel des personnes en leur envoyant ce signal qu'elles ne sont pas « compétentes ».
- Les équipes et les jeunes voient se succéder les professionnels en portant une part de responsabilité du départ, et de l'effort d'être de nouveau en sous-effectif.
- Enfin, le salarié licencié ne comprenant souvent pas sa faute (il aura essayé de bien faire), ira chercher réconfort dans sa quête de sens, de légitimité et de justice auprès de Dame Prud'homme et sera conforté dans son sentiment d'injustice. Car en effet, on nous reproche d'embaucher des personnels non formés et de les licencier pour manque de compétences ayant entraîné la faute.

Une autre solution existe alors, embaucher en CDD des éducateurs auto-entrepreneurs (qui facturent l'équivalent d'un salaire de directeur (ce qui n'est pas excessif en soi) ...logique de l'offre et de la demande.

Ou bien encore, le recours à l'intérim (parfois formé), mieux payé, avec moins de contraintes qui, par leur présence envoie un message curieux aux salariés de l'établissement moins bien payés et avec plus de contraintes ?

Tout cela ayant pour conséquence que les enfants ont parfois un adulte différent et donc inconnu chaque matin au-dessus de leur lit pour leur expliquer quelle merveilleuse journée s'annonce.

Nous sommes rendus à l'heure de l'évaluation, où plus que jamais, les critères de plus en plus exigeants (avec moins de moyens : on n'y avait pas pensé !), la bientraitance et la bienveillance pour les publics accompagnés, leurs familles et les professionnels sont les maîtres mots comme autant de slogans galvanisés.

Je le dis une nouvelle fois, sous forme de conclusion, grâce à la confiance de l'AVVEJ, association militante aux idéaux toujours affirmés contre l'exclusion sous toutes ses formes, et au soutien de notre financeur et à sa confiance, le Logis parvient encore à répondre à la commande. La confiance et les moyens ne seraient rien sans le courage individuel et collectif de l'ensemble des collègues du Logis. Nous parvenons à effectuer un travail efficient et incroyablement soignant auprès des enfants qui nous sont confiés et de leur famille, nous avançons à grands pas (neuroscience, ICV, thérapie brève, notion du trauma, théorie de l'attachement...) dans notre métier encore jeune du soin psychique, et les projets se bousculent et bouillonnent. Mais sans personne pour les porter, pour les financer, combien de temps pourra-t-on, encore, vivre en étant muets et invisibles ?

Olivier Cadiou
directeur

Témoignages sur l'activité

L'équipe des Eterlous

Qu'est-ce que la vie aux Eterlous : un éterlou est un jeune chamois qui vient de quitter sa mère et qui cherche un territoire accueillant. Cette définition résume assez bien l'entrée à l'ITEP de nos jeunes.

Les enfants accueillis aux Eterlous sont des nouveaux arrivants dans l'institution. Nous sommes bien souvent le lieu de la première séparation d'avec leur famille avec des nuits ailleurs que chez eux. Nous les accompagnons à prendre possession des lieux pour qu'ils puissent se sentir un peu chez eux sur cette unité de vie.

Ils peuvent, en arrivant, se renégocier autrement que d'où ils viennent. Nous les aidons à montrer une autre image d'eux-mêmes que celle qu'ils pouvaient avoir à l'école ou au collège, et plus globalement dans les différents espaces de socialisation qu'ils avaient parcourus.





Tout un travail avec les familles est nécessaire pour bâtir les fondations de ce changement. Nous ne pouvons faire sans cette alliance. L'arrivée en ITEP est l'aboutissement d'un processus d'admission parfois long. Cependant, c'est maintenant que tout commence et que nous allons accompagner les jeunes au quotidien pour les réassurer, reconstruire leur estime d'eux-mêmes et leur apprendre à (re) devenir des enfants, en leur imposant un cadre strict et sécurisant.

Cette dynamique d'accompagnement leur permettra d'apprendre et de se réconcilier avec les situations d'apprentissages, le plus souvent par le biais du jeu et du faire ensemble (avec). Ce n'est pas magique, il faut du temps et de la patience pour qu'ils acceptent de poser leurs bagages et de commencer à construire leur projet. C'est l'apaisement des troubles qui sera observé en premier et nous nous appliquerons à nommer sans cesse les émotions traversées.

Le travail autour de la relation de confiance et du respect est primordial. Nous, équipe éducative, oscillons entre des moments collectifs pour apprendre les habilités sociales et leur permettre d'évoluer au sein d'un groupe, et des moments individuels où nous nous rendons disponibles pour apporter le soin nécessaire à l'enfant au moment où celui-ci en a besoin.

Chaque nouvelle situation est propice à créer une forme d'agitation à la fois individuelle et collective. L'arrivée de nouveaux jeunes et le passage de certains sur une autre unité de vie viennent chambouler la dynamique de groupe qui doit sans cesse se recréer pour que chacun puisse trouver sa place.

Nous axons une grande partie de notre travail sur l'autonomie des jeunes et sommes vigilants à ce que chacun prenne soin de lui (hygiène, changement de

vêtements, faire son lit, se brosser les dents, avoir des habits adaptés à la saison ou à l'activité proposée...).

Travailler aux Eterlous signifie pour l'équipe être présent 24h/24. En effet, les enfants ne sont jamais seuls, ils sont toujours sous le regard de l'adulte. Il est important que chaque jeune ait un emploi du temps adapté à ses besoins. Nous tentons de le respecter au maximum car tout changement peut entraîner des difficultés dans la gestion des émotions de ces jeunes accueillis.

Ils apprennent, au fil du temps, à comprendre leurs troubles et les apprivoiser. Nous accentuons notre travail sur la verbalisation des émotions et mettons des outils en place pour les aider au mieux.

Les transferts sont des moments riches et forts en émotions. Les Eterlous apprennent à faire groupe et les liens de confiance se tissent et viennent consolider le travail fait sur l'ITEP.

Les jeunes gardent une attache particulière avec le groupe et les éducateurs qui ont été là à leur arrivée. Ils savent que la porte leur est toujours ouverte et que dès qu'ils en ressentent le besoin, ils peuvent venir se réassurer et nous parler.

L'accueil et la rigueur de l'accompagnement aux Eterlous participent au futur de la vie de l'établissement et restera le point de repère, de référence, pour les enfants.

M. Mori
éducatrice coordinatrice ITEP (Les Eterlous)

F. Goron
chef de service éducatif ITEP Le Logis

L'équipe pédagogique

Mon Aventure à l'ITEP Le Logis : Une Machine Humaine Pleine de Découvertes

En septembre 2023, je faisais mon entrée à l'ITEP Le Logis, animé par une forte envie de plonger dans l'univers fascinant de cette machine humaine singulière. Dès le premier jour, j'ai été accueilli chaleureusement par mes collègues, débordants d'enthousiasme et de conseils avisés. "Tu verras, il faut un an pour vraiment arriver à l'ITEP," m'ont-ils assuré.

Avant même de pénétrer cet univers, on s'interroge, on se demande si un tel endroit existe réellement. Puis vient le moment de faire la connaissance des enfants, initialement à travers des activités d'accompagnement. Je me suis alors replongé dans mes vieux trucs d'animateur, toujours efficaces pour susciter l'intérêt des jeunes. Les premières rencontres sont ponctuées de questions et de petites provocations, testant ma résilience : "Eh toi, tu viens remplacer le grand-père de l'ITEP."

Avec le temps, débute une année scolaire faite de découvertes et d'échanges, où nous apprenons à nous connaître mutuellement. À mesure que je me sens plus à l'aise, je sors ma guitare, entonnant des mélodies d'abord avec les enfants, puis avec les collègues, jusqu'à ce que toute le monde s'y joigne. La musique s'est avérée être un langage universel, capable de transcender les barrières et de créer des liens authentiques.

Au fil des jours, émergent des idées de projets révélant les capacités insoupçonnées de ces enfants étiquetés comme "mauvais élèves". On découvre qu'ils possèdent des talents méconnus, des habilités et des réflexions surprenantes. Leur confiance grandit, parfois vacille, mais nous les rappelons toujours d'où ils viennent, du chemin parcouru et de la trajectoire qu'ils sont en train de construire.

Les premières vacances passent, et de nouveaux visages intègrent notre classe. Je ne suis plus le nouveau dans le groupe. C'est à ce moment que je réalise pleinement ma place dans cette belle machine à réparer des destins, contribuant à former les adultes de demain. Je deviens un rouage essentiel, participant activement au bon fonctionnement de ce mécanisme que nous huilons avec bienveillance, attention et connaissance.

Mon travail à l'ITEP Le Logis est une aventure unique, où chaque jour apporte son lot de découvertes, d'enseignements, et de moments qui façonnent non seulement les enfants que nous accompagnons, mais aussi la personne que je deviens au sein de cette machine humaine extraordinaire.

H. Colineau
éducateur technique ITEP

S. Thomazo
cheffe de service pédagogique ITEP Le Logis

L'équipe de la Source

A la rentrée 2023, les samedis familles prennent de nouvelles modalités d'accueil pour s'inscrire dans un projet d'accompagnement et de soutien à la parentalité.

Les samedis du SESSAD et de l'ITEP fusionnent pour que toutes les familles puissent bénéficier de ce projet.

Ce projet s'est vu prendre forme grâce à certaines rencontres et face à un constat :

- Une journée de formation collective sur « la théorie de l'attachement », animée par Anne Raynaud fin août 2022
- Une rencontre avec des professionnels de l'ITEP de L'Audronnière qui nous ont fait vivre leurs interventions thérapeutiques auprès des parents des enfants accueillis
- Le constat que sur l'ITEP-SESSAD, le travail effectué avec les enfants ne peut être totalement efficient que si nous soutenons les familles dans ce processus de changement

C'est ainsi que sur les samedis matin ouverts aux familles, nous avons mis en place différents types d'ateliers :

- Les ateliers fratrie, destinés à accueillir les frères et sœurs (en parallèle des groupes de parole thérapeutiques) sur les unités de vie éducatives, pour partager un temps de jeu. L'objectif étant que les fratries prennent plaisir à jouer ensemble, dans un cadre donné en présence des éducateurs. Ces derniers pouvant ainsi observer les interactions des fratries et ainsi mieux comprendre le fonctionnement familial dans sa globalité
- Des samedis atelier « parent – enfant », consacrés à recevoir un tout petit groupe de parents, pour faire vivre à un des parents avec son enfant un moment précieux, privilégié, autour d'une médiation choisie pour l'année. Par exemple, cette année, autour de la création pour les plus jeunes, autour de l'art culinaire pour les adolescents, autour de médiation équine pour les plus grands
- Des samedis groupe de parole parents : sur des sujets éducatifs du quotidien. Nous recevons par unité un tout petit groupe de parents, pour faciliter les échanges autour de sujets divers, en fonction de

ce que traversent les parents avec leurs enfants : l'utilisation du téléphone portable, l'hygiène, les sorties...

Les samedis à visée pédagogique et ceux dits « groupe de parole thérapeutique » existants les années précédentes, sont restés sur les mêmes modalités.

Et bien évidemment, les samedis du Logis restent des repères pour tous, marquant des événements annuels : la rentrée, le marché d'hiver et la fête de fin d'année. Ils sont des moments partagés conviviaux.

A mi-chemin dans ce projet et dans la projection de l'année scolaire à venir, nous pouvons faire un constat positif sur l'ensemble des ateliers proposés. Particulièrement, les parents sont repartis ravis des ateliers « parent-enfant », pour avoir partagé un moment privilégié avec leur enfant, ce que le rythme du quotidien ne permet pas toujours.

Nous aurons à ajuster ce projet en fonction des retours des familles et des professionnels, que nous solliciterons dans quelques mois, mais cette première année nous montre l'importance d'accompagner et de soutenir le noyau familial de l'enfant pour que les uns n'avancent pas sans les autres.

S. Lebourg
cheffe de service éducatif ITEP Le Logis

L'équipe du Sessad

L'année 2023 a été marquée par... de nombreux mouvements d'équipe et l'arrivée de plusieurs jeunes, reprise de l'APP.

Ateliers et transfert

Rendez-vous de rentrée : en 2 temps cette année. Un premier pour présenter le SESSAD et notre fonctionnement pour les nouvelles familles, et un second avec les parents des enfants participants au séjour de l'an prochain car c'est un projet qui se fait sur l'année scolaire 2023/2024. Cette nouvelle configuration a permis aux parents, dont les enfants sont pris en charge depuis plusieurs années, de ne pas avoir à nouveau la même présentation.

Transfert : à Dives-sur-Mer. Malgré les aléas météorologiques, les jeunes ont toujours su s'adapter sans se plaindre. Une bonne ambiance générale a régné tout au long du séjour. Les

jeunes n'ont pas été épuisants comme ils peuvent l'être parfois. La configuration des maisonnettes a favorisé des nuits calmes. Le mémorial de Caen fut long pour eux, mais très intéressant pour nous. Les jeunes ont été déçus de ne pas pouvoir se baigner à cause de la pluie et du vent, mais n'ont pas été dans la plainte. Ce séjour a permis de voir certains jeunes habituellement inhibés avec un autre regard du quotidien.

Atelier Cirque : création d'un nouvel atelier par la psychomotricienne. Il se fait en binôme avec une éducatrice. Il a pris du temps à se mettre en place à la suite d'événements non dépendants du SESSAD (formation de l'intervenante, arrêt maladie de l'intervenante, ...) et le maintien du projet a été questionné. Cependant, il a finalement pu démarrer et est bien investi par les 4 jeunes présents à l'atelier.

Atelier à visée soignante :

- Musico'Logis : le but de cet atelier est de proposer un espace sécurisant pour les jeunes. Des temps d'écoute, de jeux et de partage sont mis en place lors de cet atelier. Travail de la confiance en soi, du respect du cadre

- Médiation équine : le but de cet atelier est de proposer un espace extérieur et privilégié aux enfants en petits groupes de quatre. C'est un atelier qui se fait au semestre, afin que le jeune ait le temps de rencontrer le poney qui lui correspond, avec lequel il peut se sentir en confiance. L'idée est de pouvoir travailler autour de la motricité, du corps dans son ensemble, sur l'estime de soi et le prendre soin de l'autre en s'appuyant sur le poney

- Sport ballon : le but de cet atelier est de voir l'interaction des jeunes en dehors de leur environnement quotidien. Nous évaluons le savoir-perdre, savoir-gagner, respect des règles du jeu, le jeu en équipe, savoir gérer les éventuels conflits. Mais aussi et surtout prendre du plaisir à jouer ensemble. Nous les observons sur différents types de sport avec le ballon : le football, le basketball, le handball, la passe à dix

- Escalade : le but de cet atelier est de pouvoir proposer un temps dans un environnement extérieur aux prises en charge habituelles. C'est un atelier encadré par un coach de la salle. Cela nous permet de pouvoir observer les jeunes face à un autre adulte et d'autres règles. C'est un espace qui se veut aussi bien collectif qu'individuel



- Art culinaire : le but de cet atelier est de travailler l'écoute, la concentration et la précision, de respecter un cadre pour faire une réalisation commune ou individuelle. La première séance de chaque séquence est consacrée au choix des recettes. Les jeunes doivent être force de proposition. Malheureusement, depuis la rentrée de septembre, il n'a pas pu se remettre en place. Dans un premier temps car l'éducatrice était en mi-temps thérapeutique, et dans un second temps par manque de jeunes pouvant être présents à cet atelier.

Les vacances

- Février : France TV : 7 jeunes / 4 professionnels

Nous nous sommes rendus dans les locaux de France Télévisions en transport en commun. Le trajet s'est bien passé, même s'il a fallu reprendre des jeunes par rapport à leur téléphone. Une fois sur place, nous avons pu visiter plusieurs studios, manger à la cantine d'entreprise et assister au journal de 13h. Malik a dû être régulièrement repris à cause de commentaires inadaptés et un non-respect de certaines consignes. Nicolas a pu être dans l'exagération de la politesse, mais s'est arrêté lorsqu'il a été repris. Dans l'ensemble, les jeunes se sont intéressés, mais n'ont pas posé beaucoup de questions. C'est une journée qui était très rythmée et qui a demandé une grande mobilisation pour les jeunes en termes d'attention.

- 20 février : Médiathèque : 4 jeunes / 2 professionnels

Une salariée de la médiathèque, Emma, a refait une visite aux jeunes de la médiathèque. Ils y étaient déjà tous allés à la Toussaint, sauf Michel. Nous leur

avons ensuite laissé la possibilité de prendre un livre de leur choix et de lire. Dorothée a préféré se poser dans un pouf et lire seule, elle y a passé tout l'atelier.

Pedro, Mustapha et Sylvain ont lu. Ils ont également profité de fauteuils qui se balançaient, ce qui était très agréable pour eux sensoriellement. Les garçons étaient en pleine détente. Il y a eu un petit moment d'agitation, mais nous avons tenu le cadre, ce qui a permis de finir avec un temps de lecture de contes par Emma, où les trois garçons ont été attentifs.

Les objectifs de cet atelier : offrir un espace serein à chaque jeune, découverte de la lecture comme média d'apaisement, partager un temps de groupe dans le calme avec ses pairs.

- 21 février: Crêpes party au SESSAD : 6 jeunes / 3 professionnels

Nous avons divisé le groupe en deux, ce qui a permis une organisation plus claire et ordonnée. Les jeunes ont apprécié la confection des crêpes, la cuisson sur les petites plaques était laborieuse pour certains, mais cela a permis de faire plusieurs essais avant de prendre le coup de main. Manier une louche et juger de la bonne quantité de la pâte à crêpe n'étaient pas faciles. Lucas était en retrait sur cette activité et n'avait envie de rien faire. Cela a été repris avec son éducatrice référente. Sur les temps d'attente, les jeunes jouaient à des jeux de société. Il y a aussi eu la dégustation des crêpes que nous venions de réaliser. Il fallait être attentif à la consommation des jeunes, notamment sur la pâte à tartiner, mais ils ont dans l'ensemble tous été raisonnables. La règle posée d'une boisson par personne a bien été respectée par l'ensemble du groupe afin d'éviter l'excès de sucre. Les jeunes, ainsi que les éducateurs, ont pris du plaisir sur ce temps de groupe.

- Création de pancartes : 7 jeunes / 4 professionnels

Nous avons laissé à chaque jeune la possibilité de choisir la pancarte qu'il ferait (éduc, psys, secrétaire, ...) et la répartition s'est faite naturellement. Les jeunes étaient contents de pouvoir faire cette activité et de faire quelque chose pour l'équipe. Ils se sont investis. La plupart étaient à l'écoute des consignes, mais certains voulaient faire trop vite (en particulier Rémy) ce qui a entraîné quelques ratés dans l'ordre de réalisation. Cependant, cela a pu être arrangé. Simon s'est vite découragé, donc une éducatrice s'est mise avec lui pour l'aider et l'encourager. Dorothee a été très appliquée.

- Restaurant à Coignières : 9 jeunes / 7 professionnels

Grande tablée, donc nous nous sommes mis à intervalles réguliers pour être parmi les jeunes. Ils ont été vigilants à respecter le budget. Mustapha n'avait plus de budget pour prendre un dessert mais a réussi à négocier avec le patron, de façon adaptée, pour en avoir un quand même. Il en était fier. Concernant Dorothee, il a fallu lui redire plusieurs fois qu'elle n'était pas obligée de finir sa pizza avant qu'elle s'autorise à en laisser. Pedro était content que nous soyons dans le restaurant où travaille son frère, bien que ce dernier n'ait pas été facile avec lui.

- Balade en forêt avec les chiennes :

- Groupe 1 (4 jeunes / 4 professionnels)

C'était une balade assez matinale, les jeunes ont fait la route à leur rythme. Ils ont tous été en demande de tenir les chiennes durant la balade. Mustapha, alors que le temps était pluvieux, n'avait pas de manteau adapté et a eu froid durant la balade. C'est un coin que Simon connaissait un peu et il a été notre guide dans la forêt.

- Groupe 2 (4 jeunes / 3 professionnels)

Pedro, rapidement dans la plainte de devoir marcher, dit être fatigué. Victor s'est mis en difficulté en voulant suivre les autres dans du « hors chemin ». La psychomotricienne a dû l'aider car il était bloqué. Bruno, très à l'aise et heureux d'être là.

- Escape game : 3 jeunes / 2 professionnels

Mustapha, qui avait demandé à venir seul, n'est pas venu. Groupe à l'écoute des consignes, qui a su faire ensemble quand il le fallait. Ils ont aussi su se repartir naturellement les recherches. Il a juste fallu reprendre Diego qui avait tendance à tout vouloir faire. Nous avons réussi à sortir dans les temps.

- Toussaint : Ateliers Londres

- Lundi (8 jeunes / 4 professionnels)

Ce temps était nécessaire pour recentrer les jeunes dans le séjour. Nous avons reparlé du projet en introduction et rappelé à chaque jeune sa mission avant de les repartir en sous-groupes. Mustapha a été moteur d'idée, ainsi que Dorothee. D'ailleurs, cette dernière, bien que toujours dans le « Je ne viendrai pas », a été très participative. Kevin était fatigué. Pedro, en binôme avec lui, n'était pas moteur non plus mais tentait de faire. Toutefois, Mustapha et lui se sont retrouvés en difficulté face au pc (consigne d'écrire les adresses et enregistrer le fichier sous). Bryan a commencé la conception du blog avec une éducatrice.

- Mercredi (7 jeunes / 4 professionnels).

Nous avons continué le travail du lundi.

- CV et LM : (4 jeunes / 3 professionnels)

Nous avons proposé un temps individuel pour chaque enfant, afin de commencer à élaborer un CV et une lettre de motivation. Mika avait déjà écrit sa lettre qui était très bien, nous avons donc



pris un temps pour relire ensemble sa synthèse de l'ITEP dans le but de faire mieux connaissance et de préparer sa synthèse au SESSAD. Eddy ne comprenait pas le principe de sa présence, ayant déjà un stage. Une éducatrice, sa référente, étant absente, nous avons appelé sa mère afin de reprendre ; et nous avons quand même travaillé une première lettre d'embauche pour des recherches futures en s'appuyant sur l'envie d'intégrer une école de basketball.

Nous avons accompagné Bruno à élaborer son CV et sa lettre de motivation pour son stage de troisième. Michel était très impliqué dans cette démarche.

- Repas au SESSAD : (5 jeunes / 4 professionnels)

L'activité s'est déroulée en plusieurs temps :

- Premier temps de courses en présence des jeunes. Nous avons fait deux groupes. Chaque enfant s'est montré impliqué et respectueux des consignes

- Deuxième temps de préparation

- Partage du repas avec tous les professionnels du service et les jeunes : Ce fut un moment convivial et très agréable. Il y a eu besoin de reprendre Kevin à un moment où il se moquait d'un autre jeune. Rémy était beaucoup à reprendre Mustapha qui était assis à côté de lui. Michel s'est montré assez discret pendant le temps de déjeuner.

- Temps de jeux : Pictionary et mimes : Nous avons formé deux équipes. Les jeunes ont pris plaisir à faire cette activité. Cependant, Rémy a eu besoin d'être seul et n'a pas voulu participer au jeu collectif. Il a joué calmement de son côté.

Les autres temps de l'année

- Journée de Solidarité : JO / le 18 mai : Nous étions par équipe, mélangés avec des jeunes et professionnels de l'ITEP. Il y a eu un temps, le matin, pour effectuer des recherches sur le pays que nous représentions pour en faire un petit exposé et un drapeau. Il y a eu le temps de midi, par équipe, et les épreuves sportives ensuite. Il n'y a pas eu d'événements particuliers durant cette journée. Dans l'ensemble, les jeunes ont apprécié ce temps

- Tombola au SESSAD le 10 juin : Nous avons organisé une tombola pour obtenir des fonds pour

le séjour à Londres. Les jeunes prévus sur le séjour ont vendu des tickets et nous avons fait le tirage au sort le 10 juin. Nous avons réparti les lots en fonction des jeunes qui avaient vendus les tickets

- Kermesse à l'ITEP le 24 juin : Pour la deuxième fois, ce temps de fin d'année s'est déroulé à l'ITEP sous la forme d'une kermesse. Les familles ITEP/ SESSAD se sont retrouvées sur des stands tenus par les professionnels

- CROSS : cette année nous n'avons pas pu participer au CROSS avec l'ITEP car le jour choisi n'était pas compatible avec l'organisation du SESSAD.

- Temps de fin d'année 20 décembre.

L'équipe

Départ / Arrivée : un éducateur part vers de nouvelles aventures (juillet 2023), une éducatrice qui est passée de l'ITEP au SESSAD (septembre 2023). Une secrétaire part en retraite (fin septembre 2023), une nouvelle secrétaire arrive en novembre 2023.

Mi-temps thérapeutique pour une éducatrice (mi-septembre 2023 à fin octobre 2023).

Une éducatrice en formation ponctuelle de chargée de projet en médiation par l'animal, de fin septembre 2023 à fin janvier 2024.

Cette année, nous avons accueilli :

- 2 stagiaires éducatrices spécialisées,
- 1 stagiaire en décembre (une semaine pour le stage de découverte en 3ème)

Les jeunes : départs mais aussi des accueils et des arrivées

- 7 nouveaux jeunes et 6 départs
- 2 jeunes ITEP vers SESSAD.

JPO pour les partenaires

En 2 temps. Forte présence des psychologues EN.

L'idée était de faire découvrir notre service et l'équipe aux partenaires, et qu'ils puissent poser leurs questions sur notre fonctionnement.

Formation SST

Pour tous les professionnels, hormis la secrétaire, qui partait à la retraite.

Le but étant que nous soyons tous formés en cas de souci, mais aussi pour les sorties et séjours avec les jeunes.

Tous les professionnels ont réussi la session et obtenu leurs cartes.

M. Constancin cheffe de service éducatif SESSAD Le Logis

L'équipe thérapeutique

En 2023 au Logis, la sécurité émotionnelle, objet d'une interdisciplinarité vivante et créative. Chaîne, boucles, cercles. Sécuriser les enfants... Et les adultes-caregivers qui les entourent.

Au Logis, c'est tout d'abord la prise en compte des émotions - signes externalisés d'une détresse, une insécurité psychique le plus souvent mise en action : le débordement émotionnel.

Puis, l'articulation réfléchie, quotidienne, des outils du Logis - outils de repérage, de recherche de compréhension et de résolution des troubles du comportement et des conduites, ainsi que l'observation de l'apaisement qui en découle - se met à l'œuvre.

La fiche contact éclaire sur un événement, un trouble des conduites, un acte symptomatique, un débordement émotionnel. Une narration qui laisse trace.

La reprise éducative, l'éclairage psychologique vont stimuler la pensée réflexive des adultes et de l'enfant : pourquoi cette réaction, cet acte, comment le nommer, le dépasser, le mettre sous contrôle...

La sanction - s'arrêter, réfléchir, protéger - sera formulée chaque fois que nécessaire.

Le cercle de sécurité de l'enfant, constitué des adultes référents de sa prise en charge, se met alors en vigilance, se concerte, déclenche une ou des actions.

Certaines fois, une mise à distance du collectif - rompre l'escalade, rompre le cadre - s'impose pour protéger le jeune, les autres... l'intensification de

soin - Paradoxal retour au domicile auprès des parents pour retrouver le calme, ressentir le temps, favoriser la réflexion.

Dans ce même temps, les preneurs de soin - éducateurs, thérapeutes, pédagogues et parents - se mobilisent, s'organisent alors pour construire et créer un nouveau cadre de relation. Des temps individuels, expression d'une autre disponibilité, une proximité accrue, une attention, un possible réconfort, une autre accessibilité - des visites auprès du domicile, des repas thérapeutiques.

Les émotions aversives, négatives sont étudiées. Les comportements inadaptes sont décortiqués.

Ainsi, l'enfant ne se retrouve plus seul, un ou des adultes de confiance vont l'aider à mentaliser son expérience - celle-ci devrait alors prendre un nouveau sens, quitter la répétition et pouvoir perdre sa potentielle valeur traumatique.

Et ensemble, une nouvelle concertation sera possible : le Conseil de Parole et Commission Émotionnelle est programmé.

À distance des événements, accompagnés dans une réflexion structurée par ces rencontres identifiées, personnalisées, enfants, parents et caregivers du cercle de sécurité - adultes de proximité engagés auprès du jeune - se mettent autour de la table.

Nommer, mieux comprendre ces boucles de l'évolution développementale de l'enfant. Défaire, quitter ces modèles opérants acquis dans l'enfance - cette mauvaise image de soi, cette perception d'un environnement hostile, cette difficulté à demander de l'aide - qui continuent d'agir et de créer des situations émotionnelles débordantes. Quel accompagnement penser, mettre en œuvre, ajuster pour soutenir cette nouvelle étape ?

Ce sont des périodes de maturation : mieux identifier ses états mentaux et ceux des autres ; donner du sens aux actes ; élaborer de nouvelles représentations ; faire émerger la confiance en soi, en l'autre - Ces compétences nécessaires au développement des capacités d'autorégulation socioaffective.

C'est une chaîne de sécurité qui se crée, se déploie, pensée pour adultes et enfants, dans la dynamique d'une histoire commune, née des interactions, vécues jour après jour, au sein du Logis. Elle participe à la construction de nouveaux liens, sécurisés, organisés : le Logis, base de sécurité.

L'enfant, engagé dans une relation sécurisée, va, boucle après boucle, consolider sa sécurité interne. Les manifestations externalisées vont s'atténuer. Apaisé, il reprend son évolution et ses explorations.

Les caregivers, mois après mois, pourront devenir des figures d'attachement, une nouvelle sécurité.

En 2023 - l'objet de notre action : mettre, être chacun en situation de sécurité, dans la perspective d'une élaboration psychique sereine et apaisée, nourrissant le projet de vie de ces enfants, de ces adolescents qui nous sont confiés.

Dr Le Louarn
médecin psychiatre ITEP/SESSAD Le Logis

L'équipe du Bosquet

Avec cet écrit, je souhaitais vous partager une expérience professionnelle en rapport avec un jeune que j'ai en référence. Pedro est arrivé à l'ITEP le 29 août 2016, nous avons une particularité commune, celle d'être arrivés sur le groupe du Bosquet en même temps, le 2 septembre 2019. Pedro est la première référence éducative que j'ai eue, en tant que pro-fessionnelle. C'était un jeune introverti, qui parle peu. Avec le temps, nous avons réussi à créer et consolider une relation éducative et de confiance.

Lors de notre rencontre, il était âgé de 14 ans et ne savait ni lire, ni écrire. Il occupait ses journées au sein du Dispositif Hors Cadre, et était bloqué face aux apprentissages. Il a eu de nombreux rendez-vous avec l'orthophoniste, et des temps individuels de lecture avec moi qui lui ont permis de progresser et de se rendre compte qu'il était capable de lire et de comprendre.

Passionné de mécanique, il a passé le confinement avec son père à réparer des voitures et des motos. Pedro a trouvé sa voie, il veut devenir mécanicien. Après d'énormes doutes et d'investissements, il a pu se faire confiance et faire confiance à l'adulte, en décidant de s'inscrire dans un CFA pour obtenir un CAP Maintenance des véhicules, en apprentissage. Nous avons multiplié les rendez-vous avec l'école pour présenter son profil et l'accompagner au mieux dans son retour en milieu scolaire.



Son début de formation a été rythmé par des moments de doutes, de relâchement et d'épuisement de sa part. Cette nouvelle organisation lui demandait énormément d'efforts personnels car il craignait d'échouer.

Aujourd'hui, il a gagné en autonomie, il a obtenu son permis de conduire et sait demander de l'aide quand il en a besoin. Il est en deuxième année de CAP et est en bonne voie pour obtenir son diplôme. Du fait de son investissement et son professionnalisme, les formateurs sont très satisfaits de lui et veulent qu'il prolonge en BAC professionnel, au vu de ses compétences. Ils ont pu dire que cela fait très longtemps qu'ils n'ont pas eu un apprenti aussi talentueux et passionné.

Pedro va avoir 20 ans dans quelques mois, sa prise en charge à l'ITEP va donc s'arrêter. Il semble avoir acquis les bagages nécessaires pour réussir cette sortie. Nous souhaitons faire de son parcours un exemple pour les jeunes du Logis, et espérons qu'il pourra venir partager son parcours lors d'un samedi famille sur l'année 2024.

C. Da Lage
éducatrice ITEP Le Logis (Le Bosquet)

S. Thomazo
cheffe de service éducatif ITEP Le Logis

Les chiffres clefs · Foyer l'Oustal

• Cette année, 21 jeunes ont été accueillis dans les différents services de l'Oustal :

- États-Unis : 7 entrées
- Pont Colbert : 4 entrées
- SSA : 7 entrées
- SAVVA : 3 entrées

• Âge moyen à l'entrée :

- États-Unis : 15,5 ans
- Pont Colbert : 17,2 ans
- SSA : 17,2 ans
- SAVVA : 17 ans
- Oustal : 16,7 ans

• Les parcours en interne :

- États-Unis - Pont Colbert : 3
- États-Unis - SAVVA : 2
- SSA - SAVVA : 2

• Sorties : 18 jeunes ont quitté le foyer :

- États-Unis : 6 sorties
- Pont Colbert : 1 sortie
- SSA : 7 sorties
- SAVVA : 4 sorties

• Âge moyen à la sortie :

- États-Unis : 16,8 ans
- Pont Colbert : 17,8 ans
- SSA : 18,1 ans
- SAVVA : 20,8 ans
- Oustal : 18,6 ans

• Durée moyenne d'accueil des jeunes sorties :

- États-Unis : 1 an 6 mois et 31 jours
- Pont Colbert : 2 mois et 23 jours
- SSA : 10 mois et 3 jours
- SAVVA : 4 ans 5 mois et 25 jours
- Oustal : 1 an 10 mois et 11 jours

• Après la sortie : jeunes sorties mineures

- Mesure à domicile : 10 %
- Retour en famille : 50 %
- Changement d'établissement : 40 %

• Après la sortie : jeunes sorties majeures

- Hébergement logement social/adapté : 13 %
- Logement droit commun : 13 %
- Changement d'établissement : 13 %

L'OUSTAL / SAU 78

Synthèse

Ce rapport est rédigé par le directeur de transition et coconstruit par les différents cadres administratifs et socio-éducatifs.

L'année 2023 est marquée par l'absence prolongée de la Directrice. L'intérim est soit réalisé par différents directeurs de l'association de l'AVVEJ, soit par la directrice adjointe. Cette absence provoque de l'insécurité par manque d'une vision globale, fragilisant ainsi l'organisation.

Cependant, la mobilisation autour de la prise en charge éducative s'est maintenue, offrant aux jeunes des dispositifs multiples, répondant à des besoins spécifiques. L'implication de tous les professionnels, dans cette période compliquée, a été un appui indispensable et structurant.

Toutefois, les nombreux postes vacants, dans les différentes unités de vie, deviennent très problématiques dans la gestion quotidienne. Nous approchons les limites d'un fonctionnement qui se fragilise. Le temps passé aux recrutements, qui de plus n'aboutissent pas, devient chronophage et inquiétant.

Les faits marquants

Le 20 décembre 2023 dans le cadre de la programmation des inspections 2023, la visite de suivi du Plan d'Amélioration Qualité a été réalisée à la suite de l'inspection des 24 et 25 juillet 2021. Vingt-deux actions correctives ont été levées. Il reste la rédaction du projet d'établissement (la recommandation est de le réaliser en 2024).

Sur le SAVVA et SSA : arrivée d'un nouveau chef de service en octobre 2023 après une vacance de poste régulière sur ces 2 services. Une présence permanente du chef de service de ces deux unités a favorisé la mise à plat de l'organisation et dégagé de nouvelles pistes de travail.

- Le SAVVA une inspection du Département a eu lieu le 6/12/2023. Nous sommes en attente du retour des préconisations.
- Le SSA : L'embauche d'une éducatrice dont le contrat a dû être interrompu précocement du fait d'un positionnement inadapté auprès des jeunes accueillies. Cette situation a fortement mis en difficulté l'équipe éducative.

Pont Colbert : la réouverture précipitée en juillet 2022 à la suite d'une fermeture en avril 2022 a engagé en 2023 une réflexion plus approfondie de l'accompagnement des jeunes en offrant un espace d'accompagnement à la préparation à l'autonomie novateur : une année 2023 consacrée au développement de l'activité et la modélisation à l'apprentissage vers l'autonomie.

Etats-Unis : une année importante en termes d'accueil et de suivi des jeunes puisque la fermeture de l'unité de vie de Pont Colbert en avril 2022 a provoqué l'accueil et le suivi en urgence de jeunes, dont un nombre d'accueil au-delà de l'effectif habituel (15 jeunes au lieu de 10 sur une période de 4 mois)

SAU Collectif : la difficulté de recrutement sur ce service est très marquante et récurrente. Entre arrêts maladies de longue durée et postes vacants, Il est très difficile de pouvoir répondre à toutes les exigences. L'équipe s'est trouvée réduite de plus de la moitié. Cette configuration a amené à faire appel à des remplaçants pour permettre une présence suffisante sur le groupe et assurer une continuité dans la prise en charge, amenant les 3 titulaires à se répartir tous les écrits, organisation du service et accompagnements.

Par ailleurs, il est constaté une augmentation d'accueils de jeunes relevant de la psychiatrie dont la nécessité de présence éducative en journée et en renfort en soirée est plus qu'importante.

Le 20 décembre 2023, dans le cadre du suivi du « Plan d'Amélioration Qualité », les inspecteurs du Département sont venus faire un retour de l'inspection du 21/10/2022. Les items non conformes ont été levés.

L'année 2023 est aussi marquée par l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service qui était coordinatrice sur le SAU.

SAF : Deux congés de maternité d'assistantes familiales ont marqué cette année, provoquant une impossibilité de pouvoir répondre parfois aux demandes d'accueils.

Malgré tout, le SAF a continué à accueillir des « tout-petits » pour répondre aux besoins du territoire.

Espace Ressources ou activité de jour, est un service transversal qui a proposé de multiples moments conviviaux mais aussi d'accueil et de soutien à la scolarisation et à l'insertion professionnelle. Cet espace est très précieux pour les profils de jeunes que nous accueillons.

Regard(s) sur l'activité réalisée

Explication globale

Le tableau ci-joint indique que l'activité globale est en dessous des prévisions. Le taux d'occupation initial de 98% pour l'Oustal et 97% pour le SAU78 est un objectif à atteindre en 2024.

Les raisons de ce déficit de journées sont multiples, elles sont détaillées ci-dessous par budgets, cependant le point commun est :

- Une absence de direction
- Un manque de personnel : postes vacants ou en longues maladies
- Une fragilisation du système par ces deux composantes

Activité sur le SAU78

L'activité globale de l'accueil d'urgence en 2023 (SAF & Collectif) représente un taux d'occupation de 87,46 contre 97% demandé. L'activité réalisée est de 7656 journées sur 8534, soit 878 journées déficitaires.

La moyenne des prises en charge est de 21 situations contre 24 budgétées soit 87.50%.

Sur le collectif, l'activité 2023 :

- En nombre de jeunes représente 90% ; soit 9 jeunes en moyenne accueillis sur 10 budgétisés
- En nombre de journées représente 3349 journées réalisées ; soit 93,62%

Cet écart s'explique :

- Par des conditions RH complexes (voir supra) = postes vacants
- Une mixité qui ne permet pas toujours d'accueillir des jeunes filles dont la proximité avec un jeune homme pourrait être compliquée, voire anxiogène, suivant les problématiques
- La configuration des locaux, serait sans doute à revoir pour un meilleur accueil de cette mixité
- Les nombreuses périodes de vacances du poste de CDS entre novembre 2022 et septembre 2023 ont impacté la régulation des entrées et des sorties ainsi qu'une projection régulière de l'activité.

- Une DA souvent seule à la direction ne lui permettant pas une veille permanente du SAU et de l'Oustal, donc une réactivité nécessaire.

Sur le SAF, l'activité 2023

- En nombre de jeunes représente 71.5% soit 12 accueils sur 14 budgétisés, soit une activité inférieure de 8.33 %.
- En nombre de journées représente 4307 journées réalisées soit 86,90%.

Cet écart s'explique :

- Par des congés de maternités et parentaux des Assistants Familiaux, soit 2 personnes, représentant 3 places.
- Par des difficultés de recrutement de ce personnel spécifique
- Par l'orientation de fratries qui impacte l'activité substantiellement
- Pour toutes les autres raisons associées RH (voir supra).

Activité de l'Oustal

L'activité 2023 représente un taux d'occupation de 92,78% contre 98% demandé ; soit 17369 journées réalisées contre 18600 soit un différentiel de 1 231 journées.

En termes de jeunes accueillis, l'activité représente 92.30%, soit une moyenne de jeunes accueillis de 48 contre 52 budgétisés, représentant un différentiel de 7.70%, soit une moyenne de 4 jeunes sur l'année.

Cet écart s'explique :

- Par des problèmes de recrutements et de fidélisation (voire explication RH supra)
- Par de nombreux arrêts maladies et souvent de longue durée nécessitant le recours aux CDD
- Par une sous activité régulière du dispositif « Pont-Colbert » (fermé en avril 2022 dans des conditions particulières), dont la montée en charge progressive n'a pas pu aboutir totalement par manque de professionnels.

Les chiffres clefs · SAU 78

- Cette année, 41 jeunes des Yvelines ont été accueillis dans les différents services du SAU78 :
 - Accueil familial : 13 entrées
 - Collectif mixte : 28 entrées
- Âge moyen à l'entrée :
 - Accueil familial : 6,9 ans
 - Collectif mixte : 15,7 ans
 - SAU 78 : 11,5 ans
- Durée moyenne d'accueil :
 - Accueil familial : 7 mois et 30 jours
 - Collectif mixte : 3 mois et 26 jours
 - SAU 78 : 5 mois et 12 jours
- 46 jeunes ont quitté le SAU78 dans l'année 2023:
 - Accueil familial : 17 sorties
 - Collectif mixte : 29 sorties
- Âge moyen à la sortie :
 - Accueil familial : 7 ans
 - Collectif mixte : 16 ans
 - SAU 78 : 12,6 ans
- Les orientations en sortie du SAU 78 :

Orientations en sortie du SAU78	Collectif mixte	SAF
Orientation vers l'Oustal	10 %	-
Retour en famille avec mesure ASE	21 %	18 %
Retour en famille sans mesure	10 %	29 %
Etablissement PE 78	48 %	47 %
Etablissement PE hors 78	7 %	6 %
Sortie majorité sans demande de CJM	3%	-

- Les prises en charge :
 - PCA : 10 %, PCJ : 80 %, Autre (OPP, 72H) : 9,2 %
- La mixité :
 - Accueil familial : 39,3% de garçons, 60,7% de filles
 - Collectif mixte : 32,4% de garçons, 67,6% de filles
 - SAU 78 : 35,4% de garçons, 64,6% de filles



Les personnes accueillies et l'accompagnement

La complexité des situations demeure une constante. Les jeunes filles que nous accueillons à l'OUSTAL présentent des problématiques multiples qui convoquent plusieurs champs d'intervention.

RCe qui caractérise donc la prise en charge est la diversité des dispositifs pour répondre au mieux à la problématique des jeunes filles, dont le placement éprouvé peut devenir un obstacle à leur évolution.

Ainsi, le projet de l'OUSTAL/SAU78 est de s'adapter à l'accueil et au profil des jeunes en grandes difficultés en proposant une palette de dispositifs structurants, contenant et ouverts vers l'extérieur.

L'objectif premier est de créer une dynamique différente d'une MECS « classique ». Elle correspond à une réflexion permanente d'aménager des espaces de vie permettant un accompagnement différencié, privilégiant une prise en charge individualisée plus soutenue, soit à partir d'un collectif de semi-autonomie, soit à partir d'appartements partagés ou en studio dans le service d'autonomie.

Focus sur les projets réalisés

En résumé projets et orientations phares de l'année 2023

- Pont Colbert
 - Dynamique des équipes éducatives et des jeunes dans leur accompagnement
 - Évaluation du budget pour la vie quotidienne
 - Travail sur la majorité, le 1er CJM (Contrat Jeune Majeur), l'accès au droit commun et l'orientation
- États Unis
 - La familiarisation avec le placement et l'éprouver
 - Parcours de scolarisation ou d'insertion
- SSA
 - Autonomie psychique et fonctionnelle
 - Préparation à l'accompagnement à distance
- SAVVA
 - Préparer les jeunes à entrer dans le droit commun
 - Santé et formation
 - Développer leur capacité d'élaboration sur leur propre fonctionnement (conscientisation)
- SAU : Collectif mixte / SAF
 - Accueil d'urgence et inconditionnalité
 - Travail éducatif d'évaluation par le lien avec les adultes
 - Projet de danse avec la ville de Versailles + Château et l'Espace Ressources
 - Participation au séjour Oustalien d'un jeune du SAF
- Espace Ressources
 - Projet partenarial ville de Versailles et visite du château
 - Accueil et accompagnement des jeunes du SAU78 plus importante

Activité mensuelle

	Oustal			SAU 78		
	Yvelines	Hors Yvelines	Total Général	Moyenne Accueil Collectif	Moyenne Accueil Familial	Total
janvier	31	14	46	7	14	22
fevrier	32	13	45	10	14	24
mars	34	12	45	10	13	23
avril	34	11	45	9	14	23
mai	35	12	47	9	12	22
juin	36	11	47	9	12	21
juillet	38	10	48	9	11	20
août	40	9	49	10	9	19
septembre	41	9	50	10	9	19
octobre	41	8	49	8	11	19
novembre	42	9	51	8	11	19
décembre	42	8	50	10	11	21
Moyenne 2023	37	11	48	9	12	21

Les demandes d'admission par département

	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
Oustal									
Nombre de demandes	6	1	47	4	12	3	1	8	90
Accords	3	-	24	2	6	-	-	-	36
Refus	3	1	23	2	6	3	1	8	54
Admissions effectives	2	-	16	-	3	-	-	-	21
SAU 78									
Nombre de demandes	7	-	128	-	16	2	1	1	155
Accords	-	-	55	-	-	-	-	-	55
Refus	7	-	73	-	16	2	1	1	100
Admissions effectives	-	-	43	-	-	-	-	-	43

La dynamique RH

Une fois de plus, la dynamique RH est marquée par la difficulté à recruter. Cela devient un réel problème qui n'est pas circonscrit à l'AVVEJ, mais demeure un sujet national. Il nous semblerait essentiel que ce sujet soit porté, au-delà des associations, par les départements afin qu'au niveau national la question soit étudiée de manière concrète.

Sur l'année 2023, six postes éducatifs sont vacants. Le constat est que les postes dans l'éducation spécialisée ne sont plus attractifs. Moulte personnes répondent aux annonces pour transmettre à France Travail un double de leur envoi et de l'entretien posé, auquel quasi 95% des postulants ne viennent pas, de plus sans prévenir.

Le taux d'inflation exponentiel impacte tous les salariés dans une catégorie professionnelle peu attractive en termes de rémunération

S'ajoutent à cela les arrêts de maladie de longue durée, responsables d'une succession de CDD qui vient un peu soutenir les équipes, sans pour autant combler et assurer une permanence éducative assez structurante et sécurisante.

Malgré cela, le personnel présent, quelles que soient les fonctions, reste engagé et toujours impliqué dans l'accompagnement. Il offre ainsi aux jeunes accueillis un espace de vie contenant, sécurisant, cadrant au sein duquel ils peuvent se poser et se ressourcer en leurs permettant de construire leur vie de demain, à leur rythme.



Perspectives 2024

L'équipe de direction souhaite présenter les perspectives engagées ou à prévoir sur l'année 2024. Elles se décomposent sur le plan :

• RH :

- Embauche d'une direction pérenne,
- Revoir la procédure de recrutement interne et externe,
- Redéfinir les besoins en RH => quels sont les besoins en personnel éducatifs et en maitresses de maison suivant les objectifs de chaque dispositif. Un ou deux postes de TISF ne seraient-ils pas nécessaires et pertinents selon les projets ?
- Mettre ou remettre des procédures en place afin de clarifier les attendus dans un domaine particulier (ex : prise de congés, attendu sur le travail de nuit, sur la modulation du temps de travail -Heures Supplémentaires-, procédure d'accueil des nouveaux salariés...)

• Institutionnel :

- Réécrire le projet d'établissement
- Penser l'articulation entre tous les services dont les services compta/RH et administratif, pour plus de fluidité
- Organiser une réflexion générale sur la structuration des lieux d'accueil afin qu'ils soient adaptés aux projets de services
- Revoir et repreciser les procédures comptables (notes de frais, attribution des subventions, épargnes...)
- Formaliser une procédure d'utilisation des véhicules
- Proposer un projet PEAD (Placement Educatif A Domicile) correspondant au besoin départemental
- Engager une réflexion sur la place et l'accompagnement des familles
- Réfléchir à une veille structurée sur les admissions afin de réaliser l'activité et être proactif

• Éducative :

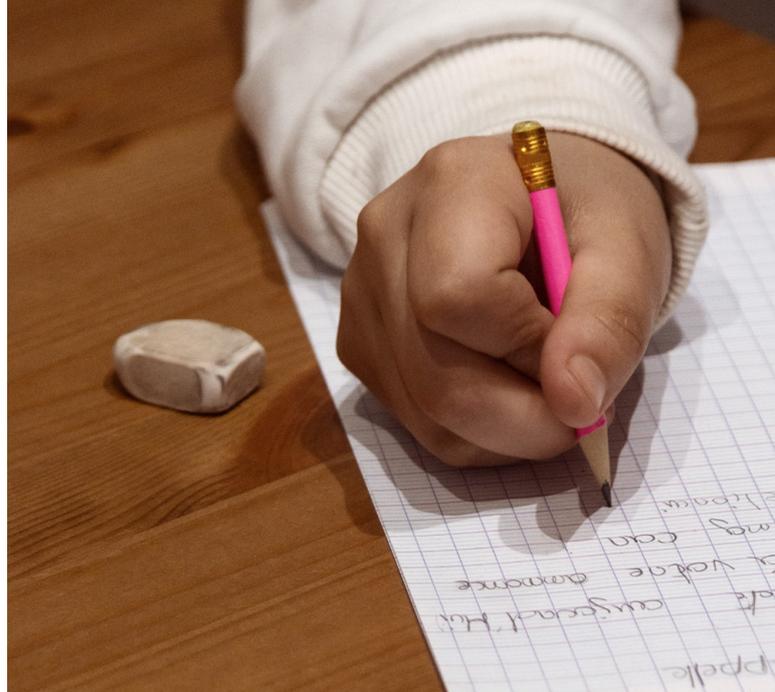
- Mise en perspective des différents projets des dispositifs, redéfinir les objectifs, les contours des spécificités de chacune des unités de vie : réécrire/ affiner les projets de service.
- Retravailler la procédure d'admission externe et interne : quelle modalité de passage d'un dispositif à un autre ?
- Formaliser l'accueil des jeunes
- Remettre en réflexion le projet de l'Espace Ressources et la nécessité de transversalité = optimisation (voir CR en annexe...)
- Réfléchir à la pertinence de la mixité sur le collectif d'accueil d'urgence
- Se projeter sur l'intérêt d'augmenter l'activité sur le SAF

Conclusion

Ce rapport d'activité met en lumière l'investissement et l'implication de tous les professionnels qu'ils soient éducatifs, administratifs, d'entretiens..., et ce malgré une période compliquée d'absence prolongée de la directrice et de personnels éducatifs.

Il illustre la singularité des projets éducatifs qui répondent à la fois aux besoins des jeunes en grandes souffrances, dont le parcours émaillé de ruptures et de souffrances, trouve à l'OUSTAL/SAU78 un lieu de repos, de pause où ils/elles peuvent se ressourcer ainsi que des projets, qui répondent aux besoins du département en offrant un éventail d'accueils diversifiés aux adolescent(e)s marqué(e)s par la vie, dont bien souvent le collectif ne répond plus à leurs troubles ou à leurs difficultés. Cette mosaïque de propositions, finement étudiée, est le fer de lance de ces établissements qui se questionnent toujours pour trouver des réponses les plus adaptées à la prise en charge.

Il est important de souligner que ce constat n'est pas seulement à destination du personnel éducatif et des cadres socio-éducatifs, mais aussi des professionnels du pôle santé (infirmières et psychologues), des



hommes d'entretien, des maitresses de maison ainsi que le personnel administratif et comptable, dont l'investissement est égal à leur implication.

C'est cette synergie qui fait de l'OUSTAL et du SAU78 des établissements novateurs, propices à l'accueil de jeunes à difficultés multiples.

**Philippe Houbart
pour l'équipe de direction**

Témoignages sur l'activité

L'assistante familiale au SAU78

Travailler dans le cadre du placement d'urgence demande une certaine souplesse et un savoir-faire sur l'ordre des priorités, l'ouverture d'esprit, la curiosité et l'interculturalité.

Que ce soit dans l'élaboration de la prise en charge, la préparation de la chambre ou les plans d'actions pensés pour le jeune en attente du PPE.

Travailler dans l'urgence, découvrir de nombreux profils différents, c'est comme une valise pédagogique qui se remplit et ne cesse de grossir.

Accueillir en urgence, c'est aussi soigner dans l'urgence. Comprendre et connaître les interlocuteurs vers qui se tourner en fonction de la prise en charge nécessaire et demandée après le Bilan. Qu'est-ce que la CMU et le bilan de santé standardisé.

Enfin, je me sens aujourd'hui confirmée dans le choix de mon métier d'assistante familiale, trouvant beaucoup d'intérêt et de plaisir à travailler dans le champ de l'urgence, étant beaucoup plus dans un travail axé sur la transmission de mes observations, et cela de façon beaucoup plus régulière qu'un accueil d'enfant sur le long terme, offrant un travail de transmission plus exigeant avec mes collaborateurs du service SAU78 et de l'ASE.

D'une certaine façon, je suis les yeux et les oreilles de l'éducateur référent de l'enfant, à même de transmettre mes ressentis à l'écrit afin d'en échanger en réunion pluridisciplinaire.

Travailler dans l'urgence ne veut pas dire "faire les choses rapidement" mais plutôt accepter d'être tenue à écrire et communiquer quotidiennement avec l'équipe autour de l'enfant. Savoir mettre de côté certaines règles de la maison pour le bien-être de l'enfant à son arrivée. Rester discrète dans son observation, et verbaliser à l'enfant chacune de nos réunions autour de lui. Simplement, lui laisser prendre ses marques et ses repères.

Aurore Lacroix
assistante familiale

L'infirmière coordinatrice Oustal et SAU78

L'infirmière coordinatrice est la référente médicale de l'établissement.

En étroite collaboration avec l'ensemble des équipes des services, sa mission principale est de coordonner et d'organiser le suivi de santé des enfants et jeunes accueillis.

L'infirmière accompagne le jeune afin qu'il devienne davantage acteur de sa santé et autonome dans son suivi de santé.

Un entretien d'accueil infirmier est organisé pour chaque nouveau jeune accueilli. Cet entretien permet de recueillir des données et de construire un projet de soin adapté à chaque adolescent en fonction de son degré d'autonomie. Il permet également un premier contact entre l'infirmière et le jeune. À la suite de cet entretien, un compte-rendu est transmis à l'équipe. Il présente les éléments

recueillis, les problématiques repérées et les actions à mettre à place. Selon le motif, l'infirmière peut être amenée à réaliser des accompagnements aux consultations médicales.

La participation de l'infirmière à des moments du quotidien permet de créer et favoriser un lien de confiance. En fonction des situations, les parents sont informés du suivi médical de leur enfant et impliqués dans certaines démarches de soins.

L'infirmière assure une traçabilité du parcours de santé en tenant à jour les dossiers médicaux. Elle développe et fait le lien avec un réseau de médecins généralistes, spécialistes ou de professionnels paramédicaux. Tout au long de la prise en charge, l'infirmière est en lien avec les médecins et infirmiers de l'ASE, notamment pour les bilans médicaux.

Des soins préventifs sont initiés et mis en œuvre par l'infirmière, sous forme d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs, en fonction des besoins et des demandes des jeunes accueillis, et en lien avec les problématiques de santé publique (sommeil, addictions, IST, alimentation...).

En collaboration avec l'Espace Ressources, des ateliers « premiers secours » et « sommeil » ont eu lieu en décembre 2023 et février 2024.

En 2023 et 2024, des conseillères conjugales et familiales du centre de santé sexuel de Versailles sont intervenues à trois reprises sous différents formats auprès des jeunes accueillis.

Péroline Maillard
infirmière coordinatrice

Le temps et la fonction de la clinique dans un Service d'Accueil d'Urgence

Au regard de mes observations en tant que psychologue clinicienne au sein du SAU78, j'aimerais revenir sur l'importance du sens, de la logique du temps et de la place de la clinique dans les accompagnements que nous proposons en tant que lieu d'accueil d'urgence.

Qu'est-ce que le travail dans un service d'accueil d'urgence ? Travaillons-nous dans « l'urgence » ? l'urgence pour qui ? urgence de quoi ? Y-a-t-il

vraiment de l'urgence dans notre travail ? Nous ne travaillons pas dans l'urgence, ni en urgence. Nous pouvons dire que l'urgence s'arrête au moment où le jeune arrive au SAU. Avant son arrivée, il y a urgence pour le juge, pour le procureur de la république, pour l'aide sociale à l'enfance, pour la police, pour la gendarmerie, de mettre à l'abri, en sécurité un jeune. Après il ne s'agit plus d'urgence, il s'agit d'une autre chose.

L'accueil au SAU est certes limité dans le temps, mais il est surtout un temps suspendu, de pause pour réfléchir, faire des propositions pour la suite. Les missions d'un SAU sont celles de « l'observation, l'évaluation et l'orientation ».

Cependant, ce mot « urgence » revient souvent dans la prise en charge, et il prend corps chez les professionnels qui y travaillent. Ils courent, j'entends souvent « il faut agir », « il faut une réponse toute de suite », « on n'a pas le temps ». Face au « il n'y a pas de temps », à « l'urgence » ma réponse en tant que clinicienne est « nous avons du temps ». Une de mes fonctions principales est d'incarner cette réponse qui implique d'introduire et de soutenir un temps de « pause » au milieu de ce mot « urgence » qui flotte et qui prend le quotidien des éducateurs malgré eux.

En quoi consiste cette « pause » ? C'est une pause qui introduit du temps dans l'« urgence ».

Nous pouvons penser le travail en SAU à partir des trois temps logiques dégagés par Lacan* : l'instant du regard, le temps pour comprendre et le moment de conclure. La « pause » et donc le temps de l'accueil du jeune au SAU, consiste à ouvrir un temps pour comprendre entre l'instant du regard et le moment de conclure afin d'éviter les faillites de la pensée et les passages à l'acte appelés par l'« urgence ». En effet, l'instant du regard et le moment de conclure peuvent se chevaucher lorsqu'« il n'y a pas de temps » donnant lieu à des passages à l'acte qui excluent le temps pour comprendre.

Pour cela, il est important d'accepter à chaque fois un rapport à l'inconnu, c'est-à-dire d'accepter de ne pas savoir au début et ne pas se précipiter dans la réponse. Ne pas se laisser emporter par l'agitation qui suscite cet inconnu. Se laisser du temps afin de se poser et tenter de répondre à un certain nombre de questions.

Pour quoi ce jeune est arrivé ici ? Dans quelles conditions ? La plupart des accueils au SAU se produisent lors d'un moment de crise et/ou de rupture. Qu'est-ce qui a produit la crise ? Comment le jeune l'a vécue, interprétée, symbolisée ? Ainsi il s'agit de mettre du contexte à ce moment, de faire du lien avec l'histoire du jeune, de sa famille, de sa position subjective, de son lien à l'autre. Cela se fait à partir des observations du quotidien, des entretiens, de ce que le jeune, ainsi que ses parents, les éducateurs, les partenaires extérieurs, entre autres disent de la situation.

Il n'y a jamais de réponse toute faite car chaque jeune a une histoire singulière, différente des autres. Les réponses à ces questions sont à penser au cas par cas. Il s'agit de soutenir une réflexion clinique de la complexité de la situation et des dynamiques psychiques à l'œuvre, afin de soutenir les éducateurs dans leur accompagnement au quotidien et dans la réflexion de l'après pour arriver ensemble au moment du conclure.

Le moment de conclure sera alors « répondre » : faire une proposition pour la suite, la plupart du temps cela est une orientation qui fait du sens car elle prend en compte la singularité du jeune et la complexité de sa situation c'est-à-dire tous les éléments réfléchis pendant le temps de comprendre.

Pas dans l'urgence.

Tania Fernandez
psychologue clinicienne

* LACAN, Jaques « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée » dans : Ecrits, Paris, Seuil, 1966.

Les chiffres clefs

146 personnes accompagnées en 2023

- Nombre d'entrées : 63
- Nombre de sorties : 59
- Durée moyenne de séjour : 14 mois
- Nombre de femmes victimes de violences conjugales : 31
- Nombre de familles monoparentales : 44
- Nombre d'enfants : 77
- Nombre de domiciliations à l'accueil de jour : 42
- Nombre d'actes à l'accueil de jour : 4621
- Nombre de dépannages alimentaires et d'hygiène sur l'AJ : 569

CHRS STUART MILL

Les faits marquants

Le début d'année 2023 a été marqué par l'arrivée attendue d'une nouvelle direction, avec pour objectif d'asseoir la pérennité du CHRS et de consolider les acquis, en vue d'un passage en CPOM dans un avenir proche.

Un travail de définition des missions de chaque dispositif a été amorcé et va se poursuivre sur 2024.

Le projet d'établissement est également en début de réécriture mais les mouvements d'équipe n'ont pas permis de prioriser ce travail.

En effet, l'établissement a connu beaucoup d'instabilité marquée par différents mouvements de personnel (départs, maladie, ...) ; l'équipe a donc dû assurer la continuité de service de la structure en absorbant la charge de travail qui en a découlé. Néanmoins, la qualité d'accueil pour le public accueilli a été garantie, merci encore à l'ensemble des professionnels pour leur engagement sur cette période délicate.

Un intérim de direction a également été mis en place à la suite du départ du directeur en début d'année.

La rentrée a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle direction en septembre permettant de donner un nouvel essor à Stuart Mill en démarrant de nouveaux projets.

Afin de renforcer l'accompagnement, différentes conventions partenariales ont été signées :

- Equipe Mobile Santé Précarité de la Croix Rouge (EMSP) : Intervention trimestrielle de deux



PHOTO : CHRIS STUART MILL

infirmières et d'une psychologue, à destination des femmes et enfants hébergés, permettant un bilan de santé et si nécessaire, une orientation vers les dispositifs de soins adaptés.

- Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT – SEAY), le dispositif « Hors les murs » propose une coordination « médicale » pour les personnes rencontrant des difficultés autour des soins. Ce qui soutient les professionnels du CHRS autour de ces questions et leur permet de se centrer sur les besoins primaires des personnes accueillies.

- Association Relais Jeunes des Prés – location de trois nouveaux logements à Trappes et Elancourt afin d'améliorer la qualité d'accueil ; prévision de temps travail partenarial de proximité sur les thématiques du logement.

Renforcement de nos partenariats existants : REVCO, Amicale du Nid, SAS de Trappes.

Participation aux groupes de travail de la DRIHL sur l'hébergement et accompagnement des femmes VVC. Participation aux temps de travail avec l'AH1 78 autour de la question de l'hébergement et de l'accompagnement des personnes en CHRS et CHU.

Sur le mois d'août, nous avons organisé la participation de deux familles au Pont de Rû,

dispositif en lien avec la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, permettant l'accueil et l'hébergement de femmes VVC et leurs enfants. Elles ont ainsi pu bénéficier pendant cinq jours, dans un petit collectif, d'activités et ateliers à vocation thérapeutiques, centrés sur l'estime de soi, le bien-être, le dépassement de soi.

La fin d'année a également été marquée par l'organisation d'un groupe d'expression des personnes accompagnées (équivalent CVS). Après une période sans cette instance, les dames ont presque toutes répondu présentes avec leurs enfants pour ce temps collectif fort. Cette belle dynamique va donc se poursuivre sur l'année 2024 en intégrant les dames volontaires sur nos temps de réunions de pilotage de cet évènement.

L'année 2024 devrait être celle de la concrétisation du CPOM, de la réécriture du projet d'établissement et de l'actualisation des outils de la loi 2002-2, du développement de l'accueil de jour et de la stabilisation d'une équipe pluridisciplinaire dans le but de poursuivre le travail qualitatif mené au service du public en valorisant nos actions. La thématique de la participation des personnes accompagnées sera au cœur de nos préoccupations.

Tableau synthétique de l'activité des services du CHRS

	SAUVI	SAU	SAR	FE / FSM	CHU
Entrées 2023	27 personnes (2 femmes seules, 10 mères/enfants, 15 enfants)	8 personnes (3 familles mère/enfant, 5 enfants)	12 personnes (4 adultes, 8 enfants)	14 personnes (5 mères/enfants, 4 femmes enceintes, 5 enfants)	2 personnes (femmes seules)
Sorties 2023	20 personnes (2 femmes seules, 7 mères/enfants, 11 enfants)	4 personnes (1 famille mere/enfant, 3 enfants)	17 personnes (9 adultes, 8 enfants)	16 personnes (8 mères/enfants, 8 enfants)	2 personnes (femmes seules)
Présents au 31-12-2023	35 personnes (14 mères/enfants, 10 enfants)	14 personnes (7 familles mère/enfant, 7 enfants)	15 personnes (5 femmes, 10 enfants)	18 personnes (9 mères/enfants, 9 enfants)	5 personnes (femmes seules)
Provenance orientation	SIAO 78	SIAO 78	SIAO 78	4 femmes SIAO 78, 13 femmes SIAO 93	SIAO 78
Familles suivies	23 familles	8 familles	9 familles	17 familles	7 personnes (femmes seules)
Composition familiale	19 familles monoparentales (mère/enfant), 4 femmes seules	8 familles monoparentales (mère/enfant)	5 couples, 4 familles monoparentales (mère/enfant)	13 mères/enfants, 4 femmes enceintes	7 femmes seules sans enfants
Nombre de personnes suivies	55 personnes (23 adultes, 32 enfants)	18 personnes (8 adultes, 10 enfants)	32 personnes (14 adultes, 18 enfants)	34 personnes (17 adultes, 17 enfants)	7 personnes (femmes seules)
Durée moyenne de séjour	12 mois	16 mois	22 mois	9 mois	11 mois
Taux d'occupation	160,11 % / 12213 jours	97,48 % / 5408 jours	76,18 % / 5283 jours	90,66 % / 3309 jours	98,79 % / 1803 jours
Orientation / destination des sorties	5 familles en en logement autonome, 4 familles retour en famille	1 famille en logement	3 familles en logement en autonome, 2 familles vers logement autre (solution familiale, retour domicile)	6 familles parties sur d'autres structures, 1 famille en logement, 1 famille sortie vers la famille	2 personnes sorties sur d'autres structures

Regard(s) sur l'activité réalisée

Sur l'année, 31 familles ont été accompagnées par les services dédiés aux victimes de violences, 9 familles par le service appartements relais, 17 familles par le service femmes enceintes ou sortant de maternité et 7 femmes dans le cadre de l'hébergement d'urgence, soit 146 personnes accompagnées en 2023 sur l'établissement.

A noter que l'ensemble des personnes hébergées sont orientées par le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO).

Quel que soit le dispositif d'hébergement, les personnes hébergées bénéficient d'un accompagnement global visant la réaffiliation sociale et l'insertion. En fonction de leur situation administrative et financière, chacun des ménages doit s'acquitter d'une participation à l'hébergement, correspondant à 10 ou 15% de ses ressources. Les personnes ne disposant d'aucune ressource peuvent, de manière hebdomadaire, obtenir des colis alimentaires fournis par la Banque Alimentaire de Paris et l'Île de France (BAPIF), des chèques multiservices et une participation aux transports.

Il est à noter que sur le service FEFSM, les enfants sont comptabilisés dans le tableau mais l'établissement ne perçoit pas de subvention pour ces accueils.

Typologie du public :

- 53% des personnes accueillies en hébergement tous services confondus sont des adultes
- 60% de femmes avec enfants
- 25% de femmes seules
- 1% d'homme seul
- 7% de couples avec enfants
- 47% des personnes accueillies sont des enfants

Sorties du CHRS :

- 42% des familles sont sorties dans l'année, dont :
- 41% vers du logement autonome ou intermédiation locative
- 32% vers d'autres structures d'hébergement

- 3% vers Solibail
- 8,5% vers un logement autre (restitution logement, solution familiale, retour domicile)
- 8,5% à la suite d'une exclusion
- 8,5% de situations inconnues

Les personnes accueillies et l'accompagnement

Le Service Appartements Relais (SAR)

9 familles composées de 5 couples avec enfants et 4 familles monoparentales ont été accompagnées sur l'année 2023. Toutes les familles ont été orientées par le SIAO 78.

L'activité du SAR est restée très stable en 2023. Le travail d'accompagnement global a permis d'accompagner 3 familles vers une sortie en logement social. A noter que pour deux familles, la découverte de violences dans le couple nous a contraint à mettre fin à la prise en charge avec la possibilité pour la conjointe et ses enfants d'être suivis par un service dédié en interne. Par ailleurs, un logement a dû rester vacant pendant plusieurs mois (travaux), compte tenu de l'état de dégradation important, ce qui explique la baisse du nombre de journées réalisées (5283).

Le SAUVI et le SAU

Le service a accueilli, mis en sécurité, hébergé et accompagné 31 familles victimes de violences conjugales pendant l'année 2023.

Sur les 27 familles monoparentales et 4 femmes seules, 6 familles ont bénéficié d'un logement social, 4 familles ont choisi de quitter le CHRS pour d'autres structures voire pour un hébergement chez un tiers. En effet, les contraintes de l'hébergement en CHRS peuvent pousser certains ménages à trouver d'autres solutions plus adaptées à leurs situations (règlement, travail...).

Outre le travail autour des violences, l'accompagnement global (juridique, médical, professionnel...), mis en place permet à chacune des personnes de regagner confiance et d'amorcer des démarches de réinsertion sociale.

Le service a réalisé 17621 journées, ce qui indique que les hébergements restent très rarement vacants compte tenu de la demande croissante d'orientation que nous adressent le SIAO et les intervenantes sociales de gendarmerie et commissariat.

Le Service Femmes Enceintes et Femmes Sortant de Maternité (FE/FSM)

Le service a accueilli 17 femmes en 2023 : 4 originaires du département des Yvelines, 13 de la Seine Saint Denis. Les femmes accueillies étaient alors dans des situations d'errance ou d'habitat précaire (rue, gymnase, tiers)

5 femmes ont intégré le dispositif avec leur nouveau-né, 4 femmes sont arrivées alors qu'elles étaient enceintes de plus de 7 mois. Pour la plupart d'entre-elles, elles ont pu accoucher dans une maternité des Yvelines, les autres ont dû se rendre à la maternité d'origine, en Seine Saint Denis.

Seules 6 familles ont pu être orientées, pour la majorité vers un CHU, une famille a bénéficié d'un logement social, une autre a choisi un hébergement vers un tiers. Il est important de noter que peu de femmes présentent une situation régulière, ce qui au-delà d'un moyen de garde des enfants permet difficilement d'accéder à une insertion professionnelle.

Le service a réalisé 3309 journées.

Le service Hébergement d'Urgence pour femmes isolées

7 femmes ont été hébergées au sein du CHU sur l'année 2023, seules 2 d'entre elles ont pu être orientées vers d'autres structures type CHU.

L'accueil de ces femmes est inconditionnel ; la majorité d'entre elles ne sont pas régularisées et âgées de plus de 50 ans, ce qui rend difficile l'accès à l'emploi. Par ailleurs, le service est confronté à l'accompagnement de femmes présentant des problèmes médicaux importants ayant des incidences sur leur mobilité. Aussi, la prise en charge et le type d'hébergement proposés par le CHRS ne sont pas toujours adaptés à leurs besoins.

L'Accueil de Jour

Après des débuts difficiles, compte tenu du peu de fréquentation, l'Accueil de Jour prend progressivement son essor. Le travail de partenariat se développe positivement.

Orientées par les partenaires de proximité (Croix Rouge, Rive, Conseil Départemental...) 42 femmes et 12 ayants-droits ont été domiciliées en 2023 (36 premières demandes et 6 renouvellements). Pour la plupart, originaires des bassins de Versailles et Saint Quentin en Yvelines, elles sont hébergées dans des structures ne permettant pas de recevoir leur courrier ou temporairement chez des tiers.

Au-delà de la domiciliation, certaines femmes ne pouvant être suivies par les services de proximités, sont prises en charge au titre de l'accompagnement social par les professionnels de l'Accueil de jour. Nous dénombrons 16 femmes et 7 enfants en 2023. Au sein de cet espace, elles peuvent procéder aux diverses démarches administratives, juridiques, sociales et être orientées vers les professionnels partenaires (Maison de la Justice, Cimade...). Par ailleurs, elles peuvent avoir accès à l'outil informatique, au téléphone et procéder à la mise à jour de leur situation (CAF, SIAO, Pôle emploi...). Des ateliers (informatique, cuisine, couture, bien-être...) sont aussi proposés. Cependant, au regard de leurs fragilités et leurs besoins, les femmes qui fréquentent l'Accueil de Jour souhaitent avant tout améliorer leurs conditions de vie afin d'obtenir un hébergement ou logement et par conséquent, peinent à accéder aux ateliers qu'elles considèrent davantage comme secondaires.

Focus sur les projets réalisés

- 7 janvier : Fête de la nouvelle année, rassemblant l'ensemble des familles hébergées et accueillies. L'occasion de rencontrer les étudiantes qui avait organisé le Loto en décembre 2022, dans le cadre de leur projet d'étude et à cette occasion, récolté la somme de 600 € offerte au CHRS. Un moment de partage autour de la galette des rois dans une ambiance musicale.
- Janvier : Nathalie, stagiaire ESF et Auriane organisent un atelier « budget », à l'aide d'une

application numérique permettant aux femmes de définir leurs priorités pour une bonne gestion budgétaire.

- Mars : organisation d'un atelier autour de la parentalité, par Marie (EJE) et Gergana (Psychologue), ayant pour thème « la place du père ».

- 1er juin : Intervention de l'association Banlieue Santé. En partenariat avec L'Oréal, une socio-esthéticienne a accueilli une vingtaine de femmes du CHRS Stuart Mill et du CHU la Boissière (Caritas) au sein d'une cabine beauté itinérante, installée devant le CHRS. Une journée marquée par le bien-être et l'estime de soi.

- Grâce aux dons des particuliers, les professionnelles du CHRS ont organisé des journées « Vide dressing » les 14 juin, 19 juillet et 04 octobre. Une manière pour les femmes et enfants accueillis et hébergés au CHRS de profiter gracieusement de vêtements, matériel de puériculture, jouets et livres pour petits et grands.

- 20 juin : Organisation par Auriane et Marion d'un atelier « nouveaux arrivants », une manière d'accueillir et d'expliquer aux nouveaux venus le fonctionnement du CHRS.

- 22 juillet : Organisation d'une sortie parisienne en bateau mouche pour une trentaine de femmes et enfants, financée avec une partie de l'argent récolté par les étudiantes.

- Juillet : Sortie culturelle au Théâtre à Paris avec Marie pour 4 familles.

- 17 et 29 novembre : Intervention d'Angie, Clowne psychomotricienne, avec son spectacle « Lève les voiles », un voyage imaginaire interactif pour les 0-3 ans et leur maman.

- 24 novembre : Anaïs et Esther ont organisé la collecte nationale BAPIF au Carrefour Market des 7 mares à Elancourt permettant, grâce à la générosité de la clientèle, de recevoir plus de 110 kg de denrées alimentaires et produits de puériculture.

- 9 décembre : Reprise du Groupe d'Expression du CHRS (CVS) qui a rassemblé une cinquantaine de femmes et enfants accueillis et hébergés. Une belle mobilisation sur ce temps de rencontre et de partage convivial. Merci à l'équipe, cette dynamique va se poursuivre sur 2024.



PHOTO : CHRS STUART MILL

La dynamique RH

L'année 2023 a été riche en mouvements, je tiens à remercier vivement les professionnels qui ont permis d'assurer la continuité de service.

- Le 30/01/2023, embauche d'un directeur à temps plein. Il quittera le CHRS le 29/03/2023. Intérim de direction assuré par une directrice d'un autre établissement de l'AVVEJ, jusqu'à l'embauche le 13/09/2023 du nouveau directeur à temps plein.

- Du 21/04 au 10/08/2023, congé maternité d'une éducatrice spécialisée à l'accueil de jour, suivi d'un congé parental jusqu'au 10/08/2024. Elle sera remplacée par une éducatrice spécialisée du 06/03 (pour une transmission du poste) au 31/05/2023 (démission) ; à partir du 12/06/2023 nous aurons recours à un intérimaire éducateur spécialisé jusqu'au 01/09/2023 puis embauche d'une monitrice éducatrice à partir du 04/09/2023.

- Fin de contrat de l'apprentie éducatrice spécialisée le 06/06/2023.

- Licenciement de l'agent administratif le 23/06/2023 ; embauche d'une secrétaire à partir du 17/04 (remplacement maladie) jusqu'au 28/09/2023 mais à temps partiel le temps de déterminer les besoins réels de ce poste. La secrétaire ne pouvant poursuivre, embauche d'une nouvelle secrétaire depuis le 16/10/2023 à temps partiel.

- La CESF du service entre en transition professionnelle à partir du 02/10/2023 ; elle sera remplacée par une éducatrice spécialisée le 20/11/2023 jusqu'au 10/12/2023.

- Nous relevons une importante difficulté de recrutement sur le poste de CESF en fin d'année.

- Du 04/12/2023 au 14/06/2024, congé maternité d'une éducatrice spécialisée ; elle sera remplacée à partir du 10/12/2023.

Formations

- Janvier :

- Formation TASA, en lien avec la BAPIF, permettant de gérer au mieux les denrées, leur stockage et la distribution (comptable et CDS)

- Janvier à Juin :

- Formation maître d'apprentissage et tuteur (ES)

- Formation CICADE « Dissolution du mariage des femmes étrangères vivant en France » (2 ES, CDS)

- Formation collective « Savoir habiter »

- Formation « Communication non violente et écoute active » en lien avec les MAPE (CDS)

- Formation collective et transversale (PJJ, l'Oustal/SAU78) au sein de l'établissement sur le thème de la « Prostitution » animée par des professionnels de l'Amical du nid.

Esther Nassalang
cheffe de service

Jérôme Fernandes
directeur

Témoignages sur l'activité

Le groupe d'expression, une instance de participation essentielle

Une de mes premières démarches lors de mon parcours découverte de l'AVVEJ dont j'ai rejoint le Conseil d'Administration à l'été 2023 a été de participer à un conseil de la vie sociale de Stuart Mill, événement dont c'était la reprise après un temps d'interruption.

J'ai pu remarquer le soin particulier apporté à l'organisation détaillée de cette réunion essentielle par tout le personnel d'encadrement.

Une première plage horaire informelle avec petit-déjeuner a donné le ton convivial qui a prévalu pendant toute la durée des échanges structurés qui ont suivi.

Le public nombreux (près de 50 personnes) - avec beaucoup de très jeunes enfants qui ont eu accès à une salle de jeux dédiée - a été invité à exprimer ses remarques sur les conditions pratiques de la vie quotidienne dans les structures d'accueil mises à sa disposition. La réunion de ce groupe d'expression a été également l'occasion d'échanger sur les démarches particulières à appuyer auprès

des instances administratives départementales ou régionales en les confiant à des candidates qui se sont portées volontaires pour représenter les participantes.

Sans oublier le contexte des difficultés liées aux situations personnelles des personnes présentes, le dialogue dynamique, parfaitement constructif, a permis à la direction d'enregistrer des demandes spécifiques auxquelles elle a pu apporter des réponses appropriées dans un délai raisonnable de mise en place.

Ce Conseil de la Vie Sociale, avec sa tonalité générale et ses suites positives, ne peut être que le premier d'une nouvelle longue série !

Jean-Luc Parent
administrateur

Un parcours plein d'espoir

Pour la seconde année consécutive, Mme Soumahoro a été élue Déléguée au Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées en Ile de France.

Je suis arrivée au CHU de Stuart Mill après un (trop) long parcours d'hébergement au 115. J'étais vraiment contente d'enfin trouver un toit et poser mon baluchon, et surtout me poser moi-même car au 115 tous les jours il fallait partir à 7h et ne revenir le soir qu'à 20h. Mes journées dehors étaient longues, souvent froides en hiver surtout les week-ends lorsque les associations étaient fermées, c'était vraiment difficile.

J'ai eu la chance d'avoir une place à Stuart Mill, ma vie a changé, j'ai trouvé une forme de sécurité, de stabilité, de paix intérieure.

L'écoute et l'accompagnement des professionnels sont plus que bien, c'est-à-dire qu'il y a une belle ambiance, on nous aide à résoudre nos problèmes administratifs mais également sur le plan plus intime. Avec la psychologue on peut décharger nos angoisses en étant guidé avec des conseils. Ici on ne nous laisse pas tomber, on ne nous lâche pas !

Nos conditions de vie sont respectueuses au sein des logements et nous essayons au maximum d'entretenir notre cadre de vie.

L'établissement propose également des temps de loisirs et des activités qui ouvrent vers la culture (sorties, théâtre, cuisine, couture...), c'est pour moi un plaisir d'avoir ces opportunités.

A Stuart Mill, on n'a pas toutes le même vécu mais on fait en sorte de vivre ensemble, de partager nos cultures, de s'aider.

Une dynamique solidaire, respectueuse et responsable s'instaure dans la cohabitation. L'équipe de professionnels veille à ce bon climat pour garantir notre qualité de vie.

A titre personnel, je suis curieuse et j'ai à cœur de me rendre utile en m'engageant de façon bénévole pour porter la parole des personnes accueillies.

En qualité de Déléguée, je suis à table avec des Maires, des Direction de grandes associations, des bailleurs, des membres de la Préfecture au sein d'instances importantes.

Je trouve cela valorisant car j'ai une place et ma voix compte car je vote comme les autres. Cette situation me donne de l'espoir et j'invite les dames à venir participer également en s'engageant.

Avec un peu de recul, à 52 ans, je me sens revivre, je mesure ma chance d'avoir eu l'opportunité d'être tombée à Stuart Mill. Je peux maintenant prendre soin de moi, me former (comptabilité, informatique), et penser un avenir positif en France.

Infiniment MERCI.

Anita Soumahoro
personne accompagnée au CHU



Activité par département • **Essonne**

Les chiffres clefs

- 195 adolescents accueillis : 107 filles (54,9 %), 88 garçons (45,1 %)
- Répartition filles/garçons par tranche d'âge :
 - Moins de 12 ans : 0 filles, 7 garçons
 - 12 - 14 ans : 36 filles, 33 garçons
 - 15 - 16 ans : 39 filles, 33 garçons
 - 17 ans : 31 filles, 11 garçons
 - majeur : 1 fille, 4 garçons

- La durée moyenne des parcours des jeunes à Espace Adolescents a été de 1,7 mois

Le nombre d'accueil est supérieur à celui des années précédentes. La moyenne d'âge des jeunes filles est de 15,2 ans et celle des jeunes garçons de 14,5 ans.

Nous avons accueilli cette année, un peu plus de jeunes hommes qu'en 2022, et pourtant ce sont surtout les jeunes filles qui nous ont « malmenés ». En effet, nous avons accueilli un nombre plus important de jeunes filles dont la caractéristique principale était une grande fragilité psychologique (scarifications, prostitution, fugues avec mise en danger...). Ces problématiques ne sont pas sans incidence sur la dynamique du groupe. Cette prévalence dans les orientations est liée au fait que beaucoup des adolescents accueillis avaient déjà eu un suivi au CMP et que celui-ci avait été interrompu.

Les délais d'attente pour l'entrée effective dans le processus de soins ont été encore allongés, ce qui nécessite un accompagnement en individuel au sein de l'établissement. La mise en place d'un accompagnement par le psychologue du service est proposée à chaque adolescent.

SAU ESPACE ADOLESCENTS 91

Les faits marquants

L'année 2023 a été riche en faits marquants, elle est à l'image de notre société qui est en perpétuelle évolution.

Cette année, le SAU a continué à accueillir dans le cadre d'un placement éducatif des adolescents, afin de préparer avec eux un projet de vie, en accord avec les services de l'ASE. L'évolution des profils des mineurs accueillis constatée depuis plusieurs années a continué en 2023. À cela est venue s'ajouter une nouvelle problématique liée au genre.

Durant l'année, un nouveau profil d'adolescents nous a été adressé où la question du genre est centrale et à l'origine des placements. Ainsi, deux jeunes filles se revendiquant « garçons » et deux jeunes hommes se revendiquant « jeunes femmes » ont été accueillis. La question du partage de la chambre fut complexe à régler.

Dans un souci de protection des adolescents en pleine construction identitaire, un cadre a dû être posé, le travail mené a nécessité de nombreux ajustements dont l'objectif était que notre accompagnement ni ne dénigre ni ne renie l'identité du jeune. Sur de l'accueil collectif ou en appartement partagé, ce profil de jeune interroge et vient bousculer la représentation des autres adolescents. Cette nouvelle problématique va nécessiter dans les années à venir des temps de formation pour les équipes éducatives peu ou pas du tout préparées à l'accompagnement de ces profils.

Concernant les mineurs non accompagnés accueillis en faible nombre, néanmoins, nous avons constaté une très nette évolution quantitative de jeunes

en proie à des troubles psychiatriques majeurs nécessitant une prise médicamenteuse quotidienne, mais aussi des hospitalisations temporaires durant leur prise en charge.

Les objectifs du SAU découlent des missions pour lesquelles il est mandaté. Ils sont individualisés et signifiés dans le corps des ordonnances de placement ou d'accueil provisoire.

Néanmoins, nous constatons une certaine forme de répétition dans les attendus des mesures de placement ; Espace Adolescents est souvent mobilisé pour tenter de faire cesser une situation de crise. Nous devons alors prendre soin des adolescents, « prendre soin » repose sur l'ensemble des équipes et des professionnels de l'établissement.

Nous avons accueilli en 2023, comme chaque année des jeunes filles et garçons dont les familles sont, à un moment donné, en difficulté d'animer un projet de vie pour eux. Les symptômes manifestés dans cette situation sont liés à la tension/ rupture familiale (conflits, fugues...), à la souffrance psychique (tentative de suicide, automutilation, prise de produits toxiques,) et aux difficultés sociales (échec scolaire, déscolarisation, conduites délinquantes...).

Depuis plusieurs années, nous accueillons régulièrement des jeunes en situation complexe dont la réorientation est souvent problématique, et de ce fait restent au SAU au-delà du cadre fixé dans le projet d'établissement. Pour la prise en charge de ces mêmes jeunes, il est indispensable que nos liens partenariaux avec les services de soins soient efficaces, ce qui est un vrai « parcours du combattant ».

Les délais de prise en charge par les services de soins restent tellement longs que bien souvent, les adolescents ont quitté l'établissement quand nous recevons la proposition d'un premier rendez-vous. La présence d'un psychologue en interne permet néanmoins de pallier cette attente par le biais d'entretiens.

La présence de jeunes en situation complexe nous a conduit à mettre en place un encadrement spécifique pour répondre aux besoins particuliers de ces adolescents à problématiques multiples et d'assurer un entour sécurisé pour l'ensemble du groupe. Cela n'a pour autant pas empêché la survenance d'actes de dégradations multiples et récurrents, amenant



parfois à de la violence entre adolescents, voire envers les adultes.

Nous recevons également des jeunes présentant des problématiques atypiques qui ne rentrent pas dans les schémas classiques de l'organisation des structures d'accueil de protection de l'enfance. Nous avons accueilli un jeune garçon pour lequel nous avons mis en place un suivi très spécifique, hors de nos pratiques habituelles, afin de pouvoir remplir la mission de protection qui est la nôtre. Même si nous nous devons d'adapter nos pratiques, la mise en place de tels suivis dans un Service d'Accueil d'Urgence reste difficile au regard de la prise en charge des autres jeunes accueillis.

Cependant, nous avons pu faire face à ces événements grâce au travail mis en œuvre au sein du SAU. En effet, la spécificité de la fonction de chacun est optimisée dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire.

Néanmoins, nous constatons une nouvelle fois que nous sommes régulièrement amenés à devoir pallier le manque de places ou au refus d'accueillir certains profils d'adolescents de la part des autres établissements de protection de l'enfance. Le SAU n'est pas une orientation de placement pour un jeune, c'est un service qui accueille en urgence les jeunes placés. Par la suite, le travail d'accueil, d'observation et d'orientation se fait dans les délais prescrits. L'équipe du SAU est aguerrie aux pratiques de l'Accueil d'Urgence, il est important d'en faire bénéficier les adolescents fragilisés par la décision toujours très violente pour eux d'un placement en urgence. C'est le cœur de notre travail au SAU.

Les personnes accueillies et l'accompagnement

Sur le premier semestre 2023, nous avons poursuivi l'accueil d'adolescents arrivés en 2022 et inscrits dans des dispositifs scolaires ou d'insertion. Au fur et à mesure du renouvellement du groupe, cette dynamique s'est inversée.

En effet, compte tenu des difficultés comportementales, relationnelles, psychiques et familiales des adolescents accueillis, l'accompagnement autour de la scolarité s'est avéré lent et difficile à mettre en œuvre. Cela a conduit à une dynamique de groupe où l'oisiveté était la norme sans que l'équipe éducative n'ait beaucoup de leviers au quotidien pour contenir les effets miroirs de ces rencontres.

Dénués de tout projet individuel, les adolescents ont été happés par des rencontres à l'extérieur les menant à adopter des conduites à risque (fugues, consommations d'alcool et de stupéfiants, errance avec d'autres jeunes mineurs ou majeurs en grande précarité). Ces agissements ont généré beaucoup d'agitation et d'insécurité au sein du SAU, particulièrement lors du deuxième semestre 2023.

Pour répondre à ces dérives, l'équipe éducative a veillé à renforcer l'encadrement du collectif afin de maintenir un climat et un cadre sécurisés à l'intérieur du foyer, malgré le manque crucial de professionnels. Nous avons continué à proposer des activités, en pariant plutôt sur leurs présences ponctuelles que sur leurs absences afin de préserver la relation éducative présente malgré tout, bien qu'ils revendiquent que leur « vraie vie » soit dehors ou sur les réseaux sociaux.

L'impact des réseaux sociaux est de plus en plus prégnant. La cyber intimidation devient un motif de conflit familial et peut être à l'origine du placement. Nous constatons que les jeunes utilisent les réseaux sociaux avec excès et qu'il est bien difficile de les sensibiliser aux dangers liés à cette surexposition.

Plusieurs jeunes filles et quelques jeunes garçons utilisent les réseaux sociaux pour se prostituer. Le phénomène de la prostitution a une place à part, croissante, dans la sexualité des adolescents.

Le téléphone portable et les réseaux sociaux sont aujourd'hui des fléaux à gérer lors de l'accueil d'adolescents.

Nous avons priorisé nos interventions et accompagnements au regard de leurs problématiques individuelles, ce qui a permis à certains de se sentir considérés, au-delà de leurs déviances. Ce positionnement éducatif rassurant et contenant leur a permis en finalité d'adhérer à minima aux projets d'orientation travaillés avec et pour eux. Nous avons ainsi observé que pour ces adolescents, c'était parfois la première expérience d'assurance du lien avec l'adulte sans être réduits à leurs actes.

Par ailleurs, nous avons rencontré des situations familiales complexes avec un retrait volontaire total de l'un ou l'autre des parents. Souvent dans des conflits de couple, le placement fait ressurgir des difficultés passées et certains parents se désengagent totalement de la prise en charge de leur enfant.

L'année 2023 a vu la récurrence d'actes de dégradations dans les locaux mais aussi quelques passages à l'acte à l'encontre des membres de l'équipe éducative. Nous avons souvent à faire dans nos accompagnements avec des jeunes qui, à défaut de pouvoir s'exprimer, utilisent les passages à l'acte comme moyen d'expression.

On peut dire que la récurrence de ces passages à l'acte à notre rencontre a requis un regain de mobilisation collective, de persévérance et de vigilance accrue afin de continuer à maintenir un cadre sécurisant pour les autres adolescents accueillis. D'autant plus que des phénomènes d'effets miroirs entre les adolescents se sont produits, accentuant des fragilités personnelles et rendant plus complexe l'accompagnement individualisé. Les mises en danger de ceux-ci ont été multiples, parfois très inquiétantes. Des stratégies d'individuation ont été multipliées afin de permettre aux uns et aux autres de ne pas se perdre et s'oublier dans les problématiques de leurs pairs.

Certains adolescents ont également été confrontés à des postures parentales ambivalentes entre actes et discours, tant vis-à-vis d'eux qu'envers l'établissement et le travail des équipes éducatives. Face au conflit de loyauté dans lequel certains jeunes sont pris, nous avons tenté d'être particulièrement attentifs à mettre en mots nos actions au quotidien

pour les préserver de toute ambiguïté quant à notre accompagnement. Il s'agissait d'avoir une veille permanente auprès de certains adolescents pour éviter un maximum de situations paradoxales ou incohérentes et redonner une place à chacun dans un système triangulaire que constitue le placement. La fonction de tiers dans la relation a été mise en exergue au travers de ces accompagnements.

La dynamique RH

Cette année, nous avons fait appel à un nombre important de contrats à durée déterminée, lié en particulier à la vacance de poste éducatif mais aussi pour faire face à des absences pour maladie.

Le recrutement d'assistants familiaux devient problématique. En effet, il y a de moins en moins de postulants et rares sont ceux qui acceptent de prendre en charge des adolescents, qui plus est dans le cadre de l'urgence.

Perspectives 2024

Les perspectives pour 2024 s'inscrivent dans une volonté de consolider le service et de le faire évoluer dans une dynamique visant à renforcer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement.

En prévision de la prochaine évaluation de l'établissement, le Projet de Service datant de l'année 2021 a été revu et est en cours de mise à jour. Quatre membres de l'équipe éducative ont participé à trois séances de travail. Courant 2024, le projet 2024-2028 accompagné de son plan d'action sera rédigé.

Malgré les difficultés de recrutement, nous tenterons d'intégrer les nouveaux professionnels nécessaires au bon fonctionnement du service et à la prise en charge des adolescents qui nous sont confiés.

Le renouvellement du personnel en 2023 nécessite une sensibilisation à la démarche qualité et aux

attendus de la HAS. L'objectif étant de développer une approche centrée sur la personne avec pour valeurs : le pouvoir d'agir de l'adolescent accueilli, le respect des droits fondamentaux, l'approche inclusive des accompagnements, la réflexion éthique des professionnels.

Notre souhait est que 2024 soit l'année de la stabilité afin que les projets puissent se développer par l'acquisition de valeurs de travail communes en lien avec le projet associatif.

Fabienne Brousse-Brunel
directrice

Témoignages sur l'activité

Lorsqu'ils sont accueillis à Espace Adolescents, les adolescents ont besoin de s'exprimer, de trouver un espace où ils se sentiront entendus. Toutefois, le travail en tant que psychologue avec ce public comporte des enjeux et défis liés au processus de l'adolescence, avec certaines caractéristiques exacerbées par leurs situations.

Ils arrivent régulièrement avec une attitude fermée face à l'adulte, d'autant plus avec le psychologue, avec lequel la relation peut être difficile. L'alliance peut donc être délicate à créer. Il est alors primordial d'aller à la rencontre du jeune et d'établir un lien. Cela passe par exemple par le biais d'activités de groupe (exemple : atelier cuisine, débats) et par des temps plus informels. Il en ressort des moments de partage où les jeunes s'expriment plus librement. Cela peut permettre dans un second temps de proposer des entretiens pour exprimer leurs ressentis face à leurs situations (leur placement et les événements qu'ils ont vécus) et parfois faire émerger une demande.

Carine Chaouat
psychologue depuis octobre 2023

Les chiffres clefs

- 27 jeunes accueillis en 2023 :
 - 13 garçons, 14 filles
- 131 demandes d'admission, département et hors département :
 - Essonne : 117
 - Hors département : 14
- Type de prise en charge à l'entrée :
 - OPP : 16 entrées
 - AP : 3 entrées
 - MNA : 4 entrées
 - CJM : 4 entrées
- 21 sorties en 2023 :
 - Retour famille : 31 %
 - Arrête de PC : 27 %
 - Autonomie : 23 %
 - Orientation : 19 %

FOYER EDUCATIF LA PASSERELLE

Les faits marquants

C'est au regard de mes fonctions de directrice-adjointe du foyer éducatif La Passerelle que je souhaitais introduire ce rapport d'activité de l'année 2023. En effet, l'année 2023 témoigne d'un réel changement pour l'établissement. Emmanuel Breton a quitté sa fonction de directeur le 3 février 2023, après 14 ans d'exercice de cette dernière. Il a laissé une institution reconnue, tant par le département de l'Essonne que par nos nombreux partenaires de terrain, pour son travail engagé et de qualité auprès des jeunes qui lui sont confiés dans le cadre de la Protection de l'Enfance.

Pour donner suite à ce départ, qui a marqué les professionnels et les jeunes de l'institution, un intérim de direction a été assurée, à compter du 6 mars 2024, par Fabienne Brousse-Brunel, Directrice d'Espace Ados (Evry) et Imad Masrouki, directeur du Vieux Logis (Montgeron). Il me semble important de préciser que dans ce contexte singulier, toutes les équipes sont restées mobilisées auprès des jeunes que nous accompagnons pour mener à bien leurs missions et continuer de leur offrir un cadre stable, sécurisant et structurant. Je pense qu'il est important de ma place, de saluer le travail impliqué tant des équipes éducatives que du service administratif qui a permis de maintenir un travail de qualité auprès des jeunes accompagnés et par prolongation, de réaliser une activité supérieure à l'année précédente.



Il en est de même pour la reprise des instances de pensées institutionnelles à destination des professionnels et des jeunes accueillis. Comme chaque année, la fête de la Passerelle, qui s'est déroulée le 10 juin 2023, a encore été une grande réussite institutionnelle, grâce à son indéfectible comité de pilotage. Par ailleurs, « Les Causeries du jeudi soir » ont repris du service et accueilli 2 intervenants, au parcours de vie singulier, Samuel Germelus et David Desclos. Pour rappel, les « causeries du jeudi soir » sont un temps de rencontre pour les jeunes. L'intervenant, choisi par le comité de pilotage, composé de professionnels de l'institution, vient conter son parcours de vie singulier. C'est un moment unique, magique, renversant voire envoutant, qui se situe hors du temps. Jeunes et professionnels sont réunis ensemble, arrimés et suspendus à la parole, aux mots et à l'histoire de vie de l'intervenant ! <https://www.avvej.asso.fr/les-jeunes-de-la-passerelle-rencontrent-un-realisateur/>

Enfin, la reprise du Conseil de la Vie Sociale annonce également de beaux projets émanant de cette instance pour 2024.

Pour finir, c'est avec plaisir que nous avons accueilli, le 28 septembre 2023, notre nouveau directeur,

Monsieur Sébastien Pronzola, dans le cadre d'une réunion institutionnelle exceptionnelle, lors de laquelle il est venu se présenter auprès de l'ensemble des professionnels. Il a pris ses fonctions, le 2 octobre 2023.

Sabrina Partouche
directrice adjointe

Regard(s) sur l'activité réalisée

Pour l'année 2023, La Passerelle a réalisé une activité totale de 22 627 journées, soit 15 765 jours pour les unités collectives avec une augmentation de 13,27 % et 6 862 journées pour le SAP, équivalent à un accroissement de 6,49% par rapport à l'année précédente.

L'activité globale a été réalisée avec une hausse de 11,21%. Cela est principalement lié au fait que le pavillon d'Arpajon a effectué une année d'activité pleine, à hauteur de sa possibilité d'accueil, soit un effectif de 12 jeunes.



Les personnes accueillies et l'accompagnement

Tout au long de l'année 2023, 90 jeunes ont été pris en charge et accompagnés par les professionnels de la Passerelle.

Nous avons reçu 131 demandes d'admissions :

- 114 demandes pour les unités collectives
- 17 demandes pour le service d'Appartements Partagés

Depuis plusieurs années, il est à noter qu'on observe une réelle baisse des demandes pour la semi-autonomie. L'équipe du SAP a été confrontée à plusieurs sorties « sèches » du dispositif, quand bien-même elle propose un accompagnement optimal. Il semblerait que certains jeunes se soient sentis contraints par l'accompagnement soutenu que nous proposons et ont souhaité mettre fin à leurs prises en charge, de façon non préparée avec l'équipe éducative.

Nous avons admis 20 jeunes en internat : 10 filles et 10 garçons. Et 7 jeunes majeurs et mineurs au Service d'Appartements Partagés : 3 garçons et 4 filles.

Il est à noter que nous avons accueilli peu de jeunes cette année, la majorité des nouvelles prises en charge ayant été réalisées en fin d'année 2022.

26 jeunes sont sortis du dispositif :

- 6 orientations vers des dispositifs d'accueils plus adaptés (Télémythe ou PJJ) ou imposées à la poursuite de la prise en charge (structures MNA...)
- 6 contrats jeunes majeurs en dispositif d'autonomie vers la vie adulte
- 8 retours en famille (1 placement à domicile service d'accueil modulable, 1 Accueil Provisoire au domicile du père, 3 mainlevées de placement, 2 mainlevées avec une mesure d'AEMO, 1 retour jeune majeur au domicile maternel)
- 6 arrêts de prise en charge (4 arrêts de prise en charge décidée par le jeune majeur, 2 hospitalisations en psychiatrie...)

Focus sur les projets réalisés

Cette année nous mettrons en valeur le travail réalisé par le service de rencontre fratrie qui a aujourd'hui atteint sa pleine capacité.

Castor & Pollux a grandi, il a désormais 5 ans !

Nous constatons, après cinq années d'expérience, que ces moments de convivialité et de partage offerts par Castor & Pollux sont essentiels pour le bien-être et le développement social des fratries. En leur offrant un espace dédié à eux, pour eux, ils retrouvent leur fonctionnement, les taquineries, les jalousies, parfois la tendresse, les rires à l'évocation de souvenirs. Les places des aînés se redessinent, le cadet vient chercher de l'attention pendant que le benjamin se chahute avec lui.

Cet ensemble d'émotions contribue à renforcer leurs estimes et leurs confiances, car ils savent par ces moments-là qu'ils ne sont pas seuls. Nous sommes convaincus que ce service est un véritable atout pour les jeunes accueillis, et nous sommes fiers de pouvoir contribuer à leur épanouissement et à leur bien-être.

L'évolution en chiffre et en schéma

Grâce à une coordination entre les locaux disponibles et les professionnels qui assurent les rencontres, une régularité des visites est possible. Cependant, notre seuil d'accueil ne peut aller au-delà de 28

fratries. En effet, la régularité des rencontres est, en moyenne, une fois par mois. Actuellement, nous offrons à 23 fratries, soit 81 enfants, la possibilité de partager des moments ludiques, de conserver leurs liens et de vivre pendant un temps des expériences qui sont nécessaires à leur construction identitaire.

Les professionnels qui évoluent dans ce service bien spécifique sont jusqu'alors très satisfaits. Ils ont le sentiment d'être utiles, ils perçoivent le plaisir dans les yeux des enfants. La reconnaissance des jeunes est immédiate, c'est ce qui nous fait tenir malgré les perturbations que ce service peut entraîner dans sa gestion annuelle.

L'essor de ce service est de plus en plus important, il oblige une gestion sur cinq axes :

- Gestion administrative
- Gestion du partenariat
- Gestion ressources humaines
- Gestion des stocks / matériels
- Gestion des temps de rencontres

Une reconnaissance multiple

Nous avons appris que les juges pour enfants préconisaient sur leur ordonnance le service Castor & Pollux. Nous n'avons pas fait de communication au niveau judiciaire, leur connaissance de ce service passe par les travailleurs de l'ASE et par les jeunes qui en parlent.

Évolution du service Castor & Pollux depuis sa création

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fréquentation							
Nombre de fratries en fin d'année	10	12	16	20	22	21	23
Total d'enfants concernés	26	34	47	58	76	78	81
Nombre d'arrêts en cours d'année	-	2	4	3	4	3	-

Les Maisons Des Solidarités ont toutes été informées à l'ouverture, mais depuis, c'est la transmission des travailleurs sociaux entre eux qui nous permet d'augmenter notre file active.

Le plus émouvant des témoignages vient des jeunes eux-mêmes, les sourires, leur envie de poursuivre ces moments, nous avons 4 fratries qui sont présentes depuis plus de 4 ans et dont l'intérêt n'a jamais faibli. Une sœur qui rencontre son petit frère depuis plusieurs années vient maintenant avec son petit garçon, la rencontre fratrie s'est métamorphosée de rencontres entre frère et sœur à rencontres entre frère, sœur, oncle et neveu. Ce jeune oncle a pu avoir une place dans la vie de son neveu, des rencontres sont organisées tous les 15 jours pour que le lien soit présent et que l'évolution du bébé soit présente aussi bien dans le cœur que dans la mémoire des uns et des autres.

Les photos instantanées que nous réalisons à chaque fin de séance pour chacun des membres de la fratrie sont aussi de beaux souvenirs qu'ils conservent. Lorsque les jeunes reviennent avec leur album chargé de photos, ou bien quand l'éducateur qui fait l'accompagnement nous dit à quel point le jeune est content de venir et que toutes les photos prises dans ces rencontres sont affichées au-dessus de son lit...

La poursuite de Castor & Pollux : un professionnel et un espace dédiés

Pour que ce service puisse perdurer dans le temps, avoir des assises solides et pérennes, le fonctionnement qui était le nôtre jusqu'à présent n'est plus viable. Ayant atteint notre pleine capacité d'accueil au regard des moyens que nous pouvons proposer, nous ne sommes plus en mesure d'assurer davantage de rencontres. Pourtant, les besoins sont bien présents et, avec les moyens nécessaires, nous pourrions étendre les temps de rencontres.

Par ailleurs, le fonctionnement actuel, tenu par des personnes en contrat multiple et renouvelable chaque année, offre certes des opportunités mais génère également des doutes et de l'incertitude.

Il devient capital de professionnaliser Castor & Pollux afin de développer son offre pendant la semaine, les soirées et les vacances scolaires. Pour stabiliser ce service qui a démontré toute son utilité ; nous demandons d'y consacrer 1 ETP qui reprendra les tâches de coordination, administratives, éducatives (rencontres, notes), partenariales, tout en proposant des créneaux de rencontre plus étendus et plus nombreux.



Par ailleurs, nous souhaitons ouvrir un lieu dédié aux rencontres fraternelles en proposant à ces enfants un espace propre, convivial, intime dans un chalet installé dans le jardin des locaux administratifs. Compte tenu de sa vocation territoriale, ce lieu défini contribuerait à détacher cette offre de l'internat pour, à long terme, l'autonomiser.

Le coût de construction de ce chalet est estimé à 50.000 euros comprenant l'installation et le raccordement en eau et en électricité.

Après cinq années d'expérience et de rencontres, ce service a contribué au bien-être de plusieurs dizaines de fratries, il est source de joie, de vie et de dynamisme, dans la dynamique souvent complexe des placements.

Multiplie anecdotes sont inscrites dans ces rencontres, des temps de partage, mais aussi d'agressivité ou de jalousie viennent se rejouer. Chacun reprend une place dans le schéma familial, ce n'est pas toujours simple de revoir son frère ou sa sœur après 2 ou 3 mois de séparation. Les encadrants sont là pour aider à retisser le lien, à faire surgir les sourires, à permettre que les jeux puissent se ranimer et développer des souvenirs apaisés.

Si la loi est revenue repositionner l'obligation de ces temps de rencontre, c'est bien que ce lien reste et restera une colonne vertébrale pour chaque membre de la fratrie quand il est possible. Nous essayons par notre engagement, notre déterminisme et notre volonté de faire perdurer ces liens, de poursuivre notre action pour voir pétiller les yeux des enfants. Néanmoins pour pouvoir se faire, Castor & Pollux doit prendre la taille qui est la sienne, être reconnu et valorisé professionnellement pour pérenniser son offre de qualité et ouvrir une vision à long terme tant pour les professionnels qui gravitent autour de ce projet que pour l'ensemble des fratries qui en bénéficient et que nous accompagnons.

Carine Cauvin
chefe de service éducatif

La dynamique RH

L'équipe de direction a été renouvelée avec l'arrivée d'un chef de service, M. Lahcène Cherif sur le pavillon de Marolles-en-Hurepoix le 26 juin 2023 et de notre directeur, M. Sébastien Pronzola, le 2 octobre 2023.

A l'image des enquêtes établies dans le secteur médico-social associatif et par prolongation dans de nombreux domaines, les difficultés de recrutement sont récurrentes et perdurent, depuis la crise sanitaire liée au COVID-19. Il y aurait lieu d'interroger le rapport que les professionnels entretiennent avec leur travail, rapport qui semble s'être nettement modifié, pour ne pas dire détérioré. Néanmoins, il reste important de souligner plusieurs éléments : la qualité des professionnels exerçant à la Passerelle, l'engagement et l'implication de la majorité d'entre eux ainsi que la bonne stabilité des équipes qui, en général, ne subissent que très peu de « turn over ». Nous pouvons noter pour 2023 :

- 16 embauches en CDI
- 63 embauches en CDD, ce chiffre n'est pas indicatif de la réalité car nous favorisons des CDD de remplacement, notamment pour encadrer les nuits sur les pavillons, plutôt que de faire appel à des agences d'intérim. En ce sens, nous bénéficions d'un « staff » de remplaçants choisis. Notre volonté étant de maintenir une continuité éducative pour nos jeunes accueillis sur les pavillons
- 8 démissions :
 - 1 psychologue
 - 5 éducateurs spécialisés et moniteurs éducateurs
 - 1 contrat d'apprentissage
 - 1 étudiant moniteur-éducateur à temps partiel sur le dispositif Castor & Pollux
- 1 départ à la retraite
- 3 ruptures conventionnelles

Témoignages sur l'activité

Pour terminer ce rapport d'activité 2023, nous avons choisi de vous présenter, en avant-première, l'écrit réalisé par la psychologue du Pavillon de Bouray sur Juine sur la fonction du « bureau des éducateurs ».

Le bureau des éducateurs, à la croisée des chemins...

Le bureau des éducateurs est un lieu, une scène et un théâtre du quotidien de tous dans le pavillon.

Lors d'une réunion hebdomadaire d'équipe, l'interpellation d'une éducatrice circule, « Il faut qu'on sorte du bureau des éducateurs ! On y est trop ». Cette interpellation a fait son effet dans la vie du pavillon éducatif. Les questionnements et témoignages ont circulé et permis à chacun de revisiter cet espace, ses fonctions, ses enjeux, ses pratiques. Cet écrit est construit à partir des échanges recueillis auprès des jeunes et des professionnels de l'équipe et retrace un peu du quotidien éducatif vécu à partir de cet espace.

Les prénoms mentionnés sont fictifs afin de préserver l'anonymat des personnes.

Le bureau des éducateurs évoque le travail et les responsabilités des éducateurs, l'accueil et l'accompagnement des jeunes, la dynamique de groupe, ainsi que le cadre socio-éducatif dans son ensemble. Il est le carrefour des informations, un lieu où on confie quelque chose, où on échange et on partage, qui peut être ouvert ou fermé, un espace qui contient et qui expose.

« C'est le lieu de toutes les convoitises [...] là où on se replie, là où on se cache, là où on s'isole, mais surtout là où on partage. »

- Nicole, cheffe de service

Le lieu du bureau structure par sa matérialité, sa permanence. A la fois à l'entrée du pavillon et en son centre. Il fait milieu, qui sépare et qui unit. On s'y présente, on s'y dit bonjour, on y est accueilli. « C'est un lieu d'accueil, d'au revoir. »

- Elisa, éducatrice.

Qu'on entre ou qu'on sorte, où qu'on aille dans le pavillon, on passe devant ou à proximité du bureau des éducateurs.

Léo, 15 ans, rentre de cours vers 17h45, il traverse le couloir parmi d'autres qui discutent, fait un arrêt devant le bureau. Elisa, éducatrice, est concentrée, aux prises avec un tas de tickets de caisse à organiser pour la régie. Il rejoint la cuisine pour le goûter, sa journée a été bonne, son humeur aussi. Il retourne vers le bureau, se plante dans l'encadrement de la porte et lance avec une joyeuse désinvolture : « et moi je vais me faire foutre, sinon j'ai un devoir sur Pronote ! ». Ainsi, il s'agit d'être là, être attendu et rappeler avec humour que se dire bonjour, ça compte.

C'est une petite pièce, pleine de la vie du pavillon. On y trouve les dossiers des jeunes, des dossiers administratifs, les cahiers de transmission et de réunion, l'agenda, le tableau collectif des rendez-vous personnels, les téléphones professionnels et ceux des jeunes dans les temps où ils sont consignés, un ordinateur et la box qui donne accès au réseau, des affaires personnelles des éducateurs et des jeunes, les prescriptions et les médicaments, des informations sur le fonctionnement et la vie du pavillon ou sur les événements culturels, quelques jeux et matériels qu'on est certain de retrouver complets et utilisables...

Le bureau des éducateurs est un contenant et gardien de différents aspects de la vie de tous dans le pavillon éducatif. En ce sens, c'est un lieu commun qui appartient à tous et qui oblige. S'il ferme à clefs, pour autant il n'est pas hermétique et en lien avec l'ensemble de la vie de tous.

Le bureau des éducateurs est une scène inscrite dans l'histoire et la culture, où les choses de la vie se parlent. Ce qui est dit concerne la demande, la plainte, le besoin, la contrainte, la revendication, le récit, la confiance, le conflit, la bobologie et le soin prescrit, la règle, la culture. Il contient ce qui est déposé par la parole et qui fait autorité et responsabilité pour celui qui parle ou qui écoute.

« On discute de tout et de rien, de la politique à la relation amoureuse, on joue aux cartes... »

- Romain, 17 ans

Des codes permettent de borner et d'articuler les liens entre les dynamiques personnelles et groupales. Qu'un jeune ferme la porte ou qu'il soit invité à le faire vient signifier que quelque chose est à entendre, par ceux qui sont dans le bureau à ce moment précis, du côté de l'intime ou sous couvert de la confidentialité. Parfois ce moment est choisi par le jeune, ou par un éducateur, parfois c'est la spontanéité ou le débordement qui le provoque.



« Quand on est trop, s'il est envahi par trop de jeunes, il n'y a plus d'espace de rencontre, on y perd du sens dans les discussions. Quand il n'y a pas d'éduc dans le bureau, les jeunes nous cherchent. »

- Elisa, éducatrice

« Quand la porte est fermée, c'est que les éducateurs font leurs transmissions, un bilan de la journée pour la relève. Et s'ils ont besoin, ils nous en parlent, avec un jeune, pour régler un problème. »

- Romain, 17 ans

« On peut discuter avec les jeunes à l'écart dans leur chambre, le salon, le jardin. Le bureau ça fait plus professionnel, la jeune écoute mieux, « viens dans le bureau on va discuter ». On ferme la porte, ça pose mieux l'écoute, à l'abri du collectif. »

- Adam, éducateur

Le bureau des éducateurs est un théâtre, support aux identifications, processus par lequel le sujet assimile un aspect, une propriété, un attribut de l'autre et se transforme, totalement ou partiellement pour constituer sa personnalité et se différencier. Ce processus fonctionne par la réciproque, le sujet capte à l'extérieur et ramène à lui, mais aussi il identifie sa personne à un autre.

Angel, 15 ans, se regarde dans le miroir de l'armoire à pharmacie sous le regard des autres. Il y cherche une belle version de lui, inspecte les changements de l'adolescence et questionne l'autre.

« Les jeunes adultes repèrent des temps, souvent après le coucher, où ils peuvent se confier à un adulte, sentir le décalage avec les autres jeunes. Ils viennent juste parler d'eux, de leur vie, en font un espace de maturité. »

- Lorène, éducatrice

Pour Elisa, les petits groupes de trois soutiennent les identifications. Si le nombre déborde cela peut faire effets d'excitation, de dispersion et l'éducateur ne peut plus s'adapter aux singularités et préserver l'intime. Il s'agit aussi, pour eux, de s'appuyer sur l'expérience de l'autre pour orienter la sienne.

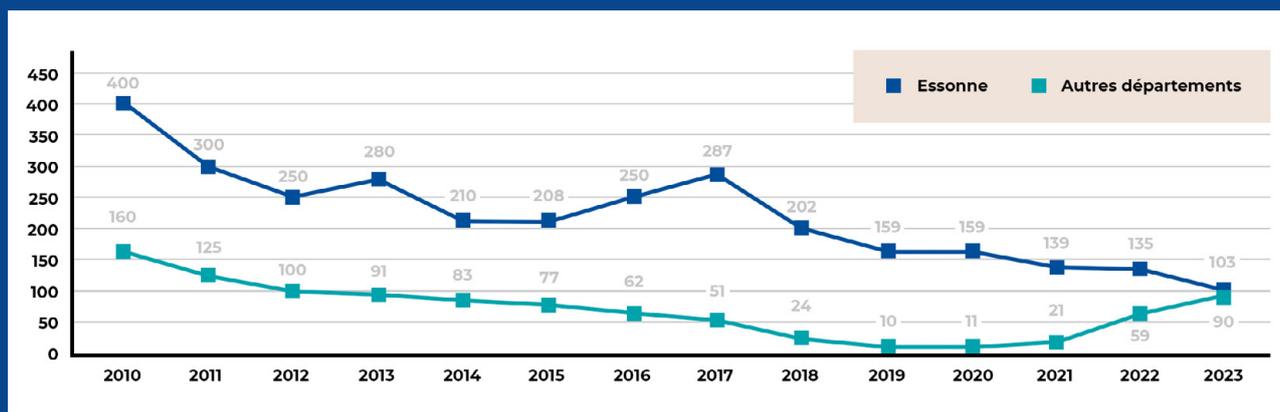
En conclusion, Le bureau des éducateurs est un lieu d'échange « en tout genre ». Il « ne définit pas l'équipe mais fait repère pour les jeunes », selon Lorène. Entre passage et contenant, il fait fonction d'aiguillage entre vie intime, collective, sociale et institutionnelle. Il est porteur de cadre qui va au-delà de la pièce, rayonne à l'intérieur du pavillon, et supporte les trajectoires subjectives, la vie en commun et l'institutionnel.

Stéphanie Mathevon
psychologue clinicienne
sur le pavillon de Bouray-sur-Juine

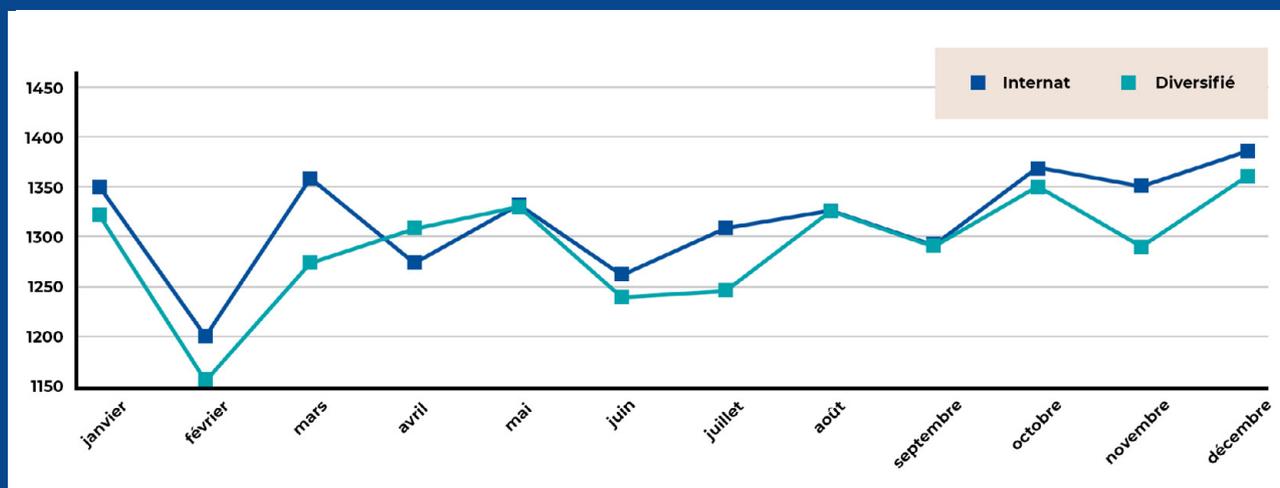
Les chiffres clefs

L'ensemble des professionnels du Vieux Logis ont su s'impliquer pour continuer à accueillir les jeunes confiés dans les meilleures conditions, malgré les difficultés liées au recrutement des personnels éducatifs. Le taux d'activité demandé a pu être assuré à hauteur de 99,20%, grâce à l'investissement de l'ensemble des acteurs.

Nombre de demandes d'admission



Nombre de journées 2023



(Suite page 89)

FOYER ÉDUCATIF LE VIEUX LOGIS

Les faits marquants

La prise de poste de deux nouveaux chefs de service au mois d'août 2023, prenant la responsabilité du pavillon de Crosne, et celui des Hêtres situé à Draveil. Le chef de service du pavillon de l'Abbaye à quant à lui pris la responsabilité de l'encadrement des professionnels du Pôle Pédagogique (La Station).

La continuité des travaux du Copil et l'implication des jeunes du CVS, dans le cadre de la réécriture du futur projet d'établissement, et l'actualisation des outils de la loi de 2002-2.

Le départ à la retraite de Madame Véronique Guegan qui a quitté l'établissement le 1er juillet 2023, après quinze années au sein du Vieux Logis. Monsieur Traore a pris ses nouvelles fonctions de directeur-adjoint à compter du 18/12/2023.

Focus sur les projets réalisés

Des projets riches en solidarité

Sur l'année 2024, de nombreux projets collectifs et/ou transversaux ont été portés par l'équipe éducative de l'Abbaye. Les jeunes y ont aussi pris une place prépondérante. Nous en citerons deux en exemple afin de mettre en exergue le travail de l'équipe éducative et la capacité des jeunes à se mobiliser sur ces temps collectifs.

Projet de distribution d'aliments aux nécessiteux : « Fil Rouge » en partenariat avec l'Epic' Yerres

Objectifs :

- Sensibiliser les jeunes au gâchis alimentaire
- Récupérer la nourriture (dont la date de péremption est proche) dans les autres pavillons du Vieux Logis
- Donner les récoltes à l'association afin d'en faire profiter des personnes dans le besoin
- Rendre ce partenariat pérenne dans l'association et l'ouvrir aux autres foyers, et aux jeunes du SAE

Pour atteindre ces objectifs, le projet a été porté par deux éducateurs et une stagiaire du pavillon de l'Abbaye. Tous les jeunes y ont activement participé. Ils se rendaient dans les autres pavillons du Vieux Logis deux fois / mois pour y récolter les produits alimentaires dont la date de péremption était très proche. Ces produits étaient par la suite remis à l'association l'Epic' Yerres, qui était en charge de leurs distributions aux personnes en difficulté.

L'autre volet du projet consistait aussi à sillonner les différents magasins partenaires, afin de participer à la collecte de produits alimentaires et / ou de première nécessité. Ces produits étaient revendus à moindre coût (10% de la valeur du panier) aux personnes en situation de précarité et / ou orientées par les services sociaux de la ville de Yerres.

Projet Futsal au Power Five de Villeneuve-le-Roi

Le projet Futsal a été aussi très marquant dans la structure. Les jeunes ont adhéré et investi ces moments tout au long de l'année. De nature transversale, le projet futsal a mobilisé les jeunes du pavillon de l'Abbaye mais aussi ceux des autres pavillons de l'établissement.



Pendant les vacances scolaires, 5 à 6 jeunes / pavillon étaient mobilisés pour aller faire du futsal dans un Z5 à Villeneuve-le-Roi. Ces moments de convivialité inter-pavillons étaient très appréciés des jeunes et des éducateurs. Les éducateurs indiquent voir les jeunes dans un autre environnement et dans une dynamique toute autre que celle du quotidien au pavillon. Ils décrivent des moments festifs et conviviaux. Les jeunes sont animés de façon positive par un esprit de compétition dans le sens où chacun veut voir son pavillon remporter le tournoi.

Ces moments sont aussi l'occasion pour des jeunes qui ne se connaissent pas de se rencontrer, d'échanger, voire de tisser du lien. Les éducateurs en profitent aussi pour échanger autour de leurs pratiques professionnelles.

Assane Fall
chef de service, Pavillon de l'Abbaye

D'une situation individuelle et locale à une prise en charge pluridisciplinaire et départementale

Nathan intègre le pavillon le 24 février 2023. Nathan a par ailleurs été pris en charge au sein d'Espace Ado dans la foulée de son placement à l'Aide Sociale à l'Enfance. Les premières semaines

ont permis aux professionnels d'observer un jeune introverti, dans la fuite, peu enclin aux échanges avec ses pairs ou l'équipe éducative. Il préfère ainsi rester seul en chambre, et partage peu de moments collectifs inhérents à la vie en MECS. Cependant, le jeune va investir les relations éducatives avec ses éducateurs référents, préférant les temps lors desquels la relation est duelle.

Nathan va continuer à s'isoler du groupe et de certains professionnels. Il va au surplus surinvestir sa chambre qu'il occupera tantôt seul, tantôt en cohabitant avec un autre jeune. Lorsqu'il quitte le pavillon, le jeune affirme se rendre à Paris, errer dans des parcs publics ou rester dans les rames de RER d'un bout à l'autre de la ligne. En règle générale, il n'est pas aisé de capter son attention, ce dernier nécessite la construction d'un lien de confiance durable avec les professionnels. Le nombre de jeunes présents sur le pavillon a de plus un impact direct sur sa capacité à évoluer en groupe.

Nathan est inscrit au collège de secteur depuis son arrivée à Crosne. Son absentéisme a été le fil rouge de sa scolarité, malgré de bonnes capacités d'apprentissage. Le jeune refusant de se rendre en classe par peur de moqueries notamment. Il désinvestit également le pôle pédagogique (la Station) malgré les efforts des professionnels et les propositions d'emploi du temps adapté.

	Admissions		Sorties	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Famille	0	1	9	8
Famille et AED	1	1	0	0
Famille et AEMO	1	3	0	0
IDEF / Espace Ado / SAU	15	9	0	1
Autre établissement ASE	13	6	12	8
Foyer du Jeune Travailleur	0	0	4	4
Séjour de rupture - Lieu de vie	1	0	1	0
Rue, hébergement précaire	0	0	0	0
Famille d'accueil	0	2	1	0
Solution personnelle autonomie	0	0	3	3
Foyer maternel	0	0	0	0
Autre service du Vieux Logis	0	0	0	0
Hospitalisation	0	0	0	0
Maison d'arrêt	0	0	1	0
Totaux	31	22	31	23

Conditions de sortie pour les jeunes majeurs

	Conditions de sortie	Jeunes
Avant 21 ans	Volonté instit. / ASE	7
	Volonté usager	9
	Critère de 21 ans	3
Niveau socio-professionnel	Formation	0
	Diplôme prof. CAP / BEP / Bac / BTS / DUT	0
	Diplôme prof. BAC / BTS / DUT	1
	Sans formation	0
Situation d'emploi	CDI	5
	Alternance	6
	Intérim / temps partiel / CDD	3
	Très précaire / sans emploi ou occasionnel	4
Logement	Propre ou en couple	7
	Colocation	0
	Famille	3
	Temporaire FJT / CROUS	9
	Centre maternel / hôtel / CHRS / autre ASE	0

Le soutien de la psychologue du service a permis à l'équipe d'avoir un étayage concret sur les problématiques diverses traversées par l'intéressé. De la sociabilisation, à l'hygiène en passant par la scolarisation, différents axes de travail sont établis de façon à flécher clairement une approche éducative appropriée.

Nathan adhère peu ou pas aux tentatives de mises en mouvement initiées. Le travail avec sa mère n'apporte pas de plus-value dans l'accompagnement du jeune. Force est de constater qu'une approche globale devient nécessaire pour une meilleure compréhension des enjeux sous-jacent au profil de Nathan.

En lien avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, il est convenu de s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire afin de grossir la focale et de mieux cerner Nathan via son parcours de vie, le lien qu'il entretient avec sa mère, les motifs de son placement, la question de l'hygiène, le décrochage scolaire.

Depuis mars 2023, en lien avec MERISTEME, des rencontres hebdomadaires sont mises en place, de façon à initier une démarche de travail systémique autour d'une prise en charge psychologique et sanitaire. Cette stratégie vise à amener le jeune à prendre conscience de ses problématiques et à lever les éventuels freins qui l'empêchent de s'ouvrir à son environnement. Lors de chaque séance, un professionnel du pavillon se déplace avec le jeune, ce qui permet de rassurer Nathan et d'être en lien direct avec l'équipe de MERISTEME.

Pour Nathan, c'est par ailleurs avoir la possibilité d'être soutenu par l'ensemble des professionnels qui gravitent autour de sa prise en charge. C'est être au cœur même de son parcours éducatif global via un fléchage psychologique.

Enfin, pour l'équipe éducative du pavillon de Crosne, c'est pouvoir s'appuyer sur des professionnels qui font tiers dans la relation. C'est avoir un étayage théorique large qui est mis en pratique dans la foulée des préconisations rendues par MERISTEME.

Nacime Bensalem
chef de service, Pavillon de Crosne

La dynamique RH et perspectives

La dynamique RH s'est inscrite en 2023, dans une dynamique de réflexion et de co-construction avec les professionnels autour du développement des compétences, et des habilités sociales.

En effet, face à la problématique à laquelle est confronté notre secteur, qui est celle de la pénurie des métiers, il a été nécessaire de mettre en place un certain nombre de leviers participant à l'attractivité des métiers et à la montée en compétences des nouveaux professionnels embauchés. C'est ainsi que nous avons pu proposer plusieurs formations qui ont commencé à être dispensées en 2023 et qui se poursuivront durant l'année 2024, sur des thématiques variées que sont la sécurité au travail, la posture professionnelle ou encore la cohésion d'équipe.

Toutes ces formations ont vocation à mieux outiller les professionnels dans leurs missions au quotidien, mais aussi d'améliorer de manière générale la qualité de l'accompagnement, au niveau institutionnel. C'est également pour ces raisons que le choix d'un nouveau prestataire pour l'animation des groupes d'analyse de la pratique professionnelle a été fait. Il permet d'aborder de manière concrète et pragmatique les difficultés rencontrées par les éducateurs sur le terrain, en les invitant à une introspection et une analyse dont l'objectif est d'envisager ensemble des solutions.

Toujours en matière de perspective déjà amorcée, le Vieux Logis continue à améliorer la transversalité entre les équipes des différents pavillons et services, en partageant les valeurs et les bonnes pratiques professionnelles communes. Cela se traduit par des actions et activités communes qui profitent à la fois aux jeunes accueillis mais aussi aux professionnels du point de vue de la cohésion.

Enfin, l'institution continue à développer le partenariat autour de la question du soin de manière générale et surtout autour des questions liées à des problématiques de prostitution et d'addiction qui occupent et préoccupent beaucoup les acteurs de terrain.

Imad Masrouki
directeur





Activité par département • **Hauts-de-Seine**

Les chiffres clefs

123 enfants présents au 31 décembre

- Tranches d'âge :

- 0 à 3 ans : 15,4 %
- 3 à 6 ans : 37,3 %
- 6 à 13 ans : 47,1 %
- 13 à 18 ans : 0

- Répartition par genre :

- Garçons : 68
- Filles : 55

- Institut ou personne à l'origine de l'intervention :

- Établissements de santé (CMP, hôpitaux) : 14,5 %
- Établissements scolaires / crèche : 10,5 %
- PMI : 15,7 %
- SST : 30,5 %
- 119 / Police : 12,4 %

- Difficultés relevées :

- Carences éducatives
- Troubles du comportement

- Principales difficultés pour les familles :

- Conflit conjugal
- Psychopathologie
- Problème de logement

- Nombre d'enfants accompagnés en 2023 : 174

- Durée d'accompagnement des mesures terminées :

- AEMO : 24,7 mois
- AED : 23,4 mois

- Mesures en attente au 31 décembre : 10

- Lieu de résidence des enfants :

- Au domicile de la mère : 47,1 %
- Au domicile du père : 11,3 %
- Au domicile du couple : 37,2 %
- Garde alternée : 1,6 %
- Tiers digne de confiance : 2,4 %

- Mesures terminées dans l'année : 51 enfants

- AED : 20
- AEMO : 31

- Motif de l'interruption :

- Évolution positive : 21,5 %
- Demande de la famille : 3,9 %
- Déménagement : 29 %
- Impossibilité de coopérer : 3,9 %
- Majorité : 0
- 3 placement préparés : 5,8 %

AEMO LA MARELLE

Les faits marquants

De Charybde en Scylla : c'est l'expression qui me vient lorsque je cherche à qualifier l'année 2023.

Après une forte mobilisation pendant la crise du COVID-19, les éducateurs sont sortis non seulement épuisés mais surtout avec un désir brusque et profond de changement.

Pourquoi rester en région parisienne, subir les transports en communs (défaillants) avec un salaire qui ne permet pas de se loger décemment, alors que d'autres, bénéficiant du télétravail vont profiter de l'air de la mer dans de bonnes conditions de vie ?

Après réflexion, ceux qui ne s'exilent pas vont préférer l'intérim. Contrat court, mieux rémunéré, qui demande peu d'engagement et, après quelques mois de labeur, la possibilité de bénéficier de l'assurance chômage pour prendre soin de soi et visiter le monde.

On est passé d'une conception pérenne de l'emploi avec les baby-boomers à une génération Y ou Z qui se tourne vers la diversification des postes, la mise en place de projets ambitieux, une reconnaissance sociale, des modes de travail flexibles...

Et nous, que propose-t-on en milieu ouvert ?

Des familles en grandes difficultés sociales, psychologiques, des enfants en danger, victimes de violences physiques, psychologiques, sexuelles, de délaissement, otages du conflit de leurs parents...

Contrairement à ce qui s'entend régulièrement, ce n'est pas que la dégradation des situations

familiales qui rend la mission complexe mais surtout des difficultés à articuler notre travail avec des partenaires qui eux aussi sont confrontés à un manque cruel de personnel. Un an d'attente pour une prise en charge en CMP, fermeture de lits en pédopsychiatrie, classe de primaire sans instituteur, PMI qui ne reçoit plus les enfants après trois ans, pas ou peu d'infirmières scolaires ni de médecins, déficit d'assistantes sociales pour démêler les arcanes de la sécu, de pôle emploi (pardon maintenant c'est France Travail !) de la CAF.

Par conséquent, l'éducateur pallie, cherche le bon interlocuteur, bref, bricole et ça c'est démobilisant, épuisant et renvoie à un sentiment d'abandon et de dévalorisation. Ce temps passé à ces tâches vient amputer celui qui devrait être consacré à la présence auprès des enfants entre autres.

Les projets éducatifs sont remis à plus tard car il faut « absorber » les mesures des éducateurs qui démissionnent, c'est-à-dire rédiger en plus des rapports, des notes, être présents aux audiences et aux synthèses..., le tout pour 1500 euros nets par mois après bac+3 et licence.

On nous promet une révision de la Convention Collective 66 depuis des années. En attendant, pas de 13ème mois, pas de prime, pas de reconnaissance sociale, 400 euros net de moins qu'en étant agent du département. Le salaire d'éducateur spécialisé en début de grille se rapproche inexorablement du SMIC qui lui augmente pour tenir compte de l'inflation.

Le salaire brut est de 1767 € pour un salarié au Smic et 2100 € (prime Ségur de 238 € comprise) pour un éducateur débutant.

Avec un déficit de professionnels diplômés et investis, qui devient structurel, comment apporter aux familles un accompagnement de qualité ou tout simplement un accompagnement ?

Le nombre de mesures d'AEMO en attente ne cesse d'augmenter, et les mesures d'AED ne pourront être exercées dans l'année.

Sans une réelle politique en faveur de la protection des enfants, une meilleure reconnaissance du travail et des salaires, notre secteur a un avenir bien sombre.

« Les tunnels ne sont pas interminables, le probable n'est pas certain, l'inattendu toujours possible »
Encore un moment Edgar Morin 2023.

Isabelle Bermond
directrice

Regard(s) sur l'activité réalisée

En 2023, nous avons réalisé 28 404 journées exclusivement pour le département des Hauts-de-Seine. Ainsi, nous accusons un déficit de 6 636 jours soit de 18,94 %.

Autrement dit, le pourcentage d'activité réalisée cette année est de 81,06 %.

Ce déficit d'activité est lié exclusivement à la vacance de postes éducatifs (- 3,5 ETP en moyenne au cours de l'année sur 10,8 ETP alloués).

Paradoxalement, nous pouvons dire que nous avons réalisé une suractivité. En effet, nous n'avons fonctionné qu'avec 6,15 ETP en moyenne sur toute l'année et donc nous aurions dû effectuer 25 249 journées. Or, nous avons réussi à réaliser 28 404 journées, soit un surplus d'activité de 12,49 %.

Dans ce contexte, ce sont les cheffes de service qui ont assuré un relais et une continuité dans l'accompagnement auprès des familles se retrouvant sans référent.

Les personnes accueillies et l'accompagnement

Sur les 123 mesures exercées en 2023, nous observons que 14 pères vivent au quotidien avec leurs enfants, pour 58 mères et 46 couples. Le nombre de couples était de 60 en 2022. Cela confirme que les enfants grandissent majoritairement dans des foyers monoparentaux.

En 2023, le nombre d'enfants de moins de 3 ans est nettement inférieur à 2022, de 44% ; tandis que nous notons une augmentation de 16% des enfants de plus de 6 ans. Notre service privilégie l'accueil d'enfants de moins de 6 ans, mais le temps de la mesure ainsi que l'arrivée de nouveaux enfants au sein de leur fratrie peuvent conduire à l'accompagnement d'enfants plus âgés.

Sur ces 123 mesures, 108 enfants étaient accompagnés dans le cadre d'une mesure d'AEMO (100 en 2022), et 41 dans le cadre d'une AED (60 en 2022), ce qui atteste d'une baisse d'enfants pris en charge dans le cadre administratif. En effet, les mesures d'AEMO sont prioritaires puisque dans l'ordonnance, le juge des enfants désigne le service alors que pour les AED ce n'est que le jour de la contractualisation que la responsabilité du service est engagée.

Nous constatons une baisse des admissions entre 2022 et 2023 avec un écart de 28 enfants. Cela peut en partie s'expliquer par la diminution du nombre de sorties mais surtout par le déficit de professionnels au sein du service en 2023, ne permettant pas l'exercice de nouvelles mesures éducatives.

La durée moyenne de l'exercice d'une mesure reste constante, soit environ 24 mois.

Toutefois, nous observons depuis deux ans que nous accompagnons exclusivement des familles domiciliées au sud du département 92. Cela se confirme en 2023.

La non-sectorisation géographique du service rend possible l'intervention (en AEMO uniquement) hors Hauts-de-Seine, ce qui nous permet d'assurer une continuité dans la prise en charge, notamment lorsque les familles déménagent dans des départements proches.

Force est de constater que cela est rendu complexe dans un contexte où il y a un manque de moyens humains au sein du service. La tendance observée des tribunaux est en faveur d'un dessaisissement au profit du nouveau département concerné.

Nous constatons depuis plusieurs mois que le service demeure positionné auprès de plusieurs familles alors que nous avons partagé avec celles-ci et les magistrats, que nous étions arrivés au bout du travail éducatif que nous pouvions mener avec elles et qu'un changement de service serait judicieux.

Dans un contexte où les services ont des listes d'attente importantes, l'intervalle entre la fin de notre intervention et le début de celle d'un nouveau service peut s'étaler sur plusieurs mois. Cela peut être rendu complexe, dans un contexte où ont émergé avec la famille des désaccords relatifs au danger et / ou aux orientations préconisées.

Il nous semblerait judicieux de pouvoir réfléchir à des modalités d'intervention peut-être collectives, qui permettraient au service de continuer à intervenir, dans l'attente du changement de service, sans générer de tensions supplémentaires. Sans doute aussi en imaginant un changement d'éducateur tout en demeurant dans une forme de continuité dans l'intervention, avec une communication claire et précise à destination tant des familles que de nos partenaires.

Focus sur les projets réalisés

Le projet de service et son actualisation

Un temps collectif a permis à l'équipe de partager les orientations du travail mené et de définir les priorités à se donner pour les années à venir. Après quoi des groupes de travail par thématiques (place des différents professionnels dans le service, le travail en partenariat et réseau, écrits professionnels, réunions) ont été constitués permettant aux membres de l'équipe de s'engager dans une réflexion commune.

Des projets d'activités collectives

Des projets orientés vers les parents et/ou avec les enfants (Ateliers cuisine, lecture et peinture) ont été réfléchis dans le courant de l'année 2022, et poursuivis en 2023, pour une mise en œuvre prévue en septembre 2023. Toutefois, le contexte RH, avec le départ de plusieurs professionnelles, n'a pas permis leur mise en œuvre.

Myriam Drouin et Virginie Marchand
cheffes de service

La dynamique RH

L'année passée, nous avons eu à éprouver le départ de 6 éducatrices (dont un départ à la retraite). Toutes avaient pu être remplacées.

Cette année, également 6 éducatrices ont quitté le service.

- 2 éducatrices sont allées travailler à l'ASE où les salaires sont nettement plus attractifs
- 2 éducatrices, après une année de présence, ont souhaité partir à l'étranger et prendre du temps pour elles.
- 1 ne pouvant concilier sa formation CAFERUIS et sa mission en AEMO a démissionné.
- Enfin, une éducatrice de jeunes enfants a démissionné dans le cadre d'un projet d'installation de vie en province, projet qui avait été annoncé au moment de son embauche.

Depuis fin mars 2024, 4 éducatrices sont présentes sur les 10,7 ETP.

Isabelle Bermond
directrice

Les chiffres clefs

140 enfants accompagnés au 31-12-2023

Mesures (stock)

- Tranches d'âge :

- 0 à 3 ans : 2,1 %
- 3 à 6 ans : 17,8 %
- 6 à 10 ans : 31,4 %
- 10 à 13 ans : 18 %
- 13 à 16 ans : 25,7 %
- 16 à 18 ans : 5,7 %

- Répartition par genre :

- Garçons : 80
- Filles : 60

- Institut ou personne à l'origine de l'intervention :

- Établissements scolaires : 35 %
- Services santé (CMP, hôpitaux privés, PMI) : 26 %
- Proches : 17,2 %
- Autres, police, extensions de mesure, JAF, 119 : 5,7 %
- Services AED, MJIE : 3,6 %
- Autres : 7,1 %

- Mesures terminées dans l'année (soit 97 enfants)

- AED : 17
- AEMO : 80

- Durée d'accompagnement des mesures terminées :

- AEMO : 39,6 mois
- AED : 38 mois

- Mesures en attente au 31-12-2023 : 30

- Lieu de résidence des enfants :

- Au domicile de la mère : 54,2 %
- Au domicile du père : 7,8 %
- Au domicile du couple : 34,2 %
- Garde alternée : 0,7 %
- Tiers digne de confiance : 2,8 %

- Motif de l'interruption

- Evolution positive : 35 %
- Demande de la famille : 8,2 %
- Déménagement : 6,1 %
- Impossibilité de coopérer : 18,5 %
- Changement de service : 2 %
- Majorité : 13,7
- 12 placements préparés (dont 4 admis au PAD des Amandiers)
- 2 placements en urgence

LES AMANDIERS AEMO / AED

Les faits marquants

Valérie Durand, directrice adjointe a quitté le service en octobre après avoir assuré ses fonctions pendant 4 ans. Nous avons fait le choix d'embaucher un chef de service pour apporter de la cohérence aux 3 services.

Mikael Bengioar a pris ses fonctions après quelques jours de tuilage avec Madame Durand.

Le service ne lui était pas inconnu puisqu'en 2012, il a été stagiaire éducateur puis embauché en CDD. A regret, il avait quitté le service car aucun poste n'étant vacant.

Au regard des difficultés à embaucher des éducateurs spécialisés diplômés, nous avons tenté d'intégrer à l'équipe des moniteurs éducateurs. Force est de constater que pour accompagner des familles dans le cadre d'AEMO / AED, il est nécessaire d'identifier et d'analyser les difficultés observées et les compétences familiales, en prenant en compte les divers champs d'évolution de la personne : histoire et relations familiales, cadre de vie matériel, scolarité, santé physique et psychique, loisirs et culture, orientation professionnelle...etc.

L'éducateur prend en compte le point de vue des mineurs et de leur famille, en s'efforçant de recueillir leur adhésion afin de faire évoluer positivement la situation familiale.

Il engage également des actions éducatives relatives au projet personnalisé en évaluant régulièrement la

pertinence des objectifs fixés, en les ajustant et en les faisant évoluer si nécessaire tout en mesurant les effets des actions engagées.

Contrairement à l'accompagnement au quotidien des mineurs placés en institution, en milieu ouvert, le bon sens et l'empathie ne suffisent pas.

Sans travail préalable sur soi, lorsque le vécu du travailleur social vient résonner avec celui de la famille, souffrance et incompréhension se mêlent, mettant à mal l'esprit d'analyse et de synthèse.

Isabelle Bermond
directrice

Regard(s) sur l'activité réalisée

Globalement, l'activité réalisée cette année reste assez similaire à celle de l'année dernière. Ainsi, un flux de 237 jeunes a été accompagné. Nous comptabilisons l'admission de 92 enfants dont 65 situations en AEMO et 27 en AED. Parallèlement, 97 mineurs ont quitté le dispositif dont 80 situations en AEMO et 17 en AED.

Sur l'ensemble des AED exercées cette année, l'accompagnement de 12 situations s'est terminé avec une évolution positive tandis que pour 5 situations, les familles ont mis en échec le travail éducatif. Deux situations particulièrement préoccupantes ont fait l'objet d'un signalement à la TIPPV (CRIP92).

A l'instar de l'année précédente, cette période d'activité a été encore plus marquée par un

turn-over du personnel éducatif conséquent qui a largement impacté les pratiques des professionnels. Ainsi, devant la réalité de la charge de travail, l'équipe pluridisciplinaire a été contrainte d'arbitrer pour se mettre davantage à disposition de certaines familles repérées comme ayant un besoin plus marqué. Nécessairement, certaines situations familiales ont été suivies avec plus de distance tandis que des réponses étaient apportées dans le cadre de la permanence éducative. Ainsi, l'équipe de psychologue a également été mise à contribution pour pallier le manque de référent éducatif afin de venir soutenir les familles dans les périodes de carence d'éducateurs.

Dans ce contexte de fonctionnement dégradé avec par moment trois éducateurs sur les sept ETP que compte l'équipe en temps normal, nous avons été contraints, dans certains cas, de solliciter des prorogations de mesure éducative auprès des magistrats, qu'ils ont acceptées, et qui ont été comprises par une majorité de familles.

Cependant, force est de constater que l'accompagnement des familles n'a pas toujours pu être exercé à la hauteur des besoins préalablement repérés, les usagers ont également pu faire remonter leur insatisfaction devant les multiples changements d'intervenants, voire l'absence de référent éducatif pendant plusieurs mois.

De la même manière, bien que nous ayons informé les magistrats, nous avons vu une augmentation spectaculaire de notre liste d'attente qui a atteint plus de 30 situations. En l'absence de travailleurs sociaux pour exercer les mesures, nous avons déploré l'explosion du délai d'attente pouvant parfois dépasser six mois. Au-delà des questions de responsabilité, le travail éducatif prend une autre forme. En effet, il a été systématiquement nécessaire de réévaluer les situations qui n'étaient plus celles décrites dans les jugements parvenus plusieurs mois auparavant.

Les personnes accueillies et l'accompagnement

Si la proportion d'enfants de 0 à 3 reste stable, nous observons cette année une augmentation du nombre d'enfants âgés de 13 à 16 ans qui représente 25 % de nos effectifs tandis que la part des adolescents de 16 à 18 ans est en forte chute, elle passe de 19% en 2022 à 5 % cette année. La répartition filles / garçons reste sensiblement la même (40% / 60%).

Comme l'année dernière, sur le plan de l'accompagnement éducatif, l'équipe a largement valorisé les activités collectives visant à créer une dynamique institutionnelle fédératrice avec la volonté de soutenir la socialisation des enfants comme des parents. Dès que cela était possible, des ateliers autour d'activités manuelles et/ou créatives ont été organisés ; la majorité des familles y a participé bien volontiers.

Les échanges autour des situations familiales entre les éducateurs de l'AEMO/AED et ceux du PAD ont permis de réfléchir aux préconisations les plus adaptées qui ont parfois donné lieu à des orientations d'un service vers l'autre. Par ailleurs, certains jeunes ont pu bénéficier de l'expertise et du réseau de l'animateur socioculturel du PAD.

**Mikael Bengioar
chef de service**

Focus sur les projets réalisés

Projet de service (2023 – 2028)

L'actualisation du Projet de Service qui s'inscrit dans le cadre d'une obligation légale, a été l'occasion de réinterroger nos pratiques, nos procédures, en y associant toute l'équipe. Ce temps nous a permis de faire un état des lieux des prestations proposées en AEMO et AED au regard des besoins des mineurs et des familles accompagnés. Cette démarche a été importante et riche de sens pour la dynamique de l'équipe notamment pour les nouveaux professionnels embauchés.

Toujours dans la même dynamique de mutualisation, les rencontres interservices, qu'il s'agisse du PAD ou de celui de milieu ouvert AVVEJ de Paris, ont permis des formations en commun mais aussi la mise en place d'un projet de séjour pères/enfants entre l'AEMO/AED les Amandiers et l'AEMO AVVEJ de Paris.

Séjour pères/enfants

Il s'est déroulé du 18 au 21 mai 2023 dans l'Oise avec 11 enfants, 7 pères et 4 professionnels, soit deux travailleurs sociaux de chaque service.

Tous les pères ont participé activement à la vie collective et quotidienne concernant la répartition des tâches ménagères. En outre, certains ont eu à cœur de nous faire découvrir leurs spécialités culinaires. Par ailleurs, tous les pères ont semblé trouver de l'intérêt dans les activités proposées qui leur ont permis de partager des moments précieux avec leurs enfants.

Il nous semble qu'une relation, s'apparentant à de la confiance, s'est instaurée entre tous les parents, qui ont été attentifs aux enfants et qui ont partagé des moments conviviaux et individuels avec eux.

Les pères ont pu échanger les uns avec les autres s'agissant de leur situation familiale et personnelle : entre autres, l'un des parents a pu notamment indiquer trouver plus simple et intéressant de se confier à d'autres personnes vivant une situation similaire. Il nous semble que certains parents se sont identifiés au vécu d'autres : cette expérience « commune » leur a permis de se sentir moins seul face à leurs difficultés, ce qu'un père nous a d'ailleurs confirmé affirmant « on a tous nos casseroles ». Précisons, dans ce contexte, que certains pères ont d'ailleurs échangé leurs numéros de téléphone en fin de séjour.

Ce type de projet largement porté par les équipes éducatives vient renforcer la doctrine selon laquelle la participation des familles reste une des clefs pour faire évoluer positivement les situations singulières. En outre, l'aspect positif et enrichissant des échanges de savoirs expérimentiels vient également mettre en lumière la pertinence de ce type de projet tant vis-à-vis du partage entre adultes qu'entre enfants.

Dans cette perspective, un autre séjour parents/enfants mutualisant les équipes des Amandiers AEMO/AED et PAD verra très probablement le jour au cours de l'année 2024.

Grégoire Rousse
éducateur spécialisé

La dynamique RH

Une éducatrice a été en congé parental de janvier à juin puis en congés annuels jusqu'à fin août, date à laquelle elle a quitté le service.

En effet, du PAD qui a apporté un regain d'énergie. Compte tenu de ses absences et du départ à la retraite annoncé par l'éducateur « détenteur de toute l'histoire du service, nous avons embauché une nouvelle éducatrice dès la mi-janvier. 11 mois après son embauche elle a été en congés maternité. Une autre éducatrice a démissionné pour intégrer l'ASE du Val-d'Oise pour un salaire plus important que nous ne pouvions lui proposer.

Pour remplacer ces deux éducateurs investis et compétents, nous avons, faute de candidats éducateurs spécialisés, embauché une première monitrice-éducatrice, puis deux mois après une deuxième monitrice-éducatrice. L'une a démissionné et nous avons mis fin à la période d'essai de la seconde.

Début décembre, une éducatrice a eu un accident qui a donné lieu à un arrêt de travail de plusieurs mois.

Le dernier trimestre a été particulièrement éprouvant (et il se poursuit en 2024) pour les 3 éducateurs présents, ils ont « absorbé » les situations déjà engagées par leurs collègues absents ; se retrouvant avec 40 enfants à accompagner. Le nouveau chef de service a lui aussi dû pallier les absences. Cette surcharge de travail ne permet pas un accompagnement de qualité, ce qui pour des éducateurs très investis, rigoureux, démobilise et déprécie l'image qu'ils ont d'eux même.

Isabelle Bermond
directrice

Les chiffres clefs

- 38 adolescents accompagnés au 31-12-2023
- Tranches d'âge :
 - 6 à 10 ans : 2 situations
 - 10 à 13 ans : 2 situations
 - 13 à 16 ans : 17 situations
 - 16 à 18 ans : 16 situations
 - Plus de 18 ans : 1 situation
- Répartition par genre :
 - Garçons : 55 %
 - Filles : 45 %
- Institutions ou personnes à l'origine de l'intervention :
 - ASE / Évaluation à la suite d'IP : 1 %
 - ASE / Placement : 60 %
 - AED / AEMO : 17 %
 - AEMO Renforcée : 10 %
 - MJIE : 12 %
- Hébergements de repli pendant le PAD :
 - 30 jours / 2 situations
- Motifs du placement à domicile (nombre de jeunes suivis dans l'année, plusieurs motifs possibles par jeune) :
 - Difficultés relationnelles enfants/parents : 24
 - Conflits / violences intrafamiliales : 12
 - Conflits / violences parentales conjugales : 17
 - Violences physiques sur mineur : 11
 - Violences psychiques sur mineur : 11
 - Maladie psychique / handicap d'un ou des parents : 12
 - Difficultés psychiatriques ou situation de handicap du jeune : 10
 - Conditions matérielles inadaptées : 12
 - Conduites à risque du mineur : 20
 - Renfermement au domicile : 7
 - Carences éducatives, délaissement : 6
 - Tentative de placement mise en échec : 13
 - Retour d'un placement en urgence : 5
 - Retour de placement : 20

Jérôme Rigaut
chef de service

PAD LES AMANDIERS

Les faits marquants

Pour cette deuxième année d'exercice, effectuée pour la première fois sur une année pleine et avec une équipe au complet jusqu'au mois d'octobre, le PAD a pris sa vitesse de croisière. Les activités collectives, les séjours et le groupe de soutien des parents se sont pérennisés et font pleinement partie aujourd'hui des modalités d'accompagnement.

La réflexion d'équipe s'est engagée sur la place de chacun dans une équipe pluriprofessionnelle (éducateurs, animateurs et psychologue). Chacun avec son périmètre d'action et ses pratiques différentes mais complémentaires.

La collaboration entre les services du Département et le PAD s'est précisée durant cette année, quant à la place de chacun. C'est notamment lorsque nous préconisons un éloignement de la famille. Si le travail collaboratif avec certains SST (Services sociaux territoriaux) s'est affirmé, il y a cependant des disparités de fonctionnement entre les différents SST, ce qui nous oblige à adapter nos demandes qui n'obtiennent pas les mêmes réponses en fonction du SST interpellé. Cela s'observe par exemple lors des demandes d'aides financières ou d'avances de frais médicaux obligatoires.

Face aux situations très dégradées des familles à certains moments, nous avons dû répondre rapidement aux besoins de certains jeunes : avoir de quoi manger, de quoi se vêtir, de quoi assurer leur hygiène, acheter les fournitures scolaires, assurer l'achat de cartes de transport, payer des

frais médicaux imprévus. Nos demandes de prises en charge de ces frais obtiennent des réponses très variables selon les SST avec parfois une lourdeur administrative qui fait perdre un temps considérable à l'équipe éducative et au service comptabilité dans une charge de travail déjà intense face aux situations complexes rencontrées.

Regard(s) sur l'activité réalisée

Cette année, 43 adolescents ont été accompagnés au PAD. Au 31 décembre, nous avons atteint l'effectif de 36 mesures qui correspond au taux plein de notre capacité d'accueil malgré un poste d'éducateur spécialisé vacant.

La majorité des mesures du PAD sont la suite d'un retour de placement ou des échecs de tentatives de placement. C'est en cohérence avec l'origine des demandes de PAD qui est majoritairement issue des services de l'ASE du Département (service accompagnement et service évaluation).

Les nuits de replis en établissement ont été beaucoup plus importantes cette année : 30 nuits en 2023 alors qu'il y en avait eu 3 en 2022 (sur 7 mois d'ouverture du service). Cet espace a montré son utilité soit pour apaiser un moment de crise, soit pour offrir un hébergement à un moment où le jeune se trouve dans l'impossibilité d'être à son domicile et ce même en pleine nuit, soit comme transition à une situation de placement d'urgence.

Il y eu 4 séjours organisés par le PAD. L'astreinte, en dehors des heures d'ouverture, est sollicitée régulièrement. L'appel téléphonique dans la majorité des cas permet de faire redescendre une



Les personnes accueillies et l'accompagnement

Comme déjà observé l'année dernière, la majorité des situations fait face à une problématique relationnelle entre les parents et leur enfant qui s'exprime de manière forte et est cristallisée sous forme de crise.

Les conduites à risque, délinquance, prostitution, déscolarisation, fugues, autoagressions, etc., sont une problématique majeure. On peut remarquer que ces conduites à risque ont souvent été à l'origine de la difficulté à maintenir le placement en institution et le PAD est une modalité qui permet la continuité éducative malgré ce contexte.

Le service de Placement à Domicile fait face cette année à plus de situations où les jeunes rencontrent des difficultés psychiatriques et/ou sont en situation de handicap. Il est à noter que ces problématiques viennent pour la majorité s'ajouter aux conduites à risque et aux difficultés relationnelles avec les parents. Nous faisons donc face à des situations complexes auxquelles s'ajoutent, pour un tiers des situations, des conditions matérielles inadaptées et de précarité. Ce nombre croissant de situations complexes demande un étayage quotidien au domicile, global et polyvalent. Ce sont des jeunes pour lesquels certains parents sont dans l'incapacité de répondre aux besoins quotidiens de leur enfant (alimentation, entretien du logement, suivi scolaire, suivi médical) mais dont le placement en institution pour diverses raisons est impossible. L'équipe du PAD assure alors des actes usuels au quotidien. L'augmentation des situations avec une problématique psychiatrique du jeune ou des parents nous a amenés à développer cette année le partenariat avec le secteur psychiatrique. Certains accueils périodiques ont été effectués en alternance avec le PAD et l'hôpital (CAS).

Un nombre non négligeable d'accompagnements par le service du PAD ont pour origine des violences physiques ou psychiques sur le mineur confié. Toutes ces situations bénéficient d'un PAD car des tentatives de placement en institution ont été mises en échec. Un travail conséquent a été réalisé au niveau psycho-éducatif avec les parents.

tension au domicile. Dans quelques situations (5 fois dans l'année), cela a nécessité une intervention physique pour une mise à l'abri ou une hospitalisation du jeune.

Sur la période, il y a eu 9 renouvellements de PAD et 24 fins de mesures.

8 fins de mesures sont la conséquence d'une évolution permettant une sortie du dispositif de la protection de l'enfance ou d'une arrivée à majorité.

10 fins de prise en charge ont pour motif un placement en institution. Le temps de la mesure, le PAD a permis aux jeunes concernés de réaliser et d'expérimenter, dans la réalité, les difficultés de leurs parents et l'impossibilité d'un maintien à domicile, pour mieux appréhender la séparation à venir.

Pour 2 situations, une évolution positive a permis une prise en charge plus légère vers une AEMO.

Par principe, il n'y a pas de mesure en attente au PAD. Comme en MECS ou en foyer, les services préconisant une mesure de PAD en discutent en amont avec nous, principalement sur la question de la place disponible. Nous intervenons dès connaissance du jugement avec l'accord du SST qui nous missionne.

La vigilance est accrue et des décisions de mises à l'abri sont prises dans l'environnement familial lorsque cela est possible mais majoritairement avec des nuits de replis en établissement telles que prévues dans notre projet de service.

Jérôme Rigaut
chef de service

Focus sur les projets réalisés

Le café partagé

Le « Café Partagé » est un groupe de parole confidentiel dédié aux parents dont les adolescents sont suivis au PAD pour une durée variable selon les situations.

Au départ, il s'agissait d'un souhait de la directrice et du chef de service d'offrir une instance spécifique aux parents. C'est tout naturellement que l'équipe s'est saisie de cette idée discutée lors de temps informels. L'envie d'innover et de travailler ensemble a été le moteur pour l'élaboration et la mise en place de ce groupe. C'est dans ce contexte que le cadre d'intervention a pu être pensé et défini spontanément en amont. Il était impératif pour nous d'envisager cet espace selon le modèle de la pair-aidance. Le rôle des co-animateurs étant d'être garant du cadre tout en évitant d'être dans une posture pédagogique.

Ainsi, nous avons imaginé un groupe ouvert, c'est-à-dire un espace que les parents peuvent à tout moment du parcours intégrer selon le principe de la libre adhésion. Nous avons fait le choix d'un groupe restreint pouvant accueillir un maximum de 6 à 8 personnes afin que chacun puisse disposer du temps nécessaire pour s'exprimer. Le groupe est co-animé par la psychologue, membre permanent, et les quatre éducateurs du service à tour de rôle. Cela permet à l'ensemble de l'équipe d'être impliqué dans ce projet pour consolider la dynamique impulsée par le PAD autour de la prise en charge des adolescents.

Dès le démarrage, les participants ont manifesté un fort intérêt pour ce dispositif inédit pour eux. Ils ont pu exprimer le désir, voire la nécessité de

sortir de l'isolement dans lequel leur situation les plonge avec leurs enfants. Dans la majorité des cas, les parents ont pu évoquer la honte de vivre l'échec dans leur rôle parental, l'impossibilité d'en parler avec leur entourage.

Le groupe, vécu comme espace de non-jugement, a eu une fonction de contenance et a autorisé le lâcher-prise. Certains parents en sont venus à livrer des éléments qu'ils n'avaient évoqués dans aucun autre espace du PAD ni au cours de leur parcours en protection de l'enfance.

C'est avec empathie, bienveillance, respect et attention que les parents se sont prêtés à une écoute mutuelle créant ainsi les conditions favorables à un climat de confiance et à des élans de solidarité lors de ces rencontres. Le partage libre des expériences a renforcé le sentiment de cohésion et le lien social.

S'entendre parler et entendre ses pairs réagir a amorcé une prise de conscience progressive, par identification et effet miroir, de leurs résistances quant à un changement de positionnement éducatif.

L'objectif visé n'a pas été la recherche de solution immédiate mais il a été intéressant d'observer combien ces rencontres ont, au fil du temps, favorisé la restauration de leur image parentale et de leur estime de soi. L'humour et l'autodérision ont été de mises et ont impulsé, pour chacun à son rythme, des mouvements de réflexion et d'élaboration. Force est de constater que le dispositif groupal préserve le narcissisme parental et permet d'assouplir les mécanismes de défense ce qui contribue à délier la parole.

Enfin, au cours de ces dernières semaines, nous avons dû faire face à des mouvements d'effectif au sein du groupe avec l'arrêt de certaines mesures et l'accueil de nouveaux adolescents.

Si ces départs ont pu conduire à des questionnements quant à la survie du groupe, contre toute attente, certains parents habitués au Café partagé ont joué le rôle de transmetteurs pour les nouveaux arrivés. C'est ainsi que la poursuite du groupe est devenue une affaire commune.

Aminata Cisse-Hamamdjian
psychologue au PAD

Le travail d'équipe pluri-professionnelle : l'intervention éduc'-anim' auprès des jeunes accompagnés par le PAD

Les jeunes accompagnés au PAD ont bien souvent déjà connu un parcours d'accompagnement par les services sociaux depuis plusieurs années. Ils sont en grandes difficultés en lien avec leur histoire ou situations familiales les empêchant de pouvoir jouir d'une vie d'adolescent ordinaire (déscolarisation, panne de désirs, manque de repères, impossibilité à se projeter dans l'avenir, conduites à risques, trouble du comportement, ...).

La co-intervention de l'animateur et de l'éducateur permet des approches différentes pour entrer en relation avec ces jeunes. Ces derniers présentent parfois une lassitude face aux éducateurs qu'ils côtoient depuis plusieurs années, ils connaissent le jargon et savent ce qui est attendu ou recherché par les professionnels (suivi psy, échange autour de la situation familiale, projet éducatif). Nous observons que l'animateur se décale de ces attentes éducatives en proposant des médiations et activités diverses et variées permettant aux jeunes de réaliser des expériences positives, de sortir d'un quotidien et parfois de mise en danger ou d'enfermement au domicile. Le dynamisme et la créativité de l'animateur permettent de mettre en mouvement le jeune. L'animateur propose autant des activités individuelles que collectives.

Le travail et la communication en équipe permettent de s'adapter aux jeunes en fonction des besoins et de la nature des liens entre le jeune et l'animateur ou le jeune et l'éducateur. En collaboration avec l'éducateur, l'animateur pourra ainsi se charger de certaines missions éducatives telles que l'orientation scolaire ou professionnelle des mineurs. Ainsi, l'animateur ayant une fonction de contributif, il bénéficie d'une disponibilité pour des accompagnements plus spécifiques notamment dans le domaine de l'orientation professionnelle, il participe à la recherche de stages, la réalisation de CV ou lettre de motivation mais également il accompagne le jeune à la mise en situation pour apprendre la posture de stagiaire.

Par ailleurs, l'animateur propose une ouverture des jeunes vers l'extérieur en les mettant en lien avec les différents organismes ou associations culturelles et/ou sportives de quartier, à proximité des lieux de vie des jeunes.

Tous ces accompagnements ou outils de médiations proposés par l'animateur permettent un espace de parole aux jeunes qui pourront confier ce qui les traverse autant sur leur situation familiale, amicale que leurs mises en danger, etc...

Il est courant que des rencontres éducateur et animateur aient lieu avec le jeune dans la continuité de notre rôle de protection en faisant autant exister les raisons de la souffrance par l'éducateur qu'un discours plus rationnel de la part de l'animateur. L'expression de la préoccupation de l'équipe pour le jeune semble venir le sécuriser et permettre de prendre le contre-pied à l'endroit où le jeune s'oppose à ses parents ou est dans la recherche d'attention de ceux-ci. La co-intervention éduc'-anim' permet un travail de complémentarité auprès des jeunes.

**Adèle Lebouteiller, Marjolaine Mathieu et
Damien Domergue
éducateurs spécialisés**

**Nasser Zerkoune
animateur socio-culturel**

L'intervention psy-éduc à travers une situation clinique (le prénom est modifié)

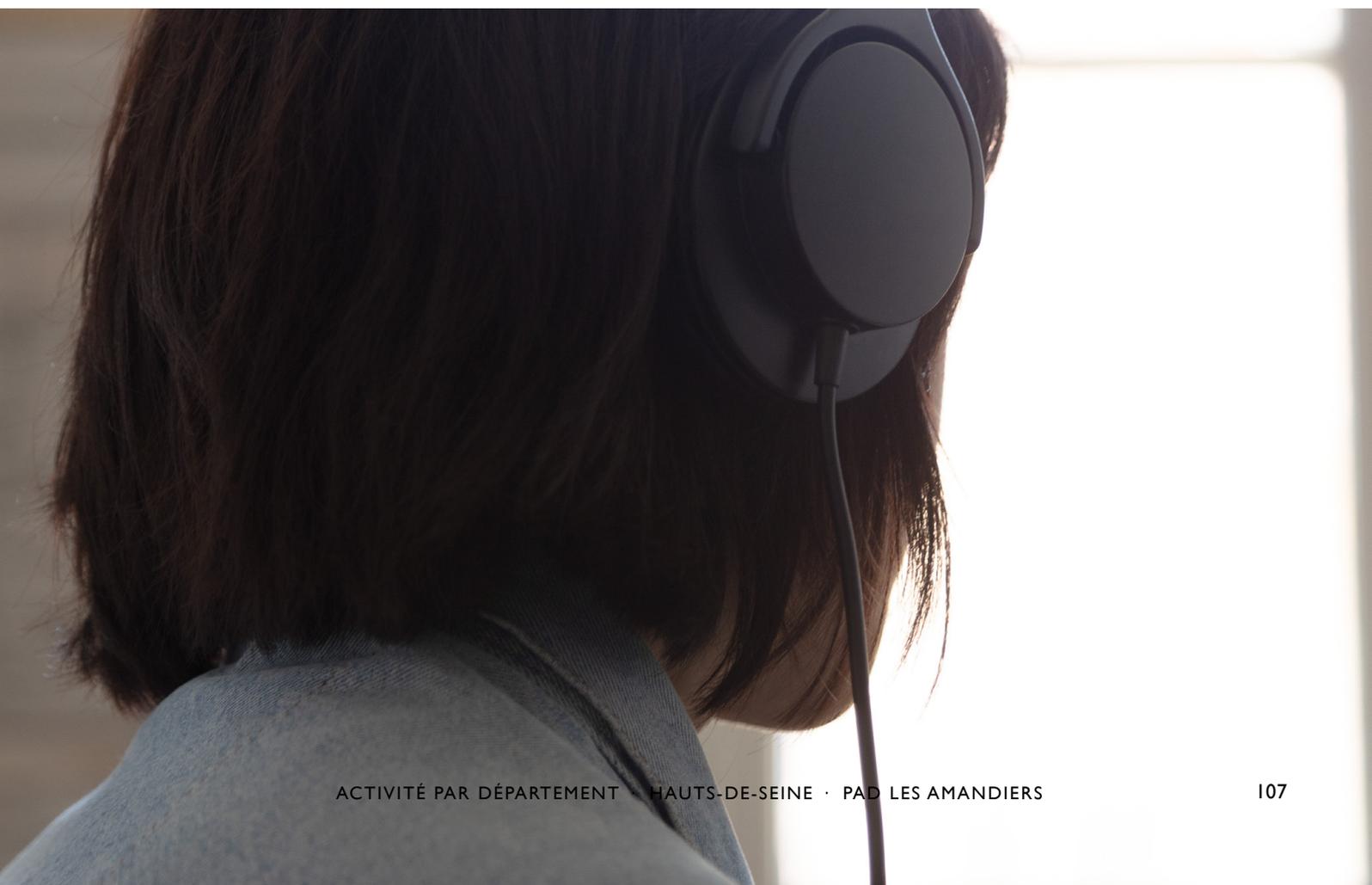
Nous pouvons exposer la situation d'Elodie, jeune âgée de 16 ans, déscolarisée depuis presque 4 ans. Elle vit seule au domicile avec sa mère. Son père a toujours été très peu présent. Depuis le plus jeune âge d'Elodie, des difficultés dans la relation mère/fille existent. Un certain nombre d'accompagnements ont été tentés tels que suivi au CMP, AED, placement, thérapie familiale, hospitalisation, en vain. La relation entre la mère et la fille reste très conflictuelle et violente autant verbalement que physiquement.

La mère contactait régulièrement le service et l'astreinte sur les temps de week-end ou tardivement dans la soirée. Elle faisait part de nouveaux conflits avec sa fille où elle expliquait être terrorisée, apeurée, en incapacité de pouvoir agir. Elle donnait ainsi accès à toutes les demandes de sa fille, et ce fonctionnement avait toujours existé. En essayant d'entrer en lien avec l'adolescente, par son absence,

elle montrait qu'elle n'avait aucun intérêt à voir sa situation changer puisqu'elle obtenait ce qu'elle voulait avec sa mère. Elle montrait par ailleurs que sa mère ne lui permettait pas de s'autonomiser puisqu'elle ne lui posait aucune limite la contraignant à s'insérer scolairement, professionnellement et socialement. La mère pouvait également réaliser des démarches d'inscriptions dans certaines écoles sans concertation avec sa fille ; Elodie n'adhérait pas aux projets de sa mère. La mineure vivait la nuit, commençait ses journées à 17h00 et passait son temps à vivre à travers les réseaux sociaux. Elle était donc en demande constante de matériels (maquillages, vêtements, bijoux, etc) pour lui permettre de s'exposer dans ce monde virtuel.

Au vu de la situation et après de nombreux échanges en équipe, nous avons convenu d'axer notre travail qu'à travers des entretiens psycho-éducatifs auprès de la mère. Il apparaissait important de pouvoir cibler les impossibilités de la mère d'un point de vue clinique et de pouvoir apporter des étayages éducatifs afin de permettre à cette mère de pouvoir se positionner auprès de sa fille et de favoriser la séparation qui n'avait jamais été possible psychiquement entre elles.

Ce travail psycho-éducatif a permis de comprendre des enjeux transférentiels qui se jouaient chez la mère dans la relation avec sa fille, enjeux qu'elle avait connus avec son propre père. De plus, en élaborant sur chaque scène conflictuelle, la mère comprenait là où elle devait poser le cadre à Elodie et le tenir. En effet, par son manque de contenance, Madame laissait sa fille déborder émotionnellement, ce qui pouvait nécessiter l'intervention de la police ou des pompiers. Au fur et à mesure des différents rendez-vous, Madame est parvenue à poser quelques limites à sa fille qui pouvait par ailleurs lui demander pourquoi elle ne l'avait pas fait plus tôt. Elodie a réalisé de manière autonome des démarches pour devenir apprentie dans la vente et trouver un patron. Lors d'un énième conflit, alors qu'Elodie a menacé à plusieurs reprises de mort sa mère, cette dernière a contacté la Police. La mineure a été placée en garde à vue. Cet événement où la mère a enfin posé une limite à sa fille en faisant appel à la loi a permis un levier à la mineure. Celle-ci a été accueillie après avoir été déférée devant le délégué du Procureur dans le cadre d'une mise à l'abri au SAU de Colombes. Un projet d'orientation vers un service d'autonomie a ensuite pu être travaillé avec



la mineure qui était à présent prête à se séparer de sa mère ; cette dernière ayant modifié sa posture. Elodie continue aujourd'hui son apprentissage et vit seule dans son studio accompagné par un service d'autonomie.

Le travail psycho-éducatif s'adresse autant aux parents qu'aux adolescents, voire aux deux en même temps. La présence de deux professionnels avec un angle d'approche différent permet de rebondir davantage, de souligner le même événement sous différents angles de vue. A plusieurs reprises, ce travail de médiation a permis aux familles de prendre du recul sur leurs actions et de réfléchir à la possibilité de fonctionner autrement. Cet outil reste bien souvent nourri par d'autres modalités d'accompagnement (entretiens individuels avec le jeune, activités collectives, appels avec les parents, etc..). Les espaces d'élaboration d'équipe (réunion clinique, échanges informels) sont également des supports essentiels à la compréhension des situations et au travail psychoéducatif.

**Adèle Lebouteiller et Marjolaine Mathieu
éducatrices spécialisées**

La dynamique RH

L'équipe recrutée à l'ouverture du PAD montre une certaine stabilité. Le chef de service, les deux premiers éducateurs et l'animateur embauchés en 2022 sont toujours en poste et fidèles au PAD. Il restait deux postes d'éducateurs spécialisés à pourvoir.

Après une période avec des difficultés de recrutement pour ces deux derniers emplois, une éducatrice spécialisée a été embauchée en mars 2023 et est toujours en poste actuellement. Un animateur avec une VAE d'ES en cours a été embauché à la même date mais a démissionné en octobre 2023. Son poste est resté inoccupé par manque de candidatures ou de candidatures ne correspondant absolument pas à l'offre d'emploi.

Dans l'attente de cette embauche et au regard des demandes de l'ASE et des juges, nous avons admis de nouvelles situations jusqu'à atteindre les 36 mesures autorisées. Cette surcharge de travail a été intégrée à l'activité des éducateurs en poste avec le soutien de l'animateur socio-culturel du service. En date du 31 décembre 2023, il y avait 38 situations accompagnées par le PAD. Cette disposition ne pourra pas durer dans le temps et n'est pas supportable sur le moyen et long terme. Sans embauche à venir, nous réduirons l'activité du PAD pour être conforme à la charge de travail prévue par éducateur.

La relative stabilité de l'équipe déjà en poste a permis en 2023 d'assurer une continuité éducative nécessaire pour répondre aux besoins des jeunes accompagnés avec pour certains une présence quasi quotidienne. Cela a permis également de rendre pérenne un axe important du projet de service, à savoir les espaces collectifs pour les jeunes (activités et séjours) et pour les parents (groupe de soutien : « café partagé »).

Nous avons demandé au budget prévisionnel de 2024, l'attribution d'un ETP supplémentaire d'éducateur spécialisé au vu de la charge de travail importante nécessaire aux accompagnements des situations complexes accueillies au PAD depuis son ouverture.

Pour l'année 2023, l'équipe psycho-éducatrice du PAD a participé à deux formations collectives mutualisées avec les deux services d'AEMO (La Marelle et les Amandiers) sur la question de la responsabilité pour l'une et sur la question de l'accompagnement des enfants ayant subi des violences sexuelles pour l'autre. L'équipe a également participé à une formation mutualisée avec l'AEMO de l'AVVEJ de PARIS sur le thème de la prostitution des mineurs.

La secrétaire du PAD qui a également un temps de travail à l'AEMO « La Marelle » à Bagneux, a participé à une formation ayant pour thématique le travail de secrétariat en milieu ouvert.

En 2023 également, ont débuté les temps de supervision pour l'équipe psycho-éducatrice mis en œuvre par une intervenante extérieure.

Les chiffres clefs

- 90 familles accompagnées
 - 72 en centre maternel
 - 18 en centre parental
- 103 enfants :
 - 81 enfants en accueil parent-enfant (79 mères et 2 pères isolés)
 - 22 enfants en centre parental
- Demandes d'admission :
 - 121 en centre maternel
 - 14 en centre parental
- Admissions :
 - 38 en centre maternel, dont 7 femmes enceintes et 18 jeunes femmes mineures
 - 8 en centre parental, dont 1 femme enceinte
 - 7 familles avec 2 enfants
- Sorties :
 - Centre maternel : 31 - durée moyenne de séjour : 12,06 mois
 - Centre parental : 8 - durée moyenne de séjour : 12,79 mois

MAISONS D'ACCOMPAGNEMENT PARENTS ENFANTS (MAPE)

Synthèse

L'année dernière, j'évoquais les difficultés de recrutement et de leurs conséquences dans le secteur de la protection de l'enfance et aux MAPE. Cette année encore, nous rencontrons les mêmes difficultés qui fragilisent les professionnels et l'accompagnement des familles.

Facteur de désorganisation et d'épuisement professionnel, les vacances de poste sont régulières et longues. Les candidats qualifiés sont très peu nombreux et ceux recrutés ne tiennent pas tous face à la difficulté des missions, aux problématiques des familles, au manque de personnel. Ainsi, un cercle vicieux est à l'œuvre, des causes et des effets qui s'alimentent et dégradent la situation. Les fédérations et associations du secteur alertent sur cette crise du recrutement, le Haut Conseil du Travail Social (HCTS) a rendu au gouvernement le Livre blanc du travail social avec des préconisations pour repenser l'organisation et les conditions de travail mais aussi la conception et les pratiques du métier. Plus d'un million de travailleurs sociaux accompagnent les personnes en situation de vulnérabilité et contribuent à la cohésion sociale, il s'agirait donc d'une volonté politique à répondre au besoin urgent d'un système qui touche au quotidien l'ensemble des acteurs et les personnes vulnérables, dont les enfants. La valorisation financière des travailleurs sociaux semble être un préalable nécessaire pour créer de l'attractivité et permettre à ceux qui y travaillent d'y rester. Le développement du recours



à l'intérim depuis plusieurs années dans le secteur démontre que la question financière est un enjeu mais également qu'une approche moins engageante pour les professionnels est à l'œuvre alors que les familles et les enfants que nous accompagnons ont besoin au quotidien de repères, de figures d'attachement, de continuité.

Le traitement des questions RH mobilise toujours plus l'équipe de direction et les services administratifs, que ce soit par les entretiens de recrutement, encore faut-il qu'ils soient honorés par les candidats, les ajustements de planning, la gestion des absences, le recours aux salariés en CDD ou en intérim, la réalisation de documents afférents aux contrats de travail... Ces activités chronophages sont au détriment de temps pour accompagner les professionnels et les familles.

Dans ce contexte institutionnel complexe, je tiens à remercier l'ensemble des professionnels des services des MAPE dont les compétences, savoir-faire et investissement auprès des familles et des enfants participent à l'établissement du lien parent/enfant. Ils sont restés mobilisés pour assurer un accueil chaleureux, un soutien adapté aux différents besoins des familles, des actions soutenant la parentalité, des espaces d'échanges, des temps favorisant le développement des enfants.

Sur le plan institutionnel, des groupes de travail ont été constitués pour l'élaboration du projet d'établissement et des projets de service. Ces temps de

travail ont été l'opportunité d'élaborer collectivement sur les missions du centre maternel et parental, les spécificités de chaque modalité de prise en charge et les adaptations nécessaires. Cette écriture est venue impulser une réflexion dans le travail en place, notamment auprès des nouveaux professionnels.

Les médiations et groupes de parole en place dans les services se sont poursuivis. Des séjours de vacances ont été organisés par les professionnels pour les familles, cependant les séjours d'été chez des assistants familiaux pour les dyades des internats n'ont pas pu être réalisés comme les étés précédents. Faut de recrutement d'assistants familiaux, nous avons trouvé des alternatives afin que les familles partent tout de même en vacances avec leurs enfants et les internats ont été mutualisés durant deux semaines.

Le Conseil de la Vie Sociale a manifesté un intérêt pour la création d'un livret de sortie des MAPE. Un groupe de travail animé par Madame Faure, cheffe de service, composé de familles et de professionnels a été constitué et s'est réuni à plusieurs reprises afin de réaliser le document et répondre aux attentes formulées par les familles.

Florence Bocquel
directrice

Regard(s) sur l'activité réalisée

Depuis 2021, un travail sur l'analyse des causes de la baisse d'activité et la mise en place d'actions pour y remédier est en place. Les effets de la mobilisation sur cette question se sont fait ressentir au dernier trimestre 2022 et se sont confirmés en 2023.

Cette évolution récente est à consolider d'autant plus dans un contexte de recrutement des professionnels complexe afin de garantir une stabilité de l'établissement.

L'activité des MAPE est composée d'un prix de journée à taux plein (100%) pour les parents isolés et les couples avec un enfant et d'un demi-prix de journée (0,50%) pour les femmes enceintes et les 2ème et 3ème enfants.

Les MAPE ont réalisé 18 627 journées :

- 16 520 journées sont réalisées à taux plein, soit 13 285 journées pour le centre maternel et 3 235 pour le centre parental.
- 2 107 journées concernent l'activité prise en compte à 0,50 % soit :
 - 348 journées « femmes enceintes » soit 264 pour le centre maternel et 84 pour le centre parental
 - 3 817 journées « 2ème enfant » soit 2 735 pour le centre maternel et 1 082 pour le centre parental
 - 49 journées « 3ème enfant » au centre parental

L'activité des MAPE est en hausse significative, soit 3576 journées de plus qu'en 2022 et excédentaire de 76 journées alors que depuis 2018, elle était déficitaire.

Les personnes accueillies et l'accompagnement

L'accueil de jeunes femmes mineures au sein des MAPE a été particulièrement important en 2023, pour atteindre pour la première fois le nombre de 18 dont 5 enceintes. Les jeunes femmes sont accompagnées par les équipes des internats de Fontenay-aux-Roses et Antony.

L'accueil de ces jeunes femmes a impulsé une dynamique différente sur les collectifs, souvent empreinte de plus d'immaturation. Le travail éducatif à l'œuvre est alors de prendre en compte la problématique de l'adolescence, les mouvements parallèles, simultanés et parfois antagonistes de l'adolescence et de la maternité actuelle ou à venir, en intervenant dans le cadre conjoint du collectif et d'un suivi individualisé.

Ces jeunes femmes ont pour point commun des parcours complexes qui pourraient fragiliser le lien mère/enfant ; l'errance, les ruptures familiales précoces, l'absence de modèle parental ou le déracinement culturel qui sont des facteurs de fragilité personnelle et parentale qui s'ajoutent à l'isolement et la précarité vécus par un grand

nombre. Elles sont pour la plupart déscolarisées et certaines peuvent avoir des conduites à risque.

L'accueil en centre maternel doit être assez contenant et sécurisé pour ces jeunes femmes afin qu'elles y trouvent un lieu ressource où se projeter en tant que mère. La grossesse et la maternité sont des événements émotionnels forts, voire de troubles et bouleversements psychiques d'autant plus exacerbés par un parcours de vie complexe et les remaniements liés à l'adolescence. L'accompagnement pluridisciplinaire vise alors la conceptualisation de la maternité, une réflexion sur ses propres besoins et ceux de son enfant, à réussir à faire cohabiter des besoins de repères, de soins pour l'enfant et d'immédiateté pour l'adolescente. Il s'agit d'accompagner ces jeunes mères à créer du lien avec leur enfant, à les rassurer, les soutenir dans les gestes quotidiens (portage, soins, alimentation...), leur donner confiance en leurs capacités à être mère tout en les soutenant dans la construction d'un projet de vie pour elle-même.

Cependant, nous constatons que les durées d'accueil de moins de 6 mois sont en hausse significative et sont en corrélation avec l'augmentation de l'accueil de mères mineures. Les difficultés qu'elles rencontrent à expérimenter le quotidien avec leur enfant et qui se traduisent par des passages à l'acte de type fugue, oubli de l'enfant, faits de violence et conduisent à protéger les enfants. Un travail d'accompagnement des très jeunes mères à l'acceptation de leurs limites tout en valorisant leurs compétences maternelles vise à rendre possible pour elles de confier leur enfant lorsque la préoccupation parentale est insuffisante pour garantir la sécurité de celui-ci malgré la création d'une relation affective.

Focus sur les projets réalisés

Plan d'amélioration continue de la qualité

A la suite de l'évaluation interne effectuée en 2022, le plan d'amélioration continue de la qualité a été mis en place de façon effective en 2023.

Dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement en 2023, les différents dispositifs ont été mobilisés pour écrire leurs projets de service, déclinaisons du projet d'établissement jusqu'alors inclus en son sein.

Deux projets de service communs ont été rédigés par les Services d'Accueil de Familles en Appartement afin de différencier l'accueil des familles monoparentales et celui des couples.

Parallèlement, les deux services d'internat ont aussi travaillé conjointement pour écrire leur projet de service respectif. Si ces différents projets de service déclinent de façon opérationnelle les missions du centre maternel et parental, le projet d'établissement sera quant à lui la synthèse de ces projets de service et détermine de façon institutionnelle les orientations stratégiques impulsées dans l'établissement. La formalisation des axes d'accompagnement déployés au sein des services a été soutenue par la rédaction des fiches de poste de plusieurs postes (psychologues, professionnels petite enfance, chefs de service) qui en étaient jusqu'alors dépourvus.

Une réflexion sur la sécurisation des sorties des familles du dispositif de protection de l'enfance a été identifiée comme nécessaire. Suite à cette préconisation, des groupes de travail transversaux impliquant professionnels et familles accueillies ont permis la réalisation d'un livret de sortie destiné à accompagner le départ des familles des MAPE, au plus près des besoins verbalisés par les personnes concernées. De même, et dans l'objectif d'amélioration constante des actions mises en place, un questionnaire de recueil de l'avis des familles a été créé et est actuellement en phase d'expérimentation.

D'autres outils favorisant la communication entre les services et la continuité de l'accompagnement ont aussi été renforcés, tels la mise en place de supports professionnels pour les nouveaux salariés, d'outils de planification transversaux, de grilles progressives de paiement des participations financières ou de suivi des appartements.

L'élaboration d'une grille d'observation et d'évaluation de l'évolution des enfants et des compétences parentales a été initiée et devrait aboutir à un outil utilisable par les professionnels et les familles afin d'objectiver les observations effectuées et de constituer un outil de travail conjoint.

Les livrets d'accueil de tous les services seront réactualisés en 2024 et les partenariats développés de façon sensible, afin de favoriser les collaborations de l'établissement avec des acteurs de droit commun et l'accès des familles, à des personnes ayant des compétences spécifiques.

La qualité de l'accompagnement proposé aux familles demeure un axe de travail constant pour l'équipe de direction qui s'emploie à diffuser cette exigence d'amélioration continue au sein de l'établissement tout en veillant à renforcer un climat de travail propice à l'exercice des missions de protection de l'enfance incombant à tous les salariés des MAPE.

Jeanne Werner
Directrice adjointe

La dynamique RH

L'année a été dense au niveau des mouvements du personnel.

- 22 embauches en CDI dont 4 ruptures durant la période d'essai à l'initiative des salariés et 4 à l'initiative de l'employeur
- 259 CDD, notamment sur des périodes courtes pour réduire le recours aux agences d'intérim
- 11 démissions
- 2 licenciements
- 1 salariée a fait valoir ses droits à la retraite

Les MAPE ont accueilli 10 stagiaires, 9 auxiliaires de puériculture, 2 chefs de service, 6 éducatrices de jeunes enfants, 2 éducatrices spécialisées, 4 psychologues, 1 infirmière.

Plusieurs formations collectives en corrélation avec le travail éducatif et l'accompagnement des jeunes enfants ont été financées ainsi qu'une formation managériale pour l'équipe de direction. Un professionnel a suivi la formation maître d'apprentissage.

Toutes les équipes bénéficient de groupes d'analyse des pratiques. Les chefs de service et la directrice-adjointe participent à des groupes d'analyse des pratiques associatifs, réunissant des professionnels d'établissements de l'AVVEJ occupant les mêmes fonctions.

Témoignages sur l'activité

Focus sur les missions des infirmières aux MAPE

Les infirmières des MAPE sont présentes pour accompagner les familles qui vivent en collectif ou en appartement. Elles participent aux réunions cliniques des équipes éducatives, aux réunions de synthèse de toutes les familles des internats et à certaines du SAFA. Elles animent la réunion avec les auxiliaires de puériculture de la crèche une fois par mois. Elles sont présentes au deuxième rendez-vous d'admission pour les femmes enceintes et/ou les jeunes femmes présentant des problèmes médicaux importants afin d'effectuer une évaluation.

Les infirmières : rôle paramédical et éducatif

- Elles effectuent le suivi médical des familles accueillies en coordination avec les médecins de l'établissement.
- Elles travaillent en collaboration avec un médecin généraliste qui est présent sur des temps de consultation en vacation au sein de l'établissement, ½ journée par semaine (154 consultations ont été faites en 2023).

Ce qui actuellement, est très important car il y a beaucoup de difficultés pour obtenir des rendez-vous de consultation en ville, voire, une impossibilité d'avoir un médecin traitant. La difficulté est d'autant plus importante quand les familles ne sont pas en situation régulière.

La CSS (la complémentaire santé solidaire) est parfois non acceptée par les médecins de ville et cela est encore pire quand la famille présente une aide médicale de l'Etat (AME).

- Les infirmières soutiennent les familles dans le suivi médical et peuvent les accompagner lors de certains rendez-vous (151 accompagnements ont été faits en 2023).
- Elles accompagnent également les jeunes femmes enceintes à partir du 6ème mois de grossesse. Elles mettent en place le suivi à la maternité, aident à l'achat du matériel de puériculture en lien avec l'EJE.

Il y a un travail d'échange autour de l'arrivée de l'enfant, des ressentis, des émotions ou des



difficultés qui peuvent émerger à ce moment de la vie d'une jeune femme.

- Les infirmières, en lien avec le médecin et les partenaires extérieurs, organisent le suivi post-partum et l'accompagnement individualisé pour chaque famille.
- Elles s'assurent du bien-être physique et psychique des membres de la famille, en lien avec les psychologues de l'établissement et les partenaires extérieurs tel que PPUMMA et les CMP.
- Elles s'occupent de la gestion des traitements médicaux et de la prise médicamenteuse en lien avec l'équipe éducative.
- Elles soutiennent les familles dans leur parentalité au quotidien.
- Elles accompagnent à l'autonomie des parents (où trouver des lieux ressources par exemple, comment prendre un rendez-vous...).
- L'infirmière est référente médicale de l'établissement pour les partenaires extérieurs : PMI, médecins de ville, pharmacies, maternité, établissements hospitaliers, médecins spécialistes...
- Elles cherchent des partenaires médicaux et paramédicaux, travaillent en coordination avec ceux qui sont partenaires et coordonnent le parcours de soins des familles.
- Les infirmières sont les référentes santé à la crèche et pour les assistantes maternelles de l'établissement.
- Elles s'assurent également de l'hygiène et de la santé des enfants qui sont à la crèche ou chez les assistantes maternelles qui sont salariées de l'établissement.
- Les infirmières organisent des actions de prévention, d'information collective, elles contribuent à la prévention de la santé. Elles mènent des actions de prévention auprès des familles.

Atelier éducation à la santé

- « Atelier comptines enfantines »
- « Accidents domestiques »
- « Marche dynamique au Parc Heller maman et enfant »
- « Hygiène : Les bons gestes pour faire face aux maladies hivernales »
- « Accidents domestique FEU » GROUPE 1
- « Accidents domestique FEU » GROUPE 2
- « Se protéger au mieux de la canicule »
- « L'équilibre alimentaire »
- « Contraception et infections sexuellement transmissibles »
- « La visite post-natale »
- « Quel suivi médical pour l'enfant de 0-1an »
- « Diversification alimentaire »
- « De la terre à l'assiette : cueillette fruits et légumes »



Les infirmières de l'établissement ont participé à différentes formations

- RSAI - Référent santé et accueil inclusif en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Les missions RSAI :

- Aide à la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants

- Veille à la mise en place des mesures nécessaires à l'inclusion des enfants en situation de handicap, avec une affection chronique ou un problème de santé

- Participe à la confection d'un PAI avec la famille, le médecin traitant de l'enfant et l'équipe de l'EAJE

- Assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels et du public accueilli

- Contribue au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être

- S'assure pour chaque enfant, de la remise à l'EAJE, au moment de son admission, d'un certificat médical attestant l'absence de toute contre-indication à la vie en collectivité

- La théorie de l'attachement
- HACCP crèche
- L'allaitement maternel

Nous avons accueilli une étudiante en soins infirmiers de 1ère année pour un stage d'un mois.

Les infirmières : coordinatrices du parcours de soin

Depuis janvier 2022, différents projets se sont poursuivis et créés avec des partenaires :

Un partenariat avec une école d'ostéopathie (« Ostéobio ») était déjà en place et nous avons renouvelé le projet en 2023. Les étudiants ostéopathes de 5ème année, accompagnés de leur formateur, proposent des séances gratuites aux familles accueillies aux MAPE. Ils interviennent 1 à 2 fois par mois et l'infirmière organise les rendez-vous selon les demandes des familles ou des professionnels. Ces séances sont proposées

à l'ensemble des MAPE (Fontenay-aux-Roses, Antony, Colombes).

Nous espérons renouveler ce partenariat en 2024 car les familles (parents et enfants) sont ravies des interventions et des bienfaits que cela leur procure.

Un partenariat avec l'équipe du SST 11 de la PMI de Fontenay-aux-Roses et du Centre de Santé Sexuelle (CSS) de Bourg-la-Reine a été également mis en place, différents professionnels (infirmière puéricultrice, sage-femme, infirmière sexologue) interviennent une fois par mois sous forme d'ateliers à thème. Nous avons inclus les familles de l'internat et du SAFA. Pour l'instant, seules les jeunes mamans du FME semblent intéressées.

Les différents thèmes qui ont pu être abordés sont : la contraception, la grossesse, l'accouchement, les débuts de la vie d'un nouveau-né, allaitement maternel, diversification alimentaire.

Au début du partenariat, nous avons pu observer qu'il était difficile pour les jeunes femmes de s'ouvrir et d'échanger, voire que ces dernières pouvaient être bloquées quand un professionnel éducatif de la structure était présent lors de ces rencontres. Après en avoir discuté avec les jeunes femmes et les professionnels de la PMI, nous avons convenu que ces ateliers se feraient hors de la présence d'un professionnel de la structure. Dès lors, les échanges sont beaucoup plus fluides.

Pour l'année à venir, nous avons pour projet de continuer les ateliers à thème et d'organiser des ciné-débats.

Pour nous, les professionnels de la PMI sont un vrai soutien dans notre démarche d'éducation à la santé, d'information et de prévention autour des thèmes liés à la parentalité. Leur expertise est un atout pour la prise en charge des dyades que nous accompagnons.

Nous pouvons compter sur ces différents professionnels lorsque nous sommes en difficulté sur un sujet que nous ne maîtrisons pas suffisamment.

En plus des ateliers, nous avons un contact direct avec la sage-femme, l'infirmière du CSS où nous orientons les jeunes femmes pour débiter ou continuer un suivi gynécologique, post-natal ainsi que pour toutes les questions liées à la contraception. Elles les reçoivent rapidement et les orientent vers la gynécologue sur le CSS de Bourg-la-Reine en cas de nécessité.

Nous avons un contact direct avec l'infirmière puéricultrice de la PMI, elle reçoit les dyades sur l'internat lors d'une première rencontre puis à la PMI afin de débiter un suivi en ville et d'accrocher les familles sur un lieu de soin à l'extérieur du centre maternel afin de leur permettre une autonomie pour l'avenir. Nous travaillons en collaboration afin d'assurer un suivi optimal et un accompagnement individualisé pour les familles. Nous faisons des points régulièrement afin d'accompagner au mieux les dyades que nous suivons.

Un partenariat avec le planning familial du 92 a été mis en place également en 2023, une conseillère conjugale et familiale intervient 1 fois par mois au SAFA de Colombes.

Le projet est de proposer des séances participatives inscrites dans une démarche de promotion de la santé et de réduction des risques, favorisant l'information mais aussi le développement des compétences psychosociales et émotionnelles (estime de soi, communication, esprit critique...). Nous avons fait le choix de laisser le champ ouvert à chaque séance pour s'adapter aux thématiques relatives à la santé sexuelle qui pourront intéresser les personnes et le groupe. Cela pourra être le consentement, le corps, les mutilations génitales, la contraception, les IST, la relation conjugale, parentale, les influences de l'environnement (culture(s), médias, environnement social, familial etc...), les ressources (internes, externes), la violence, le plaisir etc.

Les familles sont intéressées ; la participation lors des ateliers est active et la qualité des interventions très riche.

En 2023, nous avons monté un partenariat avec une sophrologue, dans l'idée de mettre en place des ateliers pour les familles. Ces ateliers ont été en partie financés par une subvention de la CAF.

Les ateliers ont eu lieu 1 à 2 fois par mois sous 2 formes, l'atelier sophrologie pour les parents et l'atelier parents-enfants.

Les ateliers parents ont plusieurs visées :

- Atelier soutien à la parentalité (parentalité positive, parents sereins/enfants sereins, l'importance de s'occuper de soi avant de s'occuper de ses enfants, être parents autrement)
- Gestion du stress et de l'anxiété

- Apprendre à lâcher prise
- Rituel pour favoriser un sommeil réparateur
- Retrouver la confiance en soi, l'estime de soi, croire en ses capacités, être parents.

Les Ateliers parents-enfants :

Tisser le lien à travers des jeux, des activités créatives et de motricité, des histoires, des ateliers d'expression.

Atelier en plusieurs étapes, permettant de travailler sur les émotions et les ressentis, apprendre à les reconnaître afin de pouvoir les accueillir et les apprivoiser. Seules, les jeunes mamans de l'internat se sont saisies de ces ateliers, elles ont préféré les ateliers parents-enfants et nous avons dû réajuster les thèmes abordés en fonction de leurs envies et besoins.

Nous avons également un partenariat avec le CMP « L'Aubier » et une convention avec l'équipe PPUMMA (unité mobile de pédopsychiatrie périnatale en maternité). Nous organisons des réunions partenariales afin de faire le point sur les familles suivies.

**Camille Matalon et Isabelle Hemar
infirmières des MAPE**

Les médiations parents-enfants

Afin de soutenir les compétences parentales et consolider le lien parent-enfant, l'équipe éducative du Service d'Accueil de Familles en Appartement d'Antony propose aux familles, tout au long de leur prise en charge, une participation à différents ateliers. Ces médiations sont individuelles ou collectives, en fonction des objectifs de l'accompagnement.

Par une activité manuelle en petit groupe (deux ou trois familles), les parents ont l'opportunité d'échanger et de partager leur questionnement au sujet de leurs enfants. La médiation par une création manuelle facilite les échanges, rompt l'isolement qui s'intensifie parfois avec l'arrivée d'un enfant, et ouvre la possibilité de créer du lien entre parents. En créant un jeu pour leur enfant comme un instrument de musique, une bouteille sensorielle

ou encore une pièce de couture, les parents mobilisent leurs compétences manuelles, ce qui favorise leur estime d'eux-mêmes. Cela peut aussi réveiller chez eux de bons souvenirs d'enfance ou être une occasion de découvrir qu'ils sont capables de réaliser par eux-mêmes de beaux objets. Ces ateliers créatifs valorisent aussi leur rôle de premier éducateur auprès de leur enfant car ils repartent avec le premier jeu (un hochet, une maracas) avec lequel jouera leur enfant. Ils s'enrichissent par la même occasion de nouvelles connaissances sur les besoins d'éveil de leur bébé.

Les ateliers parents-enfants individuels, peinture, pâtisserie, accueil-jeux ou les ateliers parents-enfants en groupe, ateliers comptines, accueil-jeux, sorties piscine, cueillette ou ferme pédagogique, permettent souvent aux parents de voir leur enfant grandir différemment. Ils ont l'occasion de découvrir de nouvelles compétences, de nouvelles façons de jouer, de nouveaux centres d'intérêt chez leur enfant. La diversité des propositions leur donne une idée de ce qu'ils peuvent reproduire avec plaisir chez eux en s'adaptant à l'âge de leur enfant. Lors de ces ateliers ou sorties, les éducateurs soulignent la qualité des échanges et valorisent les compétences de l'enfant et celles du parent, afin de consolider le lien parent-enfant.

L'atelier massage-bébé proposé par un professionnel certifié est un moment de rencontre du parent avec son enfant en présence d'un tiers. A travers ce moment face à face, le parent observe son bébé, il apprend à le connaître différemment (comment il réagit, ce qu'il aime, ce qu'il n'aime pas). Pour le bébé, le massage détend, permet de prendre conscience des parties de son corps, il soulage les différents maux, facilite l'endormissement et apporte une sécurité affective. Le massage renforce le lien ou peut être révélateur d'une difficulté dans le lien parent-enfant. C'est un moment sensoriel et privilégié qui peut ouvrir un espace de parole.

**Camille Hardy
éducatrice de jeunes enfants**

Les chiffres clefs

Présences, admissions et sorties • SAU

Pour l'année 2023, le SAU a accompagné 215 adolescents, 25 présents fin 2022 et début 2023 ainsi que 190 nouveaux jeunes. 185 ont été orientés. Au 31 décembre 2023, le SAU était en suractivité, soit 30 jeunes sur 28 places disponibles.

- Jeunes présents au SAU au 31-12-2022 : 25
- Jeunes admis au SAU dans l'année 2023 : 190
- Jeunes sortis dans l'année 2023 : 185
- Jeunes présents au SAU au 31-12-23 : 30
- Jeunes accompagnés sur l'année 2023 : 215

Présences, admissions et sorties • PAD

- Jeunes admis au PAD dans l'année 2023 : 11
- Jeunes sortis dans l'année 2023 : 7
- Jeunes présents au PAD au 31-12-23 : 6
- Jeunes accompagnés sur l'année 2023 : 11

SAU 92 / PAD 92

Les faits marquants

Mise en place de la démarche de réécriture du projet d'établissement 2023/2027

L'année 2023 est sans aucun doute une année de stabilisation par des équipes totalement renouvelées et la mise en place de la réécriture du projet d'établissement, dernier outil règlementaire à effectuer afin d'être définitivement en conformité. Pour mener à bien ce travail qui s'est déroulé de janvier à décembre, nous nous sommes fait accompagner par une intervenante d'Epsilon Mélia qui a su mobiliser et fédérer l'ensemble des professionnels à travers une méthodologie participative et collaborative.

Ouverture du service de Placement à Domicile

En janvier 2023, le service de Placement à Domicile a enfin pu voir le jour et a été sollicité très rapidement par nos partenaires puisque ce dernier a fait une activité complète tout au long de l'année. Cette diversification de mode d'accompagnement permet au SAU 92 d'être plus compétitif sur le territoire pour répondre et s'adapter aux multiples problématiques des situations. Les professionnels concernés par cette nouvelle mission, qui a pour conséquence de monter en compétences, ont été particulièrement investis.

A noter aussi que le SAU 92 a joué tout son rôle comme établissement de repli pour le service de PAD « des Amandiers » de l'AVVEJ.

L'année 2023 a été marquée par l'ouverture et la mise en œuvre du service PAD-92, service



dédié pour six mesures de placement à Domicile, que le département des Hauts-de-Seine nous a autorisé à créer. Ce service s'appuie bien entendu sur toute l'infrastructure du SAU-92, lequel a concomitamment augmenté sa capacité d'accueil à 28 places d'urgence. Ce service a permis l'embauche de deux postes supplémentaires : un travailleur social à temps plein ainsi qu'une psychologue à quart temps.

L'équipe du service de placement familial d'urgence a pleinement investi cette nouvelle activité, ce qui a permis de constituer une équipe de 5 travailleurs sociaux (complète seulement pendant le dernier trimestre 2023) et d'une psychologue, dédiée à ces mesures nouvelles, pour mettre en œuvre une présence éducative intensive chaque jour de la semaine, week-ends compris, et instaurer les conditions d'une réactivité nécessaire à l'accompagnement de jeunes placés au domicile parental.

C'est un exercice paradoxal pour lequel nous avons d'abord tâtonné et procédé par essais-erreurs pour améliorer nos « manières de faire ». Nous avons également mis en place une formation collective de trois jours sur l'approche familiale systémique afin de consolider le socle commun de nos approches théoriques et professionnelles.

Aussi, cette dynamique d'équipe a permis de créer un niveau de réflexion clinique et de propositions éducatives de grande qualité, grâce à la diversité des expertises, des expériences antérieures et des points forts professionnels des un.e.s et des autres.

Nous tenons à remercier l'équipe pour sa motivation, son engagement et son état d'esprit positif et bienveillant face à des situations qui nous sont vite apparues, pour la plupart, comme très complexes.

Regard(s) sur l'activité réalisée

Le SAU a réalisé une activité continue malgré les nombreux arrêts maladies des assistantes familiales, et notamment grâce aux accueils dit « de dépannage » sur l'accueil collectif.

Nous réitérons notre questionnement sur l'avenir du placement familial d'urgence, de sa difficulté de gestion pour répondre à de l'accueil inconditionnel et aux remplacements des professionnels partant au fur et à mesure à la retraite et non remplacés.

Le taux d'occupation ainsi que le turn-over des admissions sont particulièrement élevés et demandent aux professionnels le maintien d'un rythme soutenu quasi permanent. L'accueil important de jeunes mineurs non accompagnés (MNA) modifie aussi les pratiques des éducateurs et la façon d'aborder la prise en charge de ces adolescents.

Les personnes accueillies et l'accompagnement

Cette année 2023 est marquée par une continuité dans la reconstruction entamée en 2022. En effet, plusieurs actions ont été entreprises à la suite de la crise institutionnelle que l'établissement a dû traverser. Cette nouvelle démarche d'accompagnement des adolescents à travers leur parcours de prise en charge au sein du SAU s'est poursuivie tout au long de l'année 2023.

La question de la différenciation de l'accompagnement fait désormais partie intégrante de nos pratiques, avec la réécriture du projet d'établissement, qui a permis de réaffirmer notre cadre d'intervention. Nous avons été accompagnés par une intervenante d'Epsilon Mélia dans cette rédaction. Les trois axes, notamment la protection, l'accueil, l'évaluation et l'orientation, sont des points importants et centraux dans nos actions quotidiennes. Le temps consacré à cette réécriture a permis de rassembler l'équipe pluriprofessionnelle composant le SAU autour de ce projet : assistantes familiales, éducateurs,

psychologues et cadres. Un travail a été effectué autour des questions qui animent la dynamique des équipes dans leur action quotidienne auprès des jeunes accueillis, chacun à sa place, par le biais de jeux ludiques. Le projet d'établissement s'est concrétisé peu à peu. L'élaboration de ce dernier a favorisé une prise de conscience plus concrète sur le caractère d'interdépendance des professionnels, chacun de sa place, et la connaissance du travail de l'autre. Le projet d'établissement tire ses fondements du projet associatif de l'AVVEJ à travers les valeurs qui le soutiennent.

L'équipe de l'accueil collectif est composée de 5 éducateurs de jour, 3 éducateurs de nuit, 1 éducateur scolaire, 1 stagiaire et 1 alternante, ainsi que de 2 psychologues : l'une spécialisée dans l'évaluation familiale et l'autre dans l'évaluation des jeunes. Cette pluralité est enrichissante car elle permet d'appréhender l'évaluation des jeunes dans un cadre plus large, nourrissant ainsi la clinique éducative afin de fournir des préconisations, dans l'orientation, étayées et adaptées aux situations de jeunes de plus en plus complexes.

Abdoulaye Dia

Les personnes accueillies

L'internat dispose de 11 places théoriques. L'activité du service a été optimisée par le réaménagement des locaux, permettant une capacité de 14 lits, grâce à la délocalisation du pôle administratif, notamment de la comptabilité et de la direction du SAU au 54 rue St-Hilaire, ce qui améliore la qualité de l'accueil.

Le Service du PF-PAD y est également localisé. L'accueil des jeunes se fait 24h/24, de manière inconditionnelle en fonction des places disponibles. Les jeunes accueillis sont principalement âgés entre 13 et 17 ans. En 2023, l'internat a enregistré 5001 jours de remplissage, avec une moyenne de 416 jours par mois. Certains mois ont été particulièrement chargés, maintenant le service en situation d'effectif complet quasi-constant.

Nous pouvons observer une tendance assez élevée et continue tout au long de l'année, avec un léger relâchement en octobre, maintenant l'occupation théorique des 11 places. Cette tendance s'explique par la montée en puissance du service de placement familial, permettant de soulager l'accueil collectif, ainsi que par les sorties des jeunes à la suite d'une réorientation après quatre mois d'accueil dans le service.

Accueil MNA

Les mineurs non accompagnés représentent une proportion importante des jeunes accueillis, 22% des accueils sur le SAU pour l'année 2023. Ils nous sont adressés par la SEMNA 92 dans la plus grande majorité. Il s'agit de jeunes confrontés à des défis d'adaptation et à un nouvel environnement, souvent confrontés à une barrière linguistique, en recherche de soutien et de protection. Il s'agit de jeunes avec un parcours migratoire chargé de traumatismes. Ils arrivent au SAU avec un certain mutisme mais ils parviennent cependant à se poser et à s'ouvrir aux autres jeunes et à l'équipe éducative. Le niveau de scolarité est variable allant de l'absence totale de scolarisation à une interruption de scolarité en raison de la migration. Ces jeunes s'adaptent assez rapidement et acceptent toutes les médiations proposées. Une partie de leur histoire nous est difficilement accessible sûrement en raison d'une méfiance quant aux conséquences que leurs récits pourraient avoir sur leur parcours migratoire.

Nous avons été confrontés cette année 2023 à une difficulté d'orientation des jeunes MNA sur d'autres structures pérennes. En effet, certaines structures sollicitées nous répondent ne pas accueillir de MNA et d'autres avec un quota très limité nous expriment leurs fonctionnements qui limite l'accès. Cette situation a ainsi allongé le délai de séjour de certains jeunes MNA dépassant les 4 mois d'accueil maximum au sein de notre structure.

La plateforme scolaire

Un espace au cœur du SAU accueille tous les jeunes de l'établissement, qu'ils soient du collectif ou du placement familial. Les jeunes déscolarisés ou en attente de scolarisation sont reçus tous les jours de la semaine (du lundi au vendredi) de 09h30 à 16h30.

Un éducateur scolaire à temps plein est dédié à la plateforme en lien avec les partenaires tels que les CIO, la mission locale, les services départementaux de la jeunesse et des sports. Il est chargé du parcours scolaire des jeunes accueillis, les inscrit ou suit leur processus d'inscription dans les démarches. Il est en contact avec les établissements, notamment pour les repas à la cantine scolaire. Au sein de la plateforme, il évalue le niveau scolaire des jeunes et propose une remise à niveau adaptée à leurs besoins.

En 2023, la plateforme a poursuivi sa mutation avec le détachement d'un éducateur spécialisé et d'une stagiaire sur cet espace. Il s'agit d'un espace de remobilisation, alternant travail scolaire et médiations culturelles et sportives. Une planification est effectuée en amont avec l'équipe de la plateforme afin d'adapter les propositions aux jeunes présents et de planifier des sorties culturelles en journée, en s'adaptant à la réalité de l'urgence. La pédagogie du mouvement est ainsi adoptée dans le but de mettre les jeunes en mouvement aussi bien sur le plan psychique que physique. À travers les ateliers et les sorties culturelles, comme les visites de Paris et des musées, ils participent à ce que Serge Boimare qualifie de « nourrissage culturel » en réponse au profil de ces enfants accueillis au sein de la plateforme.

Chaque mercredi après-midi, en partenariat avec la ville de Colombes, le service dispose d'un accès au gymnase et les éducateurs y proposent la pratique du sport collectif aux jeunes : football, basketball, handball. Ce temps est particulièrement apprécié par les jeunes, où ils sont en collectif et partagent des moments agréables. De plus, un partenariat avec des jeunes accueillis par un autre service de l'AVVEJ, l'Oustal, leur permet de partager ces moments avec les jeunes du SAU une semaine sur deux. À la fin de l'activité sportive, un goûter est ainsi proposé afin de partager un moment convivial aussi bien avec les jeunes qu'avec les éducateurs.

Le service de placement familial d'urgence

Cette année 2023, l'activité du service de placement familial d'urgence a été encore déficitaire pour des raisons structurelles : longs arrêts maladie de deux assistantes familiales et un arrêt long pour accident de travail d'une autre avec son autre employeur. Cela représentait 5 places d'accueil sur les 17 places théoriques de notre service.

Ainsi de janvier à août 2023, le service de placement familial n'a pas fait l'activité attendue mais une reprise significative a été amorcée en septembre 2023 et ce jusqu'au 31 décembre 2023 grâce à l'embauche de deux assistantes familiales pour trois places et grâce à l'augmentation d'une place chez une assistante familiale déjà en CDI. Pour le premier semestre de l'année, cette situation déficitaire a permis à l'équipe éducative de s'exercer et d'investir pleinement le service de Placement à Domicile nouvellement ouvert, qui pour sa part a été complet dès son mois d'ouverture en janvier 2023. Tout au long de l'année, nous avons été particulièrement vigilants sur la nécessité de « doter » les places disponibles au service de placement familial à la suite de la mise en place du décret de 2022, rénovant le statut des assistantes familiales. Celles-ci ont travaillé en continu, accueillants de nombreux jeunes sans interruption, si ce n'est pendant leurs congés.

Concernant les jeunes accueillis, une nouvelle tendance est apparue : une augmentation très significative des demandes d'accueil émanant du SEMNA 92, et en fin d'année, dans une moindre mesure, du SEMNA 75 pour des jeunes « mineurs non accompagnés » de moins de 16 ans et ce pour l'accueil collectif comme le service de placement familial. Cette tendance forte nous a permis de constater qu'une part très conséquente de l'effectif de jeunes accueillis au SAU en 2023 relevaient de SEMNA, des garçons pour 90% pour d'entre eux. Nous avons toujours répondu présents pour les sollicitations du SEMNA mais cela a sensiblement modifié la tonalité de notre intervention éducative et nos questionnements sur notre pratique.

Compte tenu de notre spécificité de lieu d'accueil relevant de la Protection de l'Enfance, il a été nécessaire de nous adapter dans notre mode d'accompagnement à un public spécifique et différent de celui pour lequel nous avons été mandatés historiquement, et pour lequel nous avons continué d'intervenir concomitamment. Aussi, nous avons dû nous adapter à un partenariat différent de celui que nous avons noué de longue date avec les Services des Solidarités Territoriales. C'est pourquoi nous avons sollicité en 2021, puis fin 2022, une rencontre avec le SEMNA 92 (1300 mesures suivies), afin de partager les attentes des uns et des autres et de comprendre les enjeux spécifiques pour la poursuite du parcours de ces jeunes. Ce partenariat a une tonalité plus

administrative que socio-éducative compte tenu de la charge et du nombre de mesures que le SEMNA a sous sa responsabilité, les référents de parcours, très occupés par leur charge de travail, ne peuvent pas assister aux synthèses et nous communiquons essentiellement par courriel ce qui peut parfois créer des incompréhensions mutuelles et des modalités de partenariat plus impersonnelles.

Concernant l'admission des jeunes au service de placement familial d'urgence, nous avons remarqué dans un premier temps que ce mode d'accueil ne faisait pas partie des représentations et attentes que les jeunes personnes accueillies avaient intégrées fantasmatiquement. Pourtant, le SEMNA effectue toujours un entretien avec le jeune pour préparer son arrivée au SAU (informations sur les modalités d'accueil, etc.) qu'il rejoint souvent le jour même avec un accompagnateur prestataire. Nous avons remarqué à plusieurs reprises que les jeunes arrivant au service de Placement Familial feignait une ignorance d'informations, comme s'ils n'avaient pas intégré ce qui leur avait été dit.

Pour beaucoup, et ce malgré leur jeune âge, les jeunes garçons imaginent après un parcours particulièrement éprouvant et souvent traumatique, qu'ils vont pouvoir accéder à un appartement « en semi-autonomie », prévoyant dans une immédiateté tout le nécessaire à cette vie « meilleure » : logement, argent de poche et de vêture, scolarité, stage ou apprentissage, activités sportives de haut-niveau (le football la plupart du temps), soins de santé, le tout fantasmé avec la possibilité de vivre dans une grande autonomie. Leur attente n'est pas de « travailler » sur leurs situations familiales ou sur leur posture d'adolescent mais de réaliser leur « rêve », lequel est l'espoir de toute une famille restée au pays.

Pour ce qui concerne les assistantes familiales, elles sont plutôt très favorables pour accueillir ces garçons, qui ont un objectif d'intégration fort et qui ne poseront pas beaucoup de problèmes, selon leurs propres représentations.

Toutefois, l'arrivée en famille d'accueil vient souvent marquer un moment de désillusion important, plus ou moins accepté, puisqu'il s'agit pour le jeune de réaliser et d'intégrer progressivement qu'il est accueilli dans un environnement familial avec ses rituels, ses coutumes, ses occupants, ses règles de vie, ses propres attentes, son environnement, son territoire (qui n'est pas forcément Colombien)...



Il s'agit de créer les conditions d'une rencontre ; rencontre qui se fait la plupart du temps, mais qui dans les premiers jours de l'accueil, est souvent remise en question, autant par le jeune que par l'accueillant, tant le hiatus entre le fantasme et la réalité est important. Parfois, il a fallu négocier avec le jeune un « essai » d'une nuit chez l'assistante familiale car cette modalité de protection était refusée, « essai » qui se pérennise, pour la majorité des situations délicates.

Nous observons alors dans la première période, une étape faites de tests, de demandes matérielles et de plaintes réciproques qui met l'équipe des référents du SAU à rude épreuve, entre écoute tant du jeune que de l'assistante familiale, et fermeté à tenir le cadre pour ne pas se laisser trop influencer et que la situation s'apaise in fine. C'est ce qui arrive dans la majorité des situations au bout d'une semaine à 15 jours ; et c'est à la fin de l'accueil, lors du pot de départ avec des moments de fortes émotions respectives, que nous pouvons mesurer la création d'un lien relationnel et éducatif de qualité, alors que les débuts avaient été difficiles.

Il est nécessaire aussi d'évoquer les représentations qui nous animent, nous professionnels psycho-éducatifs ou assistantes familiales. En tant que professionnels aguerris, nous ne pouvons nier qu'il peut y avoir aussi un hiatus entre ce que le jeune

donne à voir ou raconte de son parcours et ce que nous imaginons d'une réalité « arrangée ». Il faut admettre que la plupart des doutes qui nous animent sur une certaine « tromperie » des jeunes MNA est la question de leur âge réel. A-t-il bien 14 ans ce grand jeune homme, qui a, selon nos représentations, tous les stigmates de la maturité post-pubertaire ? Si cela traverse les esprits des professionnels tout au long de l'accompagnement, la position consensuelle professionnelle qui est la nôtre est de nous en tenir au rapport d'évaluation de minorité qui nous est adressé entre autres documents qui seront versés au dossier du jeune. Nous nous en tenons également à une position éthique rappelée par le défenseur des droits régulièrement qui est de considérer un Mineur Non Accompagné comme un enfant en danger. Autre question qui nous traverse est la situation d'isolement du jeune, et de fait, il dispose souvent de la présence d'un oncle, cousin, frère sur le territoire français, qui sera une attache familiale importante dont nous tiendrons compte avec les référents de parcours. Cela nécessite pour tous les acteurs de cette rencontre, de « jouer le jeu » et c'est souvent pour le jeune que cet exercice peut être difficile, ne sachant pas toujours comment se situer vis-à-vis des professionnels dont il mesure parfois mal les attentes et les pouvoirs.

L'accueil en placement familial pour ceux-ci, a l'avantage d'offrir un cadre probablement plus souple que celui de l'accueil collectif car il permet des « arrangements » beaucoup plus individualisés, dans les limites de l'acceptable, bien entendu. Aussi, il arrive que la quantité de demandes matérielles amenées par le jeune dès son accueil (argent de poche, argent de vêture, coiffeur ...) nous donne l'impression d'être « instrumentalisés », « utilisés » et l'équipe doit partager ses ressentis, ses contre-transferts en toute sécurité lors des réunions de travail hebdomadaires ou des Groupes d'Analyse de la Pratique afin d'affronter et de mettre au travail cet inconfort intellectuel et éthique, qui nous laisse à penser que nous pourrions « nous faire avoir ». Cela est d'autant plus important que pour ces questions d'ordre matériel, ce sont les référents éducatifs qui font tiers entre le jeune et son assistante familiale, voire entre le jeune et la direction du SAU pour porter et défendre certaines demandes. Il est donc nécessaire d'accueillir ces demandes en toute tranquillité, en ajustant les réponses à un consensus collectif sur ce qui est



possible et ce qui ne l'est pas mais cela nécessite d'en reparler très régulièrement entre professionnels pour ne pas figer et standardiser les réponses et de nous rappeler que ces jeunes sont des adolescents qui jouent leur partition juvénile avec la même intensité que tous leurs pairs accueillis au SAU 92.

Une fois l'admission réalisée, ce qui nous semble important, c'est la mise en place immédiate d'activités de jour grâce à la plateforme scolaire et éducative du SAU qui n'est pas optionnelle pour les jeunes sans scolarité (la majorité d'entre eux à l'arrivée), qui permet dans un premier temps de tester leurs compétences scolaires et sociales, de leur créer un Pass Navigo pour leur permettre une mobilité (avec le nécessaire travail de l'apprentissage de l'autonomie dans les transports qui est réalisé soit par le référent éducatif soit par l'assistante familiale), et dès que leurs droits à la Complémentaire Solidarité Santé sont édités, d'effectuer un bilan de santé complet. S'ensuivront les soins de fond comme le dentiste, l'ophtalmologue...

Bien entendu, la mise en place d'une scolarité de droit commun se met en œuvre également très rapidement mais nous nous heurtons à bien des freins pour que cela se mette en place dans des délais décents. Avec les jeunes MNA des Hauts-de-Seine, les rendez-vous au CIO de Rueil-Malmaison sont souvent déjà programmés par les référents de parcours du SEMNA car un protocole d'accord a été signé avec l'Académie pour faciliter les parcours. Après le rendez-vous au CIO, arrive l'attente de l'affectation, plus ou moins longue selon les compétences du jeune et ses besoins. Pour cette question scolaire, les jeunes sont très demandeurs et s'inquiètent souvent d'un délai qui se prolonge jusqu'à plusieurs mois parfois selon leur date d'arrivée pendant l'année scolaire mais aussi selon leur niveau de compétences. L'inquiétude de cette oisiveté se combine à celle de la situation administrative de ces jeunes qui ont de fait une « épée de Damoclès » sur la tête, la scolarité étant un gage d'intégration réussie tant personnelle que statutaire et qui doit intervenir impérativement avant 16 ans, âge légal de l'obligation de scolariser pour l'Education Nationale. Les jeunes bénéficiant de classes MODAP ou UPE2A sont souvent affectés plus rapidement que ceux ayant déjà un niveau d'études plus avancé, cela faute de places en cours d'année.

Tous les jeunes sont amenés à rencontrer la psychologue du SAU dans le cadre d'un entretien unique pour nourrir l'évaluation pluridisciplinaire, qui en rendra compte dans un écrit à mi-parcours de l'accueil, au moment de la « synthèse ». Les réactions des jeunes sont diverses lorsque ce rendez-vous est posé, certains y voient la possibilité de parler de manière très authentique de leurs conditions de vie au pays, de leur famille et aussi du parcours de migration qui a été dans la plupart des cas très traumatisant, long, épuisant et qui laisse des séquelles somatiques et psychiques qu'il est important d'identifier pour y remédier. A la marge, certains jeunes se méfient de cette proposition et ont du mal à s'engager dans l'entretien, livrant un récit un peu plaqué d'autant qu'il a déjà été raconté lors de l'évaluation de minorité.

Quand cela est possible, la psychologue chargée de l'évaluation famille n'hésite pas à contacter par téléphone les représentants légaux des jeunes restés au pays pour contextualiser le périple du jeune, les attentes de toute une communauté et d'inscrire ce mineur en danger dans une narration qui le singularisera du vocable MNA, qui dénote une tentation de standardiser tous ces jeunes avec nos projections.

Tout au long de l'accueil, l'apport de la psychologue auprès des assistantes familiales est également une ressource précieuse et utile pour adapter notre accompagnement à la singularité de chaque jeune. C'est elle qui rédigera la partie témoignant de l'intégration du jeune en famille d'accueil, en tenant compte des observations de l'assistante familiale pour décrire le jeune.

La période d'adaptation passée, alors que le jeune commence à trouver des repères tant dans sa vie d'écolier, que sa vie sociale et personnelle, commence le temps de se projeter vers un ailleurs puisque notre temps d'accueil est limité à 4 mois selon notre habilitation, temps qu'il est nécessaire de rappeler très régulièrement à nos interlocuteurs et partenaires du service gardien (qui pensait, il y a encore peu de temps, que notre temporalité est de 6 mois). A cette étape commence un parcours difficile de recherches et d'attente de retour des partenaires du territoire auxquels nous envoyons des demandes d'admission. Il s'agit aussi d'aborder avec le jeune cette période d'accompagnement éducatif en le guidant pour tout ce qui concerne les modalités d'intégration, les

règles sociales, les codes sociaux, les attitudes... Les jeunes MNA n'ont pas toujours conscience de ces nécessités dans un premier temps ; pour beaucoup, ils se lient d'amitié forte entre compatriotes car ils peuvent converser dans leurs langues, se retrouver culturellement autour de la cuisine du pays, des temps forts de l'actualité de leurs pays (CAN Coupe d'Afrique des Nations par exemple). Il est important de leur permettre de s'ouvrir à la différence, à la culture, à la citoyenneté, ce que nous faisons avec des médiations éducatives régulières : sorties culturelles, sportives, échanges inter-établissements, groupes de paroles, ateliers de cuisine...

Nous n'avons accueilli cette année 2023 que des jeunes du SEMNA 92, presque tous âgés de moins de 15 ans. Nous comprenons qu'en effet, les mineurs ayant passé 16 ans ont pu être confiés à des services dédiés et « fléchés » qui ont été créés en nombre important par et pour le Département. C'est pourquoi les jeunes de moins de 16 ans sont adressés après parfois un séjour en résidence éducative hôtelière aux SAU, qui pour les garçons ne sont qu'au nombre de deux dans les Hauts-de-Seine.

C'est pourquoi à la suite de l'accueil en SAU, les perspectives qui s'offrent aux jeunes sont celles d'une intégration en MECS (avant de pouvoir intégrer à 16 ans les services dédiés ou de poursuivre un parcours en service de semi-autonomie). Nos partenaires du département sont le foyer Jean ZAY de l'ALEFPA à Asnières, la MECS Saint-Maximilien Kolbe des OAA à Boulogne et la MECS Saint-Philippe des OAA à Meudon. Evidemment, les modalités d'accueil des MECS s'inscrivant dans une temporalité longue ne permettent pas un « turn-over » de places important. Dans ce contexte, les orientations sont très difficiles et certains jeunes passent au SAU un temps au-delà de ce qui leur a été annoncé dès l'admission et rappelé régulièrement au cours de l'accueil. Ils voient leurs pairs quitter le SAU vers un ailleurs, s'inquiètent de leur devenir, pour leur avenir...

Nous avons été amenés à ouvrir nos recherches d'accueil vers d'autres départements (ce qui est très limité puisque les MECS sont la plupart du temps sectorisées) et avons pu réaliser quelques orientations vers la MECS du Vieux Logis de notre association, située à Montgeron. Ces orientations éloignées impliquent un changement de scolarité qui constitue une rupture supplémentaire et une

perte de chance pour ces jeunes qui pourront néanmoins bénéficier d'un accompagnement adapté à leur jeune âge sur du plus long terme.

Au moment du départ du jeune, lors du pot de départ et de la rédaction de son témoignage dans notre Livre d'Or, se mêlent des émotions de tristesse et de joie mais aussi d'affection mutuelle. La séparation vient rendre compte de la relation qui s'est nouée avec le jeune et celui-ci est accompagné vers son nouveau lieu de vie par son référent.

Souvent, quelques temps après, le jeune vient rendre visite à son assistante familiale et parfois à l'équipe éducative puis, chemin faisant, il pourra s'investir complètement dans la nouvelle étape de sa vie d'enfant pris en soin par les services de protection de l'enfance, bénéficiant des droits garantis par son placement.

Virginie Riaud

Focus sur les projets réalisés

L'année 2023 a été marquée par une dynamique positive grâce aux projets réalisés par nos équipes et aux activités proposées tout au long de l'année. Ces événements ont constitué des temps forts, créant des souvenirs significatifs tant pour les jeunes accueillis que pour les professionnels.

- En 2023, un transfert de trois jours a été organisé durant les vacances de la Toussaint à Colmar, en Allemagne, où se trouve le parc d'attractions Europa-Park. Cette sortie a impliqué la participation de six jeunes bénéficiant de l'accueil au sein du SAU. Cette initiative éducative avait pour objectif de sortir les jeunes de leur environnement habituel, de leur offrir des expériences positives et de leur faire découvrir un autre pays. Le séjour s'est déroulé en minibus, accompagné par deux éducateurs spécialisés et une stagiaire. Il s'agissait d'une première pour le SAU92, qui a choisi d'explorer ce type de projets éducatifs. Les retours de cette expérience ont été très positifs : tant les jeunes que les adultes sont revenus avec une forte envie de renouveler l'expérience. En effet, ce séjour a permis de renforcer les liens entre les participants, d'observer les jeunes dans un

environnement différent, et a changé la perception qu'ils avaient des éducateurs, étant donné la proximité et l'interaction directe 24h/24.

- Mai 2023 Journée des enfants au Parc des Princes : les jeunes ont pu assister à l'entraînement des joueurs de l'équipe de football du PSG
- Octobre 2023 : Sortie à l'Aquarium NAUSICA, Boulogne-sur-Mer

La dynamique RH

Malgré le problème de recrutement qui devient récurrent au sein de notre secteur, nous avons réussi à embaucher des professionnels formés et diplômés :

- 5 éducateurs
- 2 psychologues
- 3 assistantes familiales
- 1 chef de service
- 1 apprentie éducatrice

Néanmoins, nous n'avons pas encore trouvé d'assistante de direction pour remplacer celle en arrêt maladie depuis le mois de juin 2021, faute de candidats suffisamment sérieux et expérimentés. La surcharge de travail pèse donc toujours sur le service administratif ainsi que sur l'équipe de cadres.

Concernant les formations individuelles :

- 1 éducatrice a suivi la formation « approche systémique dans le travail avec les familles » (CERF)
- 1 psychologue et 1 éducateur ont participé à la formation « les visites médiatisées, un outil éducatif thérapeutique spécifique » (IES)
- Un éducateur a poursuivi sa VAE pour devenir éducateur spécialisé avec l'EFPP
- Un éducateur a poursuivi les cours de conduite pour l'obtention de son permis

Pour les formations collectives sur site, l'ensemble des professionnels a pu en bénéficier sur les thèmes suivants :



- « Initiation à l'approche systémique » (IRTS Paris)
- « Incendie » (Dubernard)
- « 1er secours » (Croix Rouge)
- « Actualiser les connaissances en protection de l'enfance » (CREAI)
- « Groupe d'Analyse des Pratiques » (EPSILON Mélia)
- « Accompagnement dans l'élaboration du Projet d'Etablissement » (EPSILON Mélia)
- « Le placement à Domicile » (Droit d'Enfance)

Au sujet de la transmission d'expériences et de savoirs, le SAU joue toujours son rôle dans l'accueil et l'accompagnement des futurs professionnels en entretenant des relations privilégiées avec le centre de formation, et en particulier l'EFPP :

- 4 stagiaires préparant la formation d'éducateur spécialisé dont 2 avec une déficience auditive
- 2 stagiaires préparant une Licence de médiation par le sport
- 1 stagiaire psychologue
- 2 stagiaires CAFERUIS

Enfin, 2 salariés ont quitté le SAU dans le cadre de la mobilité au sein de l'AVVEJ et 1 est arrivé via le même dispositif.

Florence Tairellis
directrice



Bilan de l'activité de l'année 2023

Le SAU de Colombes a accompagné 215 adolescents dont 25 présents au 31/12/22 et début 2023 ainsi que 190 nouveaux arrivés. Nous constatons plusieurs tendances :

- Une baisse d'activités sur le 1er semestre liée aux nombreux arrêts maladies de plusieurs assistantes familiales
- Des demandes d'admission exclusivement de deux départements : Hauts-de-Seine et Paris
- Les accueils dans le cadre des mises à l'abri sont devenus majoritaires
- Plus de placements judiciaires que de placements administratifs
- Un nombre toujours très important de mineurs non accompagnés
- Plus de garçons que de filles avec comme tranche d'âge 15/17 ans
- Des profils de jeunes cumulant plusieurs problématiques (troubles psychologiques, addiction, conduites sexuelles à risque, notification MDPH)
- Un chiffre de plus en plus important de jeunes déscolarisés ou en attente de l'être
- Des groupes toujours très hétérogènes
- Une fidélisation des relations avec nos partenaires de l'ASE
- Très peu de retour en famille et au contraire plus de maintien de placement
- De plus en plus de difficultés à trouver une orientation adaptée

Conclusion

L'année 2023 nous a permis de réaliser un galop d'essai dont nous sommes plutôt satisfaits au moment de la réalisation du présent rapport d'activité.

Une jeune du PAD a également eu la possibilité de faire un mini-séjour organisé par notre service à Colmar, avec des jeunes du SAU (Cf. Témoignages), séjour qui fut l'occasion d'une première séparation positive de son milieu familial et d'une inclusion dans un groupe de pairs, ce qui répondait parfaitement aux objectifs de la mesure.

Les mesures PAD nous ont amenés à chercher et trouver de nouvelles « manières de faire », en nous rendant très régulièrement aux domiciles des familles, en proposant des ateliers de médiations éducatives parents-enfants (ateliers de cuisine, ateliers – shopping). Nous avons encore beaucoup d'autres projets à réaliser : club café des parents, séjours familiaux...

Avec le recul, nous pouvons affirmer que la majorité des situations de PAD sont assez complexes avec de nombreuses mises en danger graves des adolescent.e.s qui laissent les parents dans une grande détresse et difficulté à agir.

Aussi, nous remarquons que la plupart des parents que nous avons accompagnés cette année sont entravés par leurs propres souffrances et fragilités psychiques, leurs schèmes intergénérationnels, le plus souvent sans soins, ce qui freine considérablement les possibilités de maintien à domicile des jeunes, en toute sécurité.

Témoignages sur l'activité

Les jeunes du SAU à l'Assemblée Nationale

A travers mon réseau personnel, j'ai pu entrer en relation avec la députée de la circonscription de Colombes, où se trouve le SAU 92. Nous avons entamé un premier temps d'échange par téléphone afin de nous présenter et surtout présenter nos missions respectives.

La députée, Madame Elsa Faucillon, est ensuite venue visiter les locaux du SAU 92. Ce temps était nécessaire afin de pouvoir exposer les réalités de terrains du SAU 92 et qu'elle puisse en avoir conscience en sa qualité d'élue. Nous avons également, en la présence de la directrice d'établissement, Madame Tairellis, et du chef de service de l'accueil collectif, Monsieur Dia, pu expliquer les raisons de l'existence de ce projet. A savoir, permettre aux jeunes de visiter un lieu de pouvoir, où se prennent les décisions qui nous concernent en tant que citoyens. Il s'agissait ici de mettre au travail les notions de citoyenneté et le sentiment d'appartenance à la société. En parallèle de cette visite, des temps d'échanges avec le groupe de jeunes ont été mis en place autour des questions de droits en tant que citoyens (le vote, les devoirs, la loi ...).

La visite a été programmée le 24 novembre 2023 où 10 jeunes et deux professionnels encadrant ont été conviés. C'est Madame Faucillon qui a pu nous faire la visite guidée de l'Assemblée nationale. Il s'agit d'un lieu chargé d'histoire qui a particulièrement fasciné les jeunes. Nous avons pu fouler les pièces emblématiques de l'assemblée comme l'hémicycle, la salle des quatre colonnes ou encore la bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Les jeunes présents ont pu questionner la députée sur sa mission d'élue, ce qui a pu donner lieu à des échanges très riches. La députée a pu se montrer abordable auprès des jeunes et a su les mettre à l'aise au sein d'un lieu aussi important. Nous avons pu observer que les jeunes du SAU caractérisaient leur présence comme illégitime en ce lieu. Chose que la députée a pu prendre en compte, c'est pourquoi nous avons fini la visite guidée par une petite collation à la buvette de l'Assemblée nationale. Lieu qui est par ailleurs interdit au public et réservé aux députés uniquement entre chaque séance dans l'hémicycle.

Ce projet de visite est voué à perdurer dans le temps. Nous avons convenu, avec la députée, que nous mettrions en place une visite tous les six mois environ avec un groupe de 10 jeunes. De plus, des rencontres entre les jeunes et la députée seront mises en place au SAU 92 pour permettre d'ouvrir des passerelles d'échanges autour de la question de la citoyenneté.

Maxime Bon
éducateur spécialisé

Boxe éducative

Au commencement, j'ai eu la volonté de mettre en place cette activité boxe principalement pour diversifier des activités sportives déjà proposées par le SAU, mais également pour permettre aux jeunes de pratiquer un sport dans une salle dédiée avec des professionnels formés pour l'encadrement de ce public qui demande une attention particulière. Ne pratiquant pas ce sport, cela a été une occasion pour ma part de le découvrir en même temps que les jeunes.

Les cours ont lieu dans une salle équipée du Club de Boxe, fitness et bien-être Appollo Sporting Club qui dispose de plusieurs salles en France. Le club nous reçoit un mercredi sur deux dans une salle du 19^{ème} arrondissement de Paris, à Rosa Parks. C'est une petite salle qui offre un cadre convivial, chaleureux et qui dispose d'équipements modernes tel qu'un ring, de sacs de frappe et de matériels d'équipements.

L'association travaille avec des coachs expérimentés et diplômés d'Etat en boxe qui offrent un suivi sur mesure. Elle a la particularité de travailler avec différents publics tels que les enfants, les adolescents, les adultes, les femmes (avec des cours exclusivement féminin) mais également avec le handicap, la protection de l'enfance, les séniors ou les personnes en réinsertion ; en petit groupe pour favoriser la convivialité et la qualité des cours.

Florian est le coach du club, responsable de notre groupe au cours de toutes les séances. Il peut donc suivre l'évolution des jeunes.

Les jeunes concernés par ce projet sont les jeunes accueillis tant à l'internat qu'au placement familial du Service d'Accueil d'Urgence de Colombes. Ce sont des adolescents entre 13 et 17 ans dont la

situation précaire ou dangereuse nécessite une mesure de protection et une action éducative, intensive et provisoire.

Le cadre d'urgence ne permet pas d'avoir un groupe de jeunes fixe pour l'activité. Au commencement, les groupes ont été imposés afin de faire découvrir la boxe et de faire marcher « le bouche à oreille ». Rapidement, la présence des jeunes a été choisie sur la base du volontariat. Les groupes ont pu se constituer assez facilement car l'objectif était d'avoir un petit effectif pour mettre les jeunes en confiance.

La mise en place du projet a été compliquée, notamment par rapport au caractère d'urgence du service. Il a fallu mettre en place une organisation rigoureuse pour pouvoir se rendre aux séances malgré les absences et les rendez-vous de dernière minute.

Les séances de boxe se dispensent un mercredi sur deux, sur un créneau d'une heure de 16h à 17h. La salle est accessible par les transports en commun (Ligne J, RER E) ou en voiture.

La boxe éducative est un outil éducatif qui permet aux jeunes de comprendre l'importance du respect des règles. C'est un sport sans violence, son but est de toucher son adversaire et non de le frapper en essayant de ne pas se faire toucher, faire des esquives, des feintes, se déplacer correctement. A la fin d'une séance, les jeunes ne doivent pas sortir avec la moindre douleur, il est donc primordial pour le coach et pour l'éducateur de veiller à la sécurité des jeunes et au respect des règles et des consignes. La difficulté va être de canaliser les jeunes durant les « combats ».

L'apprentissage va passer par des mots, des sensations, des explications, des émotions pour que les jeunes prennent conscience de l'impact des coups portés et que la sécurité est primordiale. Le respect de l'autre, l'entraide, le respect des règles et du coach, la maîtrise de soi, la discipline, la capacité à se relever quand on ne réussit pas... Cette pratique sans danger est un bon moyen d'expression notamment pour des jeunes qui ont peur des coups ou de l'affrontement.

Les objectifs de la boxe éducative se regroupent sous trois champs : éducatif, social et sportif.

La boxe éducative a pour objectif de :

- Se dépenser
- Tonifier son corps
- Développer la confiance en soi
- Apprendre la non-violence
- Appréhender son corps
- Repousser ses limites
- Renforcer ses capacités physiques et mentales
- Maîtriser sa force
- Respecter l'autre
- Respecter les règles
- Apprendre à se relever après un échec
- Apprendre à se défendre

Ces objectifs sont travaillés à partir de différents exercices.

Les séances débutent toujours par un échauffement. Le coach propose des exercices pour échauffer les articulations puis avec des exercices physiques ludiques tels que des échanges de ballons, des déplacements, etc. Les jeunes apprennent puis reproduisent des enchaînements de coups (coups direct, revers, uppercut) avec le coach muni de « pattes d'ours ». Ces enchaînements se poursuivent en duos. Ensuite, les jeunes peuvent faire des combats sur le ring ou des exercices intensifs aux sacs de frappe.

Les exercices varient en fonction des jeunes et des semaines.

A l'origine, c'est un groupe de jeunes garçons qui m'a donné envie de mettre en place ce projet. Ces jeunes, tous déscolarisés, suivaient les cours de la plateforme scolaire à l'intérieur du SAU et sortaient peu. J'ai donc voulu leur permettre de se dépenser et d'extérioriser leurs frustrations lors de ces cours de boxe.

Ces jeunes ont rapidement quitté le SAU et le projet a alors pris un tournant inattendu. Nous avons planifié sur l'activité un groupe constitué essentiellement de jeunes filles et ce cours a fait « un carton ». Les jeunes ont beaucoup apprécié le cours, elles ont pu repousser leurs limites dans un espace qui a su les mettre en confiance. Elle se sont encouragées les

unes les autres, créant un climat de bienveillance qui leur a permis de participer sans retenue.

Depuis ce cours, ce sont principalement des jeunes filles qui se sont montrées volontaires pour se rendre aux cours de boxe qu'elles attendent pour certaines avec impatience.

Une jeune fille accueillie confiera que c'est « un endroit pour dépenser son énergie et se vider la tête ». Récemment arrivée du Congo, elle n'est pas encore scolarisée et passe ses journées à repenser à son parcours migratoire et à s'inquiéter pour sa famille. Ces séances sont « une échappatoire aux mauvaises pensées » pour elle. Pour d'autres, c'est un moyen de tonifier son corps « sans avoir à courir comme au foot ».

J'ai constaté que certains jeunes reprenaient confiance en eux et se montraient moins craintifs sur le collectif. Il a permis à chacun d'être bienveillant envers les autres et d'encourager les plus en difficulté. Au départ, certains jeunes ont pu émettre de la réserve par peur de la violence qu'il pourrait y avoir de la part de jeunes « plus forts ». J'ai donc décidé d'imposer à quelques jeunes de venir découvrir l'activité à chaque séance, puis de leur laisser le choix de revenir ou pas. La plupart ont été agréablement surpris et ont souhaité revenir.

Il est difficile d'assurer une continuité du fait de la courte durée d'accueil des jeunes sur le SAU. Cela a néanmoins permis à certains d'entre eux de découvrir la boxe éducative et à d'autres de s'y rendre assidûment durant leur accueil.

Ces séances sont des moments hors du temps, où règnent discipline et bienveillance dans un cadre intimiste qui permet de se dépasser et de prendre confiance en soi.

Eloane Boisselet
éducatrice spécialisée

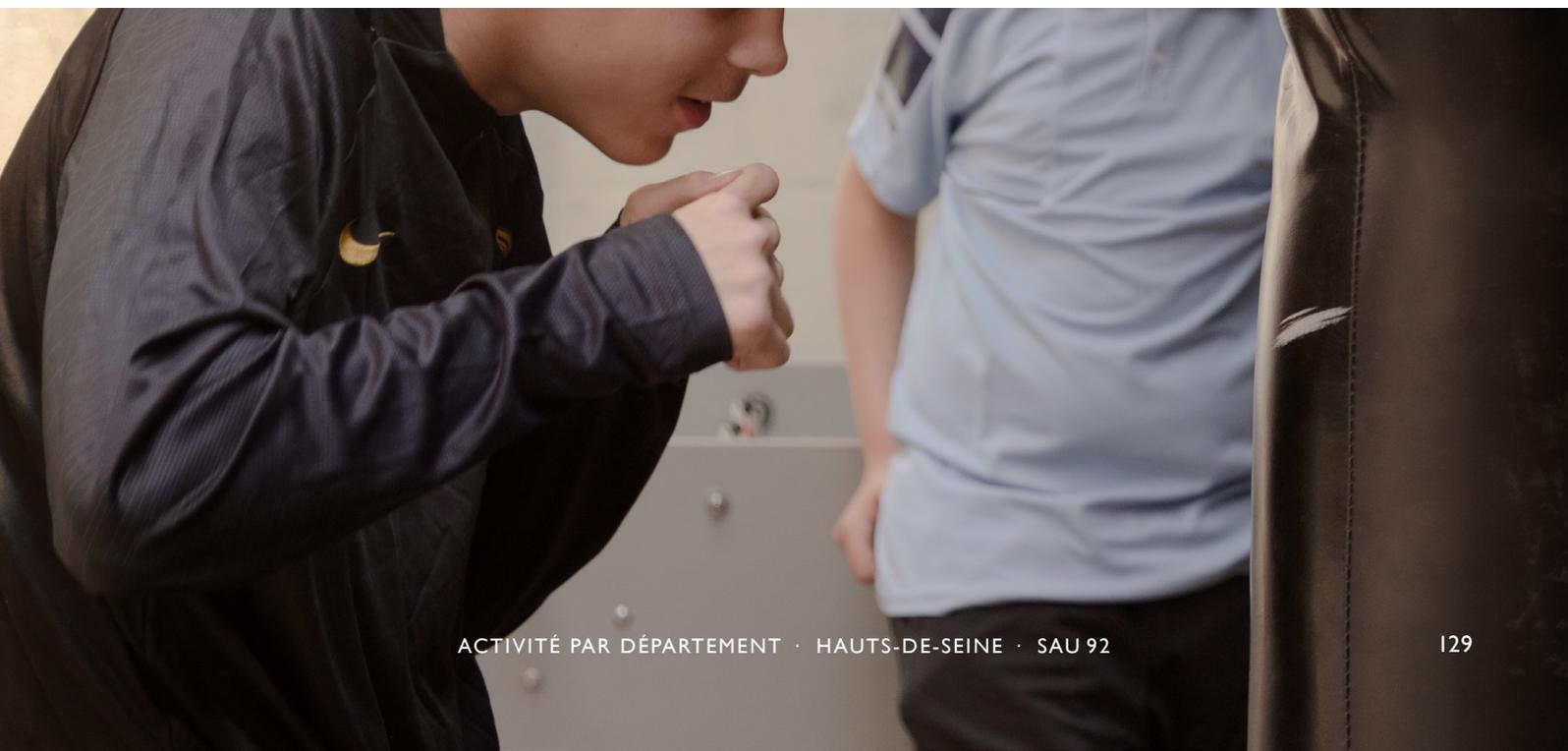
Nos cuisines : l'émergence d'un atelier cuisine réunissant assistantes familiales et jeunes accueillis

Le « Faire ensemble », un autre moyen d'être en lien.

Psychologue auprès des assistantes familiales au SAU depuis bientôt 4 ans, je cherche d'année en année à faire évoluer les modalités d'intervention auprès des 10 familles d'accueil du service, au gré de mes observations.

Au cours des deux premières années, mon accompagnement des assistantes familiales s'est fait au travers d'échanges individuels (en VAD, au service, au téléphone) et d'échanges collectifs dans le cadre de réunions mensuelles avec les assistantes familiales. Dans ma fonction, la visée de ce travail est de soutenir le travail réalisé par ces dernières ainsi que la réflexion sur les accueils des jeunes.

Si les modalités mises en place depuis mon arrivée sont structurantes et bien repérées par les assistantes familiales et l'équipe, je me demandais





comment travailler sur des dimensions plus précises de l'accueil familial. L'idée de « faire ensemble » des repas avec les assistantes familiales et les jeunes accueillis a cheminé. La configuration de réunir assistantes familiales / jeunes en ma présence ainsi qu'avec une éducatrice et de travailler ensemble à réaliser un repas pouvait, semblait-il, générer de nouveaux liens dans mon travail avec les assistantes familiales mais aussi soutenir par cette expérience partagée les liens entre assistantes familiales / jeunes et professionnels. Il y a d'ailleurs parfois des occasions festives au sein du service ou le personnel et les jeunes accueillis sont là (barbecue, repas de Noël, etc...) et j'ai toujours pensé que la préparation de ces temps ensemble redistribuait les cartes des liens habituels de travail. Créer des événements autour de repas me semblait pouvoir opérer des changements de regards et de positionnements.

La place occupée par l'alimentation dans le quotidien des familles d'accueil

Sachant la place qu'occupe l'alimentation dans le quotidien des familles d'accueil et dans leur fonction maternelle, l'idée d'en faire un objet de travail collectif a progressivement émergé. Effectivement, quel que soit l'accueil, c'est une question toujours présente dans les échanges à propos des accueils ; allant de simples remarques, à des questions ou problèmes à résoudre pour les assistantes familiales.

Entre les jeunes qui « aiment/ n'aiment pas » tels aliments, « ceux qui mangent trop ou pas assez », « ceux qui chipent le soir venu des réserves », ceux qui ont des troubles alimentaires sérieux, ceux qui n'apprécient guère, voire (re)jettent ce que prépare l'assistante familiale, il y a un panel de situations à penser, à comprendre et avec lesquelles les assistantes familiales doivent composer et inventer. Leurs pratiques sont variées et font parfois l'objet de discussions collectives dans nos réunions : réflexion par exemple sur la pertinence ou non de laisser leur cuisine, la nourriture, le frigidaire en accès libre à leur domicile, échanges sur leurs habitudes ou non de manger avec les jeunes, de s'adapter plus ou moins aux goûts des jeunes, ou sur les besoins des adolescents en termes d'alimentation etc... Bref, la liste pourrait être encore longue.

Parfois point de crispation, de conflit ou au contraire de rencontre, de lien, et d'affection qui circule, l'alimentation au quotidien dans les familles d'accueil n'est jamais une préoccupation neutre. Elle touche des dimensions importantes de l'accueil ainsi que de la subjectivité des assistantes familiales et des jeunes.

Se nourrir : une fonction vitale et une fonction de lien

Effectivement, « se nourrir » peut-être pensé comme un besoin d'abord strictement vital et physiologique mais aussi comme un élément à travers lequel passe (ou non) de l'attention, de la préoccupation ou encore de « l'amour » au sens du soin porté à l'autre. Pour l'adolescent, c'est un élément de dépendance mais aussi d'émancipation et d'autonomie ; l'alimentation peut faire l'objet de troubles chez les jeunes, de symptômes à analyser, d'expressions à décoder dans le lien à l'autre, passé ou actuel.

Un jeune accueilli dans une famille d'accueil du SAU, Matéo, montre par exemple une avidité symptomatique avec une nécessité de se remplir et de ne pas vivre le vide angoissant. Sara, une autre jeune en famille d'accueil, quant à elle, ne refuse rien de ce qui lui est proposé à manger chez l'assistante familiale et semble ne manifester aucune forme de « goût » ni de désir : tout est à ingérer, sans discrimination au point de se demander comment son corps trouve des limites.

Ainsi, un atelier auprès des assistantes familiales et des jeunes à partir de la médiation « cuisine » représentait alors une occasion de travailler le rapport à « l'oralité » (autrement qu'à travers la parole !), de travailler la question du lien aux jeunes et d'élaborer sur les dimensions « nourricières » de l'accueil familial.

Un temps autour et dans la « cuisine » du SAU (rue Saint Hilaire) semblait être une médiation pertinente où de ma fonction, le « faire avec » pouvait compléter le « dire » et serait un moyen d'élaborer ensemble sur une dimension de l'accueil d'adolescents. C'est à la fois une extension des modalités classiques de l'exercice de mon métier et une activité conjointe Psychologue/ Educatrice.

Quelle place donner à la nourriture des adolescents ? Quels enjeux recouvrent la nourriture et les repas dans la famille d'accueil ? Comment se rencontrent « l'oralité » des adolescents et celle des familles d'accueil ?

Mise en place et réalisation des ateliers

Ces ateliers « cuisine » ont ainsi été mis en place début 2023. Cette proposition se voulait à la fois pédagogique, réflexive et développementale pour les professionnelles et pour les jeunes accueillis.

Le déroulement des ateliers

Les ateliers ont eu lieu des jeudis matin lors de chaque vacances scolaires.

Ils se sont déroulés au service de Placement familial au 54 Bis rue Saint Hilaire, service qui est doté d'une cuisine et d'une grande table permettant d'accueillir une dizaine de personnes. Le jardin a également été utilisé l'été pour le repas.

Chaque atelier regroupe 2 assistantes familiales (volontaires) ainsi que les jeunes accueillis chez elle (2 chacune en moyenne), une éducatrice et moi-même.

La préparation des ateliers est collective : Nous échangeons quelques jours avant entre professionnelles pour déterminer un menu et préparer ce qui est nécessaire. Nous déterminons les menus en tenant compte des goûts et interdits

alimentaires des uns et des autres, de nos idées et de nos envies, du travail nécessaire pour le réaliser, et du budget. Nous nous répartissons les achats à effectuer et le matériel nécessaire à amener. Pour les prochains ateliers nous souhaiterions que les jeunes puissent éventuellement participer à ces activités qui précèdent la préparation des repas à proprement parler (ce que nous avons fait pour un atelier en 2023).

Le déroulement de l'atelier : Les ateliers démarrent à 10h00. Lors de la préparation du repas, nous cherchons à instaurer un climat propice à la confection d'un repas collectif. Un tour de table est fait pour se présenter et un petit temps est pris pour se parler de ce que l'on va cuisiner. C'est souvent l'occasion de se parler de ses attaches natales et de la cuisine de son enfance. Circule alors une parole de chacun des participants dans un cadre sécurisé et qui permet de donner une tonalité à la matinée. On répartit les « postes de travail » en fonction des besoins et des désirs exprimés (épluchage, dessert, binôme etc.) puis on s'y met.

Les règles sont posées en début de séance : on se lave tous les mains et on n'utilise pas son téléphone portable pendant l'atelier !

L'atelier se termine par un repas partagé avec l'ensemble des personnes qui ont cuisiné. (Et nous rejoignent parfois les collègues présents au placement familial pour le repas ou le café).

Quelques observations générales

Nous avons effectué cinq ateliers au cours de l'année 2023, ce qui a permis à la quasi-totalité des AF du service (8 sur 10) d'y participer. 2 éducatrices y ont alternativement participé. 2 membres d'une famille d'accueil (le mari et un fils) ont également assisté à un atelier. Des spécialités du Maroc, d'Inde, d'Asie, d'Espagne, de Côte d'Ivoire y ont été cuisinées au cours des 5 ateliers.

Il est apparu que « cuisiner » a fait appel pour tous les participants à des réminiscences et à des souvenirs précis (de goûts, de personnes, d'odeurs, de techniques, etc) et a fait voyager dans le temps et dans l'espace. Cela s'est partagé assez spontanément au cours des ateliers. Plusieurs jeunes évoquent des aliments qu'ils ont eu l'habitude de manger ou des plats traditionnels de chez eux. Imani parle du tièp

au Sénégal, Mamadou de la Soup en Guinée. Konan, avant l'atelier, proposera que l'on cuisine de l'Attiéké, plat Ivoirien traditionnel, qu'il mangeait beaucoup lorsqu'il vivait en Côte d'Ivoire. Les participants convoquent spontanément des souvenirs de leur histoire au fil de la préparation : un jeune se souvient du couscous de sa grand-mère, plusieurs racontent les manières de nettoyer le poulet dans leur famille avant de le préparer, etc... En ce sens, « faire à manger » dans l'atelier peut réanimer et réactiver sensations, gestes et souvenirs.

On a pu aussi observer en les voyant s'atteler à la tâche, que certains jeunes ont eu l'habitude, dans leur vie passée, d'aider en cuisine voire de cuisiner ; effectivement, l'aisance des gestes dans les préparations (découper, remuer, pétrir, etc.) donnait à voir des savoirs faire incorporés depuis l'enfance. D'autres découvraient les gestes de cuisine basiques (casser un œuf, couper un oignon, ou utiliser un ustensile) et nous sollicitaient pour les aider.

La plupart des jeunes sont arrivés à l'atelier sans attentes particulières et parfois avec réticence (à l'exception de deux jeunes qui avaient participé aux courses dans la préparation d'un atelier). Pour ceux qui ne savaient pas à quoi s'attendre, nous avons œuvré avec les éducatrices et des assistantes familiales pour qu'ils entrent dans la danse (ce qui n'est pas rien) d'une préparation commune. Un travail de coopération des professionnels est nécessaire pour que la « mayonnaise prenne » à savoir qu'une dynamique s'installe, que chacun puisse se mettre à sa tâche, puisse aller jusqu'au bout et si possible y trouve de l'intérêt et du plaisir. La plupart des jeunes se sont finalement pris au jeu. Certains jeunes se sont particulièrement mobilisés. C'est souvent la tâche à effectuer qui les a mobilisés ; parfois, la fierté de suivre et de réaliser des recettes ; parfois le désir de la partager ; parfois encore c'est le fait de s'y mettre avec d'autres jeunes (à 2, à 3) ou encore d'accrocher avec un adulte et de vouloir « bien faire » avec lui ou pour lui. Kassi s'occupera par exemple sous les consignes d'une AF qu'il ne connaissait pas de la préparation / cuisson de la paëlla du début à la fin, avec un grand enthousiasme.

Si plusieurs jeunes ont été majoritairement dans une position un peu passive au début des ateliers, il est intéressant de voir comment cette position peut évoluer quand ce qu'ils font les anime, quel

que soit le moteur. Une minorité de jeunes (3, 4 sur une vingtaine ayant participé en totalité) ont peiné à rester disponibles sur l'ensemble de l'atelier, l'exercice leur demandant une disponibilité qu'ils n'étaient pas capables de soutenir. D'autres paraîtront ambivalents sur l'objet même de l'atelier : Je repense à deux jeunes filles qui savaient faire les choses (suivre une recette, doser, etc..) sans doute par habitude mais qui vivaient ce qu'il y avait à faire comme des prescriptions à effectuer plus que comme des perspectives réjouissantes pour elles. Ces gestes les renvoyaient-ils à une obligation familiale de « genre » de laquelle elles voulaient s'affranchir ? Dans ce cas, le groupe plus large (jeunes et professionnels plus investis) est là pour continuer d'avancer sur le repas malgré les ambivalences, forces contraires de certains, comme l'envie d'être ailleurs ou de regarder son téléphone...

Du côté des assistantes familiales, on peut souligner que le groupe n'a pas été homogène en termes d'investissement de cet atelier. Il a été intéressant de pouvoir saisir un peu mieux les réticences perçues à se réunir pour cuisiner ensemble mais aussi les intérêts trouvés à cette expérience. La plupart des assistantes familiales n'ont pas l'habitude de cuisiner chez elle avec les jeunes ou alors très exceptionnellement. La cuisine, c'est parfois leur « domaine réservé ». Une assistante familiale me dira un jour que « sa cuisine c'est comme sa chambre à coucher », c'est pour elle très intime et donc elle ne l'ouvre pas aux jeunes. Zones d'intimité parfois, zones d'appréhensions d'autres fois. En effet, les questions d'hygiène se sont invitées dans le rapport à la nourriture : une assistante familiale dira qu'elle ne peut pas manger chez quelqu'un si elle ne la connaît pas. L'idée d'avoir un doute sur la propreté d'une cuisine ou d'un jeune peut facilement provoquer du « dégoût ». D'ailleurs, ceci renverra à un jeune qui au moment du repas ne souhaitera pas manger les « boulettes » préparées par les autres jeunes. Son assistante familiale m'expliquera en aparté que c'est parce qu'il ne les a pas faites lui-même, soulignant par là sa méfiance dans son rapport à l'autre, déjà observé par ailleurs.

Aussi, il est apparu que la préparation des repas (en général) par les assistantes familiales n'est pas nécessairement un plaisir ; l'une d'elle dira que cuisiner a toujours été un « devoir », plus qu'un plaisir mais partagera pourtant une de ses spécialités très généreusement. Le non-plaisir trouvé à

cuisiner peut alors se dépasser par la perspective de partager avec d'autres et potentiellement à faire plaisir. La contrainte de la préparation est parfois compensée par le plaisir à « être ensemble ». La dimension sociale des repas et des « autres » prend pour certaines une place centrale. Pour celles-ci, l'atelier recouvrait un intérêt réel avec la volonté de faire de ce temps, un moment partagé différent du quotidien. Ce temps a parfois été une occasion de dépasser des points de blocages avec certains jeunes et de les rencontrer sous une autre facette. Une assistante familiale me dira avant l'atelier, qu'elle se demande comment on pourra faire avec deux jeunes qu'elle accueille car depuis leur arrivée ils ne mangent pas à la même table qu'elle, car chez eux « les garçons ne doivent pas manger avec les femmes ». Dans l'atelier, ils n'en diront rien. L'assistante familiale s'étonnera quand ils s'installeront à table comme tout le monde. L'assistante familiale pensait que ça ne pouvait pas changer... et partagea ensuite ses repas à leurs tables !

Ainsi, histoires d'enfance, de goûts et de dégoûts, de plaisir et de contraintes, mais aussi de répartition de tâches genrées, la nourriture condense de multiples enjeux : nourrir l'autre, être nourri par lui, exprimer sa sollicitude, sa reconnaissance, pouvoir et savoir donner, pouvoir et savoir recevoir, partager un plaisir ou être dans la situation où la même nourriture provoque plaisir chez les uns, dégoût chez les autres.

L'expérience de ces ateliers, d'apparence conviviale, convoque en fait des dimensions à fort enjeu de la relation entre jeunes et AF autour d'objet ayant eux-mêmes une forte valeur affective. Cette expérience est un terreau riche pour continuer à faire évoluer l'accueil familial des jeunes dans notre service.

Le retour d'une Assistante familiale sur l'atelier Cuisine

L'atelier "cuisine" animée par Madame Sadock réunit des professionnels (2 assistantes familiales, un éducateur) et des jeunes du placement familial un jeudi pendant les vacances scolaires autour d'un plaisir commun : la préparation et le partage convivial d'un repas avec les participants.

Ces ateliers (auxquels j'ai participé à deux reprises) permettent à mon sens :

- La découverte des recettes du monde, des nouveaux goûts, des techniques et des cultures culinaires de différentes origines, favorisant ainsi la tolérance et l'ouverture d'esprit

- La création de lien entre les participants, jeunes entre eux et entre ces derniers et les professionnels

- De favoriser l'estime de soi par la valorisation des jeunes participants

Le premier atelier lors duquel nous avons préparé un repas végétarien copieux a permis aux jeunes de découvrir qu'il est possible de faire un repas copieux "sans viande".

Le succès de cette recette m'a permis de la refaire à mon domicile avec la jeune A. qui cette fois s'est chargée de retrouver la recette sur internet et de me guider dans la préparation chose qui démontre qu'elle a été attentive lors de l'atelier.

Le second atelier a été marqué par une active participation de jeunes ivoiriens pour la préparation d'un plat ivoirien. Ces jeunes ont vite trouvé leur place dans l'atelier n'hésitant pas à nous guider et nous prodiguer des conseils sur l'utilisation de tel ou tel ingrédient pour la réussite de la préparation. C'était intéressant de souligner que cette ambiance autour de la préparation d'une recette de leur pays d'origine les a mis à l'aise et ils ont mangé "avec les mains" en toute spontanéité comme s'ils étaient chez eux.

- Le fait de se retrouver aussi autour de ce repas à la fin de cet atelier pour déjeuner ensemble, jeunes et professionnels avec la présence de la cheffe de service et la directrice de l'établissement valorise d'un côté les jeunes et leur permet de rencontrer ces dernières dans un autre cadre que dans un bureau (l'institution est représentée autour de la table et cela a dû leur procurer un sentiment de sécurité par leur appartenance à ce "collectif" autour de l'atelier.)

Virginie Sadock
psychologue

Aicha Bouyanna
assistante familiale



Activité par département • **Seine-Saint-Denis**

Les chiffres clefs

Nous avons accompagné 59 familles :

- 37 familles à Bobigny, dont 6 familles en situation irrégulière au moment de l'entrée et deux régularisées durant l'accompagnement
 - 4 mères accompagnées de 2 enfants chacune
 - 1 mère + un enfant
 - 1 mère et 4 enfants dont des triplets
- 22 familles à Montreuil dont 6 en situation irrégulière
 - 5 mères et un enfant chacune
 - 1 mère avec deux enfants

Nous avons accueilli et accompagné 80 enfants :

- 56 enfants à Bobigny
 - 11 enfants avaient – de 1 an : 19%
 - 37 enfants avaient entre 1 à 3 ans : 66%
 - 5 enfants entre 4 – 5 ans : 9%
 - 3 enfants au-delà de 6 ans : 5%
- 24 enfants à Montreuil
 - 2 enfants de – 6 mois soit 8%
 - 12 enfants de – de 18 mois soit 50%
 - 4 enfants de 2 ans soit 17%
 - 4 enfants de 3 ans soit 17%
 - 2 enfants de +3 ans soit 8%

Admissions • 15 familles :

- 10 à Bobigny
 - 16 enfants dont une grande fratrie de 4 enfants avec des triplets
- 5 à Montreuil
 - 3 bébés dont 1 d'un mois et 2 à peine âgée de deux mois, 1 bébé de 6 mois, 1 bébé de 7 mois

Sorties • 17 familles : 6 à Montreuil, 11 à Bobigny

Les demandes d'admission • nous en avons reçu 98 au total, dont :

- 48 pour le service de Bobigny avec les profils suivants
 - Tranches d'âge • 18-25 ans : 33 soit 69%, 25-35 ans : 13 soit 27%, 35 ans et + : 2 soit 4%
 - Composition familiale • F+1 : 37 soit 77%, F+2 : 7 soit 15%, F+3 : 4 soit 8%
 - Situation administrative • 42 française ou en situation administrative régulière soit 87,5%, 6 en situation administrative irrégulière soit 12,5%
 - Service orienteur • Département : 23 soit 48%, Associatif : 10 soit 21%, Hôpital : 15 soit 31%
- 50 pour le service de Montreuil avec les profils suivants
 - Tranches d'âge • 16-18 ans : 27 soit 54%, 18 ans et + : 23 soit 46%
 - Situation administrative • 32 française ou en situation administrative régulière soit 64%, 18 en situation administrative irrégulière soit 36%
 - Service orienteur • Département : 36 soit 72%, Associatif : 4 soit 8%, Hôpital : 10 soit 20%

LE PRELUDE

Les faits marquants

L'année 2023 a été marquée par le départ en août de Mme Sophie Tessaud, directrice du Prélude pendant les 5 dernières années. A partir de deux établissements, elle en a créé un seul en 2020. Elle est parvenue dans un contexte difficile, s'agissant du recrutement, à stabiliser quelque peu les équipes du Prélude.

De plus, durant les deux dernières années, elle a initié l'écriture du projet d'établissement en impulsant un début de coopération entre les professionnels des deux services. Ce projet, accompagné par un intervenant extérieur, ne s'est pas achevé malgré l'implication de tous y compris des personnes accueillies au travers de questionnaires. Nous remercions chaleureusement Mme Tessaud pour sa ténacité et son énergie qui permettent à la nouvelle direction de prendre ses fonctions dans un contexte budgétaire favorable. Cette prise de fonction s'est opérée le 18 octobre 2023.

Au départ de la directrice, s'est ajouté, en fin d'année, celui de la cheffe de service de Bobigny, Mme Eyene Philomène, que nous remercions aussi pour le travail mené qui a permis de fidéliser de nouveaux professionnels. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions de Directrice adjointe à SOS Femmes à Bondy. Au plaisir de continuer une collaboration de longue date sur les questions notamment des violences faites aux femmes, la préoccupation de cette association partenaire.

Nous saluons également l'arrivée de Mme Ludivine Bruyer, Educatrice de Jeunes Enfants, coordinatrice

des assistantes maternelles, qui a permis de penser l'accompagnement de ces professionnelles, de structurer la mise en œuvre de ce mode d'accueil interne au Prélude et de les fédérer.

Dès son arrivée, la nouvelle directrice a souhaité mettre en place, dans les deux services, un cahier numérique de transmissions afin de faire lien, de faire équipe et de faire institution. Ces transmissions ont été pensées pour avoir une traçabilité écrite de la vie de l'institution tout au long de l'année. Cet outil permet aux différents membres de l'équipe d'évoquer succinctement l'accompagnement mis en œuvre avec les familles. Ainsi, chacun, en lisant le cahier est imprégné dans les grandes lignes des besoins des familles et de leur actualité. Si dans un premier temps cet outil a été perçu comme ayant uniquement une visée de contrôle, les équipes ont pu mesurer, à l'usage, sa nécessité afin de mettre en œuvre une prise en charge cohérente pour l'ensemble des familles dans laquelle chacun se sent partie prenante. En effet, si les référents ont une place particulière dans l'accompagnement, ils ne sauraient être les seuls mobilisés et responsabilisés. C'est une équipe, une institution et donc un collectif qui se met au travail pour accompagner une famille en se donnant les moyens d'avoir des regards croisés sur ce qui est mis en œuvre.

Nous avons repensé la procédure d'admission du Prélude en l'envisageant comme un processus favorisant la rencontre entre une famille et une équipe pluridisciplinaire afin de nous focaliser sur les besoins pluriels et singuliers des familles ainsi que ses ressources. Cette nouvelle procédure permet d'uniformiser les pratiques du centre maternel et surtout de réduire les délais entre l'entrée dans le dispositif et le premier rendez-vous avec l'équipe. Il s'agit de repérer durant ce processus l'adéquation entre les besoins formulés

et repérés des différentes familles et les missions du dispositif. Ce process permet aussi à l'équipe de s'interroger sur la pertinence de ses questions lors de ces premières rencontres. En effet, à chaque fois que nous interrogeons une famille, nous avons à nous poser la question suivante : « Quelles informations sont nécessaires à connaître pour dire que le dispositif est adapté aux besoins de la famille ; Et cela compte tenu de nos missions de mise à l'abri pour travailler les thématiques en rapport avec la parentalité et la prévention dans le cadre de la protection de l'enfance ? » De procéder ainsi nous permet de prendre en considération la temporalité des personnes accueillies dans le dévoilement de leur histoire. Il s'agit pour nous de limiter la répétition dans laquelle elles sont de leur histoire lors des rendez-vous, parfois nombreux, avec des travailleurs sociaux. Nous aurons bien le temps, en instaurant un climat de confiance, d'en savoir plus, comme elles peuvent et/ou veulent au moment opportun.

Concrètement, la procédure d'admission consiste en deux entretiens à environ une semaine d'intervalle :

- Le premier, pour faire connaissance mutuellement, est organisé avec un travailleur social et la psychologue à l'issue duquel nous évoquons la situation en réunion d'équipe afin de mesurer l'adéquation entre les besoins de la famille et nos missions. La mère est invitée à nous appeler pour nous indiquer si elle souhaite ou non poursuivre la procédure.

- Le deuxième est prévu pour affiner les besoins et répondre aux questions éventuelles. Y participent le même travailleur social (dans un souci de continuité) et l'Éducatrice de Jeunes Enfants. De nouveau est organisée une présentation en équipe et là encore la mère est invitée à nous appeler pour nous informer de sa décision d'intégrer ou non le dispositif.

A l'issue de ces deux rendez-vous, si la mère est en phase avec l'accompagnement proposé ainsi que l'équipe, nous fixons une date d'entrée dans le centre maternel.

Enfin, nous nous sommes attelés à la mise en œuvre effective du très beau projet SALoME (Service d'Accompagnement dans le Logement pour les Mères et les Enfants). Pour rappel, c'est un dispositif d'accompagnement de suite permettant aux familles prêtes au relogement et ayant encore

besoin d'un soutien, d'accéder directement à un logement du parc de notre partenaire ICF La Sablière en tant que locataire en titre. Nous nous sommes donc rencontrés avec La Sablière afin d'échanger sur nos missions respectives ainsi que sur nos contraintes, et envisager ensemble une collaboration efficiente au service des besoins des familles. Nous avons ainsi redéployé en interne le dispositif à l'ensemble des professionnels du Prélude afin de lui donner une plus-value. Ainsi, l'ensemble des familles positionnées dans SALoME bénéficiera de l'expertise pluridisciplinaire du Prélude. De la même manière, l'accompagnement à SALoME s'inscrira dans la continuité de la prise en charge du Prélude, rendant possible pour les familles le fait de conserver les mêmes référents. Là encore, l'idée est d'embarquer dans cette aventure l'ensemble des professionnels. Nous avons pu, grâce à nos différentes rencontres, lever les freins de part et d'autre. En conclusion de quoi, nous nous sommes vu proposer en fin d'année 4 logements par notre partenaire.

Regard(s) sur l'activité réalisée

Le Prélude a réalisé 41326 journées, cela équivaut à 107 %, soit 3 points de plus qu'en 2022 ou nous avons réalisé 38624 journées correspondant à 103.20 %. Cette hausse de l'activité témoigne des besoins du Département et démontre aussi l'implication des équipes auprès des familles.

En effet, malgré le sous-effectif chronique, notamment dans le service de Montreuil, nous sommes parvenues à maintenir un accompagnement de qualité pour l'ensemble des familles accueillies. Nous avons pu faire appel, avec l'accord du Département, à deux intérimaires EJE pour les familles prises en charge à Montreuil. Et ajoutons aussi à cela que, grâce à la solidarité des professionnels de Bobigny, notamment de la secrétaire responsable de la gestion locative et de la psychologue, toutes les deux nouvellement arrivées, qui ont contribué à mettre en œuvre une transversalité efficiente au service des mères prises en charge.

Les personnes accueillies et l'accompagnement

Dans la même dynamique que 2022, nous avons été au-delà de notre activité. L'accueil et l'accompagnement de grandes fratries dans le service de Bobigny (4 mères avec 3 enfants dont trois nés en 2023 et d'une mère de 4 enfants dont des triplets) participent de la suractivité du Prélude. Notre parc locatif nous permet en effet d'accueillir les familles nombreuses.

Nous avons cette année encore poursuivi l'accueil et la prise en charge des mères en situation administrative irrégulière, soit 12 mères avec 19 enfants (6 mères et 8 enfants à Montreuil et 6 et 11 enfants à Bobigny). Durant leur séjour, deux mères ont pu régulariser leur situation et cela grâce à l'accompagnement des travailleurs sociaux mobilisés sur ces questions en lien avec des partenaires juristes. Même si les aides financières accordées par l'ASE restent insuffisantes compte tenu des besoins des familles, nous tenons à prendre toute notre part dans la prise en charge de ces familles. De plus, avec le Département, le dialogue se poursuit puisqu'il mesure bien les contraintes qui sont les nôtres dans l'accueil de ce public. Il continue donc sa réflexion et dans l'attente d'une réponse, nous compensons pour partie les besoins de ces familles sur le budget global du Prélude.

Les femmes et jeunes femmes que nous accompagnons au Centre Maternel présentent de nombreuses vulnérabilités. Notons que la vulnérabilité est un processus dynamique qui renvoie à la dimension structurelle de tout être humain et à une expérience universelle tout en étant contextuelle et relationnelle. Elle fait référence aux fragilités, aux menaces, aux risques et à l'affaiblissement des protections d'une société dans sa globalité comme le décrit Robert Castel¹. Les vulnérabilités de celles que nous accompagnons sont, en effet, exacerbées par de nombreux traumatismes dont les origines sont diverses : parcours d'exil semés d'embûches et de violences multiples, violences psychiques et/ou physiques de la part des conjoints ou des familles, abandons vécus dans l'enfance s'ajoutant à ceux des compagnons, ruptures nombreuses du fait notamment des placements à l'ASE, mutilations sexuelles, ...

Ces vécus traumatiques ont des incidences majeures sur leur manière d'être au monde et aussi leur manière de mettre au monde.

Pour ce qui est de la manière de mettre au monde, nous savons que la grossesse, même si elle jouit d'une représentation généralement joyeuse, est traversée par de l'anxiété, voire de la peur, notamment durant le parcours de soins et les multiples examens obligatoires. Ces derniers réactivent l'idée de danger car ils font planer la possibilité du risque de la mort par l'arrêt de la grossesse, de l'anomalie et du handicap. Par ailleurs, l'annonce de la grossesse engendre aussi chez la femme des changements hormonaux et physiques mais aussi des remaniements psychiques ou identitaires. La grossesse est ainsi un moment particulier qui réactive les conflits infantiles et les peurs qui y sont liés. Selon la psychologue M. Bydlowski « (...) la période de grossesse est, de façon essentielle, une période de conflictualité exagérée, une période de crise maturative. (...) la crise maturative de la grossesse est à comprendre comme une crise qui se traverse en mobilisant de l'énergie, en réveillant de l'anxiété et des conflits latents, mais qui se présente aussi comme un engagement dans de nouvelles virtualités »². Selon D. W. Winnicott³, ces remaniements peuvent s'observer avant même l'arrivée du nourrisson dans une disponibilité accrue que développe la future mère en se centrant sur elle-même et moins sur le monde extérieur, visant ainsi à répondre de façon adéquate aux besoins de son nourrisson. Elle développe ce qu'il appelle un état particulier : la préoccupation maternelle primaire. Pour développer cet état, la mère doit être en bonne santé, non envahie par ses traumatismes, tout en étant dans des conditions environnementales satisfaisantes.

Aujourd'hui, nous savons que le contexte dans lequel évolue la mère du futur nourrisson développe un impact sur son devenir. En effet, dès la période anténatale, le bébé en devenir a des capacités sensorielles lui permettant de communiquer avec son environnement. Il se nourrit de l'environnement affectif et social dans lequel évolue sa mère. Ce dernier, quand il est défavorable, à savoir insuffisamment contenant renforce la vulnérabilité du bébé en devenir. En effet, selon Chantal Zaouche Gaudron, « *In utero et dès la naissance, le nouveau-né puis le nourrisson sont*

des êtres sensibles mais aussi sont les plus vulnérables aux conditions de vie dans lesquelles ils évoluent, surtout si celles-ci ne sont pas favorables à leur développement. En somme, les vulnérabilités atteignent sans doute plus gravement les bébés, vulnérables par nature (cf. la plasticité neuronale des 18 premiers mois). Mais a contrario, un environnement et des soins très ajustés peuvent permettre à un bébé vulnérable à la naissance de se développer finalement harmonieusement »⁴.

Pour ce qui concerne la manière d'être au monde, l'attente d'un enfant est propice à se remémorer les expériences familiales passées et à s'interroger sur sa parentalité. C'est ainsi que les relations passées négatives avec ses parents peuvent générer des angoisses importantes chez ceux qui à leur tour deviennent parents. Les traumatismes antérieurs peuvent aussi ressurgir et se manifester à tout moment, notamment dans la relation à son enfant.

A la lumière de tous ces éléments, nous mesurons combien l'accompagnement transdisciplinaire que nous mettons en œuvre est primordial afin d'atténuer les vulnérabilités et de permettre aux parents et aux enfants d'advenir. Le fait qu'une psychologue soit intégrée dans chaque service offre des espaces de parole aux mères ayant vécu des événements de vie traumatisants avant la naissance de leur enfant mais également a posteriori.

Islande Rocques directrice

¹ R. Castel, 1995, Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat, Paris, Librairie Arthème Fayard

² M. Bydlowski, 2008, La dette de vie : itinéraire psychanalytique de la maternité, Paris, PUF, p. 93

³ D. W. Winnicott, La préoccupation maternelle infantile dans De la pédiatrie à la psychanalyse, Paris, Editions Payot, 1969, pp. 285-291

⁴ C. Zaouche Gaudron & Col., Bébés vulnérables, vulnérabilités des bébés : une responsabilité qui nous incombe dans Empan, 2018/3 n° 111, p. 10

Focus sur les projets réalisés

Le séjour « Village Nature » du service de Montreuil

La proposition de ce séjour émanait d'une demande des jeunes femmes accueillies au Centre Maternel Le Prelude – service Montreuil lors de temps collectifs et individuels. Nous avons proposé un séjour de 5 jours à Village Nature Paris, situé à Route de Villeneuve, 77700 Bailly-Romainvilliers, du lundi 11 septembre 2023 au vendredi 15 septembre 2023 dans un cottage VIP disposant de 5 chambres pour accueillir 4 familles avec enfants ainsi que 2 accompagnants pour un budget de 2992.17 euros, comprenant les activités, les repas, le carburant et la location.

En amont de ce séjour, des besoins suivants ont été repérés :

- Apprendre à partager davantage de moments de plaisir avec leur enfant contribuant à renforcer les liens mère enfant
- Changer d'environnement
- S'extirper du quotidien et des démarches à entreprendre
- Prendre du temps pour soi et se socialiser

Différents principes ont également été fixés par le Centre Maternel :

- Informer toutes les familles du projet séjour,
- Adhésion libre des mères
- Responsabilité des mères vis-à-vis de leurs enfants
- Participation des familles aux tâches à effectuer durant le séjour

Les familles ont pu, en amont, partager des temps ensemble, lors de trois réunions organisées au service autour d'un repas, afin de préparer au mieux le séjour. Les réunions avaient pour objectifs :

- D'organiser les différents temps du séjour avec des propositions d'activités qu'elles ont validées
- De définir les repas de la semaine
- Et de préparer un trousseau pour la préparation des valises

Les familles se sont rendues au séjour avec une éducatrice en transport en commun. Il y a eu une cohésion de groupe dès le premier jour.

Pendant la semaine, deux activités par jour ont été réalisées, tels que la piscine, les bébés nageurs, visite de la ferme, rosalie, bowling. Les familles ont été très respectueuses du cadre et des horaires. Elles ont investi les activités proposées et ont passé du temps de qualité avec leurs enfants lors de ces temps. Par exemple, l'activité « bébé nageur » a été un moment révélateur durant le séjour et a permis à certaines jeunes femmes de découvrir leur enfant dans un autre espace, de partager des temps de jeux, de tendresse et ainsi de créer un lien privilégié.

Concernant la visite de la ferme, les familles ont pris le temps de faire découvrir les différents animaux à leurs enfants. Nous avons également assisté à un spectacle au sein du corps de ferme à destination des enfants. Les jeunes mères ont pu aussi avoir du temps pour elles lors d'une activité bowling.

Sur le quotidien, les familles se sont adaptées au rythme de leurs enfants. En effet, une dynamique a été instaurée par deux mères, notamment concernant le respect des temps de siestes. Cela a permis aux deux autres mères de suivre la dynamique impulsée. Sur le temps du soir, les familles faisaient manger leurs enfants puis nous mangions ensemble autour de la table. Enfin, les familles allaient coucher leurs enfants et nous faisons généralement des temps de jeux de société.

Ce séjour a permis à l'équipe de partager des moments forts avec les familles, de les découvrir dans un autre cadre que celui du quotidien d'un service, ce qui a participé à renforcer le lien de confiance.

Nous avons fait un bilan du séjour avec elles lors du dernier petit déjeuner. Dans l'ensemble, le séjour a été apprécié. Les jeunes mères ont évoqué la durée du séjour qui de leur point de vue était suffisant. Si leur quotidien leur a manqué, elles se sont dit prêtes à réitérer l'expérience puisque cela leur a fait du bien ainsi qu'à leurs enfants. Elles ont pu exprimer l'importance de faire découvrir à leurs enfants des activités qu'ils n'ont pour certains, jamais pu faire.

Les objectifs du séjour ont selon nous été atteints.

Mylène Tabaksmann et Tiphonie Thomas



PHOTO : LE PRÉLUDE

Le séjour estival au Centre Maternel service de Bobigny

L'été 2023 a été particulièrement riche en émotions au Centre Maternel Le PréluDE. Cette période estivale a été marquée par une intensification et une diversification des activités collectives au sein de notre service de Bobigny. Avec l'arrivée du beau temps, les sorties se sont multipliées, entre les activités organisées sur place et le séjour prévu pour cet été. Nous avons ainsi proposé un séjour au Center Parc Les Trois Forêts en Lorraine, qui s'est déroulé du 3 au 7 juillet et dont ont bénéficié trois familles du Centre Maternel.

Ce séjour a été organisé en équipe, ce qui nous a permis de sélectionner trois familles et cinq enfants ayant traversé une année difficile. L'objectif principal était de leur offrir un peu de répit et de dépaysement. Étant donné le manque de personnel, ces familles n'avaient pas de référent éducateur de jeunes enfants. Ainsi, le séjour visait à permettre une intervention intensive d'une EJE auprès de ces familles.

Cette expérience a permis aux professionnels du centre maternel d'observer de plus près le quotidien de ces trois mamans et de leurs enfants. L'équipe était composée d'une éducatrice spécialisée, d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une assistante sociale, cette dernière ayant été remplacée au dernier moment par une psychologue en raison d'un arrêt de travail de longue durée.

La transdisciplinarité de l'équipe a favorisé les échanges d'observations et une plus grande diversité de points de vue, ce qui a enrichi notre retour d'expérience auprès de l'équipe. Lors de l'organisation du séjour, nous avons pensé à privilégier le principe du "faire ensemble". Initialement, nous avons prévu des moments avec les mères pour planifier le séjour dans ses moindres détails, notamment les activités et les repas. Cependant, en raison de contraintes de temps, de problèmes d'organisation et d'une absence imprévue de professionnels, cela n'a pas été possible. Malgré tout, les professionnels ont permis aux mères d'être décisionnaires concernant leurs journées en établissant un planning d'activités et de repas à titre indicatif, que les mères ont pu s'approprier et ajuster selon leur réalité.

Dans le cadre de ce voyage, le but était de travailler au quotidien sur l'autonomie des mères et d'observer leur relation avec leur enfant afin d'adapter notre accompagnement en étant au plus près des besoins repérés.

Les observations réalisées lors de ce séjour ont soulevé plusieurs axes de travail. Nous avons constaté que certaines mères, en apparence autonomes et adaptées, avaient besoin d'être soutenues sur différents points. En effet, elles rencontraient des difficultés importantes dans la gestion du coucher et dans l'organisation d'un rythme de vie adapté aux besoins des enfants, notamment en ce qui concerne les repas.

Au sujet des enfants, nous avons observé qu'un enfant présentait un retard important dans le développement du langage. Pour remédier à cela, un temps de travail avec la psychologue a été proposé à la mère et à l'enfant. Nous avons également noté une grande agitation chez l'une des fratries, ce qui

a été abordé sur place avec la mère afin d'initier un travail pluridisciplinaire qui s'est poursuivi après le séjour auprès de la mère et des enfants. Les enfants ont bien répondu aux activités semi-encadrées telles que la pâte à modeler et ont montré un vif intérêt pour la lecture et les activités autour du livre.

A propos des interactions sociales, deux des mères se connaissaient avant le séjour et ont principalement interagi entre elles, laissant peu de place à la troisième mère qui faisait beaucoup d'efforts pour s'intégrer. Cela nous a amenés à penser qu'à l'avenir, la composition des groupes devrait sans doute intégrer cette dimension.

Chez les enfants, aucune difficulté d'interaction n'a été perçue. Les plus grands jouaient ensemble et faisaient preuve de bienveillance envers les plus petits.

Les séjours représentent donc un instrument de travail crucial au sein du Centre Maternel, car ils permettent aux professionnels de prendre connaissance des difficultés souvent occultées par le dispositif en place, renforçant ainsi le travail de l'équipe du Centre Maternel. De plus, cela a permis de renforcer le lien entre les mères et les professionnels.

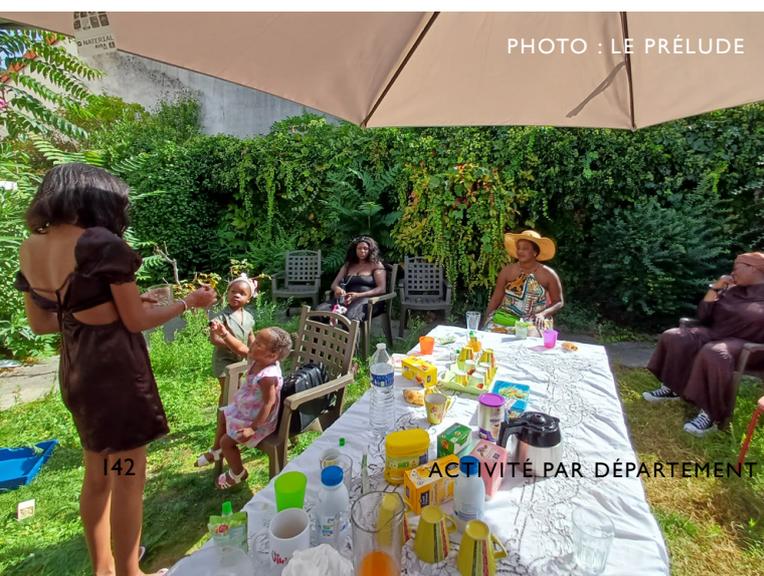
Siga Doucoure
EJE

Mayra Andrade Leandro
psychologue

Fenêtre ouverte sur le Café Partagé au service du Prélude de Bobigny

L'atelier Café Partagé se présente comme un lieu décontracté où la parole occupe une place centrale. C'est un espace n'affichant pas d'objectifs à atteindre si ce n'est de favoriser et de renforcer les liens entre les mères et notre équipe dans le but de faciliter les interventions dans les appartements. En outre, il encourage l'appropriation du service par les mères afin qu'elles comprennent qu'elles peuvent venir y passer du temps avec leurs enfants.

Le Café Partagé se déroule tous les mercredis de 10h à 12h. Il n'y a pas d'inscription préalable, toutes les familles avec ou sans leurs enfants sont les bienvenues. Des membres de l'équipe participent à tour de rôle à ce temps d'échange.



Au cours de l'année 2023, durant le Café Partagé, nous avons assisté à de beaux moments d'échange et de convivialité. En effet, les mères prenaient aisément la parole et un lien solide s'est établi entre elles et les professionnels.

Au cours de ces rencontres, nous avons abordé divers sujets tels que :

- Les phases de développement de l'enfant
- Les préoccupations liées à l'alimentation, au sommeil, aux modes de garde, à la séparation, à la grossesse et à l'accouchement
- La contraception et la vie affective
- Le rôle du père
- La formation, la réinsertion professionnelle, les relations avec le monde du travail, et l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale

Ensemble, nous avons trouvé des solutions, des pistes de réflexion et nous avons pu désamorcer certaines situations complexes.

Nous avons également constaté que certaines mères utilisaient le Café Partagé comme un moyen de sortir de leur isolement. La fréquentation de cet espace varie en fonction de la météo et de l'intérêt porté par les mères aux thèmes abordés.

Par exemple, nous avons remarqué une forte affluence lors de la rentrée scolaire, où de nombreuses mères sont venues discuter de la scolarisation de leur enfant, thème qui a été annoncé à l'avance.

En ce qui concerne l'organisation de l'équipe, si au début le rôle de fil rouge était tenu par la psychologue, vers la fin de l'année, le projet a été pris en charge par l'ensemble des professionnels. Cette diversité nous permet d'avoir un éventail de ressources pour intervenir auprès des familles et favorise les échanges d'avis croisés, ce qui enrichit considérablement le Café Partagé en tant qu'outil d'intervention.

Anne Renier
EJE

Mayra Andrade Leandro
psychologue

Les Bringueuses (service de Montreuil)

Depuis octobre 2022, un groupe nommé « Les bringueuses » a vu le jour.

L'idée était de pouvoir permettre aux jeunes femmes accompagnées au Centre Maternel d'avoir du temps pour elles et ainsi de faire des activités qui leurs plaisent, sans leurs enfants. Le présumé que nous avions était de dire que si ces jeunes mères prenaient du temps rien que pour elles, elles seraient en mesure d'être plus disponibles psychologiquement pour leur enfant.

En octobre 2022, une première sortie au cinéma a été organisée à la demande des jeunes femmes dans le cadre du groupe des Bringueuses. Cette sortie a été très positive et cinq familles étaient présentes. Trois encadrants étaient mobilisés et trois sont restés au service afin de garder les enfants.

Les jeunes femmes ont beaucoup aimé et avaient pu avoir le choix du film. Une d'entre elle avait pu dire que c'était comme si elle n'avait jamais accouché. Ainsi, cette sortie leur a permis d'extérioriser et de s'extirper de leur quotidien.

Puis, en novembre 2022, une activité scrapbooking devait être organisée dans le cadre du groupe des Bringueuses. Cependant, cela n'a pas pu se faire car nous aurions dû prévoir cette activité au Centre Maternel et ainsi les enfants auraient été présents. Cela n'aurait pas été opportun dans le cadre des objectifs fixés dans le cadre de ces ateliers. Ainsi, une sortie à la fête foraine avait été proposée aux familles mais cela n'a pas suscité l'envie des jeunes femmes.

Nous avons analysé cela en nous disant que ce manque de mobilisation pouvait venir du fait que cette activité n'ait pas été à l'initiative des familles et a été proposée peu de temps avant la date fixée.

Un groupe de travail s'est donc formé en janvier 2023 afin de repenser le groupe des Bringueuses. Les ateliers ont repris en mai 2023.

Les objectifs étaient les suivants :

- Le bien être des jeunes femmes du Centre Maternel

Ce sont des mères seules qui ont peu de temps pour elles car elles n'ont globalement pas beaucoup de relais du fait notamment de leur isolement. De plus, ce sont de très jeunes mères qui sont encore dans cette période de l'adolescence où la question du

plaisir reste prégnante. L'objectif des Bringueuses réside dans le fait de favoriser ponctuellement une certaine forme de légèreté dans un quotidien parfois difficile.

- Travailler le lien avec le Centre Maternel

Le fait de proposer une sortie qui soit uniquement centrée sur le besoin des jeunes mères de partager un moment uniquement entre adultes favorise le lien avec l'équipe. En effet, lors de ces sorties, le cadre est plus souple, moins formel, donc propice à des échanges plus larges que ceux que l'on peut avoir dans un bureau ou à l'appartement avec un enfant. Ces activités ludiques organisées avec les mères et pour elles sont pour nous aussi un moyen de leur dire que nous nous soucions aussi de leur bien-être en tant que jeune femme.

- Création de lien social

Par ailleurs, nous avons pu observer que les jeunes femmes ont parfois une vision du collectif assez négatif. Or, une des missions du Centre Maternel est de travailler la question de l'insertion sociale et celle de l'isolement. Les activités proposées se faisant en groupe favorisent le lien social et permettent aux jeunes mères accueillies de parfois nouer des liens entre elles du fait notamment de la découverte de points communs.

Nous organisons des réunions avec les familles afin de définir les activités qu'elles souhaitaient faire. Ensuite, elles votent afin de classer par ordre de préférence ces activités. Des dates sont définies afin que chacune puisse s'y inscrire.

Activités déroulées en 2023 :

- Restaurant chinois à volonté à Montreuil (8 jeunes mères et 2 professionnelles)
- Trampoline City à Gennevilliers : 2 jeunes et une professionnelle
- Bowling : 3 jeunes et deux professionnels

Certaines activités n'ont pas eu lieu notamment du fait d'intempéries.

Mylène Tabaksmann et Tiphonie Thomas

La dynamique RH

Cette année 2023 a été marquée par différents départs mais aussi de nombreuses embauches attendues dans le service de Bobigny :

- 4 démissions, dont celle de la Directrice et les 3 autres concernent des salariés du service de Bobigny (Cheffe de Service, Assistante maternelle, Educatrice spécialisée) et 1 départ, celui de la comptable en CDD, à la fin de son contrat
- Fin de l'accueil de deux stagiaires Assistantes de services sociales présentes à Montreuil et à Bobigny
- 4 embauches en CDI dont 2 marquées par des ruptures durant la période d'essai (Psychologue, EJE) et une par un licenciement pour faute grave (Educatrice spécialisée)
- 7 embauches en CDI dont 6 pour le service de Bobigny (Secrétaire chargée de la gestion locative, Psychologue en mobilité interne, EJE coordinatrice des assistantes maternelles, EJE, Assistante de Service Social, Assistante maternelle) et la Directrice
- 3 CDD dont deux professionnels pour remplacer des congés maternité à Bobigny et à Montreuil, une stagiaire durant une courte période en été.

Il est à signaler que nous avons dû, en fin d'année, avoir recours à deux EJE pour le service de Montreuil car les deux professionnels en poste étant en arrêt de travail. Nous remercions le Département d'avoir accepté notre demande dans la mesure où ces professionnels sont indispensables dans l'accompagnement des jeunes mères de Montreuil. Concernant le comptable, le choix du Prélude a été d'expérimenter une sous-traitance de la comptabilité par un cabinet extérieur. Cette expérience n'ayant pas été concluante, nous recherchons donc activement un professionnel en CDI.

**Islande Rocques
directrice**

Témoignages sur l'activité

La coordination des assistantes maternelles du Prélude

Le centre maternel du Prélude a fait le choix d'intégrer à l'équipe de travailleurs sociaux des assistantes maternelles afin d'assurer un mode de garde interne aux enfants pris en charge par l'établissement. En effet, le projet a vu le jour en octobre 2021 compte tenu des difficultés rencontrées par les équipes éducatives à trouver un mode de garde, en crèche ou chez une assistante maternelle libérale. Il avait pour objectif de prévenir l'isolement des femmes et de leurs enfants et également de les soutenir dans leur insertion socio-professionnelle.

Pour ce projet, le budget mis à notre disposition par le Département comprend 8 places d'accueils. Les difficultés pour trouver un mode de garde à Bobigny étant plus importantes, nous avons fait le choix d'attribuer 6 places dans ce service.

Ludivine Bruyer, éducatrice de jeunes enfants, a rejoint l'aventure le 26 juin 2023 au sein de l'équipe de Bobigny sur une mission transversale de la coordination des assistantes maternelles des deux services. Elle centralise les informations concernant les assistantes maternelles essentiellement sur le plan administratif, logistique et éducatif. Cette mission de coordination vient s'ajouter à celles des autres EJE du dispositif consistant à la prise en charge en tant que référente de plusieurs familles.

Avec l'arrivée de la coordinatrice, une assistante maternelle a pu être recrutée mettant à disposition du service deux accueils à temps plein à Bobigny. Le dispositif de mode de garde interne a pu être pensé en termes de contrats pour les familles et les assistantes maternelles. Chaque famille dont l'enfant est gardé par une assistante maternelle du Prélude signe donc un contrat d'accueil pour chaque enfant concerné. Celui-ci fixe les engagements réciproques à respecter. Lors de cette signature, la mère signe également un contrat de participation financière.

Il y a aussi eu une réflexion sur la priorisation des familles pouvant bénéficier de cet accueil. C'est ainsi que la question de réinsertion a été un critère de priorisation pour ces places. La décision d'occupation des places est prise par les chefs de service après une

concertation en équipe. Les familles intégrant le dispositif bénéficient d'un mode de garde à temps plein pour leur enfant non scolarisé.

La coordinatrice des assistantes maternelles est l'interlocutrice privilégiée des assistantes maternelles du Prélude et fait le lien avec l'équipe éducative. Toutefois, cela n'empêche pas l'équipe d'être en lien avec ces professionnels dans leur mission de référent d'une famille. En effet, ils peuvent se rendre au domicile des assistantes maternelles pendant les temps d'accueils afin d'observer les enfants.

Elle anime, en présence de la cheffe de service, selon les besoins repérés, une réunion bimensuelle le mercredi de 18h à 20h. Ces réunions permettent des échanges entre les assistantes maternelles, d'évoquer le développement des enfants et leur accompagnement ainsi que le lien avec les mères et éventuellement les difficultés afin de réfléchir à des pistes de solution notamment. Ces temps d'échange sont indispensables pour soutenir les assistantes maternelles dans leur prise en charge en répondant aux différents questionnements/observations qu'elles rencontrent dans leurs quotidiens avec les familles du centre maternel.

L'accueil des enfants par des assistantes maternelles est une mission toute nouvelle pour Le Prélude, nous allons en début d'année 2024 évaluer ce qui a été mis en place afin de repérer les points positifs et négatifs dans une perspective d'amélioration du dispositif. Nous rencontrerons aussi nos collègues des MAPE qui ont une expertise de ce type de prise en charge afin de nous imprégner des bonnes pratiques internes à l'association.

Ludivine Bruyer
EJE coordinatrice

Les chiffres clefs

Pour cette année 2023, une majorité des services n'aura pas fait leur activité. Celle-ci se traduit ainsi :

- Hébergements (MECS et SAA)

Il y a eu 7 entrées et 9 sorties.

- Taux d'occupation : 107,45%
- Taux prévu au BP 2022 : 98%

- FILAO

Il y a eu 25 entrées et 20 sorties.

- Taux d'occupation : 91,40%
- Taux prévu au BP 2022 : 95%

- Atelier Scolaire

Il y a eu 16 entrées et 18 sorties.

- Taux d'occupation : 96,22%
- Taux prévu au BP 2022 : 95%

- La Mètis

Il y a eu 6 entrées et 5 sorties.

- Taux d'occupation : 88,65%
- Taux prévu au BP 2022 : 100%

- SAUO 93

Il y a eu 11 entrées et 12 sorties.

- Taux d'occupation : 97,38%
- Taux prévu au BP 2022 : 98%

- EPE

Il y a eu 11 entrées et 5 sorties.

31 familles accueillies, ce qui représente 65 enfants sur l'année 2023 :

- 42 enfants ont moins de 3 ans,
- 15 enfants sont âgés entre 4 et 6 ans
- 8 enfants entre 7 et 11 ans

- Club Parents

- Fréquentation du club durant toute l'année 2023 : 61 membres

- Nombre de nouvelles inscriptions en 2023 : 30

Il est à noter qu'en 2023, le service Adophé a répondu favorablement à la demande du Département de création de 12 places supplémentaires, portant le dispositif de 30 à 42 mesures accompagnées à compter d'octobre 2023.

La Mètis a également vu sa capacité de prise en charge augmenter, passant de 16 à 21 jeunes accueillis, avec la formalisation de l'accompagnement en semi-autonomie venant compléter l'offre d'accueil chez les assistants familiaux.

RENCONTRE 93

Les faits marquants

L'année 2023 a été marquée par le départ de deux directeurs. Celui de Thierry Simon, parti à la retraite après plus de 12 années passées à l'AVVEJ et celui de Maurice Hendouze qui, quant à lui, n'y sera resté que quelques mois.

La fin d'année aura vu l'arrivée d'un directeur de transition, Daniel Gacoin afin de venir stabiliser l'établissement après ces mouvements institutionnels importants et dans l'attente d'un recrutement d'un nouveau directeur.

Le départ de David Fraysse, directeur adjoint, est également à souligner. Il aura été à l'origine du développement de La Métis et de l'ouverture du SAUO 93.

Ces nombreux départs ont fragilisé l'institution et il apparaît ici important de remercier l'ensemble des professionnels pour avoir, malgré tout, garanti une qualité d'accompagnement remarquable. Ces différents événements n'auront finalement pas impacté nos publics permettant la poursuite des projets sans faits notables.

Les personnes accueillies et l'accompagnement

Cette année, les troubles psychiatriques ont eu un impact notable sur l'ensemble des services, de la petite enfance aux adolescents hébergés.

Le secteur psychiatrique de Seine-Saint-Denis, confronté à un manque de moyens, peine à répondre à la demande croissante. Face à cette situation, les professionnels de l'institution ont redoublé d'efforts pour soutenir les jeunes accueillis, malgré les limites imposées par ce contexte.

Cette problématique se retrouve également chez de nombreux parents dont le lien avec les enfants se trouve de fait détérioré. Un étayage important par l'ensemble des psychologues de l'établissement aura permis aux professionnels éducatifs de continuer à maintenir un accompagnement de qualité.

Du côté des adolescents, nous ne pourrions évoquer cette année sans s'alarmer du nombre important et grandissant de jeunes filles (et garçons !) victimes de risques prostitutionnels. Qu'il s'agisse de la MECS, du SAUO, de La Métis ou de l'Atelier Scolaire, l'ensemble des services accueillant des adolescents a été confronté à ce fléau qui contamine grand nombre de jeunes sur le Département de la Seine-Saint-Denis et d'ailleurs. A ce risque viennent s'ajouter les nombreuses addictions qui en découlent et la nécessité pour les professionnels de participer à de nombreuses journées et séminaires évoquant ces sujets.

Focus sur les projets réalisés

En cette année 2023, de beaux projets éducatifs auront pu être mis en œuvre au sein de l'établissement.

Le projet « Ma maison, Mon Histoire » du service Adophté FILAO

Afin de permettre aux enfants de connaître l'histoire de leur famille et de faciliter cette transmission

aux parents, un projet a été imaginé pour retracer le parcours des parents et des enfants dans leurs maisons, par le biais d'une médiation artistique. En effet, dans le cadre des missions du service, il s'agit pour les professionnels d'être un soutien dans le lien parent-enfant avec un rôle de tiers-facilitateur. Lorsque des difficultés sont repérées dans les interactions familiales, les éducateurs introduisent très fréquemment un atelier jeux, artistique ou cuisine comme médiateur. Ces pratiques sont porteuses dans la médiation.

Ainsi, il a été proposé à plusieurs familles de participer à cet atelier avec un professionnel plasticien, afin d'obtenir un support abouti. Pour les professionnels du service, il s'agissait d'être disponibles pour l'écoute et l'observation des enjeux intra-familiaux. Cet atelier est venu enrichir les entretiens futurs avec les familles. Exprimer ce que l'on ressent, vit ou ce que l'on a vécu et qui est enfoui au plus profond de nous, permet d'envisager plus sereinement l'avenir. S'inscrire dans le présent au sein de son foyer, connaître l'importance d'une partie de son histoire familiale a permis aux familles de construire ou consolider leur socle familial au travers d'une construction artistique commune.

Un zeste vers la vie

C'est un projet intergénérationnel entre la maison des seniors et les jeunes adolescents de l'Atelier Scolaire autour de la cuisine. Et nous parlerons ici d'art culinaire, l'art d'accommoder la vie.

C'est une activité à la fois intime, viscérale et universelle. Elle dit quelque chose de notre rapport à la vie et au plaisir. Elle dit celui que nous sommes, d'où nous venons ; elle dit nos souvenirs liés à notre enfance, à notre famille, à notre culture d'origine. Elle fait appel à tous les sens et à la créativité. Elle crée des opportunités de rencontres, de transmission et de partage.

Le projet « Un zeste vers la Vie » réunissait autour d'ateliers cuisine de 3 heures, des jeunes et des seniors qui cuisinaient ensemble, qui jouaient ensemble durant la cuisson des mets, qui l'air de rien, goûtaient et expérimentaient des techniques culinaires, qui apprenaient des autres et le rendaient en retour.

Un séjour GRAND

Pour la première fois dans l'histoire de Rencontre 93, un séjour regroupant plusieurs services s'est déroulé en août 2023 à Saint Hilaire de Riez en Vendée dans un Centre de vacances de la Ville de Saint-Denis. Cette idée un « peu folle » est née de l'envie de partager la vie des autres services autrement que lors des fêtes ou le midi au moment des repas.

Parmi les services représentés, il y avait la MECS, FILAO (Adophe), l'Espace Petite Enfance (EPE), l'Atelier Scolaire (Livry-Gargan) et (Saint-Denis) et le Club Parents. Au total, ce n'est pas moins de 47 personnes âgées de 1 an à 55 ans qui ont pris le chemin de la mer. L'équipe encadrante était composée de 8 éducateurs, un maître-nageur (qui a passé toute la semaine auprès du groupe) et de 2 chefs de service (temps partagé sur place). Il y avait 7 familles (mères/enfants) et des jeunes des services.

Chaque service a un public qui lui est propre (bébés, jeunes enfants, adolescents, mères) et les questions suivantes sont vite venues à l'esprit de chacun : « Comment partager ses connaissances avec un public si différent ? », « comment gérer un tel groupe », « comment mettre en œuvre un travail éducatif et pédagogique auprès d'un public dont on ne connaît pas les caractéristiques ?

Pari tenu, pari réussi... Ce séjour a été apprécié de tous les participants et même si la fatigue des professionnels restera dans leurs mémoires, c'est surtout l'enrichissement de cette expérience professionnelle hors norme qui les marquera.

EVS

L'année 2023 aura également vu la préfiguration d'un projet d'EVS (Espace de Vie Social) porté par les précédentes directions de l'établissement.

L'Espace de Vie Sociale est un dispositif financé par la CAF du 93 qui permet de faire vivre différentes dimensions notamment le maintien du vivre social, de l'intergénérationnel et de la cohésion sociale.

Il n'en fallait pas davantage pour que Rencontre 93 puisse se projeter dans ce dispositif certes de droit commun mais qui rejoint plusieurs axes de son projet d'établissement.

Ce projet vise à réunir différents services dont les besoins ne pouvaient être pourvus dans le cadre de la prévention ou protection de l'enfance. L'idée est d'investir une partie du bien associatif situé dans l'impasse Franklin afin de créer et d'ouvrir un lieu de vie.

Pour cela de juillet 2023 à mai 2024, un travail de diagnostic du territoire, des rencontres partenariales et des interviews et questionnaires auprès des usagers et habitants ont permis d'établir un premier travail de compréhension et d'analyse des besoins des personnes accompagnées dans R93 et des habitants sur le territoire en lien avec le tissu partenarial proposé sur le centre-ville de Saint Denis. Cette phase de préfiguration a été réalisée en partie par une chargée de projet qui a pu mener pour 2023 ce travail de « récolte ».

Espace Petite Enfance

Enfin, l'un des faits les plus notables de 2023 fut la transformation de l'offre de service de l'EPE. Ce service de prévention précoce, axé sur le soutien à la parentalité est aujourd'hui un projet hybride comprenant un SAJ (service d'Accueil de Jour) et un relais parental.

À la suite d'un audit réalisé par les services départementaux en 2019, la direction associative et d'établissement a mis en œuvre avec l'équipe du service un important travail de construction de nouveaux outils et de conciliation afin de répondre aux exigences réglementaires et administratives.

De 2021 à 2023, de multiples étapes de travail et d'investissement ont permis de rendre visibles les pratiques d'accompagnement des familles. Ces étapes ont été accompagnées par la Ligue de l'Enseignement de Seine-Saint-Denis et le dispositif du DLA au travers du cabinet CREES qui a permis au service de mieux traduire leurs réalités de pratiques professionnelles et de réponses aux questionnements soulevés dans l'audit.

En juillet 2023, le bureau parentalité et prévention et l'AVVEJ a contractualisé l'ouverture d'un ESMS pour l'EPE. Depuis ce jour, l'EPE est habilitée SAJ et Relai Parental.

Une période d'expérimentation de 3 ans permettra d'évaluer les besoins et réponses au regard de ce cadre posé.



La dynamique RH

L'année 2023 a été marquée par le départ en retraite du directeur dont la succession n'a pas répondu aux attentes, entraînant des turbulences au sein de l'établissement.

Le départ d'un directeur adjoint a particulièrement impacté le service de La Métis et le SAUO, et le pôle MADDO a souffert d'un manque de chef de service entre septembre et décembre, pour des raisons diverses. Malgré la mobilisation des autres cadres pour pallier ces absences, les équipes ont dû faire preuve d'autonomie. D'autres postes, comme ceux d'éducateurs et de secrétaires, ont également connu des carences, révélant les difficultés persistantes de recrutement de professionnels qualifiés.

Alexandre Astier
directeur

Les chiffres clés

En 2023, les équipes du SIOAE 93 ont accompagné 670 enfants.

- Nombre d'enfants accueillis en 2023 :
 - AEMO / AED : $328 + 10 = 338$
 - AEMO I / AED I : 60
 - MJIE (du 01-07-2022 au 30-06-2023) : 272
- Tranche d'âge majoritaire des enfants suivis au SIOAE 93 :
 - AEMO / AED : 13 ans à moins de 16 ans (27,5 %)
 - AEMO I / AED I : 15 ans à moins de 18 ans (67,4 %)
 - MJIE : 11 ans à moins de 16 ans (plus de 31,6 %)
- Répartition par genre des enfants suivis au SIOAE93 :
 - AEMO I : 55 % de garçons et 45 % de filles
 - AEMO : 57 % de garçons et 43 % de filles
 - MJIE : 50,7 % de garçons, 49,3 % de filles
- Durée des suivis et situation en fin d'accompagnement (sortants) en AEMO sur 106 enfants sortis en 2023 :
 - 23 % des mesures durent moins d'un an
 - 43 % des mesures durent entre un et trois ans
 - 34 % des mesures durent plus de trois ans

(Suite page 152)

SIOAE 93

Les faits marquants

Des mouvements RH importants

Une équipe de direction en totale reconstruction : en 2023, l'équipe de direction a été entièrement renouvelée. L'ancienne directrice du SIOAE93 ayant été nommée directrice générale de l'AVVEJ à la fin de l'année 2022, un directeur l'a remplacée durant 4 mois. La période d'essai n'a pas été concluante, et le poste est resté vacant à partir d'avril 2023.

À la suite d'une évolution en interne à l'établissement (passage de postes de cheffes de service à des postes de direction), la directrice adjointe, Madame Amegah, a pris ses fonctions en janvier 2023, après une année de vacance de poste, et la directrice, Madame Abidos, en septembre 2023.

Ainsi, l'équipe de direction est à ce jour composée de 5 cadres : une directrice, une directrice adjointe, et 3 cheffes de service toutes arrivées au SIOAE93 au cours de l'année 2023. Parmi elles, 1 cheffe de service recrutée connaissait déjà le service et l'association (stagiaire et contrats en CDD). Les deux autres ont rejoint l'équipe en juillet et en décembre 2023.

Malgré ces mouvements, qui auraient pu déstabiliser les équipes, déjà impactées par le turn-over éducatif, un certain équilibre s'est maintenu.

Des difficultés de recrutement toujours aussi importantes : en 2023, dans la continuité de l'année précédente, nous avons fait face à un turn-over toujours très important de 33%.

Les difficultés de recrutement sont la cause principale de ce turn-over, l'équipe de direction étant en

peine pour trouver des professionnels qualifiés et motivés, susceptibles d'accepter les conditions que nous leur proposons en termes de charge de travail et de salaire. Les éventuels candidats que nous sélectionnons déclinent la plupart du temps pour ces raisons, préférant gagner davantage ailleurs ou cherchant un dispositif plus attractif sur le plan des moyens accordés à la mission. D'autres présentent un manque de qualification ou d'expérience en protection de l'enfance, ce qui peut engendrer des difficultés importantes pour les familles suivies, pour le salarié lui-même, et pour les équipes lors de la prise de fonction.

Cette difficulté à stabiliser les équipes et à attirer des professionnels qualifiés met à mal le service, sur le plan de l'activité et de l'exercice même de la mission qui nous est confiée, mais aussi sur le plan du climat social, les salariés étant préoccupés par ce turn-over important et par la charge de travail qui vient reposer sur eux.

Une démarche d'amélioration continue de la qualité à l'œuvre

Les équipes se sont mobilisées tout au long de l'année dans leurs missions auprès et/ou pour les familles accompagnées, mais également au niveau institutionnel, prenant une part active dans la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Le rapport d'évaluation interne, finalisé en 2021, avait donné lieu à un plan d'actions que nous avons mis en œuvre dès 2022 sous la forme de groupes de travail pluriprofessionnels et transversaux, dédiés aux 4 grands thèmes et axes d'amélioration retenus et prioritaires pour le SIOAE 93 :

- Livret d'accueil/plaquette
- Projet personnalisé/DIPC
- Participation des usagers
- Livret des procédures/Règlement intérieur/Chartes des Droits et des libertés

L'année 2023 a ainsi été marquée par la poursuite de ces réunions de travail transversales et pluridisciplinaires, permettant une réactualisation des outils de la loi 2002-2, mais également une revisite de certaines procédures internes au service.

De manière plus générale, l'équipe de direction encourage l'expression des salariés, et propose diverses instances de communication :

- Au niveau institutionnel : organisation de réunions institutionnelles trimestrielles, de réunions psychologiques/direction, de coordination administratives (secrétariat/direction).
- Au niveau des antennes : tenue de réunions d'organisation mensuelles avec l'ensemble de l'équipe.
- De manière plus informelle et individuelle : disponibilité de la Direction pour tout échange, sous forme d'entretien ou de réunion.

En 2024, il est également prévu d'organiser deux fois par an des réunions d'expression des salariés (en lien avec la loi Auroux) sur chaque équipe.

Un nouveau CSE

En fin d'année 2023, quatre représentantes du personnel ont été élues pour un nouveau mandat de 4 ans (2 titulaires et 2 suppléantes) garantissant la représentation des salariés dans chacune des trois antennes du SIOAE 93.

L'instance du Comité Social et Economique est précieuse, permettant une communication de qualité entre les salariés et la direction. Les élues sont également très impliquées sur le plan institutionnel, participant pleinement à l'esprit convivial et transversal que souhaite maintenir le SIOAE 93. Les réunions institutionnelles sont ainsi l'occasion d'allier temps de travail, et temps de rencontre plus conviviaux, pensés le plus souvent par le CSE et la direction, et très appréciés des équipes.

Le CSE et l'équipe de direction ont élaboré le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

Le CSE vient fédérer le collectif et s'associe à la direction pour penser les différents sujets de préoccupations des salariés. Les élues sont d'ailleurs impliquées au niveau associatif, en participant pour certaines au CSEC, et en étant référentes des questions de lutte contre le harcèlement et les conduites sexistes.



(Suite de la page 150)

L'accompagnement peut parfois se renouveler d'années en années, s'expliquant par différents éléments de contexte. Le service rencontre des familles qui ont pâti d'une mise en attente allant parfois jusqu'à un an et demi. Cette aide sous contrainte a perdu de son sens, et l'intervention doit parfois réévaluer la situation. L'AEMO n'a pour cela que peu de moyens, chaque référent éducatif ayant en moyenne 5 heures par mois d'intervention par mineur (entretiens familiaux, vad, partenariat, réunions, écrits professionnels.). De plus, les services de droits communs sont engorgés sur le département, et nous sommes en peine pour orienter les familles vers les dispositifs appropriés à leurs besoins.

- Sur ces 106 sorties en AEMO :

- 58 mineurs sont maintenus au domicile de leurs parents sans mesure de protection de l'enfance, soit 43,3 %
- 25 mineurs bénéficient d'une mesure en milieu ouvert (AEMO par l'ASE ou un autre service, AEMO intensive, AED)
- 23 enfants ont dû bénéficier d'une mesure de placement, dont 3 en urgence. Pour 17 d'entre eux, l'AEMO a été maintenue. Notons que 7 placements ont été ordonnés vers un service ADOPHE de placement à domicile

- Durée des suivis et situation en fin d'accompagnement (sortants) en AEMO I sur 14 mineurs sortants en 2023 :

- 14,2 % des mesures durent moins d'un an
- 28,6 % des mesures durent entre un et deux ans
- 28,6 % des mesures durent entre deux et trois ans
- 28,6 % des mesures durent plus de trois ans

- Sur ces 14 sorties en AEMO I :

- 6 adolescents sortent du circuit de la protection de l'enfance, sans aucune autre mesure
- 1 sortie est du fait de la majorité du jeune
- 1 jeune a bénéficié d'un changement de service en AEMO intensive
- 1 jeune a bénéficié d'une mesure d'AED
- 5 jeunes ont été placés en cours de mesure

- Sur 272 MJIE exercées en 2023, les préconisations à l'issue de ces mesures sont :

- 116 mesures de placement (42,6 %) dont 9 placements à l'ASE, 53 maintiens de placements à l'ASE + 1 maintien de placement ADOPHE, 54 placements à domicile (ADOPHE)
- 21 AEMO intensives (7,7 %)
- 80 AEMO (29,4 %)

Regard(s) sur l'activité réalisée

L'année 2023 a vu son activité augmenter dans les 3 missions (MJIE/AEMO/AEMOI), même si les vacances de poste continuent de mettre en tension les équipes, mettent à mal les suivis, et viennent impacter l'équilibre budgétaire de l'établissement.

Les conséquences de cette rotation accrue du personnel socio-éducatif et des difficultés de remplacement portent sur l'attente, la qualité de l'intervention et la surcharge de travail.

Le délai d'attente entre le moment où le Juge pour Enfants prononce sa décision et le moment où le service met en œuvre la mesure reste toujours autant insatisfaisant, allant parfois jusqu'à un an et demi d'attente pour les familles avant de rencontrer le service et de bénéficier d'une intervention.

La qualité de l'intervention se voit affectée en raison des relais et réattributions, qui viennent diminuer le temps disponible que les professionnels consacrent à chaque enfant et qui entraînent une réelle discontinuité dans l'accompagnement.

Chaque départ de personnel socio-éducatif entraîne un surcroît de travail pour le personnel restant, qui maintient les mesures en cours en attendant le remplacement. Or, quand les départs se succèdent, ou que les périodes d'essai n'aboutissent pas, cette surcharge devient chronique, conduisant à une aggravation de la crise.

Malgré ces difficultés, les équipes ont maintenu leur investissement dans un esprit d'entraide et de détermination, mais en étant également traversées par diverses interrogations individuelles et collectives : inquiétudes pour la pérennité du service, perte d'attractivité du métier, salaires trop bas en comparaison des autres missions et secteurs de l'éducation spécialisée...

La sous-activité enregistrée encore cette année, et malgré les efforts soutenus des équipes présentes pour la compenser, tend à s'enliser et vient se heurter à la question de l'attractivité de nos métiers, enjeu majeur de notre secteur.

Evolution du taux d'activité AEMO/AED

Année	2021	2022	2023
Taux d'activité	82,4 %	69,21 %	73,03 %

L'activité en AEMO/AED est en légère hausse cette année, même si elle est toujours impactée par les postes éducatifs restés vacants plusieurs mois et pour lesquels nous ne parvenons que difficilement à recruter. Une des deux antennes, celle de Livry Gargan, est particulièrement touchée par ce phénomène, avec des effectifs très réduits en fin d'année 2023 (2 ETP sur 7 ETP).

Sur un total de 14 postes éducatifs budgétisés en AEMO, on relève une vacance de poste de 4,24 ETP en moyenne sur l'année 2023 (30,3%), ce qui réduit considérablement nos capacités de prise en charge. Avec un tiers des effectifs manquant, l'activité a donc forcément été lourdement impactée.

Comme l'année précédente, les équipes ont pourtant exercé une à deux mesures supplémentaires toute l'année pour contenir la sous-activité et permettre les départs en formation et autres aménagements de service (décharge élus CSE par exemple).

Evolution du taux d'activité AEMO Intensive

Année	2021	2022	2023
Taux d'activité	100,8 %	84,5 %	111,36 %

Le service d'AEMO intensive a augmenté sa capacité d'accueil, passant d'un agrément de 45 à 49 mineurs. Ces 5 suivis supplémentaires relèvent de mesures à destination de jeunes en risques ou en situation de prostitution, en co-intervention avec l'Amicale Du Nid.

L'équipe d'AEMO intensive a engendré une suractivité en 2023, malgré certains postes vacants (en moyenne de 1,14 postes éducatifs vacants avec un turn-over de 27% sur l'année).

L'équipe étant au complet depuis le mois de septembre 2023 nous avons eu la possibilité d'attribuer davantage de mesures en fin d'année et d'atténuer, puis de rattraper la carence d'activité du début d'année.

Evolution du taux d'activité MJIE

Année	2021	2022	2023
Taux d'activité	93 %	80,37 %	83,44 %

Concernant la MJIE, 272 MJIE (sur 326 fixées par le COM) ont été réalisées, du fait de postes éducatifs restés vacants.

Sur l'année 2023, on compte en moyenne 0,70 postes vacants sur un total de 8 ETP éducatif.

Cependant, nous constatons un turn-over significatif de 50% sur l'équipe de MJIE, tant la mission reste exigeante et rythmée en échéances et donc en écrits.

Chaque départ a nécessité de la part des autres éducateurs présents de récupérer les mesures en cours de réalisation. Tandis que l'accueil de chaque nouveau salarié a nécessité un temps de formation et de transmission et n'a pas permis de réaliser les 42 mesures sur l'année. Ainsi les nombreux départs et arrivées d'éducateurs ont fortement mis à mal l'organisation du service et ont eu des conséquences sur l'activité.



Les personnes accueillies et l'accompagnement

Age (chiffre arrondi à l'unité inférieure) des enfants pris en charge dans les 3 activités (en AEMO et en AEMO I : âge des enfants admis dans l'année. En MJIE, tous les enfants pour lesquels la mesure a commencé entre 1er juillet 2022 et 30 juin 2023).

Tranche d'âge	AEMO / AED	AEMO I	MIJE
0 à < 3 ans	6,3 %	-	7,3 %
3 à < 6 ans	6,3 %	-	16,2 %
6 à < 11 ans	33,4 %	0 %	32 %
11 à < 16 ans	28,6 %	58,3 %	31,6 %
16 à < 18 ans	25,4 %	41,7 %	9,9 %
18 ans et +	3 %	-	-

Problématiques récurrentes :

- Enfants exposés aux conflits parentaux et à des violences conjugales
- Enfants souffrant de carences éducatives et de négligences liées aux fragilités parentales (troubles psychiques voire psychiatriques, addictions)
- Enfants victimes ou en risque de violences physiques, psychiques et sexuelles (dont la prostitution)
- Les problématiques liées à la prostitution chez les préadolescents/adolescents

Des AEMO renforcées à l'Amicale Du Nid pour prendre en charge 9 situations de mineurs en situation de prostitution sont ordonnées de façon concomitante avec les services d'AEMO et d'AEMO Intensive.

Adeline Abidos
directrice



Focus sur les projets réalisés

Les projets éducatifs

Le SIOAE 93 encourage la mise en place de médias, comme supports à la rencontre, cherchant à monter des projets qui prennent sens pour les enfants et adolescents accompagnés, et qui permettent de favoriser une atteinte des objectifs qui ont été fixés dans le cadre de la mesure. Les questions du danger et du soutien à la parentalité sont donc centrales dans la mise en œuvre de ces projets.

Différentes actions collectives sont mises en place en AEMO, en AEMO intensive, en AED, et parfois en MJIE.

Nous retiendrons pour 2023 :

Le projet vélo (projet transversal entre l'AEMO et l'AEMO Intensive)

Nous avons d'abord effectué une première sortie dans la forêt de Fontainebleau avec des jeunes de Rostand et de La Touline. Les riders étaient Gabriel, Mamadou, Mahamadou, Diaguéli et Younès. Des racines, une nationale et plein d'arbres se sont dressés sur notre route mais nous avons franchi les obstacles sans encombre sous un beau soleil d'automne.

Diaguéli avait un grand défi. Casse-cou dans l'âme et très remuant sur son vélo, il devait relever le challenge de ne pas tomber de sa monture avec, en récompense, un kebab à la clé offert par Nico de la Touline. Il n'y avait pas d'arbitre alors l'Histoire ne

dit pas si chute il y a eu et surtout s'il a pu déguster son sandwich raffiné.

Des moments de rigolade et une bonne ambiance nous ont permis de profiter de cette belle journée et par la suite de revenir tranquillement en Kangoo dans notre terre natale, la Seine-Saint-Denis.

La deuxième sortie a consisté à rejoindre Claye-Souilly en longeant le canal de l'Ourcq depuis Bobigny. Un véritable pari au vu du nombre de kilomètres (50 vous avez dit 50 km ?) mais également du temps qui s'annonçait mitigé.

Le départ s'est déroulé sous la pluie avec les irréductibles Mamadou et Gabriel et le petit nouveau Mickavet qui ne savait pas qu'il en avait autant sous les pieds et dans les jambes. Le parcours était vallonné et plus difficile que prévu mais nous avons ensemble réussi à venir à bout de cette épreuve. Le trajet au long cours nous a permis de partager des instants privilégiés d'échanges.

Mickavet était fatigué mais fier de lui et ses parents lui ont fait sentir qu'ils étaient impressionnés par sa performance. Alors prêts à renfourcher la bécane ? A suivre...

Lucas Berneron
apprenti éducateur en AEMO

Le projet jardinage : « Au jardin ! »

Hauts comme trois pommes, arrosoirs et sécateurs en main, Rajah, Sophie, Léonie, Adam, Mike et Ana, nos jardiniers en herbe ne vous racontent pas de salade !

Au programme des 3 séances de l'atelier : préparation des semis d'œilletons d'Inde et de butternuts, repiquage des plans de pommes de terre dans les carrés potagers du service, création de Gertrude la tête à gazon, fabrication du carillon à vent en up'cycling pour la terrasse, et cueillette de légumes et de fraises à Compans. Tous avec la banane, merci aux petites graines à la main verte, à ce petit groupe au cœur d'artichaut !

Stéphanie Choffe
éducatrice en AEMO



Le projet photo : « Mon monde à moi »

C'est une expérience indéfinissable faite de découvertes, de joies et de lassitude parfois. Une expérience qui nous surprend.

Des enfants et des jeunes auxquels on donne la possibilité de nous raconter une histoire en image.

Et souvent leur histoire... Une expérience riche en partage, en émotions et en créativité.

Alors merci à ces enfants et ces jeunes de nous avoir fait confiance sur ce projet, qui a abouti à un séjour éducatif en juillet 2023, et qui s'est clôturé avec un vernissage en janvier 2024.

Dalila Benali
éducatrice en AEMO

UTOPIA

Venant illustrer l'esprit créatif et la volonté d'innover dans les réponses éducatives proposées par le service, le projet « UTOPIA » initié en 2022, a également été renouvelé cette année, permettant à 31 enfants et adolescents de participer à un séjour éducatif organisé et encadré par les travailleurs sociaux des antennes d'AEMO et d'AEMOI.

Ce projet collectif est, cette année encore, venu répondre aux attentes des familles comme des équipes, avec des retours très positifs et de véritables effets sur les accompagnements des mineurs. Fort de ces deux expériences, nous confirmons l'intérêt réel de cette forme d'accompagnement en AEMO, et notre souhait de développer encore davantage ce type de modularité pour mieux nous ajuster aux besoins de chaque situation.

Les activités collectives et hébergements périodiques à la Touline

Les statistiques qui concernent l'année 2023 mettent en lumière que 49 temps collectifs ont été proposés aux adolescents par l'équipe pluridisciplinaire du service d'AEMO Intensive.

Dans le cadre de ces 49 rencontres collectives qui recouvrent des temps d'activités ou de sorties ludiques, sportives et culturelles, nous pouvons noter que ces différents projets ont été largement investis par les jeunes accompagnés par le service au regard des 188 participations sur l'année 2023.

Si notre mission première s'inscrit dans l'accompagnement intensif des adolescents pour les aider à évoluer favorablement dans leur système familial, il paraît important de considérer

la dimension du travail collectif proposé au sein du service. Collectif qui permet une ouverture vers l'extérieur et à l'Autre. Ces temps donnent la possibilité aux adolescents de s'essayer à vivre ou partager des expériences en dehors de leur milieu familial, d'expérimenter des liens nouveaux entre pairs mais aussi avec les professionnels qui composent l'équipe.

Au regard de la fréquence des propositions de temps partagés et de leurs investissements par les adolescents, nous avons pu observer qu'un collectif de jeunes s'est peu à peu construit permettant l'émergence des ressources et la cohabitation des singularités de chacun.

Si les temps collectifs ont été riches et nombreux, nous pouvons souligner que les séjours proposés par le service ont également été largement investis en 2023. Plus précisément, 19 jeunes ont pu profiter de séjours proposés par le service cette année.

Ces séjours, où chaque individualité cohabite dans un groupe, s'inscrivent aussi dans une proposition d'hébergements périodiques pour l'adolescent et sa famille. Ces hébergements sont alors présentés et vécus souvent comme une parenthèse, un sas, un moment de respiration, de séparation, qui permet de se retrouver différemment, et de prévenir, voire d'éviter les placements.

Finalement, nous pouvons considérer que la constitution et la force des groupes qui se construisent au fil des activités proposées au service viennent soutenir et impulser auprès des jeunes et de leurs familles l'idée que participer à un séjour n'est pas risqué, mais possible. Possible, car il n'y a pas de crainte à se séparer, à se vivre un peu l'un sans l'autre, à partager avec d'autres, à se révéler différent ailleurs pour se retrouver autrement. Ces séjours sont un véritable outil et levier à la relation éducative, favorisant un travail « de dentelle » au service de l'adolescent dans sa famille.

A la Touline, un tissage est donc sans cesse au travail, impliquant un collectif de jeunes, de professionnels, de familles, où chaque individualité permet la concrétisation de nouveaux projets et contribue largement à l'identité du service.

Alexia Andres
cheffe de service de la Touline, AEMOI

La poursuite de la démarche qualité

En fin d'année, une réunion institutionnelle a permis de faire un bilan collectif des groupes de travail transversaux mis en œuvre tout au long de l'année, et de clôturer cette première phase de réactualisation et de mise en conformité des outils et procédures, à la fois incontournable et ambitieuse.

Les objectifs que le SIOAE 93 s'était fixé ont globalement été atteints et ont abouti à certains aménagements dans le fonctionnement du service :

- La procédure d'accueil des familles lors de la première rencontre a été modifiée afin d'y intégrer certaines obligations qui n'étaient pas en vigueur jusqu'ici. Le livret d'accueil (plaquette) a été réactualisé et repensé, tout comme la charte des droits et des libertés et le règlement intérieur. Ils sont à présent remis à la famille, tout comme le DIPC qui a dû être complètement revisité.

- Le livret des procédures a été réactualisé pour chacune des missions du SIOAE93. Cet outil s'adresse principalement aux nouveaux salariés, et vient faire repère et socle commun concernant les missions, les valeurs et le fonctionnement du service. Il vient détailler les incontournables et les différentes étapes de l'exercice des missions.

- La question de la participation des usagers a été mise au travail, permettant de dégager certaines pistes à explorer et à expérimenter. Certains outils ont été récemment mis en place pour justement mieux répondre à ces enjeux (cahier de recueil des avis des familles, retour d'expérience des enfants ou des familles sur les séjours, projets associant parents et enfants, comme l'atelier photo...). D'autres sont en cours de réflexion, l'idée étant de se donner plus de possibilités pour favoriser la participation des familles.

Ces aménagements et ces mises en conformité, sur le fond comme sur la forme, sont depuis fin décembre 2023, en phase d'expérimentation sur les 3 antennes, mais prennent du temps à s'inscrire pleinement dans les pratiques. Ils sont à porter, à accompagner, et à réévaluer au fur et à mesure.

La réunion institutionnelle de décembre 2023 a également été l'occasion du lancement des nouveaux groupes de travail pour l'année 2024, toujours dans cette perspective de faire vivre la démarche qualité et de continuer à croiser les regards et les

compétences des différents professionnels qui font la richesse de l'Établissement.

Cinq grands thèmes ont été dégagés par l'équipe de direction, répondant au desiderata de l'ensemble des professionnels qui ont pu se répartir librement pour constituer 5 groupes de travail. Les équipes ont accueilli positivement cette nouvelle perspective de rencontres (4 à 5 fois durant l'année 2024).

Les 5 grandes thématiques sont :

- Thème 1 : La rencontre et la séparation (le premier rdv, la VAD, l'entretien, la dimension culturelle, les jeunes pris en charge juste avant la majorité, la fin de mesure).
- Thème 2 : Le travail en équipe (l'accueil de nouveaux collègues, la co-référence, l'intervention directe-indirecte du psychologue, la pluriprofessionnalité, la transversalité).
- Thème 3 : Le dossier unique (harmonisation des outils et des procédures, pochette d'accueil, dossier informatique).
- Thème 4 : La temporalité et les incontournables de la mesure (le temps, les étapes, la traçabilité, les écrits professionnels, la restitution, l'audience).
- Thème 5 : Les médiations en tant que levier à la relation éducative (les ateliers, le jeu, l'aspect culturel, l'interprétariat, les transferts, les innovations possibles).

Des projets et des perspectives pour 2024

Le SIOAE 93 s'inscrit dans une évaluation continue et partagée, associant l'ensemble des acteurs concernés (familles, magistrats, ATC, professionnels, partenaires).

En ce sens, plusieurs chantiers sont en cours au SIAOE 93 et se poursuivront en 2024 :

- Recherche d'une stabilisation de l'équipe de direction et des équipes psycho-éducatives, en favorisant une politique RH bienveillante, en limitant les risques psycho-sociaux, en reconduisant une politique de formation collective des salariés ajustée aux besoins du terrain.
 - Poursuite du travail engagé autour de l'accueil des nouveaux salariés (accueil, formation, immersion, outils).
 - Poursuite du travail institutionnel autour de la démarche qualité (évaluation des nouveaux outils et procédures, nouveaux groupes de travail transversaux).
 - Travail à mener autour du projet personnalisé et du livret d'accueil spécifique de l'enfant. Plus largement, travail de fond à soutenir sur la place des bénéficiaires et les compétences familiales dans l'aide sous contrainte.
 - Projet de réactualisation des fiches de poste de chaque fonction du SIOAE93 en associant les équipes.
 - Poursuite des échanges avec les ATC, autour des questions de baisse de normes et de charge de travail (avec la PJJ et avec le Département). Volonté de proposer des alternatives, de la modularité, des dispositifs répondant davantage aux besoins des bénéficiaires.
 - Mise en œuvre du Dispositif d'Accompagnement Immédiat (à destination des familles en attente de prise en charge en AEMO et en AEMO Intensive).
 - Mise à jour des outils informatiques (cadre du RGPD) et passage au dossier unique de l'utilisateur.
- Toutes ces réflexions, ainsi que l'ensemble des projets déjà en cours et à venir pour 2024, auront pour vocation de s'inscrire dans la refonte du projet d'établissement. La démarche a pour but d'améliorer l'offre proposée par le SIOAE 93, et de répondre mieux encore aux besoins des familles



suivies dans le cadre de nos missions de protection de l'enfance, tout en assurant des conditions de travail les plus satisfaisantes possibles aux salariés de l'Etablissement.

Dispositif d'Accompagnement Immédiat

A la demande des magistrats et de l'ensemble des acteurs de terrain, le département est confronté à l'urgence de traiter le problème structurel des mesures en attente particulièrement important en Seine-Saint-Denis, pour de nombreuses raisons : non application de décisions judiciaires, perte de sens au moment des prises en charge, dégradation des situations familiales, cristallisation du danger, augmentation des placements en urgence...

La problématique de la mise en attente des mesures ordonnées est en effet prévalente dans le département depuis plusieurs années. Ainsi, le schéma départemental de protection de l'enfance 2018-2022 indiquait déjà l'objectif d'améliorer les délais et la durée de mise en œuvre des mesures d'AEMO, ainsi que l'adéquation de l'intervention aux besoins de la famille (durée, contenu, typologie des mesures en attentes (...)).

Après plusieurs allers-retours avec les trois associations du département, l'ASE a donc sollicité les différents services pour penser à un projet venant répondre (en partie) à cette problématique, nous transmettant un cahier des charges détaillé de leurs attentes.

Il s'agira donc de l'ouverture de services d'accompagnement immédiat au sein des services d'AEMO du secteur associatif habilité. Les services d'accompagnement immédiat s'adresseront aux enfants de 0 à 18 ans et à leurs familles, pour lesquels une mesure d'AEMO a été ordonnée par le juge des enfants, notifiée à la famille, et pour laquelle un service a été désigné aux fins d'exercer la mesure. L'accompagnement aura lieu durant la phase qui précède l'exercice de la mesure, c'est-à-dire le moment où un travailleur social référent est désigné et entame le suivi et l'accompagnement effectifs de la famille.

Ce Dispositif d'Accompagnement Immédiat n'est pas sans enjeux et a nécessité une réelle phase de négociation entre la direction du SIOAE93 et l'ASE, tant sur le fond, la forme, que le budget alloué au

projet. De même, les professionnels de terrain ont beaucoup questionné le sens de ce dispositif, et une certaine communication a été nécessaire pour qu'ils puissent mieux en comprendre les objectifs et les opportunités.

Ainsi, l'équipe de direction a été mobilisée courant 2023 sur la réécriture du projet à partir du cahier des charges proposé par l'ASE, en tenant compte des enjeux, et en cherchant à limiter les insatisfactions des professionnels de terrain.

La mise en œuvre du projet de DAI a déjà été différée, mais devrait aboutir d'ici l'été 2024.

L'AEMO modulable

Nous savons qu'environ 43% des mesures d'AEMO ont été opérantes et ont abouti à une sortie du dispositif de protection de l'enfance en 2023.

23 enfants, sur 106 sorties, ont bénéficié d'un accueil à l'ASE afin de garantir une protection et une meilleure prise en charge des besoins fondamentaux.

Enfin, 34% des AEMO sont amenées à durer au-delà de trois ans. Ces suivis restent peu opérants, ne relevant pas d'un placement, mais soulèvent trop d'inquiétudes pour justifier un arrêt de l'assistance éducative. Ces mesures dites « au long court », peinent à faire évoluer les situations, et pâtissent d'un réel manque de moyens.

Certaines mesures pourraient bénéficier d'un accompagnement plus soutenu en termes de rencontres et d'étayages proposés. L'expérience de l'AEMO intensive (pour les 11-17 ans) montre combien le temps et les moyens supplémentaires accordés à des familles et des adolescents produisent de meilleures relations de confiance, qui permettent à leur tour, pour les familles qui le peuvent, d'apaiser et de modifier les relations intrafamiliales.

Or, nous ne pouvons que déplorer l'absence d'AEMO intensive à destination des enfants âgés de 0 à 10 ans, alors même que ce dispositif existe sur la plupart des autres départements français, et que les moyens supplémentaires alloués à cette mission ont déjà fait leur preuve. A l'appui de notre expérience en AEMO-I pour les adolescents, nous souhaiterions construire une AEMO plus souple pour les plus jeunes mineurs, modulable en temps

et en moyens, mais qui ne peut prendre forme qu'à la condition de baisser la norme actuelle des travailleurs sociaux.

Cette modularité offrirait deux avantages majeurs :

- Mieux répondre aux besoins des enfants et des familles et ainsi favoriser leur sortie du dispositif ou accompagner une orientation de placement plus rapidement (en évitant les accueils d'urgence)
- Rendre plus attractif le milieu ouvert en redonnant consistance à des mesures de protection qui nécessitent davantage de moyens

Il est ici question d'augmenter l'intensivité de la prise en charge de certaines mesures d'AEMO, ce qui revient à parler d'AEMO renforcée pour des enfants plus jeunes, les moins de 12 ans qui représentent 57% (46% en AEMO et 68% en MJIE) de l'ensemble des jeunes suivis.

Des réflexions sont engagées en ce sens avec l'ASE qui partage certains de nos constats et qui est en attente de propositions concrètes de notre part.

La dynamique RH

Mouvements du personnel et turn-over

En 2023, la rotation du personnel a continué d'affecter les dynamiques d'équipe déjà fragilisées depuis la crise sanitaire de 2020.

En termes de recrutement, la baisse du nombre de candidats et de la qualité des profils s'est confirmée en 2023.

Comme en 2022, les services ont connu un turn-over important de 33,6%, avec de nombreux mouvements de personnel au sein des équipes de terrain, mais également au sein de l'équipe de direction.

Sur un effectif total de 46 salariés au 1er janvier 2024, nous repérons qu'il y a eu 16 départs et 15 arrivées au total en 2023.

Les raisons annoncées des départs de salariés sont :

- Fin période d'essai : 3
- Changement de vie (déménagement/ projet personnel) : 4

• Fin de contrat CDD : 2

• Changement de secteur (autre que protection de l'enfance) : 2

• Changement d'association : 3

• Evolution en interne : 2

La Directrice et la Directrice adjointe ont également pris leur fonction en 2023.

Notons que l'équipe de direction a connu un taux de renouvellement de 100% entre janvier et décembre 2023.

Malgré ces difficultés, les équipes ont accueilli, accompagné, formé et intégré :

• 8 travailleurs sociaux

• 1 psychologue

• 1 secrétaire

• 3 cheffes de service

Fidèle à sa mission pédagogique pour la formation de nouveaux professionnels, l'établissement a poursuivi en 2023 son engagement auprès des stagiaires et des apprentis :

• 3 stagiaires : 2 éducateurs spécialisés, 1 psychologue

• 3 apprentis : 1 secrétaire, 1 comptable, 1 éducateur spécialisé

Notons tout de même un évènement indésirable qui a eu lieu en fin d'année 2023, sur l'antenne de Rostand. Un jeune âgé de 12 ans, suivi en AEMO et souffrant de troubles psychiques importants, a fait une grave crise au sein de l'antenne, s'en prenant au personnel présent. Il s'est montré menaçant, s'emparant de couteaux et voulant se jeter par la fenêtre. Cette situation a été traumatisante pour les 2 secrétaires et les 3 éducatrices présentes qui ont été déclarées en accident du travail à la suite de cet évènement. Trois d'entre elles ont été en arrêt maladie la semaine qui a suivi. Une cellule de crise psychologique a été mise en place, et des plaintes ont été déposées à l'encontre du jeune.

L'ensemble de l'équipe a été fortement impactée par cet évènement, mais également par le sentiment d'insécurité et d'impuissance que cela a pu renvoyer. A l'image d'autres situations suivies par le service, les professionnels du SIOAE93 sont parfois fortement

désemparés de constater la dégradation des services de soins et de droits communs qui ne peuvent plus remplir leurs missions, l'AEMO étant alors le seul recours pour la famille. Ce jeune, malgré son passage à l'acte, reste un adolescent en souffrance et sans solution, exclu de l'ITEP dans lequel il était inscrit, et pâtissant d'une double problématique handicap psychique/protection de l'enfance dont aucune orientation ni prise en charge n'est efficiente.

Des besoins accrus en formation

Face à la difficulté grandissante de recruter des professionnels diplômés et/ou expérimentés, le levier de la formation est resté prioritaire en 2023. Les professionnels ont été soutenus dans cette démarche de développement des compétences et des performances, certains ayant finalement tout à apprendre de la protection de l'enfance. Pour les équipes en place, il s'agissait de permettre aux professionnels de se perfectionner sur des thèmes qui traversent leurs missions, à travers des formations collectives, des colloques, ou encore des formations individuelles. L'équipe de direction soutient et participe tant que possible à ces différents espaces mis à disposition qui permettent de se décaler du terrain tout en développant des compétences.

Au cours de l'année 2023, deux formations collectives ont été proposées à l'ensemble des salariés des 3 antennes :

- « Droit de l'enfance et de la famille » : 4 séances juridiques annuelles animées par une intervenante extérieure (Madame Machinal, ancienne juge pour Enfant). Adhésion libre
- « Aider des non-demandeurs d'aide. De la compétence des professionnels à la compétence des bénéficiaires » : formation d'approche systémique de 6 journées, destinée à l'ensemble des équipes psycho-éducatives

Certains professionnels du SIOAE93 ont participé à des colloques, parfois en province, sur différentes thématiques en lien avec leur mission :

- « Les assises du CNAEMO » : 2 places en visioconférence ont été réservées pour permettre aux professionnels disponibles et intéressés de profiter du colloque



- « Parole d'Enfant », sur le thème de « La vulnérabilité, l'humain au cœur de nos interventions » : 9 éducatrices y ont participé

- « Interpréter, scander, ponctuer, couper » avec l'ECF (Ecole de la cause freudienne) : 1 participante (psychologue)

- « Action sociale », 1 participante (éducatrice)

Enfin, le Plan de Développement des Compétences a permis à plusieurs professionnels de bénéficier de formation individuelle :

- « Protection de l'enfance et diversité culturelle / Narrativité et migration » : 1 éducatrice

- « D.U. Sciences de gestion appliquée au secteur sanitaire et social » : 1 directrice adjointe

- « Attachement et parentalité » : 1 éducatrice

- « Intervention en hauts conflits familiaux » : 1 éducatrice

- « Ecoute et entretien d'aide centrés sur la personne » : 1 éducateur

A ces différents espaces de formation, s'ajoutent des aménagements, en interne, pour permettre d'assurer l'accueil et l'accompagnement de nouveaux salariés à former.

Des temps d'observation avec d'autres professionnels sont proposés dès l'arrivée d'un nouveau collègue, lors de rdv familiaux ou partenariaux, en VAD, en audience... Des procédures d'immersion sur les autres antennes sont également prévues, pour permettre de découvrir les équipes et les missions.

Certaines séances juridiques sont également réservées aux nouveaux salariés afin de reposer les bases de notre intervention (cadre judiciaire, autorité parentale, confidentialité...).

Enfin, la direction encourage la participation des salariés, qu'ils soient nouveaux ou plus anciens, aux instances de formation proposées par le département (ODVF, ODPE, Amicale du Nid...).

Les professionnels du SIOAE93

Témoignages sur l'activité

UTOPIA II

Pour la deuxième année consécutive, les équipes du SIOAE 93 se sont réunies pour mener à bien un projet de séjour transversal inter-antennes en été.

Cette année, pendant 3 semaines, des groupes de différentes tranches d'âges se sont succédés au sein d'un gîte écologique particulièrement atypique pour nos jeunes et nos professionnel.le.s séquanodyonisien.ne.s ! En tout, 31 enfants âgé.e.s de 5 à 17 ans et 11 professionnel.le.s dont nous tairons les âges ont pu profiter des joies des toilettes sèches, du compost et de l'absence de lave-vaisselle pour partager des moments et des expériences inoubliables.

Le soleil ne s'est pas invité tous les jours mais n'a pas empêché les différentes troupes de profiter du patrimoine et des activités qu'offre la magnifique région du Vexin français : canoë, accrobranche, balade avec des ânes, visite de Deauville...

Un plaisir à travailler ensemble, à partager les observations, les pratiques professionnelles et plus largement la mission et la passion qui nous animent tou.te.s profondément : la protection de l'enfance ! UTOPIA III ? « Il y a de l'envie » murmurons-nous...

4 jours sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Après le tour de Paris sur le GR 2024 en août 2022, la Touline, antenne d'AEMO-I du SIOAE 93, s'est lancé un nouveau défi : le chemin de Compostelle.

C'est une rencontre entre 3 professionnel.le.s du service qui a permis, le vendredi 28 avril, à ce projet de séjour de devenir réalité. Cinq mois plus tard, le 22 septembre, 4 jeunes, 2 éducat.eur.rices et une stagiaire éducatrice prenaient le train, direction Mont-de-Marsan.

Le vécu profond de cette aventure tant au niveau intra-personnel qu'inter-personnel reste ineffable, tant nous avons vécu dans une bulle pendant ces 6 jours. Le but de ce séjour et le degré d'intimité partagé nous ont permis de faire groupe et nous ont rendus interdépendants et solidaires de A à Z. Personne ne pourra oublier ces images quotidiennes où on se donne la main pour la dernière ligne droite, la dernière montée, on se tape dans la main pour se féliciter d'avoir ensemble réalisé quelque chose qui nous unit et qui nous dépasse en même temps.

Les rencontres humaines du premier au dernier jour ont jalonné nos étapes et marqué la vie du groupe : Christine, l'hospitalière à Mont-de-Marsan, qui nous fait exister en tant que pèlerins universels au-delà des apparences, des préjugés et des différences qui martèlent nos existences, Sandrine, la pèlerine entre Saint-Sever et Orthez, qui partage un bout de chemin, deux nuits et une soirée crêpes et jeux avec nous et qui nous offre à tou.te.s un porte-clés de la fameuse coquille de Saint-Jacques à notre arrivée, et ces routiers dans leurs camions ainsi que tous les gens qui nous sourient et nous encouragent, nous voyant avec nos sacs sur le dos. Les jeunes témoignent de leur sentiment d'être vu.e.s autrement que dans les préjugés et relations agressives du 9-3, et de leur surprise de se sentir exister autrement et d'être proches de gens qui habitent aussi loin.

Nous sommes tou.te.s des marcheurs, nous partageons une identité commune : il n'est pas question de couleur de peau, ni d'origine, ni de religion. D'autres choses nous unissent et nous lient aux personnes que nous rencontrons sur ce Chemin. Ce que nous partageons nous rassemble et cette aventure nous inscrit dans un voyage spirituel autour du monde, c'est une ouverture sur soi et sur le monde. Nous appartenons à quelque chose de plus grand que nous...

Caroline Hamon
éducatrice sportive et scolaire en AEMOI



Synthèse financière **et sociale**

RAPPORT SYNTHÉTIQUE DE GESTION

La comptabilité générale, l'alliée de la bonne santé financière d'une association

C'est une discipline qui a pour finalité d'enregistrer informatiquement et de classer les opérations financières de l'ensemble des structures d'une Association.

La comptabilité générale est basée sur un ensemble de principes et de normes comptables, qui définissent les règles à suivre pour l'enregistrement des opérations.

Elle repose sur le principe de la double saisie, selon laquelle chaque opération comptable a un impact sur au moins deux comptes : un compte est débité et l'autre est crédité. Cela garantit que l'équilibre comptable est toujours respecté.

Toutes ces opérations sont rassemblées dans des documents comptables tels que le bilan, le compte de résultat, le bilan financier, les journaux comptables, les grands livres pour donner une vision globale ou détaillée selon les besoins.

La comptabilité générale permet de suivre et d'analyser les mouvements financiers de l'Association (actif ou passif pour voir son niveau d'endettement par exemple), de produire des états financiers et de fournir des informations essentielles aux trésoriers de l'Association, au Conseil d'Administration, pour prendre des décisions éclairées concernant le pilotage de l'Association.

Avoir une saisie comptable régulière permet aux directions d'avoir une vision précise et réaliste de la situation financière de la structure à un instant

« T » et de ne pas attendre la période d'établissement des comptes annuels. Cela permet aussi d'identifier une amélioration ou une dégradation de la santé financière de la structure.

La comptabilité générale est souvent mise en lien avec d'autres branches de la comptabilité telles que la comptabilité analytique, appelée également comptabilité de gestion qui a pour but de fournir des informations détaillées sur les coûts avec un prisme par activité, ou encore la comptabilité budgétaire qui permet de comparer les réalisations aux prévisions budgétaires.

L'automatisation de processus et l'utilisation d'outils numériques sont indispensables aujourd'hui permettant une gestion plus efficace des données financières.

Le souhait des professionnels de la comptabilité est d'éliminer tout ce qui est saisi et d'automatiser les flux de collecte bancaire ou de facturation. L'utilisateur peut alors se concentrer sur le contrôle de la restitution comptable et son imputation.

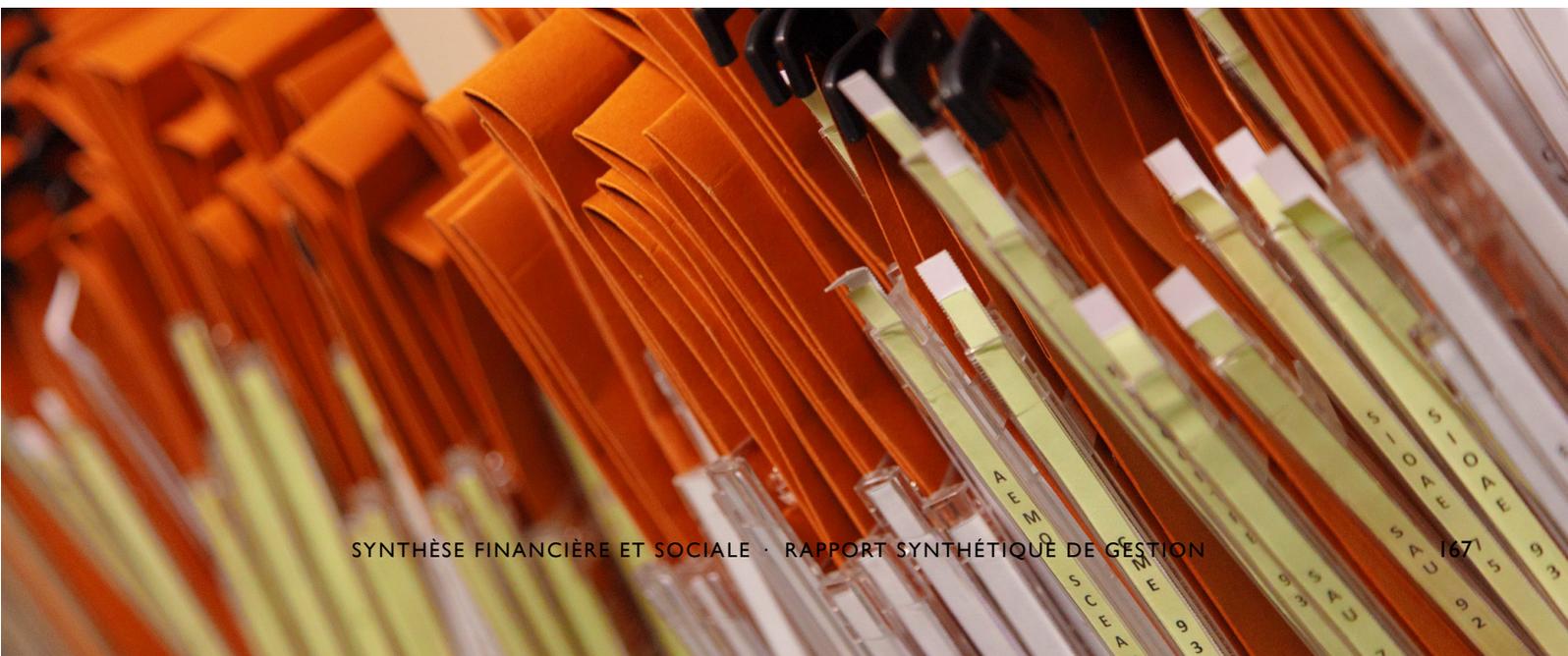
En conclusion, la comptabilité générale est un pilier essentiel de la gestion et de la viabilité financière de l'Association contribuant ainsi à sa stabilité et à sa pérennité sur le long terme.

L'année 2023

L'année 2023 a été marquée par les faits suivants :

- Madame Nathalie Bouillet, directrice du SIOAE 93 de l'AVVEJ a été nommée directrice générale de l'AVVEJ au 1er janvier 2023, succédant à Monsieur Laurent Dupond ayant fait valoir ses droits à la retraite

- Turn-over important au niveau des directeurs d'établissements (5 changements intervenus en 2023 et mise en place d'un directeur de transition à Rencontre 93)
- Cette année a été marquée à nouveau par des difficultés de recrutement importantes. Ce qui génère de la désorganisation et à terme, une sous-activité, générant des déficits, dans un contexte de surcharge de travail pour les professionnels restants
- Augmentation du recours à du personnel intérimaire, notamment à Rencontre 93 pour la structure de la Métis. En effet, cette structure accueille des jeunes en très grandes difficultés, faisant l'objet d'une prise en charge très spécifique. Certains d'entre eux ont dû bénéficier d'un dispositif hautement individualisé, tant leurs problématiques ne pouvaient être contenues dans le cadre du projet initial proposé par la Métis. Ces jeunes sont pris en charge individuellement à l'hôtel ou en studio avec un éducateur dédié 24h/24h pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois dans l'attente qu'ils soient en « capacité » psychique de réintégrer un dispositif plus classique
- Suite au départ des Directrices de Kairos et du SAEMO75, l'Association a fait le choix de mutualiser les fonctions de direction avec un poste de directeur reparté à 50% sur les deux établissements et un poste de directeur adjoint reparté à 55% pour le SAEMO 55 et à 45% pour Kairos. Ce rapprochement est guidé par plusieurs objectifs qui se déclinent sur les plans éducatif, organisationnel et prospectif. Cette démarche implique la préservation des identités et des statuts juridiques respectifs des deux établissements
- Le Conseil Départemental a sollicité le SIOAE 93 pour mettre en place un service d'accompagnement immédiat en vue d'assurer un premier traitement des mesures en attente
- L'Espace Petite Enfance de Rencontre 93 a fait l'objet d'une révision de son projet de service et a été autorisé par arrêté départemental à accompagner des enfants et leurs parents selon deux modalités d'intervention : un service d'accueil de jour (25 familles) et un relais parental (3 enfants) permettant une stabilisation de cette structure et l'abandon d'un financement par voie de subvention
- La crèche de Fontenay-aux-Roses (MAPE) est un dispositif autorisé à fonctionner en tant qu'établissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE). Le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine nous a fait savoir en 2023 qu'il n'était pas compétent pour contrôler ce dispositif, mais qu'il intégrait dans le budget le coût des réservations annuelles des places pour les enfants accueillis au Centre Parental
- Acceptation du plan pluriannuel d'investissement concernant le projet « école-Hangar » du Logis pour la rénovation des bâtiments consacrés à la scolarité et la transformation du hangar en un espace polyvalent, notamment pour des ateliers professionnels
- Dans la perspective du changement d'éditeur de logiciel, un questionnaire a été élaboré à destination des directeurs et comptables. Le résultat a permis l'élaboration du cahier des charges relatif au changement des logiciels comptabilité et ressources humaines





Revue du compte de résultat

Le résultat de l'exercice est déficitaire à hauteur de 1.1 M€ au 31/12/2023, contrairement au 31/12/2022 qui présentait un excédent de 0.1 M€.

Cela s'explique par une baisse du résultat d'exploitation de 995 k€ qui provient :

- De la hausse des charges d'exploitation de 2.5 M€ + 5% dû à :

- Une hausse des achats et charges externes de 993 k€ dont

- +0.3 M€ de charges d'intérim

- +0.3 M€ d'entretien et réparation

- +0.25 M€ de loyers et charges locatives

- Une hausse de la masse salariale de + 1.7 M€ qui s'explique par la poursuite des mesures salariales décidées par le gouvernement en année pleine

- De la hausse des produits d'exploitation de 1.5 M€ + 3% avec :

- Des produits de la tarification qui progressent de 2.8 M€

- Des reprises de provision qui diminuent de 0.6 M€ en raison de la forte reprise de provision retraite à fin 2022 en lien avec le taux d'actualisation

- Des utilisations en fonds dédiés qui diminuent de 0.4 M€ en raison de la consommation en 2022 des ressources fléchées à des projets définis

Le résultat financier s'améliore de 35 K€ suite aux intérêts d'emprunt qui diminuent avec la maturité des emprunts.

Le résultat exceptionnel au 31/12/2023 est de 0.2 M€ et se compose principalement des reprises de subvention d'investissements.

Le déficit de 1.1 M€ à fin 2023 est essentiellement porté par l'établissement Rencontre 93. Cette dégradation s'explique principalement par l'augmentation du recours à du personnel intérimaire.

Je tiens à remercier l'ensemble des comptables pour la qualité de nos échanges et pour l'investissement conséquent consenti au cours de cette clôture ainsi que mes collaboratrices Nathalie Van Egroo, Annabella Poilane, Rachel Le Grand et Angelas Bilombo, pour leur professionnalisme.

Fabienne Baron
responsable comptable

BILAN SOCIAL 2023

Les effectifs de l'AVVEJ sont stables depuis 3 ans, avec 755 salariés présents le 31/12/2023 répartis sur 18 établissements, soit +8 (747 en 2022), et 705 ETP (Horaire hebdo des salariés présents / 35 heures) le 31/12/2023 (701 en 2022). Il y a très peu de salariés en temps partiel. Ces chiffres servent pour les déclarations diverses (URSSAF, OETH...)

Répartition hommes / femmes : 70% de femmes (70% en 2022) et 30% d'hommes (30% en 2022), à comparer à 77% de femmes et 23% d'hommes dans l'Economie Sociale et Solidaire.

La moyenne d'âge est de 42.6 ans depuis 3 ans, contre 45,9 ans dans l'Economie Sociale et Solidaire.

L'AVVEJ a accompagné 112 stagiaires en 2023 (contre 93 en 2022 et 101 en 2021), avec notamment pour objectif de leur proposer des postes à l'issue de leur formation.

6 salariés ont bénéficié d'une mobilité inter-établissements en 2023 contre 6 en 2022.

Les 5 établissements les plus importants en termes d'effectifs sont Rencontre 93 avec 113 salariés, l'Oustal-SAU 78 avec 85 (78 en 2022) salariés, les MAPE (92) avec 79 salariés (83 en 2022) et le Vieux Logis (91) avec 67 salariés, Passerelle 63 salariés.

En termes de répartition des métiers, 20% des salariés sont des cadres, 54% du personnel appartiennent à la catégorie socio-éducative, 9% du personnel sont mobilisés sur des postes administratifs, 15% travaillent dans les services généraux et 2% dans le paramédical.

Dans la catégorie socio-éducative, 42 % des salariés ont moins de 2 ans (38% en 2022) d'ancienneté et 27 % des salariés ont une ancienneté entre 2 et 5 ans (30% en 2022). Il est prioritaire d'accompagner, de retenir et de fidéliser ces professionnels.

Structuration des effectifs par établissement

La cartographie des 5 catégories socio-professionnelles (CSP) par établissement permet de voir rapidement les différences de dotation en termes de personnes présentes au 31/12/2023 dans les établissements. Pour exemple, la Direction Générale représente 50% de cadres et 50% d'administratifs non-cadres.

Dans les métiers socio-éducatifs, 408 salariés étaient présents au 31/12/2023 à comparer à 404 et 413 les années précédentes. Cet effectif apparaît donc relativement stable.

En fonction du type d'accueil, Maison d'Enfant à Caractère Social, Foyer maternel, Service d'investigation et autres accueils, nous retrouvons une cohérence dans la structuration des 5 CSP (cadres, socio-éducatif, administratif, services, paramédical). A part pour l'Oustal et le SAU 78 qui mutualisent leurs ressources humaines.

Turn-over

Nous enregistrons une augmentation constante des Entrées 1 700 (+1 173 en 2022) 149 CDI et des Sorties -1 692(-1 180 en 2022), dont +1 551 (+1 023 en 2022) CDD et - 1 692 (-1 022 en 2022) CDD.

L'augmentation du recours aux Contrats à Durée Déterminée n'est plus en lien avec les arrêts



maladie liés à la pandémie et avec le changement d'orientation des travailleurs sociaux. Cependant il augmente régulièrement. En effet, les salariés optent de plus en plus pour un CDD, plutôt qu'un CDI, compte tenu que la prime de précarité vient booster leur salaire et compte tenu également que la dynamique du marché du travail leur est très favorable.

Au niveau du turn-over, le nombre de départs en CDI en 2023 divisé par les effectifs au 31/12/2023, fait apparaître un taux de 17% au niveau de l'association. Ces mouvements ont donné lieu à 3 392 (2 688 en 2022) dossiers suivis (nouveau contrat, avenant, changement d'horaire, départs...).

Absences maladie

- 2 044 arrêts ont été enregistrés en 2023.

Répartition par durée :

- arrêts < 14j : 1841
- arrêts >= 14j : 153
- arrêts > 90j : 50

- 1 321 arrêts ont été enregistrés en 2022.

Répartition par durée :

- arrêts < 14j : 1068
- arrêts >= 14j : 198
- arrêts > 90j : 55

Accidents du travail

- En 2021 : 60 arrêts accidents de travail ou accidents de trajet
- En 2022 : 63 arrêts accidents de travail ou accidents de trajet
- En 2023 : 79 arrêts accidents de travail ou accidents de trajet
- 40 accidents dus à des violences, malaises, accidents liés aux activités avec les enfants
- 5 accidents occasionnés par des travaux d'entretien / coupure / brûlure
- 14 accidents de circulation, manutention, stockage
- 19 accidents liés à des chutes avec dénivellation
- 1 maladie professionnelle

Financement de la Formation

- 1 % consacré à la professionnalisation
- 0,35 % consacré aux fonds mutualisés que l'AVVEJ va chercher de façon très active
- 0,65 % consacré au plan de développement des compétences

En 2023, 462 salariés se sont formés, ce qui est un point fort pour l'AVVEJ.



Masse salariale

La masse salariale de 24 041 371 € et les charges sociales de 12 759 631 € sont stables, soit 8 % et 9 % d'augmentation par rapport à 2022.

Evolution des rémunérations

Montant remunerations	2022	2021	2020
Masse salariale annuelle	22 289 934 € (+ 4,7 %)	21 285 625 €	21 153 794 €
Charges sociales	11 716 885 € (+ 6,1 %)	11 047 030 €	11 018 471 €

Ces 8 % d'augmentation sont notamment liés à deux efforts gouvernementaux :

- Au 01/07/2023, le point est passé de 3.82€ à 3.93€ avec un effet rétroactif au 01/07/2022, soit une augmentation de 2.88 %
- Les coefficients les plus bas 371 ont été remontés à un coefficient de départ de 403 points

Gardons espoir que le ségur pour tous aura bien un agrément signé d'ici la fin du mois de juin afin de rétablir l'équité d'une mesure qui a été vécue comme très injuste par un grand nombre de professionnels engagés dans notre association.

L'agrément vient d'être accepté, nous l'apprenons en direct de l'Assemblée Générale ce jour.

Natacha Stagge
responsable Ressources Humaines

SIÈGE SOCIAL : AVVEJ

IMMEUBLE LE CENTRAL GARE
1 PLACE CHARLES DE GAULLE
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
78067 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX
TÉL. : 01 30 43 26 00

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
GROUPEMENT VERS LA VIE

WWW.AVVEJ.ASSO.FR
